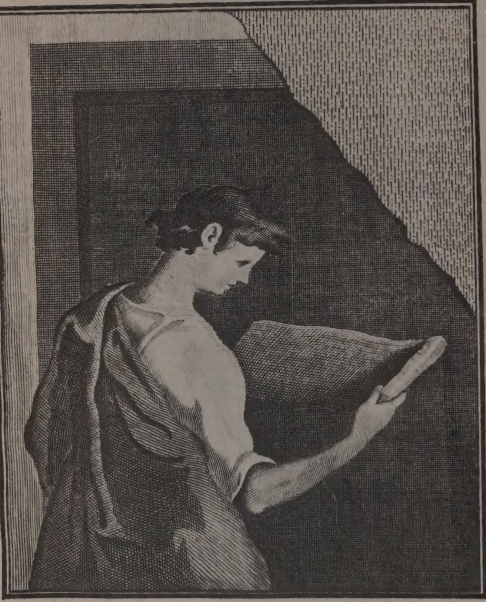

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1760. I. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les treize premiers Volumes, reliés en veau, 32 liv. 10 ſ.

On publiera dans le mois Décembre 1759, le XIV. Vol. relié en veau, 2 liv. 10 ſ. les XV. XVI. XVII. en 1760. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1760. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 757 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	1.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1760. I. vol.

ARTICLE I.

LA QUARTA EGLOGA di Virgilio ſpiegata da Giuſeppe Bartoli. In Roma M. DCC. LVIII. preſſo Giovani Generoſo Salomoni con

licenza de' Superiori. *Explication de la quatrième Eglogue de Virgile, par Joſeph Bartoli. A Rome M. DCC. LVIII. chez Salomoni, &c.* (*In*-4°. grand papier, pages 140.)

PResque tous les Interprètes de Virgile ont avancé, ſur l'autorité de Servius ſon Commentateur, que la quatrième Eglogue avoit été compoſée à l'occaſion de la naiſſance d'un fils de Pollion, nommé *Saloninus*, parce qu'il étoit né dans le temps que ſon père avoit pris Salone, Ville de la Dalmatie. Cette opinion qu'on ſuivoit, parce qu'elle étoit ancienne, formoit une eſpèce de tradition dont on n'oſoit s'écarter. Le Pere de la Rue eſt le premier qui ait élevé ſur cela des doutes, & rappellé au tribunal d'une ſage critique le ſentiment de Servius. Il a prou-

vé que ce Commentateur s'étoit trompé, du moins quant au nom du fils de Pollion. Ce Conſul n'eut aucun fils nommé *Saloninus* : ce nom ne fut donné qu'à ſon petit-fils, qui n'étoit pas né dans le temps que cette Eglogue parut. Le fils de Pollion s'appelloit *Caius Aſinius Gallus*, & non *Saloninus*. Ainſi ce prétendu *Saloninus*, fils de Pollion, eſt un perſonnage imaginé par Servius, ou du moins il n'a pû être appellé *Saloninus* lorſque cette églogue fut faite, puiſque Salone ne fut priſe que l'année d'après l'édition de ce Poëme. *Filium habuit nullum Saloninum nomine, ſed nepotem qui certè cùm edita eſt hæc Egloga nondum ortus erat..... Filius autem Pollionis dictus eſt C. Aſinius Gallus, non Saloninus..... Ille igitur Pollionis Saloninus aut Servii commentum eſt, aut certè tunc, cum ſcripta eſt*

Egloga, Saloninus dici non potuit; cum Salonæ à Pollione non captæ ſint niſi anno editionem Eglogæ conſequente. (Ruæus Annot. in quartam Eglog. Virg.)

Le P. de la Rue n'alla pas plus loin : il n'en demeura pas moins perſuadé, d'après Servius, que les magnifiques promeſſes que Virgile fait à l'enfant dont il parle, regardoient un fils de Pollion. Mais c'étoit beaucoup que d'avoir ouvert une route à la Critique, en montrant que Servius s'étoit trompé ſur le nom de cet enfant. Il enhardit par-là d'autres Ecrivains à tenter de nouvelles découvertes. On abandonna donc entièrement l'opinion de Servius : on ne voulut plus qu'un fils de Pollion fût le Héros chanté par Virgile : on chercha dans l'Hiſtoire Romaine quel pouvoit être l'enfant illuſtre, né vers ce temps-là, dont le Poëte dût avec quelque appa-

tence de vérité préſager ſi pompeuſement la grandeur future. On crut l'avoir trouvé dans Druſus, fils de Tibère Néron & de Livie, lequel naquit, diſoit-on, l'an 714 de Rome dans le Palais même d'Octave ſi connu ſous le nom d'*Auguſte*. Livie enceinte de Druſus, avoit épouſé ce Triumvir du conſentement de Tibère Néron ſon premier mari. Cette conjecture forme la matière d'une Diſſertation * qui parut dans nos Mémoires au mois de Juillet 1702, Art. XI. La nouvelle explication fut d'abord très-bien reçue du Public : on applaudit à la manière ingénieuſe dont elle expoſoit le deſſein de la quatrième Eglogue. Dès-lors la deſtinée brillante que Virgile promet à cet enfant ; l'Empire de l'univers

* M. Bartoli n'aura point connu cette Diſſertation : il n'en parle pas.

dont il le flatte ; les louanges qu'il lui donne, rentroient dans l'ordre de la vrai-ſemblance, puiſqu'il s'agiſſoit d'un enfant qui tenoit de ſi près à Auguſte. * Quelque plauſible cependant que fût cette conjecture, elle ne contenta pas le P. Catrou. Cet Auteur l'attaqua juſques dans les preuves qui lui ſervent de fondement & d'appui, il fit voir que ce nouveau ſyſtême ne pouvoit ſe concilier avec la Chronologie. En effet, la quatrième Eglogue, *dit-il*, a été compoſée l'an 714 de Rome ſous le Conſulat de Pollion : or *Druſus ne vint au monde*, ſui-

* *On diſoit publiquement à Rome qu'Auguſte avoit eu quelque habitude avec Livie pendant qu'elle étoit avec ſon premier mari, & que Druſus étoit né de ce commerce.* (Dacier ſur l'Ode *Qualem Miniſtrum*, du 4e Livre d'Horace.)

vant Dion, *qu'en l'année 716*, deux ans après que Pollion eût été Consul. (Dion Liv. 48. de l'Histoire Romaine.) Ce n'est donc pas la naissance de Drusus que Virgile célèbre dans cette Eglogue. Mais quel est l'heureux enfant dont cet Horoscope pronostique la gloire? Point d'autre, *répond le P. Catrou*, que Marcellus, ce Prince charmant qui fut simplement *montré par les destins* à l'Empire Romain. Lui seul réunit en sa personne tous les traits qui, dans l'Eglogue, caractérisent un enfant que sa naissance appelloit au Trône du monde entier. Nous n'entreprendrons pas d'exposer ici la manière dont le P. Catrou développe son sentiment, & les preuves raisonnées sur lesquelles il l'appuie: ce détail nous meneroit trop loin. Nous renvoyons à ses Notes sur la quatrième Eglogue, ceux qui

seront curieux de bien connoître son systême.

Cette conjecture fut adoptée par l'Abbé de S. Remi, & par M. Gresset dans les Traductions qu'ils nous ont données des Eglogues. Mais elle eut, dans M. Ribaud de Rochefort, un Adversaire bien redoutable. (Voyez une Dissertation qui fait partie de nos Mémoires, II. Volume de Juillet 1736.) M. Ribaud s'y déclare pour l'opinion de ceux qui veulent que Drusus soit l'enfant dont Virgile honore le berceau; il prouve très-bien, à ce qu'il nous paroît, contre le Père Catrou, que Marcellus n'est point né sous le Consulat de Pollion en 714; mais qu'il a dû naître vers la fin de 712, c'est-à-dire plus de deux ans avant que sa mère Octavie, sœur d'Auguste, épousât Marc-Antoine: ce qu'il faut bien observer, puisque la cir-

constance de ce mariage d'Antoine & d'Octavie est un des principaux moyens dont le P. Catrou fasse usage pour justifier son systême. Il est très-difficile que ce Traducteur & Commentateur réponde d'une façon satisfaisante à l'objection que fournissent contre lui deux Vers de Properce. Ce Poëte contemporain, & qui étoit même de la Cour d'Auguste, nous apprend l'âge auquel mourut Marcellus, dans une Elégie composée sur cet évenement qui coûta tant de larmes aux Romains. Il dit en parlant de ce jeune Prince :

Occidit, & misero steterat vigesimus annus
Tot bona tam parvo clausit in orbe dies.

Il est mort dans sa vingtième année, un espace si court a borné tant de vertus.

Janv. 1760. I. vol.

Or, ſuivant Dion & Velleius Paterculus, cette mort arriva dans l'arriere-ſaiſon de 731. Si Marcellus n'étoit né qu'en l'année 714, comment, entre ce terme aſſigné pour ſa naiſſance & celui de ſa mort en 731, trouvera-t-on les dix-neuf ans paſſés que Properce donne à Marcellus, lorſque ce Prince mourut? Ces deux Vers, dont on ne peut éluder la force & l'autorité, exigent donc néceſſairement que Marcellus ſoit né l'an 712; d'où l'on doit conclure qu'il n'eſt pas cet enfant célèbré par Virgile.

Le problême hiſtorique ſeroit réſolu, ſi, après avoir montré que Marcellus n'eſt point, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, le mot de l'énigme, M. Ribaud établiſſoit ſolidement la ſubſtitution qu'il fait de Druſus à Marcellus & au fils de Pollion; mais c'eſt ici l'endroit foible de la Diſſertation,

d'ailleurs eſtimable & remplie de recherches utiles. Il convient avec le P. Catrou, d'après Dion, que Druſus ne vint au monde qu'en l'année 716; il perſiſte, malgré cela cependant, à vouloir que la naiſſance de ce Prince ait été le ſujet de l'Eglogue; parce qu'il prétend que cette quatrième Eglogue n'a point été compoſée en l'année 714, ſous le Conſulat de Pollion, mais en l'année 716. Pour accréditer une pareille prétention qui eſt unanimement contredite par tout ce qu'il y a de Commentateurs & d'Interprètes de Virgile, il en forme une ſeconde qui eſt encore, ſi cela ſe peut, moins fondée que la première. Car il veut que ce troiſième Vers de l'Eglogue, *Si canimus ſylvas, ſylvæ ſint Conſule dignæ*, regarde *quelque Favori d'Auguſte, & peut-être Auguſte lui-même & non pas Pollion.*

Cette aſſertion purement gratuite nous paroît abſolument inſoûtenable. En effet, y eut-il d'ailleurs quelque difficulté à déterminer quel eſt le Conſul déſigné dans ce Vers,

Si canimus ſylvas, ſylvæ ſint Conſule dignæ

il faudroit en chercher la ſolution dans le Vers onzième de la même Eglogue, où il eſt dit :

Te que adeò, decus hoc ævi, te Conſule inibit
Pollio.

Celui-ci ſerviroit de Commentaire & d'éclairciſſement à l'autre. Il n'eſt pas douteux qu'il s'agit du même homme & du même Conſul dans l'un & l'autre Vers. On eſt ſurpris que ces obſervations aient échappé à l'Abbé Desfontaines, qui ſuit & rapporte

en entier la Dissertation de M. Ribaud. Peut-être aussi n'a-t-il donné à la conjecture de celui-ci la préférence sur le systême du P. Catrou, que par le penchant qu'il avoit à combattre tous les sentiments de ce dernier, penchant qui se maniféste dans toute sa Traduction de Virgile, quelquefois même avec assez peu de décence & d'équité.

Quoique M. Bartoli ne soit point entré dans le détail de ces différentes Dissertations, nous avons cru devoir en donner le précis à nos Lecteurs avant que de passer à l'examen de l'Ouvrage même.

Ce n'est point ici un nouveau sentiment qu'on veut établir. M. Bartoli entreprend seulement de venger l'opinion ancienne du mépris que quelques Auteurs modernes ont affecté de répandre sur elle. Il la rajeunit, pour ainsi

dire, par les nouveaux points de vuë ſous leſquels il la reproduit. Il commence par reconnoître, avec un grand nombre de Savants, parmi leſquels on compte Voſſius, Prideaux & Grotius, qu'il y a, dans cette Eglogue, beaucoup de caractères du Meſſie, empruntés des Prophéties de la Sybille de Cumes : caractères que Virgile détourne à un ſens profane, parce qu'il en ignoroit le véritable objet, de la même manière, à-peu-près, que Tacite, Suètone, & l'Hiſtorien Joſeph ont expliqué, par adulation, en faveur de Veſpaſien, les prédictions qui annonçoient la venue d'un Roi ſorti de la Judée, & deſtiné à étendre ſon Empire à tout l'univers. (Baronius Appar. ad Ann. Eccl. Num. 24.)

M. Bartoli établit enſuite que c'eſt d'un fils de Pollion qu'il eſt queſtion dans cette Eglogue.

Nous avons remarqué plus haut que c'avoit été l'opinion conſtante juſqu'au commencement de ce ſiècle, & l'on doit convenir que cela ſeul forme un grand préjugé en faveur de ce ſentiment. Ce n'eſt pas tout : cette opinion a pour elle des autorités auxquelles il eſt bien difficile de ſe refuſer. Macrobe, citant la quatrième Eglogue, dit que Virgile y parle d'un fils de Pollion : *Cum loqueretur de filio Pollionis.* (Saturnal. L. 3. C. 7.) Les plus anciens Manuſcrits de Virgile, que notre Auteur a conſultés dans la Bibliothéque du Vatican, portent en marge de cette quatrième Eglogue les paroles ſuivantes : *In hâc Eglogâ laudat Virgilius filium Pollionis.* Virgile, dans cette Eglogue, loue un fils de Pollion. Ce fils de Pollion s'appelloit *Caius Aſinius Gallus* ; & S. Jérôme dit auſſi que Virgile en fait

mention dans ſes Eglogues, *Caius Aſinius Gallus .... Aſinii Pollionis filius, cujus etiam Virgilius meminit in Bucolicis.* (Liv. 2. de la Chronique d'Eusébe.) Sur quoi Scaliger obſerve que ce paſſage de S. Jérôme ne peut déſigner que la quatriéme Eglogue. Enfin nous liſons dans Servius (Edition de Pierre Daniel) qu'Aſconius Pedianus, Contemporain de Virgile, rapporte avoir ouï dire à Gallus que cette Eglogue avoit été faite en ſon honneur : *Aſconius Pedianus à Gallo audiſſe ſe refert, hanc Eglogam in honorem ejus factam.* Les partiſans des nouvelles conjectures que nous avons expoſées ci-deſſus, ne peuvent rien oppoſer de ſolide à ces témoignages : peut-être même ne les ont-ils pas connus.

Quoiqu'il en ſoit, ce n'eſt que par des arguments négatifs qu'ils ont combattu le ſentiment que

défend ici M. Bartoli. Eſt-il croyable, *ont-ils dit*, que Virgile, cet Eſprit ſi ſage, ce Poëte ſi habile dans l'Art délicat de manier la louange, ſe ſoit mépris au point de donner à un fils de Pollion des éloges que la flatterie la plus rampante auroit à peine employés pour un fils d'Auguſte? *c'eut été donner de l'encenſoir au travers du viſage de Pollion.* (Diſſertation de M. Ribaud.) S'il n'eût été queſtion que d'un fils de Pollion, quelle vaine emphaſe de paroles, *dit le P. Catrou*, n'auroit-on pas dû reprocher à Virgile? Nous verrons bientôt comment notre Auteur répond à cette objection, & dans quel ſens il veut qu'on entende ces promeſſes que Virgile fait à l'enfant, dont il chante la naiſſance. En attendant il nous paroît que M. B. auroit dû tirer parti de cette objection, & la tourner même con-

tre le P. Catrou & contre M. Ribaud. Il auroit pu leur dire : Vous ne voulez pas qu'un fils de Pollion ſoit le ſujet & le héros de cette Eglogue, parce que vous ſoûtenez que les louanges & les promeſſes qu'elle renferme choqueroient trop viſiblement la bienſéance & la raiſon : & cependant vous voulez qu'elles s'adreſſent à Marcellus ou à Druſus : mais vous ne voyez par qu'en voulant épargner à Virgile le reproche d'un excès d'adulation prétendue, vous le faites, par vos ſyſtêmes, tomber dans l'imprudence la moins excuſable. Ceci demande quelque développement.

On doit ſavoir que, quand cette Eglogue fut compoſée, Pollion n'étoit rien moins que l'ami d'Auguſte. Il avoit été un des Lieutenants de Lucius Antonius contre Octave dans la guerre de Pérouſe : & lorſque cette guerre fut termi-

née, il se retira avec sept légions auprès de Domitius Enobarbus, auquel il persuada de se donner à Marc-Antoine. Tout ceci se passa dans les années 712 & 713. Enfin si Pollion fut élu Consul, il ne dut cette dignité qu'à la faction de Fulvie, belle-sœur de Lucius Antonius, & ennemie d'Octave. Pollion même ne remplit pas tout le temps de son Consulat. Octave en abrégea le cours. (Voyez Dion L. 48. App. Bell. Civil. L. 5. Vell. Pat. L. 2.)

Ce n'est pas tout : à cette opposition générale d'intérêts s'étoient jointes des personnalités picquantes. Macrobe nous apprend que, dans le temps du Triumvirat, Auguste avoit fait des Vers satyriques contre Pollion : *Temporibus Triumviralibus cum Fescenninos in Pollionem Augustus scripsisset.* (Saturn. L. 2. C. 4.) On sait le mot ingénieux

de Pollion à l'occasion de ces Satyres d'Auguste. Je me tais, *dit-il*: car il n'est pas aisé d'écrire contre un homme qui peut proscrire: *At ego taceo, inquit Pollio; non enim est facile in eum scribere qui potest proscribere.* (Macr. ibid.) Virgile d'ailleurs qui, au temps dont nous parlons, ne connoissoit guères Auguste que par les maux * qu'il en avoit soufferts, ne pouvoit ignorer quels étoient alors les sentiments de Pollion pour le Triumvir. Le Poëte n'auroit eu garde d'adresser à Pollion une pièce remplie de compliments pour Auguste & pour quelqu'un de ses neveux. C'eût été s'y prendre très-mal adroitement pour

* Dans la distribution des campagnes assignées par les Triumvirs aux Soldats Vétérans qui les avoient suivis à la bataille de Philippes, Virgile perdit son petit patrimoine. Mais Pollion le lui fit restituer.

faire

faire sa cour à Pollion son unique Protecteur dans ce temps-là.

Après cette courte digression qui paroît utile dans la matière, nous revenons à notre Auteur. Caius Asinius Gallus, fils de Pollion, naquit sur la fin de l'an 713; Pollion n'étant encore que Consul désigné. La quatrième Eglogue parut au commencement de l'année suivante 714; & Pollion se trouvoit alors en possession du Consulat. Nous rappellerons ici en peu de mots quelles étoient les dispositions des Romains dans le temps que cette Eglogue fut composée; les vœux qu'ils formoient & les espérances dont ils aimoient à se flatter. Ce Tableau mettra les Lecteurs plus à portée de saisir le dessein que M. Bartoli prête ou suppose à Virgile dans cette pièce, & l'explication qu'il nous en présente.

Les Romains en proie aux hor-

reurs des guerres civiles & de la proſcription, après la mort de Céſar, ſentoient vivement la perte de leur liberté : ils regrettoient ces temps heureux où, gouvernés ſeulement par les Loix, ils n'avoient point d'autre Maître. La réconciliation des deux Triumvirs, Auguſte & Antoine, & la paix conclue à Pouzzoles entr'eux & Sexte Pompée, apporterent quelque adouciſſement aux malheurs des Romains, qui conçurent même à l'occaſion de ces deux évènements des eſpérances de recouvrer bientôt la liberté. Les deux Triumvirs craignant d'effaroucher des eſprits qui n'étoient pas encore faits au joug de l'eſclavage, laiſſoient entrevoir au Peuple qu'ils étoient dans la réſolution de rétablir la République quand ils l'auroient pacifiée, & qu'ils abdiqueroient le ſouverain pouvoir, à l'exemple de Sylla. On ſe per-

ſuade aiſément ce qu'on ſouhaite avec ardeur : on crut qu'ils agiſſoient de bonne foi, parce qu'on deſiroit que cela fût. Ce qui ſembloit juſtifier les eſpérances des Romains & la joie à laquelle ils ſe livroient, c'eſt que les Triumvirs avoient déclaré qu'ils ne prenoient point en main le Gouvernement de l'Etat pour toujours, mais pour cinq ans..... *Ipſi rebus adminiſtrandis præficerentur ; idque non in perpetuum ſcilicet, ſed in quinquennium.* (Dio. L. 49. p. 489.) Or ces cinq années étoient près d'expirer. Il arriva ſur ces entrefaites que les prédictions des Livres Sybillins devinrent publiques dans Rome. Le Peuple toujours préoccupé de ſon objet, crut appercevoir dans ces Oracles de nouveaux préſages & de nouvelles aſſûrances de cette liberté après laquelle il ſoupiroit. Ce concours de circonſ-

tances favorables parut le moment fixé par les destins pour le rétablissement de la République : c'étoit l'opinion générale des Romains.

Virgile partit de-là pour prendre l'idée de cette Eglogue. Car plusieurs Sénateurs, & Pollion en particulier, l'ayant prié d'interprèter & de mettre en Vers les Oracles des Dieux, & spécialement les prédictions de la Sybille de Cumes au sujet du nouveau Royaume annoncé.... *Rogaverunt Virgilium, & maximè Pollio, ut sibi comptè carminibus nuntiaret quod cecinerunt Dei, & maximè Sybilla Cumæa de regno, &c.* (Passage tiré d'un ancien Manusnuscrit de Virgile, qui est dans la Bibliothèque du Vatican Num. 1575.) le Poëte appliqua ces Oracles & ces Prédictions au rétablissement prochain de la République, soit qu'il fût lui-même,

comme les autres, perſuadé de ce qu'il diſoit, ſoit qu'il voulût ſeulement flatter les vœux de ſes Concitoyens, en ſe prêtant à la diſpoſition actuelle de leur eſprit, & aſſûrer par-là le ſuccès de ſa Pièce. Quoiqu'il en ſoit, nous voyons que cette Eglogue, dans pluſieurs anciens Manuſcrits & dans quelques Editions rares, eſt intitulée : Interprétation du nouveau Siècle : *Interpretatio novi Sæculi.* Il adreſſa cette Eglogue à Pollion ſon Protecteur, qu'il ſavoit être zelé Républicain. En effet, cet illuſtre Romain avoit conſervé, juſques ſous le Deſpotiſme des Triumvirs, cette franchiſe & cette hauteur d'ame qu'inſpire la liberté. Après la mort de Céſar, il écrivoit à Cicéron qu'il ſe déclaroit l'ennemi de quiconque entreprendroit ſur la liberté des Romains. Je veux, *dit-il*, employer les légions que je com-

mande, à délivrer la République de l'oppreſſion ſous laquelle on la voit gémir &c. (Recueil des Lettres Famil. de Cicéron, L. 10. Lett. 31.) Et dans la ſuite, ſans craindre le reſſentiment d'Auguſte devenu maître du monde, on entendit Pollion, *dit Suètone*, condamner en plein Sénat des jeux établis par ce Prince. Il eut même le courage de faire rebâtir à ſes frais le Temple de la Liberté. (Suet. in vita Auguſti Cap. 29.) Son fils hérita de cette noble audace; mais elle lui devint funeſte ſous Tibère. Pollion faiſoit profeſſion de la Philoſophie Stoïcienne. On n'ignore pas que pluſieurs dogmes de cette école avoient beaucoup de rapport avec les prédictions de la Sybille de Cumes. Les Stoïciens, ſuivant Cicéron dans ſes Œuvres philoſophiques, croioient aux Oracles & aux Divinations: ils annon-

çoient auſſi la venue d'un ſiècle qui devoit réparer les maux de l'univers. Par conſidération, pour les ſentiments de ſon Protecteur, Virgile, dans cette Eglogue, fondit, pour ainſi dire, enſemble & les prédictions de la Sybille de Cumes, & les principaux articles de la doctrine Stoïcienne : il embellit ce mêlange de toutes les graces de la Poëſie.

Ces Obſervations préliminaires & ces diſcuſſions hiſtoriques une fois admiſes, *dit M. Bartoli*, prenez & liſez la quatrième Eglogue : vous verrez diſparoître toutes les difficultés qui juſqu'ici, dans tout autre ſyſtême, ont été le tourment & le déſeſpoir de tous les Commentateurs. Dans l'explication que je propoſe, *continue-t-il*, rien n'embarraſſe, rien n'eſt obſcur ni forcé : tout ſe ſuit, tout s'arrange & s'accorde avec l'Hiſtoire de ces temps-là. Cette Pièce

à l'aide de la clef que je préſente, ceſſe d'être inintelligible. Ne la regardez plus comme un monument d'adulation érigé à la gloire d'Auguſte, ou de Marcellus, ou de Druſus; elle n'eſt que l'expreſſion des ſentiments qui pour-lors étoient dans l'ame de preſque tous les Romains. C'eſt une peinture ſublime, mais allégorique des biens & des douceurs qu'on eſpéroit goûter à la renaiſſance de la liberté. Les crimes, les fureurs des guerres civiles, & la tyrannie des Triumvirs ſont figurés par le ſiècle de fer dont il eſt parlé dans l'Eglogue. Les grands mois, le nouveau Peuple, le nouvel âge, le ſiècle d'or, toutes ces magnifiques promeſſes ne ſont que des emblêmes du bonheur parfait, dont le Peuple devoit jouir, lorſque Rome affranchie de la ſervitude, tranquille au-dedans & reſpectée au-

dehors, se croiroit ramenée aux temps fortunés de ses meilleurs Consuls ; lorsque la vertu, la justice, la candeur & l'égalité réglant tous les ordres de l'Etat, rappelleroient le Regne d'Astrée, mettroient le foible, sous la protection des Loix, à l'abri de l'oppression des Grands, étoufferoient le germe des discordes & des haines, banniroient la fraude & l'artifice, & réuniroient tous les Citoyens dans l'amour de la patrie &c. C'est dans l'Ouvrage de M. Bartoli qu'il faut chercher le développement de ce que nous ne pouvons qu'indiquer ici. On applaudira, sans doute, à la manière naturelle, vraie, ou du moins toujours vrai-semblable dont il explique cette quatrième Eglogue. Il donne à son opinion toute la force dont une conjecture est susceptible. Chaque Vers est suivi de Commentaires qui

ſuppoſent dans l'Auteur une très grande lecture : peut-être auſſi (car il faut tout dire) trouvera-t-on que le ſavoir y eſt quelquefois prodigué juſqu'à l'étalage. Quoiqu'il en ſoit, il nous paroît qu'on peut appliquer au ſentiment de M. Bartoli ce proverbe de ſon pays : *Se non è vero è ben trovato.* Les Lecteurs en jugeront.

Quelques ſoins cependant qu'ait pris ce ſavant Auteur, pour rendre plauſible ſa découverte, il ne doit pas s'attendre à perſuader tous les Eſprits : il en eſt de ſi difficiles ! Un ſavant Anglois n'imprima-t-il pas, il y a quelques années, que cette quatrième Eglogue, qu'il dit d'ailleurs être un Poëme charmant, ne fut peut-être point entendue parfaitement des Romains au temps même qu'elle parut..... *Etiam tum cum primum ederetur, ſatis perfectè intelligi non potuiſſe?*

(Robert. Lowth dans ſon Traité *de la Poëſie ſacrée des Hébreux.*)

L'Ouvrage de M. Bartoli eſt terminé par une Traduction élégante & fidèle de cette Eglogue. Elle eſt en Vers Italiens libres ou non-rimés : l'Auteur annonce qu'il a traduit de la même façon les autres Eglogues. Nous en parlerons dans nos Mémoires, ſi elles parviennent juſqu'à nous.

Cet Article, devenu lui-même inſenſiblement une eſpèce de Diſſertation, a déja paſſé les bornes ordinaires d'un Extrait. C'eſt ce qui nous empêche de rendre compte de quelques Obſervations de l'Auteur ſur un bas-relief d'argent trouvé l'an 1758 dans les ruines d'Herculane. Ce bas-relief qui nous a paru du plus grand goût repréſente, ſelon M. Bartoli, la douleur & les allarmes de Venus, lorſque, malgré les inſtan-

ces & les prières de cette Déesse, Adonis part pour aller attaquer le Sanglier qui lui donna la mort. M. Bartoli a fait graver ce bas-relief, & il l'a mis à la tête de ses Observations.

ARTICLE II.

PREMIÉRE LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires sur Ste Sophie de Constantinople. *

MM. RR. PP.

EN suivant l'ordre des temps, je devrois aujourd'hui vous parler de nos Temples, tels qu'ils

---

* Cette Lettre & une seconde qui la suivra de près, sont la continuation de celles qu'on nous a écrites sur les Temples du Christianisme : on peut les revoir

ont été depuis la fin du XV[e] siècle : peut-être même comptez vous trouver, dans cette Letrre, la description du plus beau Monument de l'univers, du premier Edifice sacré où l'Architecture Grecque triompha pleinement du Gothique, & reparut dans toute sa majesté, avec toutes ses graces & ses richesses. Pardonnez-moi, si je trompe votre attente ; j'ai cru ne devoir vous entretenir de S. Pierre de Rome, la merveille du XVI[e] siècle, qu'après vous avoir donné une juste idée de Ste So-

---

dans nos Mémoires de l'année dernière. Nous pouvons ajoûter ici, sans intérêt particulier, puisque nous ne sommes point les Auteurs de ces Lettres, qu'elles ont eu l'approbation des personnes les plus intelligentes en cette matière, & que M. le Roy entr'autres, si connu par ses *Ruines de la Grèce*, nous en a témoigné sa pleine satisfaction.

phie de Constantinople, la merveille du VI[e]. Il regne parmi quelques Amateurs un préjugé si favorable à celle-ci; tant de gens l'égalent, la préfèrent même à celle-là, que je ne puis me dispenser d'entrer dans quelques détails sur le genre, & le goût de sa construction. Replongeons-nous donc de nouveau dans les ténèbres de la barbarie, & rétrogradons jusqu'au siècle de l'Empereur Justinien. Y saisirons-nous encore quelques moments des beaux jours de l'Architecture, ou trouverons-nous la longue nuit de douze cents ans déja commencée? Nous en jugerons à la vuë du Monument qui épuisa les trésors du Prince-Fondateur; qui exerça la plume des Historiens & des Poëtes, témoins de sa fondation; enfin qui, à six cents lieues de nous, excite encore notre admiration.

Le Temple de Ste Sophie, tel qu'il existe aujourd'hui, ne doit que son nom à Constantin. Ce Prince, après avoir transporté à Constantinople le siège de l'Empire, y fit construire une Eglise qu'il consacra au Fils de Dieu comme à l'éternelle Sagesse, Sainte par essence, & il lui donna le titre de Ste Sophie. Un tremblement de terre ayant renversé cet Edifice, Constantius le fit rebâtir plus grand & plus riche, & la Dédicace s'en fit trente-quatre ans après que les fondements en eurent été jettés. Sous l'Empire d'Arcadius, il fut presque entièrement réduit en cendres, dans la sédition qu'occasionna l'exil de S. Jean Chrysostôme. Il brûla encore pendant la minorité de Théodose le Jeune, & fut ensuite réparé par ce Prince. Enfin la cinquième année de l'Empire de Justinien, il fut absolu-

ment conſumé par les flammes dans une ſédition.

Juſtinien occupé à multiplier dans Conſtantinople le nombre des Edifices publics, tandis que dans l'Occident les Barbares travailloient à diminuer celui de ſes Provinces, forma le projet d'un Temple qui ſurpaſſât les plus ſomptueux Edifices de l'Antiquité Payenne. Il chargea de l'exécution Anthémius de Tralles & Iſidore de Milet, ſans doute les plus habiles Architectes du ſiècle. Il paroît cependant qu'Iſidore ne travailla qu'en ſecond ; puiſque Procope dit poſitivement que le Deſſein du Temple étoit d'Anthémius. Quoiqu'il en ſoit, les fondements du nouvel Edifice furent jettés l'an 532 de Jeſus-Chriſt V^e. de l'Empire de Juſtinien, & la Dédicace s'en fit les derniers jours de 537. Vingt & un ans après, Juſtinien regnant encore, un

tremblement de terre fit écrouler une partie de la Coupole. La réparation en fut confiée à un ſecond Iſidore, neveu du premier. Ce nouvel Architecte pouſſa la Coupole vingt pieds plus haut qu'elle n'étoit avant ſa chûte, & changea un peu ſa forme qui étoit à plein ceintre, & qu'il rendit ovale.

Ste Sophie n'éprouva aucun malheur conſidérable, & ſe ſoûtint dans toute ſa richeſſe juſqu'à la priſe de Conſtantinople par Mahomet II. en 1453. Ce fier Conquérant la changea en Moſquée, & les Turcs, ſans toucher au fond de ſon Architecture, en dégraderent tous les ornements intérieurs. Voilà, MM. RR. PP., tout ce qu'il nous importe de ſavoir ſur l'hiſtorique de Ste Sophie.

Examinons à préſent, ſous un point de vuë général, ſa ſtruc-

ture & ſa décoration. Une Deſcription détaillée demanderoit des Planches, pour être bien intelligible : vous me permettrez de vous renvoyer à celles qu'a fait graver Grelot, & que vous trouverez auſſi dans le ſecond Tome des Commentaires de D. Banduri. Ce ſont celles que j'ai ſuivies, &, ſi je me trompe dans mes Obſervations, les erreurs ſeront originairement ſur le compte du Deſſinateur. Ces erreurs, au reſte, s'il s'en trouve, ne ſauroient regarder que quelques petits détails : les grandes parties de l'Edifice paroiſſent bien repréſentées, & c'eſt à quoi nous devons nous attacher. *

---

* Nous ajoûtons ici que M. le Roy ayant vu & deſſiné, dans ſon voyage, cette fameuſe Egliſe de Ste Sophie, il ſeroit bien à ſouhaiter qu'il voulût donner au Public ce morceau particulier;

La forme extérieure de Ste Sophie eſt un quarré-long : l'intérieur, avant la chute de la premiére Coupole, préſentoit, au premier coup-d'œil, une Croix Grecque. La longueur, de l'Occident à l'Orient, c'eſt-à-dire du Portique d'entrée juſqu'au fond de ce que les Grecs appelloient le *Presbytère*, eſt de 260 pieds : celle du Midi au Nord eſt de 213. Sur le milieu de l'Edifice s'éleve une Coupole : elle poſe ſur quatre grandes Arcades que ſoûtiennent quatre Piliers iſolés juſqu'à une certaine hauteur, & dont les différentes faces déterminent la forme de Croix. Outre ces quatre principaux Piliers, il y en a encore deux à chacune des extrémités de l'Orient & de l'Occident. L'eſpace qui les ſé-

---

c'eſt la ſuite néceſſaire & le complément de ſes *Ruines de la Grèce.*

pare des quatre premiers, eſt occupé par un double ordre de Colonnes diſpoſées en Hémicycles, parce que ces Piliers ne ſont pas ſur la même ligne que ceux qui portent la Coupole, & qu'ils rentrent un peu plus, ceux de l'Occident dans la Nef, ceux de l'Orient dans le Sanctuaire. Les branches de la Croix, au Midi & au Nord, ſont formées : 1° Par une des faces des quatre grands Piliers : 2° Par deux contreforts, dont la moitié ſaillit hors du mur d'enceinte, & l'autre moitié entre dans l'intérieur & ſe lie aux Piliers de la Coupole par une Arcade, qui laiſſe un paſſage pour faire en-dedans le tour du Temple. A l'extérieur, ces contreforts s'élevent juſqu'à la naiſſance de la Coupole contre laquelle ils buttent auſſi par une Arcade.

De cette diſtribution intérieure

en forme de Croix inſcrite dans un quarré, vous voyez qu'il réſulte quatre grands eſpaces, qu'en ſtyle de Blaſon, nous nommerions *Cantons*. Ici, ces eſpaces ſont à-peu-près triangulaires : ce qui vient des Colonnes diſpoſées en Hémicycles, dont j'ai parlé plus haut. On y a ménagé deux Salles, l'une baſſe, l'autre haute, diſtinguées à l'œil par le double Ordre, & réellement ſéparées par une Voûte que ſoûtiennent quatre Colonnes intérieures. La façade eſt compoſée d'un double Portique ; l'un inférieur, par lequel on entre de plein-pied dans le Temple; l'autre ſupérieur, qui communique aux Salles hautes, dans leſquelles les femmes aſſiſtoient au ſervice divin. Je ne vous parle point de l'*Atrium* qui étoit au-devant des Portiques, parce qu'il ne faiſoit point partie du Temple.

Pour la liaiſon des Pierres & des Briques, on n'employa ni Chaux, ni Bitume : du Plomb fondu, verſé dans les interſtices, donna à la Maçonnerie une ſolidité, qu'elle n'auroit point tirée des liaiſons ordinaires. Afin de prévenir pour toujours les incendies, il n'entra point de Bois dans les combles du Temple qui fut couvert de larges Tables de Marbre. La Coupole eſt de Brique blanche, ſpongieuſe, & ſi légère qu'au rapport de quelques Auteurs cinq Briques ne peſent pas plus qu'une de celles dont nous faiſons uſage. Juſtinien les fit travailler à Rhodes.

Dans l'intérieur, il n'y avoit pas une Colonne qui ne fût de Marbre rare, tel que le Porphyre, le Verd de Lacédémone & de Theſſalie, le Granit Oriental, d'Egypte &c. & en cette partie, Conſtantinople s'enrichit

un peu aux dépens de Rome. Une Veuve Romaine, nommée *Marcia*, fit présent à Justinien de huit Colonnes de Porphyre. Ce sont celles qu'on voit encore aujourd'hui aux extrémités de l'Orient & de l'Occident, & qu'on a armées de cercles de fer, parce qu'elles paroissoient prêtes à s'éclater par la violence des tremblements de terre. Toutes les murailles étoient revêtues de Marbre, incrustées d'Agathe, de Nacre de Perles, toutes les Voûtes couvertes de Mosaïques à fond d'or.

C'est ce Marbre, cet Or, ces Colonnes précieuses, cette Coupole dont il n'y avoit pas de modèle ; c'est cette multitude de Portiques & de Salles qu'envisageoient, dans Ste Sophie, l'Historien Procope, le Poëte Paul le Silentiaire, l'Empereur Justinien, lorsque les deux premiers décrivoient ce Temple comme la mer-

veille de l'univers, le plus parfait ouvrage qu'eût jamais produit l'Architecture, & que le troisième, en y entrant au jour de la Dédicace, s'écria avec transport : *Je t'ai vaincu, Salomon.* Ils n'y voyoient, à-peu-près, que ce que voient les enfants dans S. Pierre de Rome, beaucoup de richesse, du Marbre, de la Dorure, de la Peinture, une grandeur au-dessus de celle des Temples ordinaires. Aujourd'hui, ceux dont l'estime est fondée sur le préjugé & qui entendant parler d'un Temple construit par des Grecs, se rappellent Athènes & Corinthe, ceux-là croient voir quelque chose de plus dans Ste Sophie, c'est-à-dire un beau Dessein, bien exécuté, la justesse des proportions répondant à la hardiesse de la distribution, un goût égal à la magnificence. Ils ne se trompent que de la moitié, & j'espère qu'ils en convien-

dront,

dront, quand nous aurons examiné en détail ce qu'ils admirent ſans aſſez le connoître.

Il ne ſuffit pas qu'un Edifice ſoit vaſte, qu'il préſente quelques morceaux hardis, qu'on y voie des fûts de Colonnes, pour pouvoir conclure qu'il eſt de bon goût dans l'exécution totale; qu'il eſt d'une Architecture vraiment Grecque ; qu'il eſt comparable à S. Pierre de Rome. Preſque toutes nos anciennes Cathédrales ſont plus vaſtes que Ste Sophie : dans pluſieurs, les Piliers imitent aſſez bien les Colonnes : quelques-unes ont des Clochers plus hardis que la Coupole d'Iſidore ; & de tout cela il ne réſulte cependant qu'une merveille Gothique.

Il faut l'avouer, l'idée d'une Croix Grecque avec une Coupole eſt une belle idée. Elle nâquit dans une tête où il y avoit du génie ; mais elle nâquit 400 ans

trop tard, pour être rendue avec toute la perfection qui lui convenoit. On l'a adoptée de nos jours, & si Anthémius reparoissoit aujourd'hui, il verroit que son ouvrage ne fut, pour ainsi dire, qu'une ébauche, en comparaison de ce qui s'est fait en ce genre depuis la renaissance des Arts. Venons à la preuve.

1°. En vain chercheroit-on, dans Ste Sophie, quelque chose qui approchât des Ordres d'Architecture inventés par les Grecs & les Romains. On y trouve bien des Colonnes; mais d'une proportion éloignée des régles, mais avec des Chapiteaux d'un goût si bisarre, qu'on ne sait à quel Ordre ils appartiennent; mais sans Entablement d'aucune espèce. C'est donc ici, comme dans S Paul de Rome dont je vous ai parlé, une suite de petites Arcades qui lient une Colonne à l'au-

tre, & dont les pieds-droits posent immédiatement sur le Chapiteau. L'espace qui sépare les Piliers de l'Orient & de l'Occident, de ceux qui portent la Coupole, est, comme je l'ai remarqué plus haut, occupé par un double Ordre de Colonnes. L'Ordre inférieur a deux Colonnes, le supérieur en a cinq, & voilà des porte-à-faux grossiers, sans compter le mauvais effet pour l'œil, même le moins Connoisseur.

Isidore, à qui l'on confia la réédification de la Coupole, & qui mit dans ce morceau plus d'élévation qu'il n'en avoit avant sa chute, chercha aussi le moyen de lui donner plus de solidité : & tel fut celui qu'il imagina. Entre les grands Piliers qui soûtiennent la Coupole, il planta au Midi & au Nord quatre grosses Colonnes de Granit de 40 pieds de fût. Sur ces Colonnes, il construisit, avec

le ſecours ordinaire des petites Arcades, un mur d'une hauteur médiocre : ſur ce mur, il établit ſix Colonnes beaucoup plus courtes que les premiéres, puis encore un mur percé de trois rangs de Lucarnes, lequel s'éleve juſqu'au ſommet de la grande Arcade, & en remplit toute la concavité. Le premier effet de cet échaffaudage eſt de dérober à l'œil la forme de Croix Grecque ; puiſque les branches du Midi & du Nord ſont coupées par ces Colonnes & par ces murailles entaſſées les unes ſur les autres. Ajoûtez encore ici les Porte-à-faux.

Tous ces Piliers que j'ai indiqués, étoient-ils au moins ornés de Pilaſtres, comme ils le ſont dans nos Temples à Coupole ? Non : ils étoient revêtus de Marbre, incruſtés de Moſaïques, coupés d'eſpace en eſpace par des cordons en boſſages, ornés de

Sculptures ſemblables à celles de nos Piliers Gothiques. Du reſte, rien ne les couronnoit avec grace. Ils avoient commencé ſans Baſe, ils finiſſoient ſans Chapiteau & ſans Entablement; à moins qu'on ne veuille donner ce nom à de gros modillons qui reſſemblent aux Creneaux de nos anciennes Fortifications, qui regnent tout-autour du Temple, & qui ſoûtiennent une Baluſtrade.

2°. La Coupole eſt le morceau le plus célèbre de Sainte-Sophie, parce qu'il eſt le plus extraordinaire, vû le temps auquel il fut conſtruit, & qu'à quelques égards il a ſervi de modèle à nos Architectes modernes. A en juger par cet endroit, il mérite ſa célébrité. Il la mérite encore, ſi l'on en conſidère la partie purement méchanique. Mais qu'il perd de ſon prix, ſi, en ce qui regarde le goût, les proportions, la forme,

on en juge par comparaiſon avec nos Coupoles !

Je ne ſais ſi c'eſt à la forme des Piliers qui ſe terminent en angles droits, regardant le centre de l'Edifice, & qui ont plus de face d'un côté que de l'autre, qu'il faut attribuer l'effet peu agréable des fourches ou pendentifs de la Coupole. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que les retombées des grandes Arcades, en ſe réuniſſant ſur les Piliers qui les portent, préſentent un angle extrêmement aigu ; que la baſe de la Coupole en paroît trop foible ; & que, ſi l'on a raiſon de regarder toute Coupole en général comme un Porte-à-faux, celle de Ste Sophie, plus que toute autre, rend ce reproche plauſible. L'Hiſtorien Procope voyoit bien le défaut de ces angles aigus, mais ſans ſavoir que c'en fût un, lorſqu'il diſoit : Que telle étoit la

légèreté de la Coupole de Ste Sophie, qu'elle paroiſſoit ſuſpendue à une chaîne qui partoit du Ciel. Aujourd'hui, nous voulons que les Edifices conſtruits ſur la terre aient auſſi leurs points d'appui ſur la terre, & que ces points d'appui s'apperçoivent. S'ils ſont inviſibles, nous nous mocquons de l'eſprit de l'Architecte, & nous en appellons au bon ſens. Nos Architectes ont ſenti l'inconvénient des Piliers à Angle, tels que ceux de Ste Sophie. De-là vient que, quand ils ont voulu conſtruire de grandes Coupoles, ils ont fait les Piliers à pans. Par-là ils ſe ſont ménagé naturellement un eſpace raiſonnable entre les retombées des Arcades, ils ont donné du pied à leurs pendentifs, ils ont par conſéquent fortifié, même à l'œil, la baſe immédiate de la Coupole, & enfin ils ont tracé pour baſe générale de toute la maſſe, non

pas un quarré comme à Ste Sophie, mais un Octogone, forme plus analogue à celle de la Coupole, plus dégagée, plus agréable, plus ſuſceptible de décoration.

A proprement parler, on ne trouve point, dans la Coupole de Ste Sophie, ce que nous appellons, dans les nôtres, le Tambour, c'eſt-à-dire la partie où ſe ménagent les grandes fenêtres pour éclairer l'intérieur. Sa courbure ou ſon ceintre naît preſque ſur les Arcades qui la portent, & l'on ne peut mieux la comparer qu'à la Voûte d'un Four. On lui donne 75 pieds de diamètre, & ſeulement 38 pieds depuis le ſommet des Arcades juſqu'à ſon centre: on voit dès-lors combien elle eſt écraſée. Malgré le grand nombre de ſes fenêtres, elle eſt obſcure; parce que ces fenêtres ſont baſſes & étroites, comme toutes les autres de l'Edifice.

3°. Tout préjugé à part, & avec la meilleure volonté du monde d'admirer le bon où il se présente, quelle idée pouvons-nous nous former de la Peinture en Mosaïque du VI^e siècle ? Celle du temps de l'Empereur Adrien n'étoit excellente, que parce que la Peinture en général l'étoit. Quand un genre tomba, tous les autres tomberent aussi : & assûrément on ne peut pas croire que l'invention, le dessein, le coloris se soûtinssent dans la Mosaïque, lorsqu'on ne les connoissoit plus dans la détrempe & la fresque. Le talent de réunir de petites pierres colorées est peu estimable, si l'on n'y joint celui de tirer de bons Tableaux de cette réunion. Au temps du Cimabué, on peignoit mal en Mosaïque, parce qu'on peignoit mal en tout genre. Le Giotto peignit beaucoup mieux que tous ses prédécesseurs ; & le

progrès de l'Art ſe montre auſſi dans le grand morceau de Moſaïque qu'on voit au Portique de S. Pierre, & qui eſt du Giotto. Les Grecs, ſous Juſtinien, ne firent pas mieux en ce genre à Conſtantinople, qu'ils ne firent dans la ſuite à Rome juſqu'à la fin du XIV^e^ ſiècle. Ceux qui ont été dans cette dernière Ville, ſe rappelleront, ſans doute, les Tribunes de S. Jean de Latran, de S. Paul, de Ste Marie Majeure, la façade de Ste Marie *in Traſtevere* &c. Ont-ils trouvé de bons Tableaux dans un aſſemblage de figures trop longues ou trop courtes, ayant les yeux égarés, les pieds ſans conſiſtence, les bras paralytiques, les mains pointues; ſans deſſein, ſans expreſſion, ſans air de tête, ſans mouvement, ne faiſant groupe nulle part, preſque toujours placées ſur le même plan, & allant à la file comme en

procession? Il y a quatre cents ans qu'on admiroit tout cela à Rome, & il y en a onze ou douze cents qu'à Constantinople Paul le Silentiaire chantoit avec enthousiasme quelque chose d'aussi mauvais. Il est inutile d'appuyer sur la Sculpture de Ste Sophie: quand nous n'aurions, pour en juger, que les Médailles du Regne de Justinien, elles suffiroient pour nous décider sur le talent de ses Sculpteurs.

4°. Si l'intérieur de Ste Sophie étoit riche, l'extérieur étoit très-pauvre. Si l'on excepte le double Portique d'entrée, tout le reste étoit nud, & ne présentoit qu'une maçonnerie assez grossière. Les quatre contreforts qui buttent contre la Coupole, en font toute la décoration; & les Minarets qu'y ont ajoûtés les Turcs, y mettent de la richesse. Que les Musulmans aient renversé les Statues & dégradé les

Peintures, ils n'ont détruit en cela que des acceſſoires, dont un Edifice bon par ſa forme & par ſes ornements eſſentiels ne tire que peu de mérite, & qui, pour des gens inſtruits, ne ſuppléent ni aux régles, ni au vrai goût de l'Architecture Grecque. J'aurois encore quelque choſe à ajoûter ſur Ste Sophie, mais cette Lettre devient longue : ainſi vous me permettrez de vous entretenir du même ſujet la premiére fois que j'aurai l'honneur de vous écrire. Je ſuis, &c.

20. Novembre 1759.

ARTICLE III.

ΜΕΛΕΑΓΡΟΥ ΓΑΔΑΡΗΝΟΥ ΕΙΣ ΤΟ ΕΑΡ ΕΙΔΥΛΛΙΟΝ. Meleagri Gadareni in Ver Idyllium. Joan. Bapt. Zenobbetius edidit & illuſtravit. *Idylle de Méléagre ſur le Printemps, donnée au Public & enrichie de Notes par M. Zénobetti.* (In-4°. pag. 32.) A Rome, chez Salomoni. M. DCC. LIX.

VOICI un morceau d'Antiquité qui mérite l'accueil des gens de Lettres. 1° C'eſt du Grec & de bon Grec, antérieur d'environ cent ans à l'Ere Chrétienne : car Méléagre de Gadare vivoit ſous le dernier Séleucus vers la CLXX. Olympiade. 2° C'eſt une jolie Pièce ſur le Printemps : objet qui égaie toujours l'imagination, pour

peu qu'il ſoit bien traité. 3° C'eſt une découverte qui a été faite dans un Manuſcrit du Vatican, tout rempli d'Epigrammes Grecques, les unes déja imprimées, les autres, en plus grand nombre, demeurées dans l'oubli, parce qu'on a négligé d'en faire une Edition. 4° M. Zénobetti, qui nous donne l'Idylle de Méléagre, l'enrichit tellement de Notes & de Citations, que ce petit Ouvrage eſt une ſource d'érudition pour quiconque le lit de ſuite. Ici la broderie couvre preſque toute l'étoffe. Pour 23 Vers Grecs, on a 30 pages *in*-4°. de doctrine.

Méléagre étoit de Gadare, Ville de Syrie. Il habita en divers lieux, ſur-tout à Tyr, & dans l'Iſle de Cos où il mourut, quoique ce ſoit la Patrie d'Hippocrate. Il prit la peine de recueillir les Epigrammes Grecques de XLVI.

Auteurs plus anciens que lui, & il appella ce Recueil la *Couronne.* De temps en temps, on y trouve aussi des traits de son génie, c'est-à-dire des Vers de sa façon. Cette *Couronne*, qui existe encore en tout ou en partie dans des Manuscrits, est précédée d'une espèce de Prologue en 56 Vers Elégiaques, où tous les Auteurs des Epigrammes, qui forment la *Couronne*, sont nommés. Fabricius, au second Tome de sa Bibliothèque Grecque, transcrit & traduit cette Pièce dont M. Zénobetti a eu, sans doute, connoissance, quoiqu'il n'en fasse pas mention.

Nous ne pourrions rien dire dans cet Article, si nous supprimions l'Idylle même de Méléagre, ou plutôt si nous ne la rapportions pas en entier. C'est le cas de dire aux Antagonistes du Grec : *Odi profanum vulgus &*

arceo. Ce que nous allons présenter, n'est point fait pour eux, mais pour les bons Littérateurs, qui seront bien aises d'avoir sous les yeux un morceau qu'ils n'avoient jamais vu. C'est d'ailleurs une manière toute naturelle d'étendre l'Edition de M. Zénobetti, & de la faire passer entre les mains de ceux qui ne peuvent se procurer l'Exemplaire de Rome.

ΕΙΣ ΤΟ ΕΑΡ

ΕΙΔΥΛΛΙΟΝ.

ΧΕΙΜΑΤΟΣ ΗΝΕΜΟΕΝΤΟΣ ΑΠ ΑΙ-
ΘΕΡΟΣ ΟΙΧΟΜΕΝΟΙΟ
ΠΟΡΦΥΡΕΗ ΜΕΙΔΗΣΕ ΦΕΡΑΝΘΕΟΣ
ΕΙΑΡΟΣ ΩΡΗ-
ΓΑΙΑ ΔΕ ΚΥΑΝΕΗ ΧΛΟΕΡΗΝ
ΕΣΤΕΨΑΤΟ ΠΟΙΗΝ
ΚΑΙ ΦΥΤΑ ΘΗΛΗΣΑΝΤΑ ΝΕΟΙΣ
ΕΚΟΜΙΣΣΕ ΠΕΤΑΛΟΙΣ
ΟΙΔ ΑΠΑΛΗΝ ΠΙΝΟΝΤΕΣ ΑΕΞΙΦΥ-
ΤΟΥ ΔΡΟΣΟΝ ΗΟΥΣ
ΛΕΙΜΩΝΕΣ ΓΕΛΟΩΣΙΝ ΑΝΟΙΓΟ-
ΜΕΝΟΙΟ ΡΟΔΟΙΟ

ΧΑΙΡΕΙ ΚΑΙ ΣΥΡΙΓΓΙ ΝΟΜΕΥΣ ΕΝ
ΟΡΕΣΣΙ ΑΙΓΑΙΝΩΝ
ΚΑΙ ΠΟΛΙΟΙΣ ΕΡΙΦΟΙΣ ΕΠΙΤΕΡΠΕ-
ΤΑΙ ΑΙΠΟΛΟΣ ΑΙΓΩΝ
ΗΔΗ ΔΕ ΠΛΩΟΥΣΙΝ ΕΠ ΕΥΡΕΑ
ΚΥΜΑΤΑ ΝΑΥΤΑΙ
ΠΝΟΙΗΙ ΑΠΙΜΑΝΤΩΙ ΖΕΦΥΡΟΥ
ΛΙΝΑ ΚΟΛΠΩΣΑΝΤΕΣ
ΗΔΗ Δ ΕΥΑΖΟΥΣΙ ΦΕΡΕΣΤΑ ΦΥ-
ΛΩΙ ΔΙΟΝΥΣΩΙ
ΑΝΘΕΙ ΒΟΤΡΥΟΕΝΤΟΣ ΕΡΕΨΑΜΕ-
ΝΟΙ ΤΡΙΧΑ ΧΙΣΣΟΥ
ΕΡΓΑ ΔΕ ΤΕΥΧΗΕΝΤΑ ΒΟΗΓΕΝΕΣ-
ΣΙ ΜΕΛΙΣΑΙΣ
ΚΑΛΑ ΜΕΛΗ ΚΑΙ ΣΙΜΒΛΩΙ ΕΦΗ-
ΜΕΝΑΙ ΕΡΓΑΖΟΝΤΑΙ
ΛΕΥΚΑ ΠΟΛΥΤΡΗΤΟΙΟ ΝΕΟΡΡΥΤΑ
ΚΑΛΛΕΑ ΚΗΡΟΥ
ΠΑΝΤΗΙ Δ ΟΡΝΙΘΩΝ ΓΕΝΕΗ
ΛΙΓΥΦΩΝΟΝ ΑΕΙΔΕΙ
ΑΛΚΥΟΝΕΣ ΠΕΡΙ ΚΥΜΑ ΧΕΛΙΔΟ-
ΝΕΣ ΑΜΦΙ ΜΕΛΑΘΡΑ
ΚΥΚΝΟΣ Δ ΕΠ ΟΧΘΕΣΙ ΠΟΤΑΜΟΥ
ΚΑΙ ΥΠ ΑΛΣΟΣ ΑΗΙΔΩΝ
ΕΚ ΔΕ ΦΥΓΩΝ ΧΑΙΡΟΥΣΙ ΚΟΜΑΙ
ΚΑΙ ΓΑΙΑ ΤΕΘΗΛΕΝ
ΣΥΡΙΞΕΙ ΔΕ ΝΟΜΕΥΣ ΚΑΙ ΤΕΡΠΕ-
ΤΑΙ ΕΥΚΟΜΑ ΜΗΛΑ
ΚΑΙ ΜΕΛΠΕΙ ΠΕΤΕΗΝΑ ΚΑΙ ΩΔΙ-
ΝΟΥΣΙ ΜΕΛΙΣΣΑΙ

ΚΑΙ ΝΑΥΤΑΙ ΔΕ ΠΛΩΟΥΣΙΝ ΔΙΟ-
ΝΥΣΟΣ ΔΕ ΧΟΡΕΥΕΙ
ΠΩΣ ΟΥ ΧΡΗ ΚΑΙ ΑΟΙΔΟΝ ΕΝ
ΕΙΑΡΙ ΚΑΛΟΝ ΑΕΙΣΑΙ

Telle est la Pièce toute en lettres capitales, comme dans l'Edition de M. Zénobetti, qui a voulu représenter aussi le Manuscrit du IX^e^ ou du X^e^ siècle, où ce morceau est contenu. En voici la Traduction libre.

» Quand l'Hyver orageux se » retire, la riante saison du Prin» temps & des Fleurs paroît. La » terre triste jusqu'alors, com» mence à se couvrir d'herbes » verdoyantes, à recevoir la pa» rure des nouvelles plantes qui » la couvrent. Les prairies boi» vent la douce rosée de l'Au» rore, & la Rose qui s'épanouit » fait la joie des campagnes. Le » Berger plein d'allégresse, joue » de la Flutte sur les montagnes; » & celui qui conduit les chèvres

» au pâturage, voit avec plaisir
» son troupeau nombreux & flo-
» rissant. Les Nautoniers se pré-
» parent à fendre les flots du
» vaste Océan, ils tendent leurs
» voiles pour recevoir le soufle
» bienfaisant de Zéphyre. Alors
» on célèbre les Orgies en l'hon-
» neur de Bacchus. Les Compa-
» gnons de ce Dieu paroissent
» couronnés d'une triple tresse de
» lierre, & chantent la vigne &
» le vin, bienfaits de leur Maître.
» Les Abeilles font artistement leur
» miel, & versent ce nectar déli-
» cieux dans les ruches où elles
» se reposent. De tous côtés, les
» Oiseaux en foule font retentir
» l'air de leurs chants. Les Alcyons
» font leur nid sur les ondes, & les
» Hirondelles s'établissent dans les
» maisons. Le Cygne habite le
» bord des fleuves, & le Rossi-
» gnol chante dans les Bois. Les
» Arbres se couvrent de feuilles;

» la Terre de fleurs. Le Berger
» continuant de jouer de la Flutte,
» goûte déja par avance les fruits
» d'une abondante récolte. Tous
» les Oiſeaux célébrent le retour
» du Printemps. Les Abeilles en-
» richiſſent leur Maître ; les Ma-
» telots tiennent la Mer ; le Dieu
» du vin danſe. N'y auroit-il
» donc que les Poëtes qui négli-
» geaſſent de bien chanter dans
» cette belle ſaiſon ? «

On voit que les idées de cette Poëſie ſont riantes & gracieuſes ; mais il y a un peu de *Battologie* & de répétitions. Du reſte, le ſtyle eſt coulant, naïf & tout-à-fait dans le goût d'Anacréon, quand il dit : *Tout boit, pourquoi ne boirois-je pas auſſi ?*

M. Zénobetti donne une Traduction littérale & fidèle de cette Idylle, & en façon de Notes, des Citations immenſes, comme nous l'avons déja remarqué. Son mo-

tif n'a pas été d'imiter l'impertinente coûtume des Interprètes du XVI^e & du XVII^e siècle, qui vouloient mettre dans un Commentaire tout ce qu'ils savoient; qui, à l'occasion de tel ou tel passage qu'ils n'expliquoient point, se jettoient dans des dépenses de doctrine, dont le Lecteur les auroit dispensés aisément. Procédé intolérable, encore une fois, & qui a mérité d'être à jamais corrigé ou ridiculisé par l'ingénieuse Satyre du *Chef-d'œuvre de l'Inconnu*. M. Zénobetti a eu de très-bonnes intentions. Ayant trouvé, dans son Manuscrit du Vatican, plusieurs belles Epigrammes qui n'ont jamais été recueillies ni imprimées, il a cru devoir saisir le moment de la renaissance littéraire du morceau de Méléagre, pour relever aussi la gloire de quantité d'autres illustres Epigrammistes cachés dans la nuit

des temps. Nous ne citerons point d'exemples, parce que ce seroit encore du Grec qu'il faudroit faire essuyer à nos Lecteurs. Mais nous reconnoissons que ce petit Recueil d'Epigrammes rend cette Edition fort précieuse. M. Zénobetti l'orne d'ailleurs de la Gravure de quelques Antiquités & de Tables des mots, des Auteurs cités, des Gravures répandues dans la Brochure. On doit désirer que ce beau petit présent fait à la République des Lettres se répande dans nos Cantons & dans toute l'Europe. On peut aussi inviter le savant Editeur à glaner encore dans ce Manuscrit du Vatican, qui contient tant de choses inconnues jusqu'ici.

ARTICLE IV.

INTRODUCTION à l'Histoire moderne générale & politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, les révolutions, & la situation présente des différents Etats de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. Commencée par le Baron de Pufendorff, augmentée par M. Bruzen de la Martinière; nouvelle Edition, revuë, considérablement augmentée, corrigée sur les meilleurs Auteurs, & continuée jusqu'en 1750. Par M. de Grace. (Huit Volumes *in*-4°.) *A Paris, chez Merigot & Grangé, Hochereau l'aîné, Robustel, le Loup, &c.*

Janv. 1760. I. vol.

M. DCC. LIII. & ſuiv. juſqu'en M. DCC. LIX.

IL n'eſt pas permis d'ignorer que le Baron de Pufendorff n'entreprit ſon *Introduction à l'Hiſtoire de l'Univers*, que comme un Ouvrage qui devoit être le complément de ſon Traité du Droit de la Nature & des Gens. Ce Traité eſt une profonde théorie, dont les principes, méthodiquement enchaînés, forment, en quelque ſorte, le code de toutes les Nations. Afin de juger de l'uſage qu'on en doit faire, & des avantages qu'on en peut attendre, il étoit à propos de ſonder les intérêts & les reſſorts généraux & particuliers qui remuent les différents Peuples du monde. Il falloit connoître l'influence qu'ont eue & qu'ont encore ſur leur Gouvernement, les principes du Droit Naturel. Il ſemble

ſemble qu'à cet égard les vuides qui reſtent dans le Traité de Pufendorff, pourroient ſe remplir à moins de frais, & qu'au-lieu d'une *Introduction à l'Hiſtoire de l'Univers*, il eût ſuffi de nous donner des Diſcours Politiques ſur l'Hiſtoire de chaque Peuple; d'y ſuivre le progrès de leur conſtitution, les révolutions de leur Gouvernement, la nature & le développement des caractères nationaux, les variations arrivées dans les Mœurs, dans les uſages, dans la Religion, & de terminer chaque Diſcours par un tableau des idées & des prétentions, des moyens & des facultés, des Loix & des Coûtumes, des Traités & des Alliances qui font la force ou la foibleſſe actuelle de chaque Nation.

Cependant la vogue qu'eut dès ſa naiſſance l'*Introduction* de Pufendorff, fut très-grande: la ré-

putation de l'Auteur ; plus que l'Ouvrage même, entraîna la faveur du Public. La Traduction Françoise que le Sieur Roussel en donna sur une Version Latine, ne laissa pas d'être favorablement accueillie, malgré les fautes qui en défiguroient le sens & le style. En 1721, M. Bruzen de la Martinière en publia une Edition où il eut soin de corriger la plûpart de ces fautes. En 1731, il en fit encore une autre Edition plus ample & plus correcte que les précédentes : elle est en neuf Volumes *in*-12. Il ne se contenta pas d'y faire des Additions considérables, & de conduire l'Ouvrage jusqu'au temps où cette Edition fut publiée : il réforma bien des endroits où Pufendorff se livroit trop à l'esprit de parti & de Nation. Ce Jurisconsulte n'étoit rien moins qu'un Ecrivain impartial. Il étoit fort pré-

venu contre quelques Puiſſances étrangères, & ſur-tout contre la France. D'ailleurs c'étoit un Proteſtant très-ſenſible aux intérêts de ſa Secte : il ſe permettoit aiſément des digreſſions théologiques ; & il affectoit le ſtyle des controverſes comme s'il eût été auſſi verſé dans ce genre que dans le Droit public. Son Introduction porte l'empreinte de tous ces préjugés : loin de les faire diſparoître, ſon premier Traducteur François s'étoit fait un mérite de les fortifier. Plus zelé pour la vérité & pour la juſtice, plus jaloux de la gloire de ſon Original, M. de la Martinière a effacé du Texte pluſieurs de ces taches, il a placé vis-à-vis de quelques autres des Notes qui en corrigent le venin.

M. de Grace a beaucoup enchéri ſur le travail de ce dernier Editeur. L'Introduction de Pu-

fendorff ſort de ſes mains, continuée juſqu'à l'année 1750 : les autres corrections & additions ſont encore plus conſidérables que la continuation ; puiſque le tout forme un Ouvrage en huit Tomes *in*-4°. dont chacun contient plus de huit cents pages. Les préjugés de Nation, les intérêts de parti qui avoient tant influé dans la premiére compoſition, ont diſparu ſous la plume de M. de Grace : à peine en avons-nous trouvé le moindre germe en parcourant les huit Volumes, dont nous allons donner une légère Notice. Ainſi le Baron de Pufendorff eſt peut-être le ſeul Hiſtorien célèbre dont les Continuateurs aient amélioré le fond, rectifié la forme, & augmenté le prix. Du côté des ornements, il ne manque rien à cette Edition : les Fleurons, les Vignettes, les Culs-de-lampe ſont d'un

très-bon goût. On n'a rien épargné pour la beauté des Caractères & pour la bonté du Papier. Il seroit à souhaiter que la correction Typographique fût plus parfaite. Les fautes qu'on y rencontre, ne tombent pas seulement sur les dates & sur les mots: elles influent quelquefois sur la construction des phrases, dont quelques-unes, indépendamment de ce défaut, pourroient aussi être plus chatiées & plus régulières, quoiqu'en général le style de l'Auteur ait la clarté & la simplicité qui conviennent à ces sortes d'Abrégés. Du reste, il nous paroît que M. de Grace a rempli fidèlement ce qu'il promet dans le titre de cette Edition.

Suivant la méthode de Pufendorff, on parle ici de chaque Peuple en particulier : ces morceaux d'Histoire ne s'accordent pas toujours entre eux ; & de-là

résultent des contradictions assez remarquables dans cette Edition. Elles se trouvent en bien plus grand nombre dans l'Ouvrage de Pufendorff : il les excuse, en disant qu'elles sont inévitables, quand les Ecrivains de chaque pays sont les guides qu'on prend pour en écrire l'Histoire. Ils sont naturellement portés à flatter & à ménager leur Nation, & par conséquent à en adoucir les torts, & à en exaggérer les avantages. De-là vient que les Historiens de Nations ennemies s'accordent rarement dans le récit des mêmes faits, & qu'ils y mêlent souvent des circonstances différentes & très-opposées.

Dans son Discours préliminaire sur les anciennes Monarchies, & particulièrement sur l'Empire Romain, Pufendorff prétend que la Religion des Romains *ne tendoit qu'à l'avantage*

de l'Etat, & qu'*elle n'avoit point en vuë le salut des ames, & l'état de l'homme après cette vie.* Cet Ecrivain ne devoit pas ignorer que l'immortalité des ames étoit un dogme reçu parmi les Romains ; il est donc surprenant qu'il les ait crus si indifférents sur l'état des hommes après cette vie. D'ailleurs, sans la persuasion de l'immortalité des ames, il n'y a aucune Religion qui ne devienne un vain fantôme, dont la patrie, non plus que la vertu, ne sauroit attendre aucun service. Il n'en est pas moins certain que chez bien des Romains l'amour de la patrie étoit plus vif que le zèle de la Religion ; mais cela ne venoit que de ce que les Romains professoient une Religion dont les idées n'étoient pas assez saines, assez fondées & assez raisonnables pour satisfaire & intéresser tous les ordres d'une Na-

tion si éclairée. Rome lioit sa Religion au bien public en supposant dans ses Dieux une Providence : mais ce dogme étoit très-défiguré, sur-tout par les superstitions dont les Augures repaissoient la crédulité populaire. Cependant il restoit encore assez de traces d'une vérité si capitale pour diriger les Citoyens dans les devoirs essentiels de la Religion & de l'humanité.

Nous ne rendrons point compte de ces VIII Volumes en insistant sur les détails ; il faut se ressouvenir que c'est ici un abrégé d'Histoire générale, & que la plûpart des évènements qu'on y raconte, sont connus de tout le monde. Ainsi nous nous croyons autorisés à n'indiquer que quelques endroits, sur lesquels on nous permettra de disserter en peu de mots. Cette méthode est analogue aux vuës de Pufen-

dorff & de ſon Continuateur.

Le premier Tome de cette Introduction ne contient que deux Chapitres, dont l'un comprend l'Hiſtoire d'Eſpagne & de Portugal, l'autre l'Hiſtoire de France. M. de Grace adopte la penſée de Varillas, qui, après avoir peint le caractère de Ferdinand le Catholique, ajoûte : C'eſt à ce Prince *qu'on doit attribuer le premier & ſouverain uſage de la Politique moderne.* C'eſt dire beaucoup ; cependant ces termes ſi énergiques ne préſentent au commun des Lecteurs qu'un ſens vague & confus : pour le fixer, il faut réfléchir ſur l'Hiſtoire & ſur les révolutions du ſiècle où regna Ferdinand. Après ſon mariage avec Iſabelle & la réunion des Royaumes de Caſtille & d'Arragon, après l'expulſion des Maures par les armes des Rois Catholiques, l'Eſpagne ceſſa d'être

un théâtre de troubles & de guerres éternelles, qui s'allumoient sans cesse entre tant de Monarques voisins, rivaux & ennemis. Le génie Espagnol, qui naturellement aime les armes, étoit d'autant plus guérrier que, dans le sein même de l'Espagne, il avoit toujours trouvé les occasions de se signaler. Mais trop occupés chez eux, les Espagnols ne pouvoient guères songer à inquiéter l'Etranger. Si Ferdinand n'eut point fourni d'aliment à cette bravoure nationale, elle eût pu devenir funeste à la tranquillité de son Regne. Indépendamment de l'Amérique, qui ouvrit alors un vaste champ de conquêtes, Ferdinand entreprit d'étendre aussi sa Puissance en Afrique & en Italie. Le progrès de ses armes le fit soupçonner d'aspirer à la Monarchie universelle. Une partie de l'Europe se ligua contre

un Prince qui ſembloit devoir tout envahir & tout ſubjuguer. D'autres Etats crurent qu'il y avoit plus à gagner pour eux en s'aſſociant avec l'Eſpagne, qui leur offroit de meilleures conditions qu'ils n'en pouvoient attendre en ſe liguant avec ſes ennemis; car Ferdinand ſavoit avancer ſes affaires auſſi bien par la voie de la négociation que par celle des armes. De-là, dans l'Europe, ces ſyſtêmes de Traités & d'Alliances, de balance & d'équilibre, qui ſont la baſe de la Politique moderne. L'aſcendant de la Puiſſance Eſpagnole en fit donc naître la néceſſité, & Ferdinand ſut s'en ſervir pour augmenter ſa grandeur.

Dans l'Hiſtoire de France, M. de Grace embraſſe & ſoûtient l'opinion de M. Frèret, qui prétend que, long-temps avant le Regne de Clovis, les Francs

avoient fait des établissements dans les Gaules, & par conséquent ne s'étoient pas bornés à de simples excursions. La France est de tous les Etats de l'Europe, celui où il est arrivé le moins de révolutions, parce que c'est le Royaume dont la constitution s'est le plus promptement & le plus constamment attachée à la forme d'une vraie Monarchie, & à un ordre de succession le plus régulier, le plus naturel & le plus invariable. La puissance des grands Vassaux fit long-temps la foiblesse du Monarque & le malheur de son Peuple victime de leurs révoltes, de leurs querelles & de leurs passions. L'abaissement de leur puissance réunit enfin au sceptre toutes les forces de la Nation, dont le partage, source de tant de rivalités & d'inimitiés, avoit été si souvent funeste au corps de l'Etat. Le Trône étant

devenu, de fait comme de droit, le centre de la puiſſance & de l'autorité, la Monarchie devint plus forte & plus tranquille, & les peuples plus libres & plus heureux. Voilà l'avantage de la France ſur tous les autres Etats de l'Europe : ſon Hiſtoire le conſtate, on ne ſauroit la lire & l'approfondir ſans en tirer ce réſultat, qui nous fait remonter à l'origine réfléchie & raiſonnée de ce penchant naturel, qui nous attache à nos Monarques. C'eſt auſſi-là le gage légitime de cette fidélité, qui fait la ſûreté de nos Souverains, & la gloire de notre Nation. Ces précieux principes n'ont jamais, parmi nous, ſouffert aucune altération durable ; les éclipſes qui en ont quelquefois obſcurci la lumière ; ont toujours été très-rares & très-paſſagères.

Outre l'Hiſtoire de la Lorraine,

dans le premier Chapitre, le Tome second contient, dans six autres, l'Histoire de tous les Royaumes, de tous les Duchés & de toutes les Républiques d'Italie. A force d'étendre son Empire, Rome enfin n'eut plus d'ennemi qui pût nourrir & exercer sa valeur. Ses mœurs austères, qui avoient fait la force de ses armes, dégénérerent dans le sein des richesses dont elle avoit dépouillé l'univers. Le luxe & la mollesse éteignirent les nobles sentiments de ces vertueux Républicains, & enfanterent des besoins inconnus aux anciens Romains. Les Provinces de l'Empire furent plus horriblement ravagées par leurs Gouverneurs, qu'elles ne l'avoient été par leurs Conquérants. Ces Gouverneurs avides transportoient à Rome l'or qu'ils enlevoient aux Provinces, & le prodiguoient en débauches. Sous les Empereurs,

le Romain devenu Courtiſan ceſſa d'être Citoyen. N'étant plus que le ſiège des Beaux-Arts & des mauvaiſes mœurs ; l'Italie offroit aux Barbares du Septentrion une proie trop riche & trop facile pour ne pas tenter leur avidité féroce & intrépide. Sur les débris de l'Empire Romain qu'ils avoient détruit par leurs brigandages, ces Barbares fonderent de nouveaux Royaumes. Délivrée enfin de ces tyrans paſſagers ; l'Italie ſe diviſa en pluſieurs Etats, dont on doit, dans le Volume que nous parcourons, reconnoître l'origine, étudier les Loix ; découvrir les intérêts, & meſurer les forces. On y verra les François, les Eſpagnols & les Allemands ſe diſputer le Milanez, les Royaumes de Naples, de Sicile &c. & arroſer de leur ſang ces Etats qui étoient l'objet malheureux de leur ambition. On

y verra les Florentins, les Genois & les Venitiens sacrifier à leurs rivalités le repos, la vie & le bonheur de leurs sujets. Le Commerce eût enrichi tous ces Etats, s'il n'eût pas allumé entre eux des haines nationales, dont la fureur étoit encore plus impétueuse que leur cupidité n'étoit insatiable. Ils consumerent longtemps les uns contre les autres, des forces dont la perte ne tourna qu'au profit de l'Etranger.

Pour rendre la lecture de cette Introduction plus utile & plus relative au but qui en fit naître l'idée à Pufendorff, il faut s'appliquer sur-tout à connoître à fond le Gouvernement de chaque Etat, en saisir l'esprit & en observer les défauts & les vices. Nous trouvons un modèle de ces observations dans une Note où M. de Grace expose les réflexions de Machiavel sur les trou-

bles qui s'éleverent si souvent à Florence entre la Noblesse & le Peuple. Le malheur de cette Ville étoit que ces disputes se terminoient toujours par les armes, & par la mort ou l'exil de plusieurs Citoyens : elles aboutirent enfin à mettre le Peuple au niveau des Nobles. Le Peuple, quand il peut s'unir & s'entendre, forme toujours le parti le plus fort. A Florence, il ne cherchoit qu'à exclure les Nobles de toutes les charges : ainsi ses prétentions, étant toujours injurieuses à la Noblesse, la rendoient d'autant plus opiniâtre à la défense, qu'elle en étoit plus vivement blessée. Le parti victorieux, quand il étoit rassasié de sang & de proscriptions, faisoit des loix, non pour ramener l'ordre public, mais pour affermir sa supériorité. Quand le Peuple l'emportoit, la Noblesse renonçoit à ses titres,

afin de parvenir aux emplois. Quand elle prévaloit à son tour, le Peuple restoit asservi & écrasé. Quand il reprenoit le dessus, la Noblesse se confondoit bientôt avec lui pour aspirer aux charges, & par conséquent se dégradoit & s'avilissoit. Dans l'ancienne Rome, au contraire, il ne résultoit guères des troubles intérieurs que de bonnes loix qui rétablissoient le calme, & si le Sénat étoit quelquefois humilié par le Peuple, jamais il n'étoit avili. Le Peuple lui-même toujours Citoyen, après ses avantages, devenoit plus noble & n'étoit plus insolent : de sorte qu'à Rome le Patricien vaincu, ne cessoit jamais d'être Patricien ; & le Plébéien vainqueur n'aspiroit qu'à devenir Patricien. La rivalité qui regnoit entre ces deux Ordres, ne se déployoit donc que sous le voile d'une ardente émulation pour le

bien public. Pour le procurer, l'un étoit jaloux de sa supériorité, & l'autre ne visoit à l'égalité que pour y contribuer davantage. Florence fut plus fortunée que Rome : la famille des Médicis lui donna des Chefs, qui firent sa gloire & son bonheur. Dans ses Empereurs, Rome eut souvent des Princes odieux ou foibles, qui ne savoient ni honorer, ni défendre leur Trône.

Il y auroit bien de semblables réflexions à faire sur l'Histoire de Venise & de Gènes, sur leurs rivalités réciproques, sur leurs guerres sanglantes & funestes, & sur les factions qui déchirerent le sein de ces deux Républiques. En parlant des démêlés qui, au commencement du XVII^e^ siècle, s'éleverent entre Paul V. & la République de Venise, M. de Grace dit que *cette querelle occasionna divers écrits*, & que *les*

plus célèbres furent ceux du fameux Gerſon & de Fra-Paolo. Le fameux Gerſon étant mort avant le milieu du XV^e^ ſiècle, ne pouvoit pas écrire ſur une diſpute qui ne s'éleva qu'au commencement du XVII^e^. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que, dans cette conteſtation, Fra-Paolo ſe prévalut de l'autorité de Gerſon, qu'il traduiſit en Italien le Traité de ce Docteur ſur la validité des excommunications, & qu'il le publia accompagné d'un Commentaire de ſa façon.

On parlera des Volumes ſuivants dans d'autres Articles de ces Mémoires.

ARTICLE V.

***DISSERTATIONS** ſur différents ſujets de l'Hiſtoire de France.* Par M. Bullet, Profeſſeur Royal de Théologie, Doyen de l'Univerſité de Beſançon, Aſſocié de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. (Volume *in*-8°. pag. 226.) *A Beſançon, chez Charmet..... à Paris, chez Guerin & Delatour..... à Lyon, chez Periſſe.* M. DCC. LIX.

VOici encore des éclairciſſements ſur quelques points particuliers de notre Hiſtoire. Quand ils portent, comme ceux-ci, ſur des autorités reçues, ſur des conjectures auſſi probables qu'ingénieuſes, on ne peut trop les multiplier. Onze Diſſertations

plus ou moins prolixes font la matière de ce savant Ouvrage, dont on peut dire, en quelque façon, qu'il contient plus de choses que de mots. Nous appuyerons un peu plus sur les deux premiéres, contents d'indiquer les suivantes.

Dans le premier Discours, M. Bullet rapporte divers sentiments sur l'origine des fleurs de Lis : mais aucun ne le satisfait. Est-ce à la fleur de nos Jardins ou de nos campagnes, appellée *Lys*, que nous attribuerons cette origine ? Il n'y a nulle ressemblance. *Sera-ce à un présent du Ciel fait à Clovis par notre Seigneur, envoyé par un Ange ?* C'est ce que Raoul de Presles, parlant à Charles V. Roi de France, raconte bonnement : & c'est *Deus è machinâ*. Un tel récit *dénué de preuves est mis aujourd'hui au rang des fables.*

On réfute plus sérieusement le P. Daniel. Cet Ecrivain, fondé sur un passage d'Agathias, Historien Grec du VI^e siècle, trouve cette origine dans une espèce de javelot à l'usage des anciens François : l'extrémité supérieure de ce javelot n'imitoit pas mal la figure des fleurs de Lys qu'on voit dans les armoiries de nos Rois. » A » l'extrémité qui est en-haut, *dit* » *le François d'après le Grec*, » il y a aux deux côtés de la » pointe du javelot deux autres » fers recourbés comme deux » crochets, qui s'éloignent du ja» velot à droite & à gauche, & » dont la pointe est tournée vers » le bas. « A quoi le P. Daniel ajoûte : » On voit sur deux pièces » de monnoie, rapportées par » M. le Blanc, le fer de ce jave» lot au milieu de plusieurs Lys ; » ces Lys qui y étoient joints, lui » firent donner le nom de fleur

» de Lys, comme s'il fut ſorti
» de la même tige que ces
» Lys, &c. «

Dans tout ceci, M. Bullet voit des défauts de vrai-ſemblance qui qui ſont aſſez ſenſibles ; mais nous ne penſons pas qu'on ſaiſiſſe de même ſon principal argument. » Si les fleurs de Lys, *dit-il*, » n'étoient que le fer d'un dard » propre aux François, elles au- » roient été particulières à la Na- » tion. Il n'en eſt pas ainſi. Nous » voyons nos fleurs de Lys orner » les ſceptres, les couronnes, les » habillements des Empereurs Ro- » mains, Grecs, Allemands, des » Rois Lombards, des Rois d'Eſ- » pagne & d'Angleterre. « Suit une longue & ſavante énumération de tous les Princes étrangers poſtérieurs à Clovis, & même antérieurs, pour qui la fleur de Lys a été ou un ſymbole ou un ornement.

Ces

Ces faits prouvent, ſans doute, que nos Rois François n'ont pas été les ſeuls qui aient employé ce ſymbole, ni les ſeuls auſſi peut-être qui ſe ſoient ſervis du javelot imité par la Fleur-de-Lys, mais la conſéquence qu'on en tire eſt-elle ſans réplique? D'autres que les François ont arboré les Fleurs-de-Lys: donc les François n'ont pu s'en faire une attribution ſpéciale. La concluſion n'eſt pas infaillible; n'eſt-ce pas comme ſi l'on diſoit: Les armes de l'Empire ſont l'Aigle Romaine: donc la Pologne n'a pu prendre cette même Aigle dans ſes Armoiries?

Voici une autre conjecture de M. Chifflet adoptée par M. l'Abbé du Bos: elle eſt appuyée ſur la découverte du tombeau de Childeric I. découverte faite à Tournay en 1653. Entr'autres ornements on y trouva quantité d'A-

beilles d'or, dont Chifflet croit que le Manteau Royal de Childeric avoit été parſemé. Les Abeilles étoient le ſymbole favori de la Nation, (ce qu'il faudroit prouver.) Or il a pu ſe faire que des Sculpteurs, des Peintres mal-habiles n'aient pas bien deſſiné ces précieux inſectes, leſquels ainſi défigurés auront paſſé pour des Fleurs-de-Lys. Telle eſt la penſée de ces Savants : elle réunit auſſi bien des difficultés ; celle-ci entr'autres qu'indique M. Bullet : » c'eſt qu'on n'explique point comment on a pu » donner le nom de *Lys* à la » Fleur venue de ces Abeilles » mal deſſinées : « puiſqu'en effet le Lys naturel n'a nul rapport à la Fleur armoriée.

D'autres, après le même Chifflet & le P. Meneſtrier, datent l'époque de nos Fleurs-de-Lys du Regne de Louis VII. La beauté

de ce Prince, au rapport d'Orderic Vital, lui fit donner, dans sa jeunesse, le nom de *Florus :* & comme anciennement Louis s'écrivoit *Loys*, on aura dit d'abord *Fleur-de-Loys*, ensuite *Fleur-de-Lys*, par corruption ou par abbréviation. Outre que cette explication n'est guères naturelle, M. Bullet fait voir que l'usage de la Fleur-de-Lys remonte bien plus haut que le Regne de Louis le Jeune.

L'idée du P. Hardouin n'est pas plus solide. » Philippe d'Alsace, Comte de Flandres, donna » sa niéce Isabelle en mariage à » Philippe-Auguste avec l'Artois » pour dot, de manière que le » Lys (on dit aujourd'hui la Lys) » fut la borne des deux Etats. » Sur les bords de cette rivière » croît une espèce de Fleur parti- » culière, qu'on appelle *Iris* ou » *Flambe.* C'est cette Fleur, selon

» le P. Hardouin, que ces deux » Princes firent graver sur leur » monnoie, où elle n'avoit point » paru jusqu'alors, pour marquer » que tous deux étoient Maîtres » du Lys, ou que cette rivière » terminoit leurs Etats. Voilà l'oc- » casion pour laquelle Philippe » prit pour symbole ces Flambes » qui furent appellées Fleurs-de- » Lys, du nom de la rivière aux » bords de laquelle elles croif- » sent. «

C'est ici le triomphe de M. Bullet, qui noie cette imagination dans un déluge d'autorités. Combien de Monarques François, avant Philippe-Auguste, ont employé les Fleurs-de-Lys, non comme armoiries, (elles n'existoient pas encore) mais dans leurs ornements ou dans leurs devises! De ce nombre sont Charlemagne, Pepin son fils Roi d'Italie, Lothaire Empereur, Charles le

Chauve, Lothaire Roi de France, Hugues Capet, Robert, le Duc de Bourgogne ſon ſecond fils, Philippe I. Louis le Gros &c. On compte auſſi Louis VI. & Philippe Auguſte, mais ces deux Princes & tous ceux qui les ſuivent ne prouveroient rien, puiſque le Regne de Louis VII. eſt la date même que le P. Hardouin donne à l'origine des Fleurs-de-Lys. Ce qu'on ajoûte des monnoies de beaucoup d'autres Princes poſtérieurs à ce Regne, tels que pluſieurs Ducs de Bourgogne, Comtes d'Anjou, de Blois, de Chartres &c. qu'on voit *Fleurdeliſées*, ne ſeroit pas plus concluant. Feudataires de la Couronne, parents pour la plûpart, ou du moins alliés de nos Rois, ils auront pu marquer d'une Fleur-de-Lys les monnoies qu'ils faiſoient frapper, ſoit pour montrer leur dépendance, ſoit pour

faire honneur à leurs Seigneurs ſuzerains.

Parmi la foule des citations raſſemblées par M. Bullet, il ſe trouve ſur-tout un monument très-digne d'attention. C'eſt un *Mandement* de Louis VII. pour le Sacre de ſon fils Philippe, cérémonie qui certainement a précédé de pluſieurs années le mariage de ce dernier Prince. C'eſt une Pièce Latine, traduite par du Tillet : Louis y ordonne que le jeune Roi ſon fils ſoit revêtu des ornements royaux, leſquels ſeront apportés à Rheims de l'Abbaye de S. Denys, (où ſans doute ils étoient en dépôt.) Parmi ces ornements, il ſpécifie le Manteau Royal, la Tunique & les Bottines, le tout de couleur bleue, & ſemé de *Fleur-de-Lys* d'or. Mais ces autorités embarraſſent peu le P. Hardouin, qui les déclare toutes ſuppoſées, ſans en

produire de preuves qui puissent faire impression sur des Esprits attentifs.

Un autre Auteur (c'est le P. Jourdan dans son Origine de la Maison de France) juge que ces Fleurons qui paroient les Couronnes de nos Monarques, ont été appellés *Fleurs-de-Lys*, parce que c'étoient des Fleurs du *Lien*, c'est-à-dire du cercle, du cordon de la Couronne, & que *Lis*, *Lie*, en vieux François signifie un *Lien*. On lui répond que la circonférence d'une Couronne de métal est un *cercle* & non pas un *lien*. D'ailleurs » cette expression *Fleur-de-Lys* » *ou de lien* ne présente point de » sens à l'esprit, ou en offre un » faux, à moins qu'elle ne soit » suivie de quelque terme qui » fasse connoître de quel *lien* on » parle. «

La dernière opinion est celle d'un illustre Académicien, M. de

Foncemagne. Elle ſe trouve dans ſon Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres, & inſéré dans le XX^e Volume de cette ſavante Compagnie. On peut la réduire à ce qui ſuit.

1°. Dans la baſſe Latinité, le mot de *Lilium* a été pris ſouvent pour un ornement, ſoit général, ſoit particulier. On en rapporte deux exemples : l'un eſt tiré de la Vulgate au Livre de Judith, où ce mot *lilia* veut dire une certaine parure de femme. La vie de S. Benoît d'Aniane fournit le ſecond : il y eſt fait mention de ſept candélabres magnifiques, de *quorum ſtipite procedunt haſtilia, ſphærulæque ac lilia.* Pour les autres exemples, M. de Foncemagne renvoie au Gloſſaire de du Cange.

2°. Le terme générique *Flores* étoit pris quelquefois dans la ſignification particulière d'orne-

ments propres des Couronnes : CUM QUIBUSDAM FLORIBUS CORONÆ IMPERATRICIS : *Avec certaines Fleurs appartenantes à la Couronne de l'Impératrice.* Ainſi parle l'Abbé Suger dans une eſpèce d'inventaire du Tréſor de S. Denys.

3°. Il aura donc été naturel de joindre ces deux expreſſions *Flores & Lilia*, & d'en faire un ſeul mot pour exprimer les ornements appellés des Lys, *Lilia.* Les Ecrivains ſuivants trouvant dans les Chartes antiques *Flores Liliorum*, auront confondu ces Lys artificiels avec ceux de nos Jardins : c'eſt-ce que Rigord, Nangis, n'ont pas manqué de faire, & tous les autres après eux.

M. Bullet produit ſix paſſages tirés du Gloſſaire, & prétend qu'ils ne favoriſent pas l'opinion de M. de Foncemagne, non plus que les deux autres ci-devant

cités. Mais qu'il nous soit permis de dire que nous ne pensons pas de même : nous y voyons d'anciens ornements désignés par ces mots *Lilia*, *Lilios*, & c'est tout ce que M. de Foncemagne a prétendu. Aussi son systême ne nous semble-t-il pas aussi solidement réfuté que les autres. Quoiqu'il en soit, » combattre toutes les » conjectures qui ont été propo-» sées sur un sujet, c'est s'impo-» ser, en quelque sorte, l'obliga-» tion d'en présenter une plus » satisfaisante ; & c'est véritable-» ment ce qu'on a eu en vuë en » composant cet écrit. « L'Auteur s'embarque donc à son tour dans ce grand Océan des conjectures, & voici celle qu'il embrasse.

D'abord il convient avec tous les autres que, parmi nos anciens Artistes, ce terme *Fleur-de-Lys* marquoit souvent quelque ornement assez arbitraire, mais affecté

par préférence aux Sceptres, aux Couronnes, aux Manteaux, aux Sceaux de nos Rois. Il ſuppoſe enſuite ce qu'il a démontré ailleurs, que la Langue Celtique ſe parloit communément en France ſous les Monarques des deux premiéres races. Il ajoûte qu'en cette Langue le mot *Ly* ſignifioit *Roi, Souverain.* La preuve en eſt que ce terme conſerve encore la même ſignification dans les trois dialectes Celtiques qui nous ſont reſtés, le Gallois, le Breton & l'Irlandois. C'eſt ici qu'on nous donne une ſavante nomenclature des mots Irlandois, Bretons & Gallois, qui ont rapport au terme de *Lys*, & qui expriment tous ou le nom de *Roi* lui-même, ou quelque choſe qui y a trait. On rapproche toutes ces idées, pour en conclure enfin que *Fleur-de-Lys* anciennement ſignifioit la même choſe qu'*ornement de Roi.*

Au reste, les autorités de Rigord & de Nangis ne sont rien ici. S'ils n'ont point assigné cette origine, c'est qu'ils l'ignoroient : la Langue Celtique étoit confinée de leur temps dans un coin du monde, & oubliée de tout le reste.

M. Bullet, comme par surabondance de doctrine, nous apprend deux choses ; l'une est que dans le Chinois le mot *Li* a la même force. Nous trouvons en effet que le premier Tribunal de la Chine est nommé *Li-pou*, c'est-à-dire *Loi du Gouvernement.* Si l'on s'étonne de cette analogie, la surprise cessera bientôt quand on verra paroître le *Dictionnaire Celtique-François* de notre Auteur, où il promet de nous faire voir la conformité du Chinois avec le Celtique. Déja même on peut s'en convaincre, puisque l'Imprimeur de Besançon, le Sieur

Charmet, nous a fait eſpérer le premier Volume de ce Dictionnaire pour le mois de Juin dernier. L'autre obſervation de l'Auteur eſt au ſujet du *Lit de Juſtice.* » Le terme François *Lit* ne pré- » ſente point le ſens de cette écla- » tante cérémonie : il faut donc » le chercher dans l'ancienne » Langue de nos Pères. *Lit* en » Breton ſignifie *ſolemnité. Lith* » en Irlandois ſignifie *ſolemnel.* » *Lit de Juſtice* eſt donc ſolem- » nité de Juſtice, telle qu'elle eſt » lorſque le Souverain s'y trouve » en perſonne. « Nous ne donnons ici qu'une foible ébauche de l'érudition répandue dans toute cette Diſſertation : il faut la lire pour eſtimer l'étendue & la ſingularité des recherches de notre ſavant Auteur.

Dans le Chapitre que nous venons d'extraire, M. Bullet avoit cité Matthieu Pâris ſur la préémi-

nence de nos Monarques : cet Historien Anglois (ad an. 1254) appelle le Roi de France, LE ROI DES ROIS : *Dominus Rex Francorum qui terrestrium Rex Regum est, &c.* C'est cette prééminence & cette assertion qu'on se propose de justifier dans la seconde Dissertation qu'on nous donne ici. Elle présente une suite de textes & de monuments qui ne prouveroient pas ce qu'on se propose, s'ils n'avoient été tirés d'Auteurs étrangers fort indifférents pour notre gloire ; souvent même nos rivaux & nos ennemis, à qui la seule force de la vérité pouvoit arracher ces aveux.

A commencer par les souverains Pontifes, rien n'est plus connu que le mot du grand saint Gregoire à Childebert I. qui n'étoit cependant Roi que d'une partie de la France. *Quantò cæteros homines Regia dignitas ante-*

cedit, tantò cæterarum gentium Regna Regni vestri profectò culmen excellit. (L. 6. Ep. 5.) Et dans son Livre des Sacrements, la Prière qu'il a composée pour le Vendredi-Saint, ne fait mention que des deux Empires, des Romains & des François. *Respice ad Romanorum atque Francorum benignus Imperium, &c.* Une multitude d'autres Papes ont donné les plus authentiques témoignages de la haute idée qu'ils avoient de la Monarchie Françoise & des Souverains qui la gouvernoient.

Quant aux Empereurs & aux Rois, M. Bullet en produit un grand nombre qui se sont énoncés de la façon la plus glorieuse à nos Monarques. Par exemple, » les Empereurs d'Orient qui » donnoient aux Rois le titre de » *Nobilissime*, appelloient le Roi » de France *Proto-Nobilissime.* «

C'eſt ce qu'on voit dans une Lettre de Manuel-Comnène. » Conſ» tantin Porphyrogenète, Empe» reur lui-même..... dit qu'on » avoit gravé, dans l'Egliſe de » Ste Sophie, une conſtitution du » grand Conſtantin, par laquelle » on défendoit aux Empereurs de » contracter des mariages avec » aucune Princeſſe étrangère, ex» cepté les Françoiſes. Quand » même cette loi auroit été fauſ» ſement attribuée au grand Conſ» tantin, ſon exiſtence qu'on ne » peut révoquer en doute, feroit » toujours un glorieux témoignage » de la haute eſtime que l'on » avoit de la Nation Françoiſe » dans l'Empire Grec. « La monnoie d'or de France étoit la ſeule anciennement qui eût cours dans cet Empire, au rapport de Procope. Voici ce que Suidas atteſte, c'eſt qu'en Grèce le Roi de France étoit appellé ſimple-

ment & par excellence PE☰, LE ROI, ſans ſpécifier de quelle Nation.

Nous voudrions pouvoir ſuivre juſqu'au bout une induction auſſi flatteuſe pour tout bon François. Mais, pour tout dire, il faudroit tout copier, & nous aimons mieux renvoyer à l'Ouvrage même.

La troiſième Diſſertation n'eſt qu'un dénombrement des divers Supports que nos Rois ont donnés à leurs armoiries. M. Bullet n'en connoît point de plus anciens que ceux de Philippe-Auguſte, nouvelle preuve que les armoiries n'ont commencé que vers ce temps-là.

La quatrième roule ſur la couleur royale, c'eſt le bleu d'azur. Dans la troiſième race, tous les monuments en font foi. M. Bullet en trouve auſſi des exemples pour la ſeconde & la premiére

race. Si quelqu'un lui demande : *Pourquoi ce goût, cette préférence ?* Il conjecture que Clovis choiſit cette couleur pour ſe conformer aux Gaulois, parmi leſquels elle étoit dominante. Et ſi l'on veut la raiſon ultérieure pourquoi cette couleur étoit commune dans les Gaules, il nous cite l'Hiſtoire d'Amiens ; elle en apporte une cauſe bien ſimple. » C'eſt » qu'il croiſſoit dans ce pays-là » une grande quantité de Guédes » ou Paſtels : ainſi ils pouvoient, » ſans aucune dépenſe, teindre » en bleu. «

Le cinquième Mémoire traite de la Main de Juſtice : c'eſt un bâton d'or (ou doré,) long d'une coudée, terminé à l'extrémité par une main d'yvoire qui éleve le pouce, l'index, & le doigt du milieu, & qui plie les deux autres. Le premier de nos Rois qui l'ait portée eſt Hugues Capet. M. Bul-

let rapporte à ce ſujet les différentes conjectures, & conclut ainſi : » Cette Verge ou bâton..... » ſeroit-elle le ſymbole de la » Juſtice que le Prince promet à » ſon Peuple, comme le ſceptre » eſt la marque de ſon autorité? » C'eſt ce qui paroît de plus vrai- » ſemblable. « C'eſt auſſi ce qu'il juſtifie par les paroles mêmes du Prélat conſécrateur, qui remettant cette marque de la dignité royale entre les mains du Prince, lui dit : *Accipe Virgam virtutis atque æquitatis, &c.* Il y a toute apparence que Hugues Capet, qui trouva le Royaume en déſordre, voulut faire connoître, par ce ſymbole, qu'il rendroit juſtice, & qu'il ſauroit, ſuivant les occurrences, pardonner & punir.

Il eſt queſtion, dans le ſuivant Diſcours, de notre ancien Cri d'armes, *Mont-joie S. Denys.*

M. Bullet, ici comme ailleurs, combat les autres ſentiments, & établit le ſien. Il fait bien voir que l'origine de ce cri ne ſauroit être *meum gaudium*, comme l'ont cru pluſieurs, mais *mons lætitiæ*, c'eſt-à-dire un monceau, un tertre, un monument érigé en ſigne de joie après quelque heureux évènement, ſur-tout après une victoire. De-là ce qu'on appelloit *pierres levées*, dont tant de reſtes ſe voient encore dans toutes les parties de l'Europe; & c'eſt ſur quoi l'Auteur ne laiſſe rien à deſirer. La totalité de ſes preuves forme une ſorte de démonſtration. Crier *Mont-joie* n'étoit donc autre choſe que demander la victoire, pour faire enſuite un *Mont de joie*. Quant à l'Addition de *S. Denys*, » on » l'y joignit pour implorer la » protection de ce Saint, qui eſt » devenu, ſous la troiſième race,

» le Patron de nos Rois & de leur
» Royaume. «

L'Oriflamme fait la matière d'un autre Discours. C'étoit l'ancienne bannière militaire de l'Abbaye de S. Denys. Nos Rois qui succéderent aux Comtes du Véxin, dans la protection de cette Abbaye, en firent la leur, par dévotion au grand Apôtre de la France. Ils la recevoient à S. Denys dans les guerres qu'ils entreprenoient. Ce fut l'usage depuis Louis le Gros jusqu'à Louis XI. Au reste, cette Oriflamme si célèbre n'étoit qu'une pièce de Taffetas rouge & toute simple à trois pans ou découpures en forme de Gonfanon, attachée au bout d'une lance dorée. C'est de cette dorure & de cette couleur de feu, *disent le P. Daniel & M. du Cange*, que lui vint son nom d'*Oriflamme.* Cette étymologie

n'eſt pas du goût de M. Bullet; il aime mieux la dérerrer dans ces anciens mots Celtiques, *Oll* toute & *Flam* rouge : ce qui donne du poids à ſon opinion, c'eſt qu'on trouve ſouvent, dans les vieilles Chartes, cet étendard nommé *Oloflamma*, ou bien *Oliflamma.* Il cite ſes autorités.

Le mot *Fer*, en Tudeſque, veut dire porter ; *Angons* étoit le nom antique de ces javelots à deux crochets retournés, dont nous avons parlé plus haut. De *Ferangons*, on aura fait aiſément *Frangons.* Auſſi c'eſt ſous ce nom de *Frangons* que furent connus les premiers François, comme on le voit dans quelques Textes de Ciceron & d'autres Auteurs. Ce huitième Mémoire fournit pluſieurs traits d'Antiquité ſur nos origines, que M. Bullet ne laiſſe pas échapper.

Les trois dernières Diſſerta-

tions roulent 1° ſur la manière dont nos premiers Rois prenoient poſſeſſion de la ſouveraine Puiſſance : 2° Sur l'Antiquité de leur Sacre : 3° Sur le Mortier des Préſidents.

L'inſtallation des Rois ſe faiſoit ainſi par les anciens Francs. » Toute la Nation prenoit les ar- » mes, & s'aſſembloit en pleine » campagne. On élevoit alors le » Roi ſur un bouclier, ſur lequel » étant débout, il étoit porté trois » fois autour du camp, au mi- » lieu des cris & des acclama- » tions des Grands & du Peuple.« Pepin le Bref ſe contenta de ſe faire ſacrer, en quoi il a été imité de ſes ſucceſſeurs.

Pour ce qui eſt de la cérémonie du Sacre, M. Bullet croit qu'elle a été pratiquée à l'égard de Childebert I. & de Clovis lui-même. Il apporte en preuve deux

paſſages, l'un de Fortunat, l'autre d'Yves de Chartres qui ne ſont pas tout-à-fait déciſifs.

Sur le Mortier de nos Préſidents, on convient avec M. du Cange que c'eſt une conceſſion de nos Rois; ils avoient quelquefois porté un diadême aſſez ſemblable à ce Mortier, ainſi qu'il eſt prouvé par pluſieurs monuments : ils voulurent communiquer une partie de leurs ornements à ceux qui les repréſentoient, pour donner plus de dignité à leurs perſonnes & de poids à leurs jugements. Mais l'Auteur n'eſt pas de même avis ſur l'origine de ce nom *Mortier.* Du Cange & pluſieurs autres croient la trouver dans la reſſemblance de ce diadême avec un Mortier à piler; mais cette reſſemblance échappe aux yeux de M. Bullet : il va fouiller dans le Celtique : il y trouve *Mor*, tête;

tête ; *Tyern*, Roi ; & de-là *Mortier.*

Quoique le ſtyle de ces Diſſertations ſoit clair & naturel, ce n'eſt pas-là le plus grand mérite de l'Ouvrage : c'eſt la multitude des recherches, & l'exactitude des citations. Tous les ſujets, il eſt vrai, ne ſont pas également approfondis ; mais tous ſont traités ſavamment & tous intéreſſent le Lecteur.

N. B. Dans le Recuil de M. Bullet il y a quelques Articles qui furent auſſi traités en 1749 par M. Ribaud de Rochefort. On fit cas, en ce temps-là, de ſes recherches & de ſes conjectures : ſon Ouvrage parut chez Chaubert, Quai des Auguſtins, qui pourroit en avoir encore quelques Exemplaires. Les Amateurs de nos Antiquités ſeroient peut-être flattés de pouvoir raſſembler ces divers morceaux qui contribuent à la perfection de l'Hiſtoire de France.

ARTICLE VI.

HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES, dans laquelle on rend compte de leurs progrès, depuis leur origine jusqu'à nos jours ; où l'on expose le tableau & le développement des principales découvertes, les contestations qu'elles ont fait naître, & les principaux traits de la vie des Mathématiciens les plus célèbres. (Tome II. *in*-4°.) *Par M. Montucla, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.* A Paris, chez Jombert, rue Dauphine, &c. *Dernier Extrait.*

LE premier Volume de ce grand Ouvrage contient l'Histoire des Mathématiques depuis le commencement du monde jusqu'à la

fin du XVI^e^ siècle : ce qui forme un espace d'environ cinq mille cinq cents ans. Le second Volume ne présente que l'Histoire de ces Sciences durant le XVII^e^ siècle, & les détails qu'on nous donne sur cet objet, égalent pour l'étendue & surpassent pour la beauté, pour l'utilité, pour l'agrément, tout ce que notre Historien a fait entrer jusqu'ici dans la composition de son Livre. Il faut d'abord entendre M. Montucla, & rendre à nos Lecteurs ce qu'il appelle le *point de vuë général des découvertes Mathématiques*, qui sont *dues au XVII^e^ siècle.*

» Quel spectacle brillant, *s'écrie-*
» *t-il*, que celui qu'elles nous pré-
» sentent ! Qu'il est ravissant & ad-
» mirable pour un œil philosophi-
» que ! Si nous nous attachons aux
» Mathématiques pures, nous
» trouvons d'abord dans les pre-

» miéres années de ce siècle, l'in-
» vention ingénieuse & plus utile
» encore des Logarithmes. Nous
» voyons bientôt après une nou-
» velle Géomètrie, naître entre les
» mains de Cavalleri, & cultivée
» par divers autres, s'élever à des
» recherches fort supérieures à
» celles qui occuperent l'Anti-
» quité. Cependant Descartes
» prend une autre route & appli-
» quant l'Analyse à la Géomè-
» trie, il donne à la Théorie des
» courbes, une étendue & une fa-
» cilité qu'elle n'avoit point en-
» core eues. Il invente diverses
» méthodes pour résoudre, par
» une voie certaine, les plus dif-
» ficiles problêmes qu'on puisse
» proposer en ce genre. Fermat,
» son rival & son contemporain,
» marche dans la même carrière,
» & propose aussi des inventions
» qui sont un germe fort déve-
» loppé des nouveaux calculs,

» Wallis, Barrow, Gregori enrichissent la Géomètrie d'une multitude de méthodes nouvelles & de découvertes. Newton enfin donne naissance à cette sublime Géomètrie, pour laquelle ce qui avoit couté jusques-là tant de peines, n'est plus qu'un jeu; & qui est seule capable de donner accès dans les recherches difficiles dont s'occupent aujourd'hui nos Géomètres & nos Physiciens.

» Si de-là nous portons nos regards sur les Mathématiques mixtes, nous ne serons pas moins satisfaits de l'accroissement que nous leur verrons prendre. La Méchanique nous offrira la découverte des loix du mouvement & de sa communication; de celles de l'accélération des corps graves; du chemin des projectiles; de l'action mutuelle & du mouve-

» ment des fluides. Nous la ver-
» rons s'accroître, de pluſieurs
» théories profondes, comme
» celles des centres d'oſcillation,
» de la réſiſtance des fluides, des
» forces centrales &c. Les pro-
» grès que fait l'Optique pen-
» dant le même temps, ne ſont
» pas moins brillants : la manière
» dont ſe fait la viſion eſt expli-
» quée ; la loi de la réfraction
» découverte, & une nouvelle
» Science s'élève ſur ce fonde-
» ment. Le Teleſcope & le Mi-
» croſcope offrent à la vuë des
» ſecours inconnus à l'Antiquité.
» La cauſe du phénomène de
» l'Arc-en-Ciel eſt ſoumiſe à la
» raiſon : la lumière eſt analyſée,
» & la différente réfrangibilité
» des couleurs eſt reconnue : le
» Téleſcope à réflexion eſt in-
» venté & exécuté avec ſuccès.
» L'Aſtronomie enfin nous pré-
» ſente d'abord la découverte de

» la vraie forme des orbites que » décrivent les Planètes, & des » loix qui président à leurs mou- » vements. Bientôt après, aidés » du Téleſcope, on voit les Aſtro- » nomes s'élancer, en quelque » ſorte, dans les Cieux & y dé- » couvrir les taches du Soleil; » le mouvement de cet Aſtre » autour de ſon Axe; les phaſes » de Venus & de Mercure; ces » petites Planètes qui, ſemblables » à notre Lune, accompagnent » Jupiter & Saturne avec le ſin- » gulier Anneau dont celui-ci eſt » environné: phénomènes qui » jettent un grand jour ſur le vrai » ſyſtême de l'Univers. La Terre » eſt meſurée avec une exactitude » bien ſupérieure à celle des An- » ciens, & ſa vraie forme eſt re- » connue. Ce que les Obſerva- » tions avoient appris à Kepler » eſt démontré, à l'aide d'une » application profonde de la Géo-

» mètrie & de la Méchanique aux
» mouvements des corps céleſtes.
» Les Comètes ſont miſes au rang
» des Planètes, & leur cours eſt
» ſoumis au calcul, malgré la ra-
» reté de leurs apparitions. La
» Lune, cette Planète ſi long-
» temps rebelle à tous les efforts
» des Aſtronomes, reçoit des fers,
» & la cauſe de ſes irrégularités
» eſt dévoilée. On voit enfin
» ſortir des mains de l'immortel
» Newton un ſyſtême Phyſico-
» Aſtronomique, chef-d'œuvre
» de la Géomètrie & de la Mé-
» chanique, & qui reçoit, de
» jour à autre, une nouvelle con-
» firmation, des travaux réunis des
» Géomètres & des Obſervateurs.
» Tel eſt le Tableau général des
» Mathématiques durant le der-
» nier ſiècle. «

Nous avons voulu tranſcrire ce grand morceau, parce qu'il explique auſſi tout le plan du

ſecond Volume de M. Montucla. Ce Volume eſt diſtribué en IX Livres que nous ſuivrons, obſervant toujours de nous attacher à ce qu'il y a de plus hiſtorique, & à tenir compte des particularités de Bibliographie. L'Auteur fait entrer, avec raiſon, dans ſon Ouvrage, la nomenclature des Livres de Mathématiques. Nous devons lui ſavoir gré de cette attention, & ne pas négliger les petits défauts qui ſe ſont gliſſés dans les détails.

Le premier Livre fait voir les progrès de la Géomètrie & des Mathématiques pures, traitées à la manière des Anciens, c'eſt-à-dire ſans calcul Algébrique. On voit paroître dès les premiéres années du XVII[e] ſiècle la belle invention des Logarithmes, de ces nombres qui réduiſent à l'addition & à la multiplication les procédés longs & compliqués de

la multiplication & de la division. Notre Auteur explique savamment l'artifice & les usages des Tables de Logarithmes. Le Baron de Neper, Ecossois, qui en fut l'Inventeur, ne jouit pas longtemps de sa découverte ; mais il eut des successeurs qui l'accréditerent fort, & qui la perfectionnerent. Dès l'an 1624, Kepler publia, sur les Logarithmes, un Livre dont il y eut même deux Editions tout-à-la-fois, s'il est vrai que M. Montucla en ait vu une de *Lintz*, comme il le marque ; car nous en avons vu une de *Marpurg*, aussi datée de 1624.

La méthode des *Indivisibles*, inventée par Cavalleri de l'Ordre des Hiéronymites, ne s'établit pas sans contradiction. On fut d'abord révolté de ce terme d'*Indivisibles*, lequel n'exprime rien de réel & d'existant dans la Nature ;

mais on s'expliqua peu à peu, & l'on vit que ces *Indivisibles* étoient simplement les éléments des figures, éléments qu'on suppose parvenus à la dernière division qui peut en être faite. On sentit l'utilité de cette méthode, soit pour comparer les figures entre elles, soit pour résoudre les problêmes d'une manière expéditive. Enfin la naissance de cette doctrine a été regardée comme l'époque des grands progrès de la Géomètrie durant le cours du XVII^e siècle.

Tandis que Cavalleri éclairoit l'Italie de nouvelles lumières, la France tentoit aussi des découvertes. M. de Fermat considéra une spirale différente de celle d'Archimède. M. de Roberval détermina les Tangentes de quelques courbes. Il se fit aussi une méthode très-analogue à celle de Cavalleri ; mais le desir de

cacher son secret, fut préjudiciable à sa gloire. Le Géomètre Italien » publia ses Indivisibles, » & frustra Roberval de l'honneur que lui auroit fait sa méthode s'il l'eût publiée : juste » punition de ceux qui, par des » motifs aussi peu dignes d'un » Philosophe, font un mystère de » leurs inventions ! «

L'Histoire de la Cycloïde se rapporte au même temps, & attire toutes les attentions de M. Montucla, parce que cette courbe ou plutôt la détermination de son aire a fait naître une assez grande controverse entre les Italiens & les François, entre Descartes & Roberval : controverse où sont entrés Galilée, Toricelli, Pascal, Fermat, le P. Mersenne &c.* les uns comme

* M. Montucla cite l'*Harmonie universelle* de ce savant Minime, comme ayant été donnée en 1637. Nous l'avons vue de 1636.

Acteurs, les autres comme témoins ou comme amis. Il faudroit ſuivre tout ce démêlé dans le récit de notre Hiſtorien qui traite la choſe avec beaucoup d'exactitude & d'impartialité. Il paroît que Roberval détermina bien l'aire de cette courbe, mais qu'il échoua au problême de ſes tangentes : problême qui fut réſolu par Deſcartes & par Fermat, avec une facilité & une élégance dont l'amour propre de Roberval & de ſes partiſans fut bleſſé.

Deſcartes éprouva encore la jalouſie de Roberval au ſujet de ſa Géomètrie & de la manière toute analytique & toute algèbrique dont elle eſt traitée. On voit au ſecond Livre de M. Montucla cette querelle avec toute l'Hiſtoire des belles découvertes de Deſcartes dans l'Analyſe & dans l'uſage des Equations. Roberval prétendit que notre illuſtre Philo-

ſophe avoit pillé Harriot, Analyſte Anglois, mort en 1621, & connu par un Livre qui ne fut imprimé que dix ans après ſa mort. Wallis, auſſi Anglois, fit bien plus de bruit dans la ſuite ſur ce prétendu plagiat. Notre Hiſtorien réprime ces clameurs en appréciant au juſte le travail de Harriot & celui de Deſcartes. Que celui-ci eût vu le Livre du premier, cela paroît vrai-ſemblable; mais la marche qu'il obſerve fait bien voir qu'il a auſſi compoſé de génie. Harriot lui-même n'a rien avancé d'eſſentiel en fait d'Analyſe & d'Equations qui ne fût connu de ſes Devanciers, & ſur-tout de notre célèbre Viète.

M. Montucla met tous ces points dans le plus grand jour; & il n'oublie pas de relever les autres chicanes de Roberval ſur les prétendues erreurs qu'il reprochoit à la Géométrie de Deſ-

cartes. Mais celui-ci s'emporta auſſi mal-à-propos contre M. de Fermat, à l'occaſion des méthodes de ce dernier ſur les queſtions *de maximis & minimis*. Un homme tel que Deſcartes auroit dû donner l'exemple de la modération, ou plutôt de l'inſenſibilité la plus philoſophique ; mais c'étoit tout le contraire : *Il s'aigriſſoit aiſément contre ceux qui tardoient trop à ſe rendre à ſon ſentiment.* Et voilà un très-grand ſcandale donné par le Père de la Philoſophie moderne. Que ſeroit-ce ſi cet Eſprit de querelle, de hauteur, de prétentions devoit ſe perpétuer d'âge en âge avec la méthode, d'ailleurs excellente, de Deſcartes ? Il vaudroit mieux n'être point Philoſophe que de déshonorer ainſi ſa profeſſion & ſes connoiſſances. M. Montucla donne lieu de faire ces obſervations : tant il montre de ſageſſe,

de ſang-froid & de juſtice dans ſon Hiſtoire des Mathématiques. Son ſecond Livre, qui roule en très-grande partie ſur la Géométrie de Deſcartes, eſt inſtructif : on y voit l'Hiſtoire de divers Géomètres qui ont cultivé l'Analyſe Cartéſienne, entr'autres de Schoten, de Witt, de Hudde, de Huyghens, de Sluſe, avec un état des principaux Ouvrages où l'Analyſe eſt développée : les uns comprennent l'Algèbre pure, les autres l'Algèbre mixte ou appliquée à la Géomètrie. Cette inſtruction Bibliographique eſt tout-à-fait utile aux Lecteurs de cette Hiſtoire.

Le troiſième Livre traite de l'Optique juſques vers le milieu du XVII^e ſiecle : car ici & dans les Livres ſuivants, notre Auteur partage ſa matière. L'abondance des découvertes & des hommes ſavants qui les ont faites, l'oblige

à couper, pour ainſi dire, le ſiècle en deux. Il parle ici de l'Optique, & y il revient dans ſon IX^e Livre, parce qu'il achève de conſidérer les progrès de cette Science dans le reſte de ce ſiècle. Ce troiſième Livre commence par l'explication des principaux phénomènes de la viſion. Enſuite vient l'invention du Téleſcope : machine admirable qui doit ſon origine à un Hollandois ou plutôt Zélandois ; car on ne peut guères placer le lieu de cette découverte qu'à Middelbourg. On diſpute après cela ſi ce fut Jacques Metius, ou Zacharie Jans, ou Jean Lapprey qui rencontra une ſi belle choſe. M. Montucla débrouille fort bien la partie hiſtorique de cette invention, à quoi il ajoûte les diverſes eſpèces & les progrès merveilleux du Téleſcope. Il rend juſtice à tous ceux qui ont eu part ou comme

Inventeurs, ou comme Protecteurs, ou comme Coopérateurs dans cette merveille Optique & Astronomique. L'Histoire du Microscope n'est pas moins curieuse, & ce qui acheve de rendre tout ce Livre intéressant, c'est le détail des usages & des effets admirables de ces instruments ; avec la Notice claire & exacte des loix de la réfraction & de la réflexion.

Le Télescope servit infiniment à perfectionner l'Astronomie ; & Kepler se signala dans ce genre d'études. On nous donne ici en abrégé la vie de cet excellent homme né dans le Wirtemberg en 1571, & mort en 1630, comme le marque son Epitaphe. Notre Auteur dit *1631*, & à la page 238 de ce Volume, on lit que cette mort arriva l'avant-veille du passage de Mercure sur le Soleil : passage qui se fit le

7. Novembre 1631. Cette dernière date est juste, mais Kepler étoit mort un an & deux jours avant ce phénomène. On nous présente une liste des Ouvrages du même Astronome, & l'on nous dit que sa Dioptrique, qui est un des plus estimés, parut à Prague en 1611. Il faudroit savoir s'il n'y a point d'erreur dans le nom de la Ville : nous avons sous les yeux cette Dioptrique imprimée à Ausbourg dans la même année 1611. Mais quoiqu'il en soit, le quatrième Livre de notre Auteur est, en grande partie, utilement employé à décrire les travaux, les conjectures & les découvertes de Kepler.

On sait qu'il y en a deux principales, la premiére est que les Planètes parcourent des Orbites elliptiques, dont l'un des foyers est occupé par le Soleil ou par la Planète principale, & qu'elles

s'y meuvent de telle manière que les aires décrites par la ligne tirée du foyer, où eſt la Planète centrale, ſont proportionnelles aux temps. La ſeconde decouverte, qu'on appelle auſſi la ſeconde loi de Kepler, eſt que les quarrés des temps qu'emploient les Planètes dans leurs révolutions, ſont comme les cubes de leurs diſtances au centre, ou, ce qui eſt la même choſe, que ces diſtances ſont comme les quarrés des racines cubiques des temps périodiques. Ces deux loix ſont aujourd'hui comme des axiomes en Aſtronomie, & ceux-même qui tentent l'invention d'un ſyſtême phyſique du monde, penſent toujours à ſauver l'exiſtence, & à expliquer les rapports de ces régles. On a auſſi, dans le quatrième Livre de notre Auteur, l'Hiſtoire de Galilée & de ſes découvertes, tant par rapport à

la Lune & aux Fixes, qu'en ce qui concerne les Satellites de Jupiter & les taches du Soleil. D'autres Aſtronomes célèbres entr'autres Scheiner, Riccioli, Grimaldi, Horoccius, Bouillaud &c. paroiſſent à leur tour, & nul n'eſt fruſtré, par M. Montucla, de la part qu'il a droit de prétendre aux progrès de l'Aſtronomie.

Il s'eſt peut-être gliſſé quelques mépriſes dans ce long détail d'Aſtronomes & de leurs Ouvrages. On dit que le jeune Anglois *Horoccius* ou *Horrox* mourut le 15. Janvier 1641. Wallis, qui a publié ſes Ouvrages, marque le 3. de ce même mois; & l'Edition deſdits Ouvrages d'Horrox eſt de l'an 1673, non 1678, comme l'a cru M. Montucla : ſur quoi on peut voir l'Article *Horrox*, dans le Dictionnaire de M. de Chauffepié. *Si Janv.* 1760. I. vol.

celui-ci cependant s'étoit trompé, il faudroit dire que notre Auteur a raiſon : nous n'avons pu voir l'Edition d'Horrox par Wallis. Mais en trouvant à la page 250 de ce Volume, l'*Aſtronomia Danica* de Longomontan datée de 1621, nous avons oppoſé la date de 1622, qui eſt la véritable, comme le prouve l'Exemplaire que nous avons vu ; & à la page 253, où l'*Arithmétique de l'Infini* par Bouillaud eſt rapportée à l'an 1683, nous avons reconnu, par l'Exemplaire qui eſt ſous nos yeux, que ce Livre eſt de 1682.

M. Montucla en uſe pour la Méchanique comme pour l'Optique & pour l'Aſtronomie. Il ne conſidère d'abord ſes progrès que relativement à la premiére Partie du XVII^e^ ſiècle, & c'eſt le ſujet de ſon cinquième Livre. Il y expoſe les découvertes méchaniques de Galilée ; le principe de

ſa Statique ; la loi qu'il établit pour l'accélération des corps dans leur chute ; la courbe qu'il déſigna pour exprimer la projection oblique des corps ; enfin les conſéquences que tirerent les Diſciples de Galilée des Obſervations de leur Maître ; & là ſe trouve l'heureuſe & belle découverte de la peſanteur de l'air : évènement qu'avoit preſſenti M. Deſcartes, puiſque dès l'année 1631 *il expliqua le phénomène de la ſuſpenſion du Mercure dans un tuyau fermé par le haut, en l'attribuant au poids de la colonne d'air élevée juſqu'au-delà des nues.* Mais ſi Deſcartes prévint, en quelque ſorte, Toricelli ſur l'action & les effets de l'air, il avança de grandes fauſſetés dans ſa Théorie des Loix du mouvement : c'eſt ce que notre Auteur explique aſſez au-long & avec beaucoup de netteté. Dans ce

même Livre, il est souvent fait mention du P. Mersenne, l'ami & le conseil de presque tous les Mathématiciens & Astronomes de cette premiére Partie du XVII^e siècle. La figure qu'il fait dans cette Histoire des Sciences, est aussi digne d'un honnête-homme que d'un vrai Connoisseur en ce genre. Notre Auteur indique quelques époques de sa vie & de ses Ouvrages. Il place son entrée dans l'Ordre des Minimes à l'année 1612, c'est 1611, comme le marquent tous les Historiens de sa vie.

Les progrès de la Géomètrie & sur-tout ceux des nouveaux calculs, reparoissent au sixième Livre, qui entame à ce sujet la seconde moitié du dernier siècle. On y voit les découvertes de Wallis; les travaux du Docteur Barrow; l'Analyse de la vie & des Ouvrages de M. Newton; l'Histoire

l'Hiſtoire de ſa diſpute avec M. Leibnitz au ſujet des découvertes analytiques ; le progrès du calcul différentiel ; les contradictions qu'il a eſſuyées, & les avantages qu'il a eus ſur toutes les objections ; enfin la naiſſance du calcul intégral entre les mains de M. Leibnitz & de M. Jacques Bernoulli. Le morceau qui concerne la querelle de Leibnitz & de Newton eſt curieux, & notre Auteur y fait paroître une grande impartialité. Voici ſon réſumé.
» Il eſt inconteſtable que M. Newton eſt le premier Inventeur du calcul des fluxions. Quant à M. Leibnitz, il nous paroît que les pièces qu'on peut prouver lui avoir été communiquées, ne contiennent rien qui puiſſe donner lieu de le regarder comme ayant emprunté ce calcul de Newton, mais ſeulement comme l'ayant deviné

» sur la description que Newton » lui faisoit de ses avantages. « Nous remarquons quelques méprises dans ce Livre. En donnant l'Histoire abrégée du Docteur Barrow, on dit qu'il mourut en 1678. Nous avons vu son Epitaphe, qui porte le 4. Mai 1677. On place la premiére Edition des Principes de Newton à Cambridge (1687:) c'est à Londres qu'elle parut. On marque l'année 1668, comme étant la date du Traité de Leibnitz *de Arte combinatorsâ*: c'est l'année 1666 qu'il faut marquer.

Le septième Livre traite, dans l'étendue de plus de cent pages, des progrès de la Méchanique pendant la dernière moitié du XVII[e] siècle. On expose la découverte des loix du mouvement, les principes & les conséquences de ces Loix; les travaux de M. Huyghens dans la Mécha-

nique, sur-tout en ce qui concerne la théorie des centres d'oscillation : on appelle ainsi le point moyen d'une verge infléxible, où devroient être attachés les poids d'un Pendule, pour faire leurs oscillations dans le même temps qu'ils emploient à les faire, placés comme ils sont à des distances inégales du point de suspension. Cette théorie est très-profonde & très-utile. Nous croyons que tout l'endroit où M. Montucla la discute, & où il rend compte des contestations qu'elle fit naître, mérite d'être lu & relu ; parce qu'il seroit difficile de trouver ailleurs plus de développements sur cette matière. Il y a aussi, dans ce Livre, une instruction historique des plus curieuses sur la résistance des milieux : objet qui a mérité les attentions de Wallis, de Newton, de Leibnitz, de Varignon, & de

quelques autres dont notre Auteur ne laiſſe point ignorer les ſuccès.

Son huitième Livre roule ſur l'Aſtronomie des dernières cinquante années du ſiècle. Durant ce temps-là, on vit naître la Société Royale de Londres, & l'Académie Royale des Sciences de Paris, les Obſervatoires de Paris & de Greenwich, l'application du Téleſcope au quart de cercle, l'application du Pendule à l'Horloge, la Théorie de la propagation ſucceſſive & de la vîteſſe de la lumière, la Théorie des Comètes, enfin le fameux Livre des Principes de M. Newton. On donne ici un Abrégé du ſyſtême phyſique de la gravitation univerſelle. Cet Article eſt fort développé dans l'Ouvrage de M. Montucla. Il nous parle auſſi de tous les Aſtronomes célèbres qui parurent en ce temps-là, tels

que M^{rs} Caſſini, Richer, Roëmer, Picard, Hook, Wren, Halley, Flamſteed &c. Il s'eſt gliſſé une faute dans la date de la mort du dernier. C'eſt le 31. & non le 30. Décembre 1719 qu'elle arriva. On peut revoir ce qui en eſt dit à la tête du grand Ouvrage intitulé : *Hiſtoria Cœleſtis Britannica*, qui parut en 1725, ſix ans après la mort de l'Auteur.

Il y a auſſi deux ou trois mépriſes dans le neuvième & dernier Livre de M. Montucla. Il place en 1674 l'Edition des Leçons Optiques du Docteur Barrow. Elles parurent dès l'an 1672. Il dit que le P. Grimaldi annonça aux Savants, en 1666, dans ſon Livre *de Lumine &c.* le phénomène de la *diffraction* des rayons de la lumière. Or 1° le Livre du P. Grimaldi fut donné en 1665. 2° Cet Auteur étoit mort

dès le 28. Décembre 1665. Ce fut le P. Riccioli qui publia le Traité *de Lumine &c.* Au reste, ce neuvième & dernier Livre de M. Montucla a pour objet l'état de l'Optique dans le reste du XVII^e^ siècle, & contient aussi beaucoup de recherches. Nous conseillons fort la lecture de cette Histoire, qui a été faite avec beaucoup de soin & de connoissances : on pourroit même lui reprocher d'être un peu trop savante ; ce qui l'éloigne quelquefois du genre historique. Mais ce défaut est compensé par mille avantages ; & après tout, il devient si rare, dans les compositions modernes, qu'on ne doit pas en craindre les suites ou la contagion.

ARTICLE VII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. LII. jusques & compris l'année M. DCC. LIV. *Tome XXV.* (in-4°.) *A Paris, de l'Imprimerie Royale.* M. DCC. LIX.

LE XXV^e Volume de l'Académie Royale des Belles-Lettres est un de ceux qui sont partagés en *Histoire* & en *Mémoires*, selon l'ordre alternatif régulièrement suivi dans l'Edition de ce savant Recueil. L'Histoire est sur-

tout formée des Extraits de Mémoires non-imprimés dans leur entier, & des Eloges d'Académiciens qui n'existent plus. Nous indiquerons ici quelques-uns de ces morceaux, & les Mémoires entiers nous occuperont dans la suite.

Parmi les Extraits, nous distinguons d'abord celui où l'on rend compte des Observations de M. de Bougainville sur un passage de Plutarque. Il s'agit de l'endroit (dans la vie d'Alexandre) où cet Auteur célèbre raconte la mort de Statira, épouse de Darius. Il dit qu'elle *mourut en couche* : cependant voici des choses certaines : 1° Elle avoit été prise à la bataille d'Issus, qui fut donnée dans le courant du mois d'Octobre de l'année 333 avant l'Ere Chrétienne. 2° Cette Reine mourut six ou sept jours avant la bataille d'Arbelle, dont la date est

fixée au second * d'Octobre de l'an 331 avant la même Ere. 3° L'intervalle entre la prise de Statira & sa mort est de près de deux ans, ou de plus de 23 mois. Comment se pourroit-il donc qu'elle fût *morte en couche*, sans avoir manqué de fidélité au Roi Darius son Epoux ? Or l'Histoire rend une pleine justice à sa vertu; & il n'est point permis de hazarder des soupçons qui lui soient désavantageux en ce point. D'où M. de Bougainville conclut que Plutarque s'est trompé.

Il reconnoît que Justin *paroît supposer, à-peu-près, la même chose* : mais ce témoignage n'est

---

* Le P. Pétau dit le premier d'Octobre ; mais la différence ne vient peut-être que de la manière de compter le commencement du jour où arriva l'éclipse de Lune antérieure de onze jours à la bataille d'Arbelle.

pas plus recevable que celui de Plutarque, à moins qu'on ne diſe que Statira étant enceinte, quand elle fut priſe, fit quelque temps après une fauſſe-couche, & que cet accident lui laiſſa des infirmités qui la conduiſirent au tombeau peu de jours avant la bataille d'Arbelle. Enfin M. de Bougainville croit qu'il faut s'en rapporter ſur ce fait particulier au récit de Quint-Curce qui n'attribue la mort de la Reine de Perſe qu'au chagrin & à la fatigue cauſée par les longues marches.

Cette Critique de l'Académicien étoit ornée de réflexions judicieuſes : 1° Sur le caractère des Ouvrages de Plutarque *qu'on ne doit blâmer qu'avec réſerve, & louer qu'avec reſtriction.* 2° Sur le procédé d'Alexandre à l'égard de la famille de Darius. Ce procédé fut humain ; mais on ne peut dire qu'il ait été noble.

» Un Héros devoit faire beaucoup
» plus, ne pas se borner à plain-
» dre ces augustes captives, à les
» traiter avec respect; mais il
» devoit rompre leurs fers, ren-
» dre une mère à son fils, une
» femme à son époux, de jeunes
» Princesses à un père déja trop
» malheureux d'avoir perdu la
» moitié de ses Etats, & de trem-
» bler pour le reste. « M. de Bougainville croit pouvoir deviner ce qui engagea le Conquérant de la Perse à ne pousser pas aussi loin la magnanimité en cette occasion, que ses sentiments nobles & héroïques sembloient l'exiger. Il vouloit soumettre à ses loix toute la domination de Darius, & il comptoit tirer parti de la captivité des Princesses pour le succès de ses entreprises. En un mot, il étoit Politique & Conquérant: deux caractères qui nuisent souvent à la générosité.

Pourroit-on ajoûter un mot sur l'énoncé de Plutarque ? Il dit, en parlant de Statira, qu'elle mourut ἐν ὠδῖσι. Quint-Curce assûre que cette Reine mourut, *itineris continuo labore, animiqui ægritudine fatigata ;* & il faut bien remarquer que cet Auteur, plus ancien que Plutarque, fournit à celui-ci toutes les particularités de cet évènement, c'est-à-dire la manière dont Darius en fut instruit, & les discours qu'il tint à ce sujet. Il n'y a que le genre, ou, si l'on veut, la cause de cette mort qui divise les deux Historiens. Or, si cette différence ne venoit que d'un mot altéré dans le Grec : si, au-lieu de ὠδῖσι, on lisoit ὀδύναις, qui rend positivement le *chagrin* (ægritudine animi) dont parle Quint-Curce, la conjecture devroit-elle paroître absurde ? A quoi on peut ajoûter qu'il n'est pas sans exemple que

ὠδῖσι soit pris pour ὀδύναις, & signifie simplement *une grande douleur*, sans qu'il s'agisse des *douleurs* précises & absolues *de l'enfantement.* On jugera de ces pensées qui ne font qu'appuyer de plus en plus la bonne Critique de M. de Bougainville.

Homère & Virgile ont cela de particulier & de très-remarquable, qu'on a cru voir dans leurs Poëmes les principes & souvent même les détails de tous les Arts. On a loué la Philosophie d'Homère, la Physique de Virgile, la Géographie de l'un & de l'autre. Il n'y a pas jusqu'à leurs connoissances dans l'Astronomie, dans la Méchanique, dans l'Anatomie, dont on n'ait fait l'éloge. M. de Sigrais, Capitaine de Cavalerie, & Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, suit l'instinct & les vues que lui donne sa profession. Il confir-

dère dans Virgile la Science militaire ; il regarde l'Enéïde comme un chef-d'œuvre de Tactique.

Tout Auteur qui travaille sur un sujet, se met en état de le connoître parfaitement : il prend toutes les mesures convenables pour en bien parler. Virgile voulant faire un Poëme, dont le fond est tout militaire, a dû se munir des idées & du langage propres de ceux qui vivent dans la profession des armes. S'il n'y avoit eu que cette observation à faire sur l'Enéïde, le Mémoire de M. de Sigrais pourroit paroître un hors-d'œuvre, ou quelque chose de fort commun. Mais l'Académicien observe de plus près la marche de Virgile : il voit que ce grand Poëte traite l'Art militaire, tantôt à la façon des Romains, & tantôt d'après les idées héroïques d'Homère. Dans le premier cas, il a voulu flatter

ſes Concitoyens, & il montre que leur Tactique lui étoit fort connue. Dans le ſecond cas, il s'eſt picqué de bien rendre les mœurs du temps d'Homère ; & nul détail de cette ancienne Milice ne lui échappe. Il ſe permet cependant, à cet égard, des *modifications très-ingénieuſes* ; il embellit même Homère ſon modèle. M. de Sigrais trouve Virgile ſi ſavant dans la Théorie des armes, qu'il ſoupçonne Varus & Pollion d'avoir donné des ſecours & communiqué des lumières pour cette belle & grande partie du Poëme. Virgile *parle Guerre* dans l'Enéïde, comme *Xénophon dans ſon beau Roman de Cyrus*, & (*la vérité hiſtorique à part*) *comme Céſar dans ſes Commentaires.* Mais Xénophon & Céſar étoient deux Généraux d'armée ; & il a fallu des hommes de ce

rang pour diriger la plume de Virgile.

En 1751, M. Trudaine, Intendant des Finances, fit préſenter à l'Académie ſept épées de cuivre jaune, avec une roue creuſe dans ſon contour ; une eſpèce de fer de lance & quelques petites pièces du même métal : le tout déterré à Genſac, près de Gannat en Bourbonnois, tandis qu'on réparoît les chemins. Auſſi-tôt les Antiquaires de l'Académie produiſirent leurs conjectures ſur cette découverte. M. le Comte de Caylus ſoûtint que les épées étoient antiques & de fabrique Romaine ; les armes de cuivre ayant été, ſelon lui, en uſage chez les Anciens, tant pour attaquer que pour ſe défendre. Il prétendit même que le cuivre preſque ſeul avoit fourni autrefois la matière des armes, & que le fer avoit été employé très-rare-

ment pour le Service militaire. Il étoit rare dans beaucoup de contrées de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique ; il n'étoit pas aussi aisé à fabriquer que le cuivre. Enfin il est remarquable que, dans cette multitude presque infinie de Cabinets qui sont connus de M. le Comte de Caylus, il n'y ait que celui des Jésuites de Lyon où l'on voie deux lames d'épées de fer qu'on puisse regarder comme Romaines.

M. Lévêque de la Ravallière crut, au contraire, devoir assûrer que chez les Hébreux, les Grecs, les Romains, les Francs & les autres Barbares, le cuivre n'étoit point d'usage pour les armes offensives, & que le fer seul entroit dans la composition de ces pièces. Le détail de cette assertion est assez étendu, même dans l'Extrait. Il resteroit, ce semble, à expliquer pourquoi les armes

de fer ne ſe trouvent preſque plus dans les Cabinets, ſi elles ont été ſi communes chez tous les Peuples. Eſt-ce que la rouille aura détruit tous ces reſtes d'Antiquité ? Mais on a d'autres uſtenſiles de fer qui ont bravé la rouille & les temps. Quoi qu'il en ſoit, M. de la Ravallière ne jugea pourtant pas que les monuments découverts à Genſac puſſent regarder une époque bien ancienne. Ces débris lui parurent annoncer des fêtes & des exercices de Chevalerie, tels que les Tournois & les Joûtes du XII^e^ & du XIII^e^ ſiècles. Comme ces actions n'étoient que l'image de la guerre, les Combattants pouvoient y employer des armes de cuivre pour faire parade de magnificence ou de ſingularité.

M. l'Abbé Barthelemy dit auſſi ſa penſée ſur la découverte faite à Genſac. Il convint aſſez que

ces armes étoient antiques, & qu'elles pouvoient avoir été à l'usage des Romains ; mais, en même temps, il parut plus disposé à croire qu'elles avoient appartenu à des Francs vers le temps de Childeric I. Il montra, dans un Mémoire suivi, 1° Que les premiéres armes des Grecs ont été de cuivre. 2° Que les armes de fer ont été introduites avant le siècle d'Hésiode & d'Homère. 3° Que, dans les siècles suivants, les Auteurs Grecs & les Auteurs Latins ne parlent point d'armes de cuivre, (on entend toujours *armes offensives*) comme étant actuellement en usage dans leurs Nations, quoique quelques Nations étrangères s'en servissent. Voilà trois Points ou Articles qui forment toute la Dissertation du savant Académicien. On en trouve ici l'Extrait que nous ne pourrions plus abréger sans altérer le

fond de l'Ouvrage. Ainsi nous en laissons la lecture pleine & entière aux Amateurs de l'Antiquité.

Sur ce même objet (des monuments de cuivre trouvés en Bourbonnois) un homme de Lettres, mais qu'on ne nomme pas, adressa aussi à l'Académie des conjectures fort plausibles. Il prétendoit que la Roue de cuivre étoit le reste d'un Char qui avoit servi, dans les combats, à quelque Guerrier Gaulois ; que les épées étoient ses armes, & qu'on les avoit multipliées jusqu'au nombre de sept, parce qu'elles étoient sujettes à se rompre ; que ces dépouilles militaires avoient été enterrées avec le Guerrier, suivant une coûtume très-familière à ces Peuples & à plusieurs autres. On croyoit honorer & même consoler le mort, en joignant à son cadavre les armes dont il s'étoit

ſervi ; & tout ce qu'il avoit le plus aimé en ce monde.

On a, dans le cours de cette Hiſtoire de l'Académie, l'Extrait de deux Mémoires fort curieux ; l'un & l'autre donnés par M. le Baron de Zurlauben, qui a le talent de faire des recherches hiſtoriques, comme s'il n'étoit qu'homme de Lettres, & non un Militaire très-attentif à ſoûtenir la gloire du Nom Helvétique parmi nous. Le premier de ſes Mémoires contient la ſuite des actions du fameux Arnaud de Cervole, dit *l'Archiprêtre*, ſi connu par les brigandages des Compagnies dont il commandoit un grand corps. Toutes les Hiſtoires du XIV^e^ ſiècle parlent de lui, & nulle ne raſſemble tous ſes exploits. On les trouve réunis dans ce Mémoire, & même dans l'Extrait qu'en donne le Secrétaire de l'Académie. Le ſecond Mémoire

concerne Enguerrand VII. du nom, Sire de Couci : perſonnage célèbre ſous les Regnes de Charles V. & de Charles VI. juſqu'à la funeſte bataille de Nicopoli en 1396, où il fut pris avec tant d'autres François qui moururent, comme lui, dans les fers. M. de Zurlauben ne laiſſe rien ignorer de ce qui peut intéreſſer dans la vie de ce Seigneur.

Nous ne dirons rien des autres Analyſes, parce qu'elles roulent preſque toutes ſur des Antiquités géographiques, ou ſur des Inſcriptions : matières peu ſuſceptibles d'un ſecond Abrégé. Nous renvoyons au Volume de l'Académie.

On y trouve (page 190) des *Conjectures ſur l'origine de la Fable de l'Olympe* : Ouvrage très-ingénieux de M. de Mairan. Mais ces conjectures forment un Mémoire entier, & ne ſont point

données ici par forme d'Extrait. Ainsi nous réservons ce morceau pour commencer l'Article des Mémoires. En finissant celui-ci, nous dirons quelque chose des Eloges.

Il y en a cinq, tous de la façon de M. de Bougainville ; & le premier, qui est d'une beauté rare, a pour objet M. Turgot, ancien Prévôt des Marchands. Cet Eloge, dans l'étendue de 25 pages *in*-4°, rassemble tout ce qui pouvoit concourir à peindre le grand Magistrat, l'excellent Citoyen, l'Ami & le Père du Peuple, l'Esprit le plus fait pour connoître les belles choses & pour les entreprendre, l'Ame la plus ferme & en même temps la plus sensible. Le portrait de M. Turgot est un composé de grandeur, de simplicité, de vérité, de beautés directes & accessoires, de traits où semblent contraster la force & la douceur, la naïveté

& l'élévation; où les détails d'administration municipale n'offusquent point les vues sublimes de l'Homme d'Etat; où la candeur de l'homme de bien relève & accrédite les droits de l'autorité. Nous ne pouvons dire combien M. de Bougainville a fait entrer d'observations fines & recherchées sur les diverses fonctions qu'a remplies M. Turgot. Nous ne citerons qu'un morceau, qui est comme le point de vuë général du portrait de ce Magistrat d'immortelle mémoire.

» Notre siècle a vu peu d'hom-
» mes aussi vertueux que M. Tur-
» got. Sa vertu avoit la simplicité
» d'un instinct naturel & la soli-
» dité des principes. Cette vertu
» simple & solide eut en lui pour
» ressort une extrême sensibilité :
» mobile puissant, mais qui ne
» s'ébranloit qu'à la vuë d'ob-
» jets capables d'exciter son zèle,

» ou

» ou d'émouvoir ſa bienfaiſance.
» C'eſt à cette cauſe qu'il faut
» rapporter la ponctualité rigou-
» reuſe & l'inquiétude pénétrante
» que M. Turgot a montrées dans
» l'exercice de ſes diverſes fonc-
» tions. Jamais il n'a remis au
» lendemain l'affaire du jour ; il
» auroit plutôt devancé l'inſtant
» d'agir, que de s'expoſer à le
» perdre par un léger délai : ja-
» mais il ne s'eſt épargné des dé-
» marches ou des pas qui lui ſem-
» bloient néceſſaires, & il les ju-
» geoit tels aiſément. L'œil ſans
» ceſſe ouvert ſur toute la ſphère
» de ſon adminiſtration, il en
» ſuivoit les moindres détails ; il
» preſſentoit tous les accidents
» poſſibles. A la premiére appa-
» rence de diſette ou de quelque
» autre calamité, il cherchoit des
» reſſources, & ſe fioit à peine
» à la bonté de ſes meſures,
» même en convenant avec le

» Public qu'elles étoient suffi-
» santes. La réflexion, le calcul
» & la sécurité générale rassû-
» roient alors son esprit : mais
» son cœur n'étoit pas tranquille.
» Cependant on le sait, il por-
» toit, dans les dangers person-
» nels, le courage jusqu'à l'intré-
» pidité la plus héroïque ; & na-
» turellement ami du repos, il s'y
» seroit peut-être livré s'il n'avoit
» pas combattu son penchant. A le
» voir dans les occasions où rien
» ne l'arrachoit à une sorte de
» mélancholie douce, propre à
» son caractère, on ne l'auroit
» pas cru capable de cette ardeur
» & de cette vivacité de senti-
» ment qui l'ont rendu si cher
» aux siens, & si utile à tous ceux
» à qui il a pu faire du bien &c. «
Ceci n'est que le commencement
de ce beau caractère qu'il faut
suivre en détail, ainsi que toutes
les particularités de l'Eloge.

M. l'Abbé Geinoz eſt le ſecond Académicien que M. de Bougainville loue, dans ce Volume. Les gens de Lettres, qui entendirent cet Eloge dans l'Aſſemblée du 14. Novembre 1751, ſe reſſouviennent encore de l'impreſſion qu'il fit ſur tous les Auditeurs. M. l'Abbé Geinoz étoit un Eccléſiaſtique, né en Suiſſe, Aumônier dans le Régiment des Gardes de cette Nation, ſavant en Grec, en Hébreu, en Antiquités Eccléſiaſtiques & Profanes, grand Admirateur d'Hérodote, & un des plus honnêtes hommes que la Littérature ait produits dans ce ſiècle. Tel eſt le plan ſur lequel M. de Bougainville éleve un édifice de louanges comparable à ce qu'on a de plus exquis en ce genre. Les moindres choſes acquierent de la grandeur dans l'ordonnance totale de cette compoſition. Le Panégyriſte ajoûte

même aux succès ordinaires d'un Eloge Académique. Il fait aimer celui qu'il loue, en même temps qu'il inspire de l'admiration pour ses travaux & pour ses vertus. Nous sommes fâchés que la nécessité de terminer cet Article nous empêche de transcrire les traits principaux de cette Pièce très-attrayante. Voici du moins une sorte de résultat du caractère de M. l'Abbé Geinoz. » Né re-» connoissant, vrai, sensible à » l'amitié, il portoit, dans le » commerce du monde, cette » gaieté douce qui naît de la sa-» gesse des desirs. Sa politesse » simple & sans art étoit l'expres-» sion naïve de la bonté de son » cœur. Il donnoit sans exiger de » retour ; & malgré la médiocrité » de sa fortune ; les siens ont sou-» vent reçu des preuves réelles de » son souvenir. Ses connoissances » étoient extrêmement variées sans

» être superficielles « &c. Cet Eloge occupe 20 pages du Volume de l'Académie.

Celui de M. de Boze, qui suit, est de la même longueur. Quand M. de Bougainville n'auroit pas mis, dans les autres Eloges de sa façon, beaucoup d'esprit, de soin, d'art, d'élégance & de sentiment, il ne pouvoit se dispenser d'embellir de tous ces traits la vie littéraire de M. de Boze. C'étoit l'ancien & comme le premier Secrétaire de l'Académie. Il avoit aimé cette Compagnie savante, comme un Romain aimoit sa Patrie. Il avoit rendu des services infinis au Cabinet des Médailles du Roi. Il s'étoit distingué par un goût rare & unique de Bibliographie. Enfin il avoit été lié avec tous les Savants de son siècle, & son commerce leur étoit cher, sa personne respectable, son affabilité précieuse. Il faut lire cet

Eloge, pour avoir l'idée d'un Homme de Lettres laborieux, aimable, rangé, considéré, bienfaisant, utile à tout le monde, & sans ennemis : ce qui est peut-être une sorte de prodige, & une chose qu'il n'est pas possible de recommander aux autres. Il faut pour cela le bienfait de la Nature & des circonstances. Tout ce qu'on doit proposer aux Hommes de Lettres, c'est de n'avoir pas plus de faste, de prétentions & de jalousie que n'en eut M. de Boze. Nous renvoyons à cet Eloge qu'on reverra plus d'une fois si l'on aime les Tableaux bien dessinés & bien peints.

Le suivant a pour objet M. l'Abbé Fénel, Chanoine de l'Eglise de Sens, & admis dans l'Académie en 1744. Ce fut *un homme estimable à plus d'un titre, mais en qui tout fut singulier, l'esprit, le savoir, le caractère & l'exté-*

rieur. L'Eloge ne ſurfait point la valeur de ce Savant. L'Abbé Fénel dût être ce qu'on appelle *Helluo librorum*, voltigeant ſur toutes les Sciences, les approfondiſſant même juſqu'à un certain point, partageant trop ſon eſprit, ſes goûts, ſes projets, commençant mille choſes & ne finiſſant preſque rien, courant après toutes les eſpèces de gloire littéraire, & n'obtenant que celle d'*être né pour le Grand*, & d'avoir pû *ſe faire admirer* du Public ; tandis qu'on ſe contenta de regarder ſon travail, ſes entrepriſes & toutes ſes idées avec étonnement. D'après le portrait que trace M. de Bougainville, on auroit dû être flatté d'avoir part à l'amitié de l'Abbé Fénel, parce que la choſe étoit rare & dans le rang même des phénomènes. Cet Académicien n'avoit ni l'eſprit de ſociété, ni les manières du monde, ni les

vues analogues à celles des autres. Il ne put être heureux, & les Sciences qu'il avoit toutes cultivées, ne le payerent point de l'affection dont il s'étoit senti pénétré pour elles. Il vécut avec le Savoir, & dans les Livres, sans goûter la douceur de ce commerce. Ce petit Eloge réduit à dix pages dans le Recueil est picquant, agréable & instructif.

M. Secousse fournit la matière du dernier Eloge. Nous avons parlé souvent de cet Académicien, à l'occasion de son grand Recueil des Ordonnances. Nous avons cité les Eloges qu'on a publiés de sa personne & de ses travaux. Il suffit donc d'annoncer le Morceau Académique que nous donne M. de Bougainville. Il peint sagement & convenablement l'illustre Jurisconsulte à qui notre Histoire aura des obligations éternelles. M. Secousse étoit fait pour défri-

cher nos Antiquités : c'eſt un grand mérite que celui de vaincre par le travail & par le goût naturel, les monſtres qui veillent à la garde des origines d'une Nation : ces monſtres ſont la barbarie, l'ignorance, l'âpreté des monuments, le ſtyle horrible des Chroniqueurs &c. Cette occupation a rempli les jours de M. Secouſſe. *Tout concouroit à ſon bonheur*, dit M. de Bougainville, *des travaux aſſortis à ſon goût ; une Bibliothèque nombreuſe, fruit de quarante ans de recherches & de ſoins, une fortune honnête & qui ſuffiſoit à la modération de ſes deſirs, la confiance des Magiſtrats, l'eſtime des Gens de Lettres, l'amour des ſiens, le plaiſir ſi rare d'avoir des amis, & la ſatisfaction plus rare encore de trouver un ami dans ſoi-même.*

Nous reprendrons ce Volume à l'Article des Mémoires.

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

VITA del veenerabil Padre Giovanni Leonardi, Fondatore della Congregazione dei Cherici Regolari della Madre di Dio, &c. *La Vie du vénérable Père Jean Léonardi, Fondateur des Clers Réguliers de la Mère de Dieu.* Par le P. Charles-Antoine Erra, Milanois, de la même Congrégation. (Volume *in*-8°. pages 233.)

Joan. Caroli Boſſii à S. Franciſco Xaverio ex Clericis Regularibus Scholarum Piarum inſtitutiones Theologicæ. In Tomos IV. diſtributæ. *Inſtitutions Théologiques du P. Boſſi, Clerc Régulier des Ecoles Pies.* (Quatre Tomes *in*-4°.) C'eſt l'Abrégé d'un Cours entier de Théologie à l'uſage des jeunes gens qui ſe deſtinent à l'état Eccléſiaſtique.

De Milan.

Lettera del Abate Giovanni Antonio Battarra di Rimino publico Profeſſore di Filoſofia in quella Città, ſcritta al Sig. Conte Giov. Maria Mazzuchelli di Breſcia, in cui ſi da ragguaglio dell' apertura degli Avelli che ſono dentro e fuori della Chieſa di S. Franceſco di Rimino ſpettanti alla famiglia dé' Malateſti già Padroni di quella Citta. *Lettre de*

M. l'Abbé Battarra sur les Tombeaux de l'Eglise de S. François de Rimini, &c. Il s'agit principalement des Tombeaux de la Maison Malatesta, Seigneurs de Rimini. On remarque, dans cet Ouvrage, un bon goût d'Antiquité : aussi est-il dédié à M. Mazzuchelli, un des plus célèbres Antiquaires d'Italie.

On a publié, dans cette Ville, trois Dissertations du P. Charles Melzi, Jésuite & Professeur de Philosophie dans le Collège des Nobles. La premiére est intitulée *du son ;* la seconde, *de la lumière ;* la troisième, *de l'ame ;* & l'on traite, dans cette dernière, *de la spiritualité & de l'immortalité de l'ame*, & *de l'union de l'ame avec le corps.* La seconde est un Recueil de ce qu'on a écrit de plus curieux sur la Catoptrique, la Dioptrique, les

Couleurs, les Météores colorés &c. La premiére compend toute la théorie du *ſon*, de *l'ouie*, &c. Le tout eſt en Latin, & a été ſoûtenu publiquement par le Marquis Paravicini, en préſence du Comte de Firmian, Miniſtre Plénipotentiaire de l'Impératrice-Reine en Lombardie.

Lodi a Maria dall' Abate Pellegrino Salandri Reggiano Dottor di S. T. (*in*-4°.) *Les louanges de la ſainte Vierge*, (en Sonnets) *par l'Abbé Salandri.*

DE PISE.

Joan. Caroli Barſanti de Balneis, Oratio inauguralis ad Academiam Piſanam. C'eſt un Diſcours d'inauguration ou de réception Académique *ſur les Bains*, c'eſt-à-dire ſur les avantages des Bains pour la ſanté. L'Auteur a mis des

Notes au-bas des pages, & a dédié ſon Ouvrage au Cardinal Jean-François Albani.

Saggio di Parafraſi di vario genere. *Eſſai de Paraphraſes ſur diverſes matières :* on paraphraſe, en effet, dans ce petit Livre, *le Cantique de Judith ; la Prière d'Habacuc ; l'Ode de Waller ſur la mort de Cromwel*, & *l'Ode de Cowley contre Cromwel & la Tyrannie.*

DE SIENNE.

Le Satire di Q. Orazio Flacco, tradotte in Verſo Italiano da Oreſbio Agieo Paſtore Arcade, &c. *Les Satyres d'Horace, traduites en Vers* (libres) *Italiens.* (In-8°.) Le Traducteur eſt M. Corſetti, qui prend ici le nom d'*Oresbio Agieo*, qu'on lui donne dans l'Académie des Arcades. Sa Tra-

duction eſt en forme de Paraphraſe, d'un ſtyle ſimple, familier, approchant de la Proſe, pour imiter mieux Horace qui écrivoit: *Sermone pedeſtri.* Il y a des Notes au-bas des pages, & M. Corſetti ne traduit point ce qui pourroit préjudicier aux bonnes mœurs.

De Venise.

Pierre Valvaſenſe, Libraire de cette Ville, a mis au jour le troiſième Tome du *Droit de la Nature & des Gens*, du Baron de Pufendorff; rectifié, augmenté & éclairci par M. Jean-Baptiſte Almici de Breſcia; le titre eſt: *Il Diretto della Natura e delle Genti, o ſia ſiſtema generale de' Principi li più importanti di Morale, Giuriſprudenzia e Politica di Samuele Barone di Puſendorff; rettificato, accreſciuto e illuſtrato da Giovambatiſta Almici Breſciano, &c.* *Jany.* 1760. I. vol.

L'Ouvrage est *in*-4°. & ce troisième Tome contient le 5e & le 6e Livre de Pufendorff, avec des Notes très-savantes & très-étendues, dont plusieurs sont destinées à corriger ou réfuter des sentiments peu sûrs en matière de Droit & de Morale. M. Almici ne passe à son Auteur aucun principe répréhensible ; & cette attention lui attire les éloges de tous les Lecteurs amis de la vérité, de l'équité, de la modération & de la Religion. Il y aura encore un Volume pour les deux derniers Livres de Pufendorff.

On a traduit en Italien & imprimé en cette Ville chez Antoine Zatta (*in*-8°.) le bel Ouvrage de S. Bernard, intitulé : *De la Considération au Pape Eugène III.* On voit à la tête le portrait de ce Pape, qui reçoit le Livre des mains de S. Bernard. On sait, au

reste, que cette composition est le chef-d'œuvre de la sagesse, de la franchise & de la grande capacité du S. Abbé de Clairvaux. Quantité de Papes & d'Evêques y ont puisé les maximes de leur Gouvernement, & le saint Pape Pie V. le faisoit lire habituellement à sa Table.

Bassaglia, Libraire de cette même Ville, publie le troisième Tome (*in*-4°.) de l'Histoire des Opérations militaires, exécutées dans la présente guerre. *Storia delle Operazioni militari eseguite dalle Armate delle potenze belligeranti, &c.* Ce Volume comprend la suite des évènements depuis le commencement de 1758 jusqu'à la fin d'Avril de cette même année.

Vita di Aldo Manuzio insigne restauratore delle Lettere Greche e Latine in Venezia scritta da Do-

menico Maria Manni, &c. *Vie d'Alde Manuce, par M. Manni, &c.* (In-8°. pag. 72.) On fait cas de cette Vie à Florence & à Veniſe. Quelqu'un de nos François devroit la traduire, pour rappeller aux Imprimeurs de ce temps le zèle, l'habileté, la diligence & la gloire de l'immortel Manuce. Quel Imprimeur, qui avoit le talent d'améliorer les Ouvrages des autres, & l'attention de les donner au Public ſans fautes Typographiques!

Il faut que la *Vie de Manuce* ait déja opéré de grandes choſes dans la Librairie de Veniſe : car on vient d'y former & d'y exécuter une entrepriſe magnifique : c'eſt le Recueil des *Œuvres de notre excellent Juriſconſulte Cujas*, en XI Volumes *in fol.* beau Papier, beaux Caractères, grande correction d'Exemplaires. L'Imprimeur eſt Gaſpar Storti, & le premier Volume a déja paru.

Antoine Zatta, célèbre & riche Imprimeur, diſtribue, depuis quelques mois, le premier Tome de la grande Edition des Conciles, dont le P. Jean-Dominique Manſi, de la Congrégation de la Mère de Dieu, prend ſoin. Ce premier Tome s'étend depuis le commencement de l'Ere Chrétienne juſqu'à l'année 304.

DE PESARO.

Le Comte Ginanni a fait imprimer, en cette Ville, un Ouvrage *in*-4°. ſur les maladies des grains en herbe. *Sopra le malattie del grano in erba.* Livre très-utile pour le progrès de l'Agriculture. On le diſtribue auſſi à Rome, à Naples, à Ravenne, à Veniſe, à Florence, à Bologne, à Milan & à Turin.

DE TRENTE.

I ſette Salmi Penitenziali traſportati alla volgar Poeſia da Lacri-

nio Goreatide P. A. e trà gli Agiati Ansidemio. (*In*-8°.) *Les sept Pseaumes de la Pénitence, en Vers Italiens, &c.* L'Auteur est M. Jean-Baptiste Chiaramonti de Brescia, déja connu par d'autres Ouvrages. Celui-ci est en Vers libres, & rend avec sentiment les affections du Roi Prophète.

De Florence.

Ant. Francisci Gorii Basilicæ Baptisterii Florentini Præpositi Thesaurus veterum Dypticorum Consularium & Ecclesiasticorum tum ejusdem Auctoris, cùm aliorum lucubrationibus illustratus, ac in tres Tomos divisus. Opus Posthumum. Accessere Joan. Bapt. Passerii Pisaurensis, nobilis Eugubini, in postremum additamenta & in Tomos singulos præfationes. (*In-folio.*) *Trésor des anciens Dyptiques tant Consulaires qu'Ecclésiastiques, &c.* C'est la collec-

tion la plus ample qu'on ait ſur cette matière. Feu M. Gori s'étoit propoſé de la traiter en quatre Tomes *in-fol.* il n'a pû en préparer que trois, encore manque-t-il quelque choſe au troiſième. M. Paſſeri s'eſt chargé de finir l'Edition : il donne actuellement les trois Volumes, & promet le quatrième qei paroîtra bientôt.

Economia della vita umana. *Méthode pour ſe conduire ſelon les devoirs de la vie humaine.* (In-8°.) C'eſt la Traduction Italienne d'un très-bon Livre, écrit originairement en Anglois, & fort célèbre dans la Grande-Bretagne.

Lettere Poetiche di Gioſeffo Pozzi a Caterina ſua figlivola con l'aggiunta di alcuni capitoli ſopra le virtu Teologali, ed un atto di contrizione : operetta utiliſſima a tutte quelle vergini, le quali

penſano di veſtire l'abito Monacale. *Lettres Poëtiques d'un père à ſa fille, touchant quelques matières de piété.* (In-8°.) Ce petit Recueil de Poëſies ne contient que 56 pages, mais on aſſûre que tout y reſpire la vraie piété. L'Auteur, M. Pozzi, eſt mort en 1752, & c'eſt M. Zanotti, ſon ami intime, qui a donné cette élégante & édifiante compoſition. *Bell' eſempio*, diſent les Journaliſtes d'Italie, *à Criſtiani Poete.*

Les Nouvelles-Littéraires de France ſeront dans le II. Volume de Janvier.

TABLE

DES ARTICLES

De Janvier 1760. I. vol.

ARTICLE I. La quarta Egloga di Virgilio ſpiegata, &c. *Explication de la quatrième Eglogue de Virgile, &c.* 5

ART. II. *Premiére Lettre aux Auteurs de ces Mémoires ſur Ste Sophie de Conſtantinople.* 36

ART. III. Meleagri Gadareni in ver Idyllium. *Idylle de Méléagre de Gadare ſur le Printemps, &c.* 61

ART. IV. *Introduction à l'Hiſtoire moderne de l'Univers, &c.* 71

ART. V. *Diſſertations ſur différents ſujets de l'Hiſtoire de France, &c.* 93

ART. VI. *Hiſtoire des Mathématiques, &c.* Dernier Extrait. 122

ART. VII. *Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Bel-*

les-Lettres, &c. Tome XXV. 151

Art. VIII. Nouvelles Littéraires. 178

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15. Déc. 1759.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.

Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. Deville.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1760. II. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les treize premiers Volumes, reliés en veau, 32 liv. 10 ſ.

On publiera dans le mois Décembre 1759, le XIV. Vol. relié en veau, 2 liv. 10 ſ. les XV. XVI. XVII. en 1760. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS;

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1760. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 758 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	2.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1760. II. vol.

ARTICLE IX.

LE GOUVERNEMENT ou la République des Abeilles, & les moyens d'en tirer une grande utilité. Par M. J. Simon, Avocat en Parlement &

Censeur Royal. (Troisième Edition.) A Paris, chez Nyon Libraire, Quai des Augustins, à l'Occasion. M. DCC. LVIII. (Pages 405, avec plusieurs Planches & Figures en Taille-douce.)

VIRGILE & son Imitateur le P. Vanière Jésuite * ont chanté les Abeilles : mais ces deux Auteurs, semblables aux insectes industrieux, dont ils célèbrent les travaux dans des Vers immortels, n'ont pris, pour ainsi dire, que la fleur du sujet qu'ils ont traité. Ils ne l'ont envisagé que du côté le plus favorable à la Poësie. Voilà pourquoi leurs Ouvrages remplis d'images riantes, & de Descriptions agréables, présentent assez peu d'instructions utiles & pratiques.

* Voyez le quatorzième Livre du Poëme intitulé : *Prædium Rusticum.*

Mrs Swammerdam, Maraldi, Pluche, & sur-tout M. de Réaumur nous ont donné d'excellents Mémoires sur les Abeilles; mais leurs Observations très-importantes pour la perfection de l'Histoire Naturelle, ne sont que d'un secours médiocre pour l'amélioration de cette branche de commerce, que peut fournir la culture des Abeilles. Il faut pourtant en excepter le 9e Mémoire de M. de Réaumur, dans lequel cet habile Naturaliste examine les moyens de conserver, de multiplier les Abeilles, & de les rendre encore plus utiles qu'elles ne le font. Peut-être cependant trouvera-t-on que ce Mémoire même, quoique suffisant pour des esprits éclairés, n'est point encore assez proportionné à la portée de cette classe d'hommes qui sont employés à gouverner les Ruches d'Abeilles.

Ce ſoin regarde communément les gens de la campagne, pour leſquels on ne ſauroit ſuivre une méthode trop ſimple. Les préceptes & les inſtructions qu'on leur adreſſe, doivent entrer dans le plus grand détail, au riſque même de tomber dans des redites. L'élégance & la correction du ſtyle, l'ordre & l'enchaînement des idées, la préciſion & la fineſſe des réflexions ; tous ces différents mérites qui ſont à leur place dans un Mémoire Académique, ſont en pure perte lorſqu'il s'agit d'inſtruire des hommes groſſiers. Le ſeul objet qu'on doive avoir en vuë, c'eſt de s'en faire entendre ; & pour y réuſſir, il faut s'abaiſſer juſqu'à eux, parler leur langage, prendre ce ton de *bon-hommie*, qui caractèriſe leur façon de penſer & leurs mœurs.

C'eſt ce qu'a fait M. Simon dans l'Ouvrage dont nous allons

rendre compte. Il ſemble qu'il n'ait jamais vécu qu'au milieu d'eux. Son ſtyle, ſans art & ſans apprêt, a toute la ſimplicité de la vie champêtre, & il n'en ſera que plus utile : auſſi l'Auteur déclare-t-il qu'il n'a composé ce Livre *que pour l'intelligence des gens de campagne.* Il ſe propoſe de leur enſeigner les moyens de multiplier, de ſoigner, de gouverner les Abeilles, & de les mettre à profit. Que n'a pas dû lui apprendre ſur tous ces objets un demi-ſiècle d'expériences & d'obſervations ? Car il aſſûre qu'il a étudié cette matière pendant cinquante ans, & qu'il a poſſédé juſqu'à cinq cents Ruches à la fois.

La premiére attention doit être de ſe procurer de bonnes Abeilles. Il eſt une eſpèce d'Abeilles fort voraces qui amaſſent à peine pendant l'Eté des proviſions ſuf-

sisantes pour passer l'Hyver. D'autres sont si paresseuses, qu'elles ne sont presque d'aucun profit. » Les meilleures, *dit M. Simon*, » sont celles qui sont petites, lon- » guettes, nettes & non-velues, » dorées, reluisantes, mouche- » tées par-dessus, douces, point » ou peu farouches : celles qui » sont d'un brun clair, luisant, » sont ordinairement jeunes & » bonnes ouvrières : on voit d'ail- » leurs celles qui sont actives & » semillantes... car ce sont des » marques qu'elles sont bien sai- » nes & de bonne compléxion. «

Le temps le plus convenable pour acheter des Abeilles, c'est ou la fin du mois de Février, ou le commencement de Mars : on peut alors les transporter sans risque ; on n'a plus à craindre pour elles les rigueurs de l'Hyver.

On fait des Ruches d'osier, de troncs d'arbres, de planches &c.

Notre Auteur préfère celles de paille. Les Abeilles s'y plaisent beaucoup plus que dans les autres. Les Ruches de paille ont le double avantage d'être chaudes durant l'Hyver, & de conserver un air tempéré durant l'Eté. Le froid & le chaud, portés à un certain degré, sont également contraires aux Abeilles.

. . . Nam frigore mella
Cogit hiems, eademque calor liquefacta remittit:
Utraque vis apibus pariter metuenda.

Virg. Georg. L. 4.

D'ailleurs les Ruches de paille coûtent moins, & sont plus durables. Quant aux Ruches vitrées, elles ne peuvent convenir qu'aux gens riches, & qui veulent s'amuser à voir les Abeilles travailler.

M. Simon prescrit aussi la manière de construire ces Ruches de paille, & la forme qu'il est à propos de leur donner. Il faut avoir des Ruches de différentes grandeurs. Vous mettrez dans les plus grandes les premiers Essains du mois de Mai. Si vous logiez de gros essains dans de petites Ruches, elles seroient bientôt remplies, & les Abeilles en deviendroient paresseuses. Les petites Ruches sont destinées aux Essains tardifs, & qui n'éclosent qu'à la fin de Juillet : ils sont ordinairement moins nombreux : ils n'auroient pas le temps de remplir une grande Ruche.

Le choix de l'emplacement pour le Ruchier demande une attention particulière. Toutes les expositions ne conviennent pas aux Abeilles. La meilleure est celle qui met les Ruches à l'abri des vents les plus impétueux;

tels que ceux de Nord & de Sud.

Principio ſedes apibus ſtatioque petenda
Quo neque ſit ventis aditus. (Nam pabula venti
Ferre domum prohibent.)

On les garantira de ces deux vents en adoſſant le Ruchier à un mur placé entre l'Orient d'Hyver & le Midi. Notre Auteur recommande, d'après Virgile, d'arracher les ifs qui pourroient ſe trouver aux environs du Ruchier, d'éloigner les Abeilles de toute eau bourbeuſe & de mauvaiſe odeur, des chemins trop fréquentés & des lieux trop bruyants: le grand bruit les épouvante & les effarouche.

M. Simon conſeille encore de faire regner un petit toît le long du mur auquel on adoſſera le Ruchier. Ce toît ſauvera les

Abeilles des incommodités de la pluie & des ardeurs du Soleil. Mais il faudra qu'on ait ſoin de tenir propre ce toît, & en général tout le Ruchier. On ôtera les toiles d'araignées qui peuvent s'y former. On ne laiſſera point croître de longues herbes auprès des Ruches, &c.

Outre le froid & la faim qui, depuis l'arrière-ſaiſon juſqu'au retour du Printemps, font périr beaucoup d'Abeilles, ces Inſectes ſont ſujets à des maladies qui dépeuplent les Ruches & les épuiſent. La plus dangereuſe eſt une eſpèce de dyſſenterie : elles en ſont attaquées particulièrement au temps de la fleur des tilleuls, qu'elles aiment éperdument, *dit notre Auteur*, & qui leur devient mortelle ſi l'on n'y remédie promptement. On indique ici les remèdes les plus efficaces contre la dyſſenterie & contre les au-

tres maladies des Abeilles. (Voyez pag. 170, & ſuiv.)

Différents ennemis ſemblent conjurer la ruine de ces petites Républiques. Les Abeilles ſont expoſées à devenir la proie des oiſeaux, lorſqu'elles vont à la picorée ou qu'elles en reviennent. Leurs habitations ſont infeſtées par des Lézards, des Souris & des Mulots. Les Guêpes & les Frêlons leur font une guerre cruelle. D'autres Inſectes, tels que les Cloportes, les Araignées, les Chenilles déſolent les Ruches. Les Fourmis y cauſent les plus grands déſordres, & par la conſommation du Miel dont elles ſont très-friandes, & par leur odeur que les Abeilles ne peuvent ſouffrir. Le Limaçon nuit auſſi aux Abeilles; mais elles ſavent bien s'en venger. Elles le pourſuivent, & fondent deſſus avec leurs aiguillons. Lorſque le

Limaçon ſe ſentant picqué, rentre dans ſa coquille. Elles l'acculent dans un coin de la Ruche, & l'enſeveliſſent ſous une voûte de cire qu'elles élevent tout-au-tour. C'eſt ce que le P. Vanière décrit ſi agréablement dans ces beaux Vers.

Cum ſemel intraſſet Limax cornutus, eoſque *
Turparet fluidæ craſſo lentore ſalivæ,
Obſtupuere domigerulum, ſtimuliſque frequentes
Invaſere fero retrahentem corpus ab ictu,
Seque ſuæ vallo teſtæ ſpumis que tegentem:
Irrita jam cùm tela forent, apis advocat artes
Ingenioſa ſuas, & ceræ prodiga totam
Incruſtat cochleam, monſtrum fatale recondens
Hoc veluti in tumulo, &c.
Præd. Ruſt. Lib. XIV.

* Penates.

Il faut que M. Simon n'ait pas connu ce Poëme du P. Vanière. Il n'en parle dans aucun endroit de son Livre, quoiqu'il y cite assez souvent des Vers de Virgile.

Quelque funestes cependant que soient aux Abeilles les ennemis dont nous venons de parler, elles ont encore beaucoup plus à craindre la pratique reçue dans certains pays. On sait qu'aux environs même de Paris, on a coûtume de perdre un grand nombre de Ruches, pour avoir le Miel & la Cire, (& c'est ce qu'on appelle *tailler les Abeilles.*) On n'y sait d'autre secret que faire périr toutes les Mouches, qui ont fait ces abondantes récoltes de Miel & de Cire, qui les ont travaillées avec tant d'adresse & de soins. On étouffe les Abeilles à l'aide d'une fumée épaisse de Soufre. Notre Auteur à l'exem-

ple de M. de Réaumur ; s'éleve avec beaucoup de force contre cette pratique aussi barbare que mal-entendue. Il réclame le secours de l'autorité publique contre ces impitoyables destructeurs d'Abeilles. Alexandre de Montfort, dans son Printemps des Abeilles, cite une Loi faite par un Grand-Duc de Toscane, qui défend de faire ainsi mourir les Abeilles, sous peine de punition arbitraire. Une pareille Loi, *dit à cette occasion M. de Réaumur*, devroit être établie dans tous les pays policés ; & si elle l'eût été en France, nous y aurions apparemment beaucoup plus d'Abeilles.

M. Simon ne se contente pas de déclamer contre cette méthode très-préjudiciable, il propose différents moyens de recueillir la Cire & le Miel, sans qu'il en coute la vie aux Abeilles. On

peut voir ce qu'il dit ſur cela, (pag. 336, & ſuiv.)

Il voudroit auſſi que le Gouvernement encourageât par des récompenſes cette branche de commerce, & tirât les gens de la campagne de l'indolence où ils ſont ſur cet article. On pourroit, par exemple, leur donner des aſſûrances que leur Taille ne ſeroit point augmentée à cauſe du produit qui leur pourroit revenir des Abeilles : on pourroit même accorder quelques privilèges, quelques immunités, quelques diſtinctions à ceux qui auroient un certain nombre de Ruches. L'Etat y gagneroit beaucoup, s'il eſt vrai, comme le dit notre Auteur, que la récolte qu'on fait en France n'eſt pas la dixième partie de la Cire qu'on y conſomme. On eſt obligé d'en tirer tous les ans une grande quantité des pays étrangers : on épargne-

roit donc des ſommes conſidérables au Royaume, ſi l'on venoit à bout d'y multiplier les Ruches d'Abeilles. Ce n'eſt point la matière premiére qui nous manque, *dit ingénieuſement l'Académicien célèbre que nous avons déja nommé pluſieurs fois*, ce ne ſont que les ouvrières néceſſaires pour la mettre en œuvre. Quelle immenſe quantité de Cire & de Miel perdue ſur les fleurs, dans nos forêts & dans nos campagnes; parce que nous manquons d'Abeilles qui aillent la ramaſſer?

On trouvera, dans l'Ouvrage de M. Simon, des détails très-inſtructifs ſur la manière de conſerver les Abeilles pendant l'Hyver; ſur la néceſſité & le temps de changer les Abeilles de Ruches; ſur les moyens d'obliger les eſſains pareſſeux à ſe ſéparer de leur mère-ruche, & d'empêcher un eſſain d'y rentrer après

qu'il s'en eſt ſéparé ; ſur la manière d'amaſſer & de recevoir les eſſains ; d'en loger deux ou trois dans la même Ruche lorſqu'ils ſont foibles & peu nombreux ; de ſéparer deux eſſains ſortis en même temps, qui ſe ſont joints en l'air ou qui ſe ſont attachés à la même place, &c.

L'Auteur enſeigne auſſi les moyens de fortifier les eſſains dans leurs mères-ruches ou dans leurs habitations nouvelles, d'empêcher une mère-ruche *d'eſſainer* * trop ſouvent, d'empêcher les Abeilles de ſe piller les unes les autres &c. Tous ces Articles traités avec l'étendue convenable, ne laiſſent rien à deſirer ſur

* On dit *eſſaimer* & *eſſainer*, comme on dit *eſſains* & *eſſaims*. M. de Réaumur ſe ſert du mot *eſſaimer*. M. Simon préfère *eſſainer*, qui eſt d'uſage parmi les gens de la campagne.

l'art de gouverner les Ruches d'Abeilles. On nous donne encore différentes recettes pour accommoder le Miel & le blanchir ; pour en faire de l'Hidromel, que l'Auteur prétend devoir être aussi bon que le Vin d'Espagne. M. Simon ne s'en est pas tenu aux détails œconomiques & rustiques, il propose un nouveau systême sur la génération des Abeilles. Nous ne croyons pas que l'opinion qu'il veut établir, fasse jamais fortune auprès de ceux qui ont lu les Mémoires de M. de Réaumur. Nous renvoyons à ces Mémoires les Lecteurs qui seront curieux d'avoir une connoissance parfaite de ce point d'Histoire Naturelle.

Comme on est assez souvent exposé à être picqué par les Abeilles, & que cette picquure cause des douleurs vives & cuisantes, nous croyons devoir indiquer ici

le remède que M. Simon croit être le plus prompt & le plus efficace pour s'en guérir. Ce remède consiste à tirer promptement de la plaie l'aiguillon que l'Abeille a laissé, ensuite à laver avec de l'eau fraîche l'endroit picqué, à y appliquer une compresse trempée dans de l'eau qu'il faut tenir quelque temps sur la piquure. (Voyez la page 127.)

Il est permis à un Auteur de faire l'éloge du sujet qu'il traite. Il faudroit être de bien mauvaise humeur pour y trouver à redire. M. Simon, rempli de tendresse & d'estime pour les Abeilles, ne tarit pas sur leurs louanges. Il représente les Abeilles comme le modèle de toutes les vertus : leur sobriété (*dit-il page 82*) est édifiante & exemplaire. » On trouve » parmi ces Républicaines la pra» tique, pour ainsi dire, des ver» tus principales à un point de

» perfection, que les Chrétiens les
» plus attachés à leur devoir ne
» peuvent s'en qualifier à si bon
» titre, (page 83.) « Ces propositions demanderoient des adoucissements. S'agit-il des talents des Abeilles & de leur industrie? M. Simon ne parle que le langage de l'admiration, & quelquefois même d'un style qui semble excéder les bornes de la raison; comme quand il les loue sur la prudence & l'attention à remarquer si bien leur route *qu'elles n'ont pas besoin de guides pour retrouver leurs habitations, & qu'elles n'en demandent le chemin à personne*, (p. 74.) La conduite uniforme des Abeilles est encore pour M. Simon un nouveau sujet d'étonnement. On ne les a jamais vuës, *dit-il*, s'écarter des mêmes principes, des mêmes régles, de la même pratique: enfin elles sont aujourd'hui les

les mêmes qu'elles étoient du temps de Virgile, (p. 57.) Mais qu'y a-t-il, après tout, de si merveilleux dans cette conduite uniforme, & que doit-on en conclure ? N'est-ce pas uniquement que bornées à l'instinct, comme tous les autres animaux, les Abeilles suivènt aveuglément les loix qui leur ont été prescrites par le Maître de l'Univers ? Ce qui devroit étonner, ce seroit de les voir changer de systême dans le gouvernement de leur petite République, de méthode dans la construction de leurs alvéoles, & dans la formation de leurs rayons de miel. Un pareil changement supposeroit de la réflexion, des vues & des idées de comparaison. Sans doute que notre Auteur ne veut point accorder ces avantages aux Abeilles.

Avec tant de vertus, on peut bien avoir quelques défauts. M. Si-

mon en reconnoît deux dans les Abeilles ; & c'eſt 1° *leur dureté envers les Bourdons, qu'elles ne détruiſent cependant pas*, dit-il, *ſans de bonnes conſidérations ;* 2° *leur cruauté envers celles d'entre elles qui ne ſont plus en état de travailler.* Mais il a grand ſoin d'ajoûter que ces maximes barbares elles ont les puiſées chez ces peuples cruels & inhumains, qui, pour délivrer leurs pères & mères des infirmités de la vieilleſſe, les envoient promptement en l'autre monde par un excès d'amitié & de tendreſſe pour eux. (p. 83.)

Nous croyons en avoir dit aſſez pour faire connoître cet Ouvrage. Si l'Auteur n'eſt pas un Ecrivain élégant, on ne peut du moins lui refuſer les titres de zelé Citoyen, & d'Œconome judicieux. Ces deux eſpèces de mérite, beaucoup plus rares que

l'autre, lui ſont auſſi-bien préférables. On a toujours réuſſi, quand on a ſu ſe rendre utile.

ARTICLE X.

***DISSERTATION** qui a remporté le Prix en 1757, au jugement de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Bordeaux, ſur la queſtion propoſée par cette Académie :* QUELLE EST L'INFLUENCE DE L'AIR SUR LES VÉGÉTAUX? Par M. Robert de Limbourg, Etudiant en Médecine à Montpellier. (*In*-4°. 48 pag.) *A Bordeaux, chez la Veuve de Pierre Brun, Imprimeur aggrégé de l'Académie Royale ... & ſe trouve à Paris chez Briaſſon Libraire, rue S. Jacques 1758.*

ON ſait aſſez que l'Air influe ſur les Végétaux : il n'eſt queſtion que de ſaiſir les détails,

& de déterminer les loix de cette influence. C'est un service que la Botanique attend des Physiciens. Et ne seroit-il pas à souhaiter, qu'au-lieu de s'occuper de théories, souvent plus curieuses qu'utiles, ils s'appliquassent à résoudre un problême si intéressant même pour leur propre gloire? Les découvertes qu'ils feroient, tourneroient au profit de la Société : la culture des Plantes seroit moins abandonnée à la marche incertaine d'une routine presque toujours en défaut : les productions de la terre se ressentiroient moins de l'inégalité des saisons : peut-être même viendroit-on à bout de rendre plus communes parmi nous les Plantes des pays les plus éloignés.

Plusieurs Physiciens célèbres ont déja tracé la route. Sur leurs pas, l'Auteur de la présente Dissertation est entré dans la car-

rière ; il profite des découvertes faites avant lui ; il y joint ses propres observations : & quoique les lumières qu'il répand sur une matière si obscure, ne donnent point une théorie complette, on doit lui savoir gré de son zèle, & applaudir au suffrage de l'Académie savante qui l'a couronné.

Pour donner une idée juste de l'Ouvrage, nous observons d'abord que l'on n'y regarde pas simplement l'Air comme un élément particulier composé de ses molécules propres, qui le distinguent de tout autre élément ; on l'envisage aussi comme fluide atmosphérique, toujours chargé de parties hétérogènes, pressant continuellement les corps soumis à son action, éprouvant sans cesse les alternatives d'une température inégale &c. C'est sous tous ces points de vuë que l'Auteur examine l'influence de l'Air sur les

Végétaux. Après avoir établi ses principes, tels que l'expérience lui a paru les donner, il en fait l'application à certains phénomènes dont il développe heureusement le Méchanisme, & finit par donner quelques régles d'Agriculture. Voilà le précis des six Articles qui composent la Dissertation. Entrons dans quelque détail.

La simple inspection anatomique des Plantes, les épreuves réïtérées auxquelles on les a soumises dans le vuide de la Machine Pneumatique, nous apprennent qu'il n'est point de Plante qui n'ait sa portion d'Air. Reçu seul dans des canaux qui font l'office de trachée artère, ou mêlé avec les fluides des autres vaisseaux de la Plante, l'Air y exerce continuellement son ressort. On voit déja que ce ressort, plus ou moins libre dans son jeu, doit influer

dans le Méchanisme de la Végétation : il contre-balance la pression variable de l'atmosphère, il éprouve les diverses impressions d'une température également inconstante. De-là cette alternative d'actions & de réactions dans les solides & les fluides de la Plante : alternative non moins nécessaire pour le mouvement & l'élaboration de la sève, que pour la transpiration des parties corruptibles & inutiles.

Mais outre l'Air élastique, dont nous venons de constater l'existence & d'insinuer les effets, il est, *disent des Physiciens modernes après M. Hales, & notre Auteur ne se permet pas d'en douter ;* il est dans chaque Plante un Air plus intime, qui fait corps avec elle. Cet air devenu fixe & solide ne donne aucun indice d'élasticité, si la fermentation ne vient à son secours La fermen-

tation eſt-elle pouſſée au point de dégager les particules de l'air fixe ? elles ſe réuniſſent, elles s'échappent même quelquefois ſous la forme d'un fluide élaſtique ; & leur volume, dans ce nouvel état, peut être quarante-huit fois plus conſidérable que le volume qu'elles avoient auparavant. M. Hales s'en eſt aſſûré par des expériences délicates, dont il a communiqué le procédé & le réſultat dans ſa Statique des Végétaux. De cette augmentation prodigieuſe de volume on conclut aſſez unanimement que le reſſort de ces molécules, avant leur dégagement, étoit un reſſort ou forcé ou nul ; que l'élaſticité qui a ſuivi, eſt donc une élaſticité factice ; que conſéquemment la force élaſtique de l'air eſt une qualité accidentelle, dont il jouit lorſqu'il eſt en maſſe, & qu'il perd dès qu'il vient à être diſſous & abſorbé.

Quoi qu'il en ſoit de cette concluſion qui ſeroit moins litigieuſe s'il étoit plus prouvé que le volume qui y a donné lieu, n'eſt point, même en partie, un amas de vapeurs extraites par la fermentation, il faut toujours reconnoître, dans les Plantes, un air qui a plus de peine à ſe dégager, parce qu'il eſt mêlé plus intimement : ce qui ſuffit au but de l'Auteur, & nous met en état de procéder avec lui.

L'Air atmoſphérique le plus ſerein n'eſt jamais ſans mêlange. Il tient toujours en diſſolution une quantité de vapeurs proportionnelle au degré actuel de chaleur & à la combinaiſon de différentes cauſes dont il eſt impoſſible d'évaluer l'action préciſe. Ces vapeurs ſortent continuellement de la terre, accompagnées de pluſieurs exhalaiſons terreſtres, ſalines, ſulphureuſes, &c. On

conçoit aiſément qu'elles doivent ſe précipiter, dès que l'air qui les ſoûtient, a perdu de ſon poids relatif, ou que la chaleur n'eſt plus ſenſiblement la même. De-là les Météores connus ſous le nom de pluie, de neige, de grêle, de brouillard; dont l'eau fait comme la baſe, & qui different entre eux par le plus ou le moins de chaleur, par la doſe & la qualité des exhalaiſons. L'eau de pluie eſt un ſuc nourricier des Plantes qui lui doivent principalement leurs huiles & leurs acides. Elles en tirent par toute leur ſurface; & on voit des branches coupées ſubſiſter quelque temps dans l'eau, y pouſſer même des racines. Cependant ce ſuc nourricier que fournit l'eau de pluie, ſeroit très-maigre ſans celui qui vient immédiatement de la terre; mais la pluie, ſur-tout lorſqu'elle tombe en roſée fine, pénètre len-

tement la terre ſans fermer les interſtices de l'air, diſſout ſes parties, travaille & dégage les ſucs, & prépare ainſi la nourriture qui doit entretenir la végétation de la Plante. C'eſt donc par cette double influence que la pluie contribue à la fertilité des Végétaux, ſoit en fourniſſant immédiatement à leur ſubſtance, ſoit en fertiliſant la terre, & par les parties qu'elle y dépoſe, & par les principes qu'elle y diſſout.

La neige, qui n'eſt qu'un compoſé de vapeurs légérement glacées & de ſels nitreux, préſerve les ſemences des atteintes d'une forte gêlée & d'un vent de Nord qui les deſſécheroit dans le temps que la terre glacée ne donne point de ſucs nourriciers. Elle eſt même moins nuiſible que les pluies froides qui noient la terre, & abreuvent les Plantes d'un ſuc trop aqueux. Pour la grêle, on

ſait qu'elle ne fait tort qu'en meurtriſſant les productions de la terre. Les brouillards au contraire, par la qualité & l'abondance de leurs exhalaiſons, inviſquent la poudre ſeminale, déchirent les fibres des fleurs, & arrêtent ainſi les progrès de la végétation.

Cette végétation eſt duë en partie à l'action mutuelle & antagoniſte de l'air intérieur & de l'air de l'atmoſphère. En effet, l'atmoſphère, en augmentant ſa preſſion, comprime & réſerre les vaiſſeaux ſéveux qui ſont à la ſurface des Plantes. La sève de ces vaiſſeaux eſt condenſée avec l'air qu'elle contient, ou pouſſée dans des vaiſſeaux internes dont l'air céde à ſon affluence : ce qui permet au ſuc nourricier ſur lequel agit l'air de l'atmoſphère, d'entrer par les vaiſſeaux abſorbants, & détermine la sève à s'inſinuer

ſous l'écorce vers les endroits où il ſe fait moins de réſiſtance. Par une Méchanique renverſée, ſi la preſſion de l'atmoſphère diminue, la sève céde à la réaction de l'air interne, comprimant par ſon élaſticité les vaiſſeaux environnants: elle ſe porte vers les vaiſſeaux ſéveux de la ſurface; & il s'en fait alors une eſpèce de tranſpiration qui contribue au bon état des Plantes, tant qu'elle ſe borne à les délivrer d'un ſuperflu incommode.

L'influence de l'Air ſur les Végétaux, par ſa température, eſt un point trop connu, pour que notre Auteur ſe diſpenſe de l'examiner. Voici l'idée qu'il en donne. Lorſque la chaleur raréfie les liquides des feuilles dans les vaiſſeaux qui ne peuvent ſe dilater en même proportion, ces liquides, forcés d'en ſortir, ou ſe répandent au-dehors, ou ſe portent

dans certains réservoirs, tels que chaque Plante en contient plusieurs. Lorsque le froid vient à condenser ces mêmes liquides, ils occupent moins de terrein ; & l'espace qu'ils abandonnent, est rempli d'un nouveau fluide, déterminé par la pression continuelle de l'atmosphère à se porter partout où l'on lui résiste moins. Ce nouveau suc joint au premier se gonfle, pousse la sève vers les branches & les racines, & rétablit la vigueur des Plantes épuisées par la transpiration. C'est ainsi que le froid de la nuit répare les pertes que la chaleur du jour avoit occasionnées. Nous ne nous permettrons pas un plus grand détail sur cet article, il faut consulter la Dissertation même. On y verra comment l'influence du chaud & du froid de l'atmosphère est assujettie à la structure des organes; la dépen-

dance où elle eſt de mille circonſtances qu'il n'eſt point aiſé de ſaiſir, & qu'il eſt plus difficile de déterminer. On y apprendra combien les feuilles ſont néceſſaires aux Plantes, pour profiter des alternatives de la chaleur atmoſphérique ; que les feuilles de certaines Plantes portent, ſur leur ſurface, des canaux excrétoires, pris pour des poils ou des filets, avant que le Microſcope eût appris à M. Guettard qu'il en ſuintoit une liqueur ; que ces canaux communiquent avec des glandes d'où les feuilles pompent de nouveau liquide, à meſure que celui des canaux ſe fige par le froid; que la chaleur au contraire force le liquide de ſortir à l'air où il prend la conſiſtence du miel ou d'un duvet cotonneux.

On voit les arbres plus forts & mieux nourris dans des terreins enfoncés & bien expoſés.

que sur des hauteurs ; dans les terres légères, sabloneuses ou marneuses, que dans une terre argileuse ou marécageuse. Ils réussissent mieux sur les collines exposées au Midi, que dans des terreins panchés à l'Occident & vers le Nord. Ils produisent plus vîte en espalier qu'en plein vent, appuyés à un mur qu'attachés à un échalas, à un mur peint en noir qu'à un mur peint en blanc. Dans les épaisses Forêts, le sommet des arbres pousse plutôt que le bas, tandis que le contraire s'observe dans les grands arbres isolés. Quelle est la raison physique de tous ces phénomènes ? Notre Auteur la cherche dans l'action plus ou moins uniforme de la chaleur atmosphérique ; & ce qu'il dit là-dessus, est satisfaisant. C'est aussi par ce principe qu'il explique la direction des plantes perpendiculaire à l'horison, l'épa-

nouiſſement des feuilles & des fleurs pendant le jour, le phénomène des Belles-de-nuit qui ſe reſſerrent à la même chaleur qui fait épanouir les autres fleurs, & qui s'épanouiſſent durant le froid de la nuit. Il nous ſuffit d'avoir indiqué le principe. Pourquoi envier au Lecteur intelligent le mérite de l'application?

Il entroit dans le plan de l'Auteur de donner des régles d'Agriculture. Ces régles ſont en petit nombre, & trop connues dans la pratique pour trouver place dans cet Extrait. Remarquons ſeulement que l'Auteur déclame un peu en pure perte contre l'Obſervation ſuperſtitieuſe des Phaſes de la Lune. Ceux qui liront ſa Diſſertation, ne tiennent point à ce préjugé : il n'eſt plus répandu que parmi les gens d'un certain étage, ſur qui la routine & une tradition de pratique auront

toujours plus de pouvoir que tous les raisonnements de la Physique la plus éclairée.

ARTICLE XI.

PROSPECTUS *du nouveau Journal Etranger.* (Broch. de XL pages.) A Paris, chez Lambert, rue de la Comédie. M. DCC. LX.

LE Journal Etranger a commencé au mois d'Avril 1754, & a été continué jusqu'à la fin de 1758. Il s'y trouve néanmoins une lacune qu'il ne tint pas à nous qu'on ne remplît en son temps. Le Journal de Décembre 1754 n'a point été donné : on a passé de Novembre à Janvier 1755. Mais le grand vuide est celui de 1759. Toute cette année sera toujours nulle dans la col-

lection du Journal Etranger. En le reprenant, on date de Janvier 1760 ; & c'eſt le *Proſpectus* de cette nouvelle entrepriſe que nous annonçons.

M. l'Abbé Arnaud, qui en eſt l'Auteur, obſerve d'abord que, s'il s'étoit gliſſé quelque abus dans la multiplication des Journaux, (queſtion qu'il ne décide pas, & dont le Public ſeul eſt juge) au moins les reproches ne pourroient regarder le Journal Etranger. Tout le monde convient qu'un Ouvrage périodique qui nous rendroit, chaque mois, toute la Littérature Etrangère, formeroit, à la longue, un Recueil très-précieux. Celui-ci a de plus l'avantage d'être unique dans ſa ſphère, puiſque nul autre Journal François n'embraſſe ſingulièrement & par préférence le même objet.

Nulle Langue n'eſt plus propre

que la nôtre à faire connoître les pensées & les écrits des divers Peuples. » Ce que la Latine ob-
» tint des conquêtes de ce Peuple
» immortel qui, moins jaloux de
» subjuguer les hommes que de
» commander à l'esprit humain,
» mit ses loix dans le cœur, & son
» langage dans la bouche de toutes
» les Nations de la terre; la Lan-
» gue Françoise ne l'a-t-elle pas
» obtenu du consentement uni-
» versel de l'Europe? « C'est pour relever le mérite de cette Langue, que M. l'Abbé Arnaud remonte jusqu'aux origines des autres; qu'il trace le caractère de chacune; qu'il disserte sur leurs beautés & sur leurs imperfections respectives. On conçoit qu'un Auteur qui va désormais passer ses jours dans un commerce intime avec tous les idiômes de l'Europe, a dû les apprécier tous, & qu'il lui importoit de faire

voir qu'il les connoît. Il ne faudroit donc pas comparer ce morceau du *Prospectus* au *Lambeau de pourpre*, dont parle Horace. Ce morceau annonce bien le Journal Etranger, & donne une idée très-favorable du Chef de l'entreprise. Nous en citerons quelques traits qui nous ont paru heureusement pensés & noblement présentés.

L'Auteur s'éleve jusqu'à la Langue Grecque. » Elle ne fut » pas, *dit-il*, l'ouvrage des Dieux, » mais elle le fut incontestablement » des hommes les plus sensibles & le plus heureusement » organisés qui fussent jamais. On » diroit que la Nature, à laquelle » il semble qu'ils tenoient de plus » près, s'étoit offerte à eux par » ses côtés les plus frappants & » les plus riches; qu'avant d'avoir » rien nommé, ils avoient parcouru l'universalité des choses,

» & en avoient saisi les rapports,
» les différences, l'enchaînement,
» en un mot toutes les propriétés:
» tant cette Langue est l'image fi-
» dèle de l'action des objets sur
» les sens, & de l'action de l'ame
» sur elle-même. Des mots qui,
» par le mêlange heureux des
» éléments qui les composent,
» forment ou plutôt deviennent
» des tableaux; qui s'étendent,
» se nuancent & se ramifient con-
» formément à la nature des sen-
» sations ou des idées, dont ils
» sont, je ne dis pas l'instrument,
» mais la plus vive image; qui
» de leur aptitude à s'unir & à
» ne former qu'un corps avec
» une infinité d'autres mots, ob-
» tiennent le double avantage de
» rapprocher & de multiplier les
» idées, & de devenir en même
» temps plus majestueux & plus
» sonores; qui, par la transposi-
» tion à laquelle ils se prêtent,

» tantôt procédent comme la rai-
» ſon tranquille, tantôt s'élan-
» cent, ſe troublent & ſe déſor-
» donnent comme les paſſions.
» Des ſyſtêmes entiers renfermés,
» ſi j'oſe m'exprimer ainſi, dans
» leur ſein : des combinaiſons va-
» riées à l'infini, d'où réſulte une
» harmonie enchantereſſe, mais
» dont la partie la plus ſenſible
» (les accents) a péri : une mar-
» che pleine de mouvements, dont
» toutes les propriétés ſont con-
» nues, & toujours heureuſement
» employées..... Tel eſt le carac-
» tère de cette Langue, qui, pour
» me ſervir de l'expreſſion de
» Laſcaris, eſt aux Sciences &
» aux Arts ce que la lumière eſt aux
» couleurs ; & paroît avoir été
» formée moins par le beſoin &
» par la convention, que par la
» Nature même. «

Cette belle Deſcription de la Langue Grecque nous fait regret-

ter qu'il n'y ait présentement aucune Nation qui la parle ou qui l'écrive. Le Journal Etranger s'enrichiroit de ce qu'il y auroit de mieux en ce genre ; d'autant plus qu'apparemment l'ancienne analogie qui fut trouvée par Henri Etienne entre le Grec & le François, n'est pas détruite, quoiqu'elle soit peut-être diminuée depuis qu'on s'est lassé du jargon de Ronsard qui mêloit & frelatoit les deux Langues. Notre Auteur parle de ce mêlange, & de l'espèce de réputation qu'eut Ronsard, jusqu'à ce qu'on se fût apperçu qu'il faisoit *grimacer* notre Langue, en voulant lui communiquer *ces formes hardies & singulières qui donnent tant de fierté & d'élévation* au Grec sur-tout, sans en excepter pourtant le Latin, *où se réfléchit encore l'éclat & la majesté de la République Romaine.*

L'hiſtoire & les caractères de nos Langues modernes forment la ſuite du *Proſpectus.* » La Lan-» gue Italienne a conſervé preſ-» que tous les procédés, toutes » les couleurs; en un mot, toutes » les libertés des Langues Grec-» que & Latine. Elle trouble & » rompt à ſon gré l'ordre gram-» matical & naturel, pour y ſubſ-» tituer l'ordre *muſical;* je veux » dire ce déſordre harmonieux » de paroles, à qui ſeul il appar-» tient de rendre les Langues ſuſ-» ceptibles de ces figures hardies, » impétueuſes & robuſtes, qui ſem-» blent moins naître de l'art que » de la vivacité du ſentiment & » de la véhémence des paſ-» ſions. «

La Langue Eſpagnole née du Latin, parmi les invaſions des Viſigoths, des Vandales & des Maures, a pourtant conſervé de la *nobleſſe & de l'élévation :* ce

qui prouve que *la longue servitude sous laquelle l'Espagnol a gémi, n'a point atteint son ame.* Cette Observation est noble, belle & véritable. C'est la fermeté & la grandeur d'ame de l'Espagnol, qui l'ont rendu supérieur aux révolutions. Cent autres Peuples eussent été submergés, si les mêmes orages étoient venus les assaillir. Senèque, Lucain, Martial, transplantés d'Espagne à Rome, y conserverent le caractère national, c'est-à-dire les beautés & les défauts de ce génie presque toujours dans le grand. Faut-il s'étonner que l'Espagnol borné à sa patrie n'abandonne point les *excès* magnifiques de sa Nation? M. l'Abbé Arnaud raisonne de ces choses avec une vérité, une impartialité mêlée de force, d'énergie & d'une sorte d'enthousiasme qui ne peut qu'intéresser le Lecteur.

Vient le tour de notre Langue, qui a paſſé par des déſerts immenſes avant que d'arriver au terme où nous la voyons. Elle eſt enfin *claire, nette, méthodique : elle procéde comme la penſée & l'obſervation* ; & l'on lui fait l'honneur de la chérir, de l'adopter, de la parler dans preſque toutes les contrées de l'Europe. M. l'Abbé Arnaud s'eſt fort reſtreint dans l'expoſition de cette belle Langue : il ne touche pas même la queſtion philoſophique propoſée tant de fois ; pourquoi & comment la Nation du monde, qui paſſe pour la plus légère & la plus curieuſe de tout ce qui flatte l'imagination, a néanmoins créé & cultivé une Langue prude, circonſpecte, modeſte, raiſonnable, tranquille, telle, en un mot, que les ſept Sages de la Grèce préſidés par Minos & par Rhadamanthe, dont

le caractère eſt de rire peu & de moraliſer beaucoup, auroient pû l'imaginer, la définir & l'inſtituer ?

L'Anglois penſe encore trop pour limer ſa Langue. L'Allemand eſt aſſez ſublime, aſſez poëtique, aſſez riche dans ſon langage; mais les Savants cultivent encore trop peu cet idiôme. On y remarque une qualité dont la Nation ne doit pas ſe plaindre: c'eſt que la Langue Allemande ne *ſait pas peindre les ridicules.* Heureuſe ignorance ou incapacité qui ſert la Morale, conſerve la paix, épargne au Public quantité de mauvaiſes productions !

Après le Tableau des Langues, l'Auteur rend compte de la marche du *Journal Etranger.* Ses promeſſes, quant à l'exécution, ſont aſſez celles de tout Inſtituteur de Journal. Impartialité, équité, réſerve dans les juge-

ments, attention à ne critiquer qu'à propos, à louer plus volontiers, quoique ſobrement; fidélité dans les Extraits; recherche des Nouveautés les plus intéreſſantes: tels ſont les engagements, qu'il eſt rare qu'on ne contracte pas dans le premier moment d'une opération littéraire auſſi publique que l'eſt un Journal. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'eſt qu'on a véritablement les idées & les volontés qu'on énonce. Qui ſe fit jamais Journaliſte pour ériger une *Boutique de ſcandale*, comme dit Rouſſeau? Liſez toutes les Préfaces de Journaux: leurs Auteurs furent les plus honnêtes gens, & les plus aimables Littérateurs du monde. Comment arrive-t-il qu'on ſe plaint d'eux avant même la fin de leur premier ſemeſtre? Beaucoup de cauſes, indépendamment des révolutions imprévuës, & des *frotte-*

ments de la matière, comme on dit en Méchanique, contribuent a ces cataſtrophes. On ne raiſonne point ſur les penſées des autres, ſans révolter leur amour propre, ſi l'on ne les approuve pas en tout; ſans paroître un fade Adulateur, ſi l'on paroît d'accord avec eux; enfin, ſans ennuyer le Public, ſi l'on ſe contente de la fonction de Rapporteur. On ne lit guères les Journaux pour s'inſtruire; on a en vûë de s'amuſer, de s'égayer: les petites choſes & ſur-tout celles qui ſont malignes, picquent & intéreſſent par préférence. Cette inclination eſt née il y a près de ſix mille ans, & durera juſqu'à la fin du monde. Comptez ſur cela en poſant la baſe d'un Journal. Cependant la conſtruction de cet édifice ſuppoſe autant le Moral que le Littéraire. Le *Moral* eſt la probité, la ſageſſe, le déſintéreſſement, le

zèle du bien public : le *Littéraire* eſt un ſavoir fort étendu, une logique ſupérieure, un ſtyle éloigné de l'enflure & de la baſſeſſe, plus approchant de la Diſſertation que du genre oratoire, plus proportionné aux manières de la converſation qu'au ton de l'enſeignement.

Le Journal Etranger ſe renouvelle ſous la direction d'un bon Ecrivain, & avec la coopération de pluſieurs Hommes d'eſprit que nomme le *Proſpectus.* Il ne reſteroit plus qu'à prier le Public de laiſſer à l'édifice le temps de ſe perfectionner, de parvenir aux dorures & aux bas-reliefs. Il ſeroit auſſi très-à-propos de concevoir qu'un Journal tracé ſur ce plan, doit être ſavant, & non ſimplement agréable; qu'il ne ſera beau que quand il nous rendra tout le Droit de l'Allemagne, toutes les Antiquités de l'Italie, tous les

calculs de l'Angleterre, tous les ſyſtêmes Botaniques de la Suède, toutes les doctes tentatives de la Ruſſie &c. Notre France doit mettre la couleur à tout, mais ſans rien dénaturer : elle fait ici la fonction du Copiſte de Raphaël, de Jules Romain, de Paul Véronèſe &c. Il faut rendre le fond des choſes, ſans en excepter les petites imperfections, les défauts de *Coſtume*, les biſarreries nationales : & ce qu'il eſt bien néceſſaire de dire aux Journaliſtes, c'eſt de faire tout avec ſoin, de remplir leur tâche au temps marqué, de ne point mettre de lacunes dans l'Ouvrage, d'intéreſſer l'Etranger, d'inſtruire le Compatriote, de penſer peu aux avantages pécuniaires, & de n'être point les eſclaves d'un ſuccès plus brillant que ſolide.

ARTICLE XII.

SUITE DU SPECTATEUR; ou *Socrate moderne.* Ouvrage traduit de l'Anglois du Livre intitulé : LE MONDE. *Par Adam Fitz-Adam*, où l'on voit un portrait naïf des Mœurs de ce ſiècle. (Deux Tomes *in*-12. premier, pages 372.) A Leyde, chez Elie Luzac, fils. M. DCC. LVIII. Et ſe trouve à Paris chez Didot le jeune. (*Cinq liv. reliés en veau.*)

S'ENGAGER à ſuivre le SPECTATEUR, & à continuer la carrière qu'il a ouverte, c'eſt un projet ſi hardi, qu'il n'y a que le ſuccès de l'exécution qui puiſſe en juſtifier l'entrepriſe. De ſon fond, le nouveau *Socrate Anglois* ne paroît guères moins riche que

l'ancien ; & les correſpondances qu'il entretient, le ſervent, à-peu-près, auſſi-bien que le célèbre Adiſſon étoit ſervi par les ſiennes. Son génie eſt fécond en ironies fines : la plûpart de ſes allégories ſont également heureuſes & ſenſibles : il y a preſque toujours quelque choſe de neuf & de picquant dans le tour qu'il ſait donner aux réflexions les plus communes. Ainſi, ſans avoir la même variété, la même abondance & la même plénitude que l'ancien *Spectateur*, le nouveau ne laiſſe pas d'être plein de ſel & d'agrément naturel : nous en jugeons par la Traduction qui ſe préſente ici, & nous la croyons bonne, ſans l'avoir cependant comparée avec l'Original Anglois qui nous manque.

Tout l'Ouvrage eſt en *Diſcours*, dont pluſieurs ont la forme de *Lettres* aſſez courtes ; & l'on

avertit que ces morceaux se distribuent toutes les semaines. M. Fitz-Adam (c'est le nom que prend ce nouveau Socrate) déclare, dès son premier Discours, *qu'il n'y a que deux sujets auxquels il évitera absolument de toucher :* » La Religion & la Poli-» tique. La première, *dit-il*, paroît » si univellement pratiquée, & la » dernière si généralement enten-» due, que prétendre rendre l'une » plus efficace ou éclaircir l'autre, » ce seroit blesser tout le corps de » mes Lecteurs. « Ce n'est pas que ces deux objets lui soient indifférents. » Comme j'ai dé-» claré, *dit-il ailleurs*, (XXXIII^e » Discours) que je ne me mêlerois » point de Religion, quelques » Messieurs ont tenu pour décidé » que je suis un Incrédule. Dans » cette supposition, ils ont bien » voulu faire pleuvoir sur moi ce » qu'ils appellent *leurs pensées*

» *libres* (pour les publier ;) mais ;
» comme jusqu'ici je ne suis point
» convenu de mon incrédulité,
» ces pensées me paroissent pres-
» que trop *libres* pour cette feuille.
» D'ailleurs, comme j'ai toujours
» tâché d'être neuf, je ne puis me
» résoudre à publier des choses
» aussi communes que le sont des
» injures contre la Religion. «
Il n'est pas moins ferme contre les assauts des Politiques, qui lui adressent leurs remontrances pour les communiquer au Public. » J'ai
» toujours été, *leur dit-il au même*
» *endroit*, dans l'idée qu'il y a
» plus de grandeur à sauver qu'à
» détruire ; & par cette raison je
» veux laisser subsister la présente
» administration encore quelque
» temps « &c. Voilà ce qu'il répond à ceux qui ne se contentoient pas de ce qu'il leur avoit d'abord fait remarquer ; savoir, *que le ministère n'étoit pas en-*

core assez parfaitement instruit de sa capacité pour lui confier les secrets de l'Etat.

Dans ces endroits & dans beaucoup d'autres, il n'est pas difficile de reconnoître un sage Ecrivain qui se plaît à laisser percer, au travers des voiles de l'ironie, l'amour & le respect qu'il a pour sa Patrie & pour sa Religion. Quoique ses peintures & ses observations morales soient destinées pour Londres & pour l'Angleterre, il ne laisse pas d'y en avoir un bon nombre dont Paris & la France pourroient faire leur profit. Nous nous contenterons d'en saisir au hazard quelques-unes, pour faire connoître à nos Lecteurs le génie & le ton qui caractèrisent ces feuilles périodiques & morales.

Le VI[e] Discours est une Lettre écrite à M. Fitz-Adam, au sujet des Spectacles. On y plaisante

sur les bisarreries qui s'introduisent au Théâtre Anglois, entr'autres sur le *systême* d'en bannir l'illusion que l'Art y fait aux yeux en imitant la belle Nature. On prétend substituer cette même Nature toute nuë & toute brute, en transportant sur la scène des cascades naturelles, des murs de brique, de vrais animaux &c. L'Auteur de la Lettre saisit cette occasion pour faire une digression satyrique sur d'autres usages qui, en Angleterre, se mettent fort à la mode, & dont on s'autorise pour refuser à la Nature tantôt la parure qui doit la couvrir, tantôt l'élégance qui doit l'embellir. » De ces abus la Lettre » passe à une autre *branche de* » *modes*, où cette étroite imita- » tion de la Nature a été intro- » duite : ce sont, *dit l'Auteur*, » nos Desserts que je considère » comme une sorte de Panto-

» mime. Les Gelées, les Biſcuits,
» les Dragées & les Crêmes ont
» depuis long-temps cedé la place
» aux Arlequins, aux Gondoliers,
» aux Turcs, aux Chinois & aux
» Bergères de Porcelaine de Saxe.
» Mais on a bientôt reconnu que
» ces figures ſans liaiſon, & qui
» ſemblent s'égarer dans des grot-
» tes de papier récoquillé & par-
» mi des fleurs artificielles, étoient
» quelque choſe d'inſipide & qui
» ne ſignifioit rien. Peu à peu des
» prairies entières couvertes de
» beſtiaux, de la même matière
» brillante, couvrirent toute la
» table. Il s'y éleva des cabanes
» de ſucre-blanc & des temples
» de ſucre-d'orge. De petits Nep-
» tunes dans des chars de coquil-
» les triompherent ſur un Océan
» de glaces de miroir, ou ſur des
» mers d'argent. Enfin tout le
» ſyſtême des Métamorphoſes
» d'Ovide ſuccèda à toutes les

» transformations que de grands
» Professeurs avoient introduites
» dans la science du manger
hiéroglyphique. Les Confitu-
» riers trouverent que leur com-
» merce tomboit, pendant que les
» Bijoutiers & es Marchands de
» Porcelaine étoient les seuls Pour-
» voyeurs à la mode du dernier
» acte d'un régal élégant. Enfin
» ces étalages puériles de pou-
» pées commencent à n'être plus
» de mode ; & l'on voit s'établir
» des manières plus mâles de ter-
» miner nos repas. Des figures gi-
» gantesques succèdent aux pig-
» mées ; & si le goût présent se
» soûtient, *Rysbrack* & d'autres
» Statuaires négligés, qui auroient
» pû orner les Salons de la Grece,
» quoiqu'inutiles à des Desserts
» Grecs, pourront bien revenir
» en vogue « &c. Il faut saisir
ce goût d'ironie un peu éloigné
de nos mœurs & plus appro-

prié à celles de l'Angleterre.

Dans le VII[e] Discours, on décrit les impatiences que le jeu fait naître même dans les Dames : on en cite quelques traits échappés à deux entr'autres qu'on assûre néanmoins être à tout autre égard d'*excellentes personnes*, » & si distinguées par leur pa» tience & leur bonne humeur, » que l'une d'elles a perdu son » mari, & toutes deux leur répu» tation sans donner la moindre » marque de douleur. « Au reste, *ajoûte l'Auteur*, après *de judicieuses réflexions sur ceux qui grondent au jeu & se dépitent*, » je ne condamne pas la coûtume » de jouer aux Cartes pour de pe» tites sommes, dans ceux dont » l'humeur & la fortune ne sont » point dérangées par ce qu'ils » perdent.* Au contraire, je re-

* Cette phrase manque de clarté.

» garde le jeu de Cartes comme
» un amuſement propre à inter-
» rompre des converſations de
» compliments & des cabales par-
» ticulières dans les compagnies
» nombreuſes, & à donner quel-
» que choſe à faire à un homme
» qui n'a rien à dire, &c. «

Dans le IX^e Diſcours, M. Fitz-Adam introduit ſur la ſcène un Moraliſte qui débite les plus belles maximes ſur la manière d'obliger. » Il ne devroit, *dit-il*,
» y avoir, dans nos bienfaits, au-
» cun mêlange de dureté ou de
» reproche. Si même ils fourniſ-
» ſoient l'occaſion de donner les
» avis les plus doux, il faudroit
» renvoyer ces avis à un autre
» temps : car les hommes ſont
» beaucoup plus portés à ſe rap-
» peller les offenſes que les bien-
» faits ; & c'eſt beaucoup s'ils
» nous pardonnent une obligation
» qui reſſemble à une injure « &c.

On ne devineroit pas, si l'Auteur ne nous l'apprenoit, que ce Senèque est un *vieux garçon* » qui a » trois mille pièces de rente, & » cinquante mille en argent comp- » tant, & qui de sa vie n'a prêté » une guinée, sans rendre l'Em- » prunteur plus malheureux par » le bienfait, qu'il ne l'étoit au- » paravant par son besoin. «

La Lettre qui fait le XII^e Discours, est pleine de sages observations sur un mot dont on se sert continuellement, sans y attacher aucune idée. Ce mot, *dit la Lettre*, est *le pauvre monosyllabe*, GOUT. *Qui ne l'a pas entendu prononcer mille fois par les plus jolies bouches du monde, dans lesquelles il est évident qu'il ne signifioit rien? Sous prétexte de Goût, nous retournons à notre ignorance primitive.* Si l'on a si long-temps négligé d'allier, comme les Grecs, les Colonnes soli-

des de l'Ordre Dorique avec l'élégant Ordre Corinthien, afin que le bas de l'Edifice fût *tout force*, & le haut *tout grace* : si aujourd'hui, dans les bâtiments & dans les meubles, le Goût Chinois est dominant : si la Langue & les modes des François se répandent si généralement, ce sont là, *selon cet Anglois qui écrit à M. Fitz-Adam*, autant de ravages dont le terme de *Goût* est seul coupable. Les allarmes qu'on en conçoit ici, & qu'on communique au nouveau Spectateur, sont de fines satyres qui vengent les droits du bon sens toujours trop foible pour résister au torrent de la mode & à ses caprices ridicules.

Le Discours XV. rentre dans le même sujet. M. Fitz-Adam y remarque que les Anglois sont aussi inconstants & aussi esclaves de la *mode*, dans la forme qu'ils

donnent à leurs Jardins que dans celle qu'ils donnent à leurs habits. En ce genre, les Métamorphoses sont si fréquentes & les révolutions si brusques, que le Goût regnant dans le siècle qui finit, est à coup sûr un ridicule dans le siècle qui commence. » La » triste famille des Ifs, *dit notre* » *Auteur*, passa la Mer avec la » Maison d'Orange. Le Goût sombre des Hollandois devint à la » mode : on ne vit plus que des » canaux tirés au cordeau, des » promenades en lignes droites, » & des allées d'arbres toujours » verds & tondus avec soin. » L'Angleterre fit sa cour à son » nouveau Souverain, en portant » l'habit des Marais Bataves... La » bisarrerie Hollandoise, comme » toutes les autres folies, eut son » cours & sa fin... Le grand Kent *

* Célèbre Constructeur de Jardins d'agrément.

» parut en faveur de la Nature....
» Il mit la coignée à la racine
» de ces arbres artiſtement con-
» tournés..... Les Jardins ne furent
» plus remplis..... de toute cette
» race de monſtres à racines qui
» avoient regné ſi long-temps &
» jetté des regards ſi terribles au-
» tour de chaque petit morceau
» de verdure..... Le grand Maî-
» tre que j'ai nommé, vrai Diſ-
» ciple de la Nature, imita le
» ſauvage gracieux & la belle
» irrégularité de ſes plans... Mais
» nous avons le malheur de fran-
» chir toujours les bornes, & de
» ne ſavoir jamais nous arrêter
» au point où la perfection finit,
» & où l'exceſſif & l'abſurde com-
» mencent. Ainſi les Artiſtes de
» nos jours, en matière de Jar-
» dins, vont beaucoup au-delà
» du ſauvage de la Nature ; &
» prétendant perfectionner les
» plans de Kent, ils eſtropient

» leur terrein par les irrégularités
» les plus choquantes qu'il soit
» possible d'imaginer .... Leurs
» terreins, leurs eaux doivent être
» en forme de serpents : & parce
» que la régularité du dernier
» âge couroit trop après les lignes
» droites & parallèles, un esprit
» d'opposition nous entraîne gé-
» néralement aujourd'hui dans les
» courbes & les labyrinthes &c. «

Ces Descriptions sont suivies d'un Tableau qui n'est pas moins soigné : c'est le portrait d'un Riche de fraîche date, qui avoit eu l'*ambition de s'introduire dans le monde comme un homme de goût & de plaisir*. Près du lieu obscur de sa naissance, il acheta une *vieille Ferme*, qui *poussa tout de suite des Pyramides Gothiques, & fut recouverte de stuc; on tailla les murs pour y faire des crénaux, &c.* Quand l'ouvrage fut avancé, » il découvrit

» fort à propos que sa maison
» n'étoit pas logeable : ce qui
» l'obligea d'y ajoûter deux cham-
» bres entièrement neuves, &
» qui n'avoient absolument aucun
» rapport avec le reste du bâti-
» ment. Ainsi pendant qu'une
» moitié étoit destinée à vous don-
» ner l'idée d'un vieux Edifice
» Gothique, l'autre moitié pré-
» sentoit à votre vuë des fenê-
» tres à la Vénitienne, des tran-
» ches de Pilastres, des Balustra-
» des & les autres parties de l'Ar-
» chitecture Italienne... Je finirai,
» *ajoûte M. Fitz-Adam*, en di-
» sant que, si l'on veut voir un
» fat s'afficher lui-même de la
» façon la plus remarquable, il
» n'y a qu'à lui conseiller de bâ-
» tir une maison de campagne :
» c'est le chef-d'œuvre de
» l'impertinence moderne, &
» le théâtre le mieux exposé
» où puisse monter la folie pour
» se

» se manifester au monde. «

Dans le XVIII^e^ Discours, l'Auteur publie une Lettre qui lui a été adressée, & dont le début exprime heureusement l'objet de ses feuilles. Monsieur, *lui dit-on*, » je vous considère comme un » supplément aux Loix du pays. » Je compte que votre autorité » commence là où le pouvoir » des Loix finit. La Loi se pro» pose d'arrêter les progrès du » crime, en le punissant ; votre » feuille semble destinée à ral» lentir le cours de la folie, en » l'exposant au grand jour. Puis» siez-vous avoir plus de succès » au dernier égard, que la Loi » n'en a au premier !

Cette Lettre contient l'histoire & les suites d'un voyage que l'Anglois, qui l'écrit, avoit fait à Paris avec sa femme & sa fille. Il n'avoit consenti à ce voyage qu'après bien des délais, & qu'a-

près avoir résisté aux assauts redoublés & concertés entre la mère & la fille. Il demande qu'on publie sa Lettre comme une recette contre *la maladie des voyages*. » Depuis quelque temps, » *dit-il*, cette maladie est épidé» mique dans ce Royaume ; & » emporte chaque année plusieurs » de nos familles à Paris, pour les » exposer au ridicule ; là comme » Anglois, & ici à leur retour » comme François. « Arrivées à Paris, ces Angloises n'eurent ni paix ni repos, jusqu'à ce qu'elles eussent fait l'acquisition de toute la parure Françoise, qui est nécessaire à des Etrangères, pour paroître avec honneur à l'Opéra. » Dès ce moment, *dit le mari*, » jusqu'à notre retour en Angle» terre, chaque jour produisit » quelque nouvelle & brillante » folie, & quelques dépenses hors » de saison. Plût à Dieu qu'elles

» euſſent fini avec notre voyage, » comme elles avoient commencé avec lui ! Mais malheureuſement nous les avons toutes » apportées avec nous. Je n'entends plus rien ; & je ne ſuis » plus entendu dans ma famille ; » je n'entends dire que *le bon* » *ton*. Un Valet-de-chambre » François . . . nous a ſuivis pour » friſer ma femme & ma fille, » *monter un deſſert*, comme ils » diſent, & *annoncer les viſites*. » Une fille (on dit une femme) de » chambre Françoiſe fort négligente & fort ſalope . . . eſt attachée à ma fille. Ma table n'eſt » pas moins déguiſée par un Cuiſinier François, que ne le ſont » ma femme & ma fille ; par » leur rouge, leurs pompons, » leurs chiffons de Gaze ſale, & » leurs étoffes de France ; ſans » parler de leur Anglois eſtropié » par l'affectation, & de leur Ba-

» ragoutin François, qui, confon-
» dus ensemble, forment leur pré-
» sent langage. Mes Domestiques
» Anglois & François se querel-
» lent tous les jours & se battent,
» faute de mots pour se dire des
» injures.... Mes dépenses, & par
» conséquent mes dettes, s'accroif-
» sent; & je suis devenu plus mal-
» heureux par des folies que bien
» d'autres gens par des crimes. «
Notre Spectateur est fort prévenu contre ces sortes de voyages au-delà de la Mer. Il ne se lasse point de proposer des raisons pour en arrêter la contagion, & des remèdes pour la dissiper. Il n'est pas plus favorable à la passion qu'on a dans les Provinces, de voir Londres : il ne se paye pas aisément des raisons de santé, de famille, d'affaires, & même de dévotion qu'on allégue pour prouver la nécessité ou l'utilité de ces voyages. Il est si peu touché de tous ces puissants motifs, qu'il se

croit obligé de » dire que le mo-
» tif le plus général (des voyages
» qu'on fait dans cette Capitale,)
» c'est, pour les hommes, d'acheter
» quelque chose dont ils ont be-
» soin; & pour les femmes, d'a-
» cheter quelque chose dont elles
» n'ont point besoin. «

Dans le XIXe Discours, M. Fitz-Adam est fortement exhorté par un de ses Correspondants, à sévir de tout son pouvoir contre les nouveaux Romans. L'Auteur de cette Lettre observe que, dans les anciens Romans, les Acteurs sont toujours *au-dessus de la Nature*; & que, dans les Modernes, ils sont toujours *au-dessous*: ce qui rend les *derniers* beaucoup plus dangereux & plus méprisables que les *premiers*. Il échappe à ce Correspondant un trait qui seroit bien humiliant pour la France, s'il étoit aussi juste qu'odieux; c'est qu'il réclame l'auto-

rité du Spectateur spécialement contre *ce déluge d'obscénités que la France verse tous les jours en Angleterre, & qui ne sont que trop soutenues par l'esprit & le sel* des Auteurs François. » Nos » Messieurs, *ajoute-t-il*, qui ne » lisent autre chose, ne sauront » pas trop, je l'avoue, comment » s'amuser, & ils seront bien em- » barrassés d'une demi-heure dans » la matinée. Mais sûrement, » M. Fitz-Adam, s'ils ont égard » au bien de leur patrie, (& ils » l'ont tous fort à cœur) ils vou- » dront bien se résoudre à se » mettre un peu plutôt au jeu, » ou à tuer ce temps ennuyeux, » en méditant sur quelque nou- » veau coup. «

Le XX^e^ Discours est une Epître ironique, où l'on démontre à M. Fitz-Adam que *le savoir & la vertu sont cause & effet*; que l'accueil distingué qu'on fait aujourd'hui aux Auteurs dans les

grandes maisons, & sur-tout aux bonnes tables, égaie leur esprit, & les inspire tout autrement que ces mêts vils & *grossiers*, ces *vins* plats & *prosaïques*, dont l'usage n'est bon qu'à épaissir ou appauvrir le sang, & qu'à glacer la chaleur de leurs talents; que le savoir profond d'Ecrivains si fêtés n'a pas peu contribué à la perfection du *bel air*, & de la *nouvelle cuisine.* » Sur l'article du manger, » ce plaisir si sublime, qui est-ce, *demande-t-on à M. Fitz Adam*, » qui peut donner d'aussi bons » conseils, qu'un homme qui est » au fait de la cuisine d'Apicius ou » d'Héliogabale? Les amusements » favoris du siècle (on y comprend & on nomme ici les » crimes les plus honteux & les » plus funestes à la société) n'auroient jamais été si universellement admis, s'ils n'avoient eu

» l'honneur d'avoir pour patrons
» les *gens à la mode.* «

C'est aux *Savants* encouragés par les bonnes graces & par la bonne-chère des Grands & des Opulents du siècle, que notre Ecrivain attribue la découverte de *beaucoup de plaisirs*, dont *ces Messieurs* se seroient *privés* s'ils eussent *fermé leurs portes à ces Savants.* C'est d'eux, *dit-il encore*, que les *Dames du bel air apprendront à connoître* l'usage le plus avantageux de ces bijoux inestimables dont se chargeoient les *Dames Romaines.* C'est par les *gens du beau monde* & par les Savants qu'ils accueillent, qu'*il a été clairement prouvé qu'aller à l'Eglise le Dimanche, est la chose la plus fatiguante du monde; & que par conséquent c'est renverser la destination d'un jour consacré uniquement au repos.* Il faut avouer que M. Fitz-

Adam & tous ses Correspondants sont intarissables sur le Chapitre des Gens & des *Savants à la mode*, des Messieurs & des Dames du *bon ton*, du *bel air* & du *beau monde*. Ce Chapitre entre leurs mains n'est jamais ni stérile, ni ennuyeux : c'est une mine qui, sans pouvoir s'épuiser, enrichit perpétuellement leurs feuilles de nouvelles matières.

Ceux qui ignorent jusqu'où va, en Angleterre, la fureur des *ameublements à la mode*, trouveront, dans le XXXVIII^e Discours, le portrait d'une Dame curieuse en ce genre. Son mari y rend un compte fidèle des leçons qu'il en a reçues, & dont il se souvient d'autant mieux qu'il les a payées fort cher. Le XXXVII^e Discours présente un tableau d'une espèce encore plus touchante. C'est le sort malheureux d'une Dame qui étant tombée, par un

accident de fortune, dans une indigence absolue, se trouve réduite à devenir la complaisante d'une amie chez qui elle vivoit agréablement, & dont elle faisoit les délices avant la perte de tous ses biens. C'est elle-même qui peint le changement de son état, aussi prompt que celui de sa fortune. » Dès ce moment, *dit elle*, » je fus obligée de renoncer au » nom & au caractère d'amie, » que j'avois soûtenu jusqu'alors » avec quelque dignité, & d'être » ce que les François appellent » *une complaisante*, & les Anglois » *une humble compagne*. Mais on » ne s'en tint pas là. Au bout » d'une semaine je fus réduite à » avaler autant de couleuvres, que » si j'avois été une vraie *servante* » dans le sens propre de ce mot, » avec cette différence que j'avois » l'honneur de dîner avec Ma-» dame, & le malheur de ne

» point tirer de gages . . . ». Ces mauvais traitements allerent toujours en croissant : le progrès en est décrit ici avec tant de sentiment & de vérité, qu'il y a peu de pièces de théâtre dont la lecture excite d'un côté tant d'indignation, & de l'autre tant de compassion. La dureté est ici portée aux excès les plus inouis & les plus réfléchis, & la patience réduite aux extrémités les plus outrées & les plus amères.

Nous finirons cet Extrait par quelques-unes de ces observations ou réflexions heureuses, dont M. Fitz-Adam fait assaisonner ses Discours. Nous devons avertir qu'en les détachant pour les mettre ici, elles perdent beaucoup dans le transport.

» Le grand nombre de lorgnettes qu'emploient les gens » de qualité aux Spectacles & » aux autres endroits publics,

» prouvent qu'ils ont naturelle-
» ment la vuë courte. C'est par
» ce défaut de vuë qu'un Grand
» est sujet à prendre la fortune
» pour l'honneur, un service de
» vaisselle d'argent pour une bonne
» réputation &c.

» Il y a, dans les Petits, un
» penchant à parler mal de ceux
» qui sont constitués en dignité:
» là où il manque des défauts
» réels, ils s'attaquent à des dé-
» faut naturels: ils accusent les
» Grands d'oublier les bienfaits
» qu'ils reçoivent, les dettes qu'ils
» contractent, les connoissances
» qu'ils ont faites &c. *C'est se*
» *plaindre* d'un sourd qui ne les
» entend pas, & d'un aveugle qui
» ne les voit pas.

» Un Gentilhomme, terme au-
» jourd'hui synonyme à celui
» d'*homme d'honneur*, doit, com-
» me les Goths & ses Ancêtres,
» être toujours prêt à se battre

» en duel, ou plutôt de souhaiter; & s'il provoque les autres par ses mauvais procédés, il n'en est que plus jaloux de son honneur, & plus Gentilhomme. Il peut mentir impunément, pourvu qu'on ne l'y attrape, & qu'on ne l'en accuse jamais. Mais ce n'est pas le mensonge qu'il dit, c'est celui qu'on l'accuse d'avoir dit, qui le déshonore. En ce cas il montre sa sincérité par son épée ou son pistolet; & il tue, ou il est tué avec tout l'honneur imaginable.

» Un Gentilhomme est celui qui, avec un habit honnête, une épée au côté, une montre & une tabatière en poche, assûre lui-même qu'il est Gentilhomme, jure avec énergie qu'il prétend être traité comme tel, & qu'il coupera la gorge à quiconque osera dire le contraire.

» Les vices, aussi-bien que les » vertus, sont polis & adoucis » par les manières; & quoiqu'ils » existent toujours comme par » le passé, cependant il y a » moins de férocité dans ceux-» là, & moins de rudesse dans » celles-ci. «

Ce premier Volume ne contient que les Discours de l'année 1753 : nous ne tarderons pas à rendre compte du second Tome, qui contient les Discours de l'année 1754.

Parmi les mauvais exemples, où les aventures fâcheuses que M. Fitz-Adam cite pour appuyer les bonnes leçons qu'il donne à son Monde, il y en a quelques-unes qu'il eût été à propos de taire absolument, ou d'effleurer simplement. Bien des Lecteurs sont tentés de laisser le but où tend la leçon pour l'écueil que l'exemple découvre. Le Monde que notre

Spectateur instruit, court risque par-là d'être dupe ou victime de ces exemples. Il se flatte en vain d'être dans le cas de l'exception. En vieillissant, ce monde reste, à certains égards, toujours aussi jeune, aussi simple, & par conséquent aussi sujet à s'abuser que s'il étoit encore à sa premiére enfance. C'est ce qui a fait dire à un de nos plus ingénieux Ecrivains, que les sottises des siècles passés sont presque toutes *perdues* pour les siecles à venir.

A propos des *nouvelles lumières* que l'*arrogance écarte*, M. Fitz-Adam cite ceux que l'*Inquisition a persécutés*, parce qu'ils *soûtenoient qu'il y avoit des Antipodes.* 1.° Personne n'a jamais été persécuté précisément pour avoir soûtenu qu'il y avoit des Antipodes. 2.° L'Inquisition est postérieure de plusieurs siè-

cles à la contestation mue sur l'existence, ou plutôt sur l'état des Antipodes.

ARTICLE XIII.

ESSAIS PHYSIOLOGIQUES, contenant I. des recherches sur les causes du mouvement des fluides dans les très-petits vaisseaux des Animaux. II. Des observations sur la sensibilité & sur l'irritabilité des parties du corps animal, à l'occasion du Mémoire de M. Haller sur ce sujet. (Volume *in*-12.) Par M. Robert Whytt, Docteur en Médecine, de la Société Royale de Londres, &c. *Traduits de l'Anglois par M. Thébault, Docteur en Médecine, & Professeur de l'Ecole de Mathématique, établie à Rennes par les Etats de Bretagne.* A Pa-

ris, chez les Frères Etienne, rue Saint-Jacques, &c. M. DCC. LIX.

CET Ouvrage comprend deux Parties, dont la premiére a été analysée dans nos Mémoires de Décembre 1759. Il nous reste à rendre compte ici de la seconde, c'est-à-dire des *Observations* de M. Whytt *sur la sensibilité & sur l'irritabilité des parties du corps animal.*

L'Auteur réduit d'abord toute la doctrine de M. Haller *sur la sensibilité*, à trois chefs qu'il réfute de suite. Le premier est que les tendons, les ligaments, les capsules articulaires, la dure-mère, la pleure, & les autres membranes sont tout-à-fait insensibles. Contre ce premier Article, M. Whytt observe que les expériences, rapportées par M. Haller, ne prouvent rien. Les

animaux qui ont servi de sujet à ces épreuves, étoient par l'épreuve même dans un état qui affectoit trop vivement leurs autres parties, pour qu'ils ne parussent pas insensibles aux affections beaucoup moindres qu'on excitoit dans celles dont on vouloit éprouver la sensibilité. Ainsi, sans avoir prouvé sa thèse, M. Haller n'a fait que vérifier l'aphorisme d'Hypocrate, savoir qu'*une douleur plus forte & plus aigue détruit en grande partie le sentiment* d'une autre douleur moins forte & moins aigue. Les animaux, dont parle M. Haller, avoient souffert la section de leurs parties les plus sensibles; faut-il donc s'étonner, *demande M. Whytt*, qu'ils n'aient donné aucun signe de douleur, quand on les *blessoit dans des parties moins sensibles?* Un animal dont on vient d'ouvrir la poitrine, se laisse pic-

quer & même bleſſer le cœur, ſans paroître en ſouffrir davantage. S'en ſuit-il de-là que le cœur eſt privé de ſentiment? La ſeule concluſion, qu'on en puiſſe tirer, c'eſt que cette picquure ou cette ſection eſt trop foible pour faire impreſſion ſur un animal mourant & à demi-inſenſible. M. Whytt tranſporte cet argument à beaucoup d'autres expériences faites par M. Haller, & s'en prévaut pour arrêter les concluſions que ce Médecin célèbre en tire pour accréditer ſon ſyſtême.

Le ſecond chef ſur lequel on attaque la doctrine de M. Haller, c'eſt que de l'inſenſibilité des parties nommées dans ſon premier Article, & de la difficulté d'y ſuivre aucun nerf pour la diſſection, ce Docteur conclut que ces parties n'ont aucun nerf, ni par conſéquent aucun ſentiment.

M. Whytt insiste fort sur le vice de cette conclusion, & soûtient qu'il est plus que probable qu'en beaucoup de membranes les nerfs ont une petitesse, qui échappe à tous les organes & à tous les instruments des plus habiles Anatomistes ; que ces parties ont d'autant moins de sensibilité, que les nerfs qui les traversent, sont plus déliés ; mais qu'enfin la sensibilité s'y montre très-clairement, quand il leur arrive quelque tension, quelque irritation, ou quelque inflammation. Cependant l'Anatomie n'a jamais pu découvrir, dans ces membranes, aucun filament nerveux. Donc en cette matière, quand le témoignage de l'Anatomie est purement négatif, on n'en peut rien conclure contre l'existence des nerfs qu'elle n'a pu découvrir.

D'ailleurs, une partie peut être

fournie de filets nerveux, sans avoir aucune sensibilité dans son état naturel ; les os en sont un exemple, aussi-bien que les membranes de la toile cellulaire de la dure-mère &c. S'il survient à ces parties quelque fracture ou quelque ulcère, alors elles acquierent une sensibilité vive ; & cette sensibilité prouve l'existence de nerfs qui se refusent aux recherches anatomiques. Dans la plûpart des parties où elle réside, ce n'est pas tant sur leur état de santé que sur leur état de maladie, que la sensibilité doit nous rendre attentifs, & nous en avertir, pour que l'instinct même se hâte d'y pourvoir sans attendre la réflexion qui pourroit quelquefois être trop tardive. Dans l'état de santé, la sensibilité peut donc être muette impunément ; mais dans l'état de maladie, son cri doit se faire entendre : il est l'or-

gaine dont la Nature se sert pour demander les secours dont elle a besoin. Ainsi quand les parties sont dans leur état naturel; si l'on ne leur trouve point de nerfs, il ne s'ensuit point qu'elles soient insensibles; & si elles sont insensibles, il ne s'ensuit pas non plus qu'elles soient dépourvues de filets nerveux. Voilà comment M. Whytt arrête, comme au passage, presque toutes les conclusions dont M. Haller compose son systême sur la sensibilité des parties du corps animal.

Le troisième chef de ce systême n'est guères qu'un corollaire des deux premiers; puisque l'insensibilité absolue des parties dont parle M. Haller, ne peut être supposée, sans qu'il reste évident, que ces parties ne sauroient être le siège des douleurs qu'on éprouve en certaines maladies. Ainsi la douleur, l'enflure & l'inflammation

qui ſuivent quelquefois la ſaignée du bras, ne viendront point de la picquure de l'aponevroſe ou des tendons; la migraine & la frénéſie ne ſeront jamais logées dans la dure-mère; les douleurs aigues de la goute n'aſſiègent point les ligaments & les capſules articulaires, & la pleure ne ſera jamais le ſiège des douleurs qu'on ſent dans la pleuréſie, &c.

A toutes ces aſſertions, M. Whytt oppoſe les inflammations des glandes & du périoſte, les mouvements douloureux des articulations dans les rhumatiſmes: enſuite il revient aux Articles particuliers où s'eſt attaché M. Haller, & il le force juſques dans ſes derniers retranchements, ſans ſe laiſſer effrayer ni ſubjuguer par les conſéquences qu'on tire des skirres & des autres tumeurs indolentes. Telle eſt la voie qu'il prend pour rendre le ſentiment

aux parties que M. Haller en dépouille ; il étend, dans leur ſubſtance, des filaments nerveux qui les rendent ſuſceptibles de ſenſations douloureuſes, & par-là il rétablit la plûpart des maladies dans le même ſiège, où l'*accord unanime* des Médecins les a juſqu'à préſent fixées ; en un mot, il reprouve toutes les nouveautés de M. Haller, comme deſtituées de preuves ſuffiſantes, & comme entraînant *des ſuites funeſtes dans la pratique* de la Médecine. Paſſons aux *Obſervations* ſur l'irritabilité.

M. Haller fait conſiſter l'*irritabilité* dans le pouvoir qu'ont les muſcles de ſe contracter quand on les irrite. Il refuſe ce pouvoir aux reins, aux urétères, & preſque entièrement aux artères, aux veines & aux conduits excrétoires des glandes.

M. Whytt aſſûre à tous ces organes

organes la propriété qu'on leur dispute : il prétend que ces parties, étant aussi musculaires que celles à qui M. Haller accorde l'irritabilité, elles ont le même droit d'en jouir. Ensuite il entre dans des faits & dans des détails pathologiques, qui présentent à ses yeux & à ses raisonnements l'irritabilité dans tous les endroits d'où elle avoit semblé s'enfuir quand M. Haller l'y avoit cherchée.

Selon M. Haller, l'irritabilité est une propriété qui n'appartient naturellement qu'aux fibres musculaires, qui est indépendante des nerfs ; & qui n'a aucune connéxion avec la sensibilité. Ses raisons sont : 1° Que la peau & les nerfs, qui sont les parties les plus sensibles, ne sont pas irritables : 2° Que l'irritabilité de nos organes ne répond point à leur sen-

ſibilité : 3° Que des parties inſenſibles ſont irritables.

M. Whytt s'éleve contre toutes ces raiſons.

1°. La non-irritabilité des nerfs ne lui paroît qu'une ſuite de leur ſtructure. La contractibilité ne dépend pas de la ſeule ſenſibilité : elle exige de plus, dans l'organe, une certaine conſtruction. Ainſi toute partie irritable eſt ſenſible ; mais toute partie ſenſible n'eſt pas irritable. Aucune partie n'eſt proprement irritable qu'autant qu'elle participe de la nature muſculaire. Sans y participer, elle peut s'irriter ; mais dans un autre ſens que les muſcles : il ſuffit pour cela qu'elle ſoit ſenſible à l'impreſſion d'un *ſtimulus*, comme la peau l'eſt à celle de l'eau froide.

2°. L'irritabilité de nos organes eſt ordinairement proportionnée à leur ſenſibilité : une partie s'enflamme & s'irrite d'autant plus,

qu'elle est plus sensible. Ici M. W. avance une conjecture, qui lui seroit très-avantageuse, si l'on pouvoit la vérifier ; c'est que la surface externe du cœur & des intestins peut n'être pas si sensible que leur surface interne. Or c'est sur leur surface interne qu'agissent les fluides stimulans. Ainsi étant montées à un ton ou à un degré inégal de sensibilité, l'une de ces surfaces pourroit n'être pas sensible à une impression dont l'autre seroit touchée.

3°. Avancer qu'il y a des parties irritables, qui sont naturellement insensibles, & qui ne reçoivent point de nerfs, sans en nommer aucune, ce seroit, dans cette occasion, apporter en preuve ce qui en a besoin. D'ailleurs, ajoûte M. W., après cette observation, si les nerfs n'influent point dans l'irritabilité, pourquoi un *stimulus appliqué aux nerfs ou à la*

moëlle allongée, produit-il des convulsions violentes ? Dans cet Article, l'Observateur se livre à des conjectures & à des idées philosophiques, qui pourroient donner un grand avantage à son Adversaire. Ce seroit un violent préjugé contre la cause de M. Whytt, si elle ne pouvoit se défendre qu'en supposant l'ame répandue également dans tout le corps, & cependant privée, dans un organe, des facultés dont elle jouit dans l'autre, &c. Sans ces opinions si fausses & si surannées, il peut pousser, contre M. Haller, la controverse sur l'irritabilité aussi loin qu'elle peut aller.

M. Haller conjecture que l'irritabilité réside dans la matière glutineuse, qui unit les éléments terrestres dont les fibres musculaires sont composées; & il pense que cette irritabilité est une propriété du *gluten* musculaire. Selon M. Whytt, cette conjecture ne

porte que ſur une erreur qui vient de ce qu'on confond l'élaſticité de ce gluten avec la force contractive des muſcles. Pour diſſiper cette illuſion, il obſerve que dans les animaux qui viennent de naître, on voit des muſcles ſenſibles & irritables perdre leur ſenſibilité & leur irritabilité, à meſure qu'ils ſe durciſſent & s'affermiſſent, c'eſt-à-dire à meſure qu'ils approchent de la nature des tendons. Or, dans cet état, il reſte encore beaucoup de *gluten* muſculaire.

L'Obſervateur avance encore plus loin; & par le chemin qu'il fait, il remonte au point où l'irritabilité & la ſenſibilité ſe touchent & ſemblent preſque s'identifier. Dans les enfants, *dit-il*, les muſcles ſont plus irritables que dans les adultes. Pourquoi? Parce qu'ils ſont plus ſenſibles. On n'augmente point la ſenſibi-

lité d'aucun organe moteur, sans augmenter son irritabilité. De-là vient que toute tension, toute inflammation qui rend un muscle plus sensible, le rend en même temps plus irritable; & qu'entre les organes sympathiques, ces mêmes affections se communiquent de l'un à l'autre dans la même proportion. De-là vient encore que, dans les animaux, l'irritabilité des muscles s'affoiblit & s'éteint dans la même proportion que leur sensibilité. Exposés long-temps à un froid très-vif, les doigts deviennent insensibles & même paralytiques; mais la chaleur ressuscite l'irritabilité & la sensibilité que le froid avoit éteintes.

C'est ainsi qu'en détruisant les nouvelles idées de M. Haller sur la sensibilité & l'irritabilité des parties du corps animal, en restituant à leur domaine toute l'or-

ganiſation humaine, en les retrouvant plus ou moins vivantes dans quelques organes, mais jamais mortes dans aucun; M. W. briſe les lignes de ſéparation que M. H. tire entre ces deux propriétés. C'eſt ainſi que le premier rétablit entr'elles l'ancienne correſpondance & l'eſpèce d'harmonie ſympathique que le ſecond prétendoit détruire. Nous n'eſpérons pas voir ſitôt la fin d'une diſpute ſi importante. En la ſoutenant, nos deux célèbres Athlètes ſe traitent avec tous les égards que les grands hommes ſe doivent, & dont ils n'acquittent pas toujours la dette. Tous deux étant animés par le zèle de l'humanité, & ardents pour la perfection de leur Art, cette diſpute ne peut jamais tourner qu'au profit de la Médecine, & au bien du genre humain. Juſqu'ici nous croyons en avoir rendu compte avec l'im-

partialité convenable à des Spectateurs qui ne sauroient être les Juges d'un pareil combat. En lisant ces Essais, nous ne nous sommes point apperçus que ce n'étoit pas le Texte original, mais une simple Traduction qu'on nous avoit remise.

ARTICLE XIV.

***DISCOURS PRÉLIMINAIRE** d'un Ouvrage qui aura pour titre : Loix Coûtumières du Royaume, mises dans un nouvel ordre.* (Pag. 22, *in-folio.*)

L'Auteur de ce Discours est M. Pesselier, qui nous donna, vers le commencement de l'année dernière, le beau *Prospectus* ayant pour titre : *Idées générales des Finances.* Quand il ne résul-

teroit des travaux de cet homme d'eſprit que ces ſortes de points de vuë généraux ſur les diverſes parties de l'adminiſtration publique, il faudroit toujours reconnoître ſon zèle, accueillir ſes principes, profiter de ſes méthodes, & dire de lui qu'il a étendu, rectifié, ennobli nos connoiſſances.

Que l'eſprit philoſophique, bien conçu & bien apprécié, répande la lumière ſur ces objets des ſciences auxquels il ne manquoit que de la préciſion & de l'ordre pour être de belles choſes; que cet eſprit ſerve à purifier le Langage, à éclairer l'Hiſtoire, à régler l'Eloquence, à diriger la Poëſie, à développer la Morale, à fortifier la Politique, à établir la Légiſlation, ou à en ſaiſir les rapports; voilà des fonctions dignes de la Philoſophie. Mais que les diſpoſitions ſouvent bizarres de nos

Loix Coutumières, occupent un Philoſophe qui procède comme Bacon, c'eſt ce qu'il faut admirer dans le plan de M. Peſſelier. Le texte de nos Coûtumes a été compilé par un de ces hommes qui bornent leur labeur à copier des Livres & à raſſembler des lambeaux de Juriſprudence. On a même voulu *conférer* ces Loix Coûtumières ; mais toute cette entrepriſe n'a donné qu'un Recueil de Titres ſemblables. On a mis enſemble ceux qui traitoient des *Fiefs*, des *Teſtaments*, des *Donations*, &c. ſans diſtinguer les cas particuliers, & ſans tenir compte des divers rapports qui pouvoient ſe préſenter dans chaque matière. En un mot tout ce qu'on a fait juſqu'ici ſur nos Coûtumes, eſt un travail ſans génie, & preſque ſans conſidération.

Il ſe préſente aujourd'hui un homme qui enviſage ſous un point

de vuë d'utilité générale, ce Code immense né dans le cours des siècles; fruit de l'indépendance, peut-être de la barbarie, & très-incontestablement la preuve & le monument des attentions bienfaisantes de nos Rois. Car comment pourroit-on oublier que, dans une Monarchie comme la nôtre, où toute la législation dépend d'un seul; les Coûtumes presque aussi multipliées que les Provinces, & même les Villes, n'ont pu acquérir force de loi qu'en conséquence de l'aveu formel ou implicite du Monarque? Mais quelle considération a pû plier ainsi l'Autorité suprême à tant de dispositions particulières & locales, sinon le desir de gouverner les Peuples d'après leurs propres idées, & en respectant, pour ainsi dire, leurs préjugés? Un seul homme se propose donc toute cette masse de Loix Coûtumières, & forme le

projet de les réduire dans un plan général, c'est-à-dire de ranger tous les textes de ces Loix sous des classes convenablement distinguées.

Et d'abord M. Pesselier énonce une grande division en cinq parties principales, qui sont les *Personnes*, les *Biens*, les *Contrats*, les *Actions*, l'*Administration*. Car il est évident que les *Hommes* qui sont le fondement de tout, ne peuvent subsister sans *Biens*; que le cours des choses humaines entraîne nécessairement des *Conventions*; qu'on ne traite pas longtemps ensemble, sans en venir à quelque partage d'intérêt, d'où naissent les contestations, les procédures, les *Actions*; & qu'enfin, pour prononcer entre les Contendants, il faut des Magistrats chargés d'une partie de l'*Administration* publique.

Mais ceci n'est que le crayon

général, que le premier trait qui indique la manière de dégrossir ce *bloc* énorme : c'est la comparaison fort naturelle dont se sert M. Pesselier. Quand on veut former une Statuë de marbre, la carrière fournit une masse informe, sur laquelle l'Artiste trace d'abord les lignes générales qui ébauchent la figure d'un homme. Il passe ensuite aux traits particuliers ; il couvre tout le bloc de signes propres à conduire la main & le cizeau du Statuaire dans toutes les plus petites divisions ou sous-divisions de l'Ouvrage.

Tel est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le plan d'une Statuë : & nous voyons ici quelque chose d'approchant.

Dans une grande feuille divisée & sous-divisée en classes plus ou moins subalternes, on a tout le Tableau des *Loix Coutumières*. Par exemple, sous l'Article des

Personnes, on considère l'Etat *Naturel*, *Civil* & *Politique* de chaque Citoyen; & ces sous-divisions sont partagées en branches inférieures. Ainsi, dit l'Auteur, *la Nature, & non les Loix, fait que nous sommes ici-bas peres, meres ou enfants, d'un sexe ou de l'autre, aînés ou cadets*: ce qui constitue nécessairement des différences essentielles quant au *partage des Biens*, à *la forme des Contrats*, à *la suite des Actions*, à *la nature des Administrations*. L'Etat *Civil* & *Politique* des *Personnes* entraîne pareillement des divisions & sous-divisions. Il est en de même de la classe des *Biens*, de celle des *Contrats*, de celle des *Actions*, de celle de l'*Administration*: tout est partagé, coupé, découpé, analysé jusqu'aux dernières fibres; & de-là résulte l'*idée générale des Loix Coûtumières*. M. Pesselier en don-

ne le Tableau non-seulement dans sa feuille construite en forme d'Arbre généalogique, mais encore dans un Discours développé & raisonné, dont il seroit difficile de retrancher un seul mot.

Cet Auteur a donc intention de former un tout parfait des textes de nos Coûtumes, en les rapportant aux objets que nous venons d'indiquer. Ce tout sera dans l'ordre *Alphabétique*, & l'on aura égard en même temps à la *Topographie*, c'est-à-dire, au ressort de chaque Parlement, sous lequel telles ou telles Coûtumes locales sont établies & gardées. M. Pesselier y ajoûtera la partie historique, qui doit contenir » non-seulement » les dates des Rédactions & des » Réformations des Coûtumes anciennes & nouvelles, générales » & particulières ou locales, mais » encore la connoissance des circonstances qui, dans le même

» temps, ont pu influer ſur les Loix » de chaque Province........ C'eſt » en conſtatant hiſtoriquement » l'Etat de chaque Province, lorſ- » que les Loix Coûtumières ont été » redigées, qu'on découvre les mo- » tifs de celles qui paroiſſent les » plus ſingulières & dont la ſin- » gularité diſparoît dès qu'on rap- » proche la Loi, des circonſtan- » ces dans leſquelles on l'a donnée. » La ſolution de ces Problêmes » de Légiſlation ſe trouve encore » dans les Réflexions Morales & » Politiques, qu'on peut faire ſur » les différents caractères, les » différents intérêts, les différents » pouvoirs de ceux qui, dans la » rédaction des Coûtumes, ſtipu- » loient les droits, interprétoient » les vuës, & rédigeoient en Loix » les Uſages de chaque Canton : » ce qui devoit néceſſairement » apporter dans ces Loix des dif- » férences fort conſidérables. «

Ce morceau, que nous citons entier, promet au Lecteur ce qu'il y aura probablement de plus agréable, de plus vif, de plus élevé même dans tout ce grand corps de Légiflation Coûtumière. Il doit être picquant pour des Efprits folides & curieux de connoître l'origine de nos Coûtumes, les circonftances de leur établiffement; la trempe d'efprit des Inftituteurs, le motif qui les dirigea dans cette inftitution, les paffions peut-être, & les caufes vicieufes qui ont influé dans quelques parties de cette Jurifprudence. M. Peffelier donnera, fans doute, des Differtations fur tous ces objets. Il annonce auffi le Didactique de fon fujet; c'eft-à-dire, ce qui concerne les rapports des Loix Coûtumières avec les fimples lumières de la raifon & de l'équité: d'où il eft aifé de conclure qu'il fera des efforts pour juftifier ces Loix

au moins par les circonstances de leur institution ; & voilà certainement une entreprise fort délicate. Nous pourrions produire ici des exemples de Coûtumes, où la raison & l'équité ne se présentent pas à la simple vue ; mais nous nous abstenons de toute citation pour ne pas prévenir les opérations de l'Auteur.

Cet homme très-estimable dit un mot du célèbre Président de Montesquieu, auquel il cede avec beaucuup de modestie, la supériorité du rang dans la Philosophie des Loix. » L'Auteur de l'Esprit » des Loix, *ajoûte-t-il*, a parcouru d'un pas fier & rapide la » Législation du monde entier ; » & moi, je n'ai pris pour objet de » mon travail que la portion de » nos Loix qu'on nomme Coûtu» mes, parce qu'elles tirent leur » origine d'Usages que le Souve» rain a bien voulu laisser passer

» en force de Loix. « Le respect que témoigne M. Pesselier pour l'Auteur & le Livre de l'Esprit des Loix, ne doit pourtant pas l'empêcher de nous dire quelque chose sur les deux Chapitres, où M. de Montesquieu parle de nos Coûtumes. (Voyez L. XXVIII. Chap. 12. & 45.) Il n'est guères possible que les idées contenues dans ces deux Chapitres ne fournissent pas quelques traits de Critique.

Jusqu'ici nous n'avons parlé du grand projet de notre Auteur que relativement aux Loix Coûtumières prises en général. Cependant M. Pesselier ne se donne pas pour *Jurisconsulte* : le plan de ses études l'attache aux Finances, & c'est par rapport aux Finances qu'il envisage les Loix Coutumières. Aussi, dans son *Prospectus*, donne-t-il un Tableau particulier, quoique très-fort en grand, sous le titre de *Rapports des Loix Cou-*

tumières avec les Finances. Et il explique ce Tableau par un développement ſemblable à celui qu'il donne pour les Finances en général. Nous avons cité de ce morceau, ce qui regarde la partie hiſtorique de l'Ouvrage, & le mot ſur M. de Monteſquieu eſt auſſi tiré de ce développement. Du reſte on imagine aſſez qu'il y a, pour les Loix Coutumiéres conſidérées par rapport aux Finances, des claſſes, des diviſions, des ſous-diviſions, des branches principales & ſubalternes, comme on en trouve dans le premier Tableau pour les Loix Coutumières priſes en général. Nous n'inſiſterons pas ſur les détails qu'il faut voir dans le *Proſpectus* même.

Voici donc la promeſſe totale & ſommaire de M. Peſſelier. Il ſe propoſe de donner le Traité, l'Hiſtoire, le Dictionnaire des Coûtumes. Il y ajoûtera une Table

Alphabétique & raiſonnée, propre à faciliter la recherche & l'uſage de tout le reſte : il ornera l'Ouvrage d'une Carte Topographique dont les diviſions & les enluminures démontreront aux yeux ce que le texte du Livre doit faire voir à l'eſprit ; ſavoir, le partage du Royaume en Pays de Droit écrit & en Pays Coûtumier, &c.

La méthode de tout ce Plan général eſt grande & belle, & l'expreſſion en eſt fort claire. Si cependant l'Auteur avoit voulu donner quelques exemples propres à mettre ſous les yeux du Lecteur les détails de l'exécution, il auroit ſoulagé l'intelligence des foibles, & rempli les vuës des forts. Mais il faut convenir, ſans réſerve ni exception, que tout l'enſemble du Projet eſt d'un Eſprit excellent, d'un Logicien ſûr, d'un homme conſommé dans la Juriſprudence des Coûtumes,

& dans les rapports très-compliqués des Finances.

ARTICLE XV.

ANTONII-MARIÆ GRATIANI ad Cardinalem Joannem Franciscum Commendonum de Julio Pogiano atque ejus Latinis Litteris Epistola, ab Hieronymo Lagomarsino è Societate JESU annotationibus illustrata. Romæ apud Generosum Salomonium &c. 1756. *Lettre d'Antoine-Marie Gratiani au Cardinal Jean-François Commendon, touchant Jules Pogiani, & ses Lettres Latines; avec des Notes du P. Jérôme Lagomarsini Jésuite.* A Rome, chez Généreux Salomoni. (Grand *in*-4°. pages 70.)

AVANT que de rendre compte de cette Lettre nous croyons devoir parler de son Auteur. Nous

donnerons le précis de sa vie, d'après ce qu'en rapporte l'illustre Evêque de Nîmes M. Flechier. *

Gratiani naquit en 1537. dans une petite ville de Toscane, nommée *Borgo san Sepolcro*. Sa jeunesse fût totalement négligée; parce que son pere, quoique d'une maison noble & ancienne, n'avoit laissé que très-peu de biens. Gratiani ne commença d'étudier qu'à l'âge de vingt & un ans. Mais il regagna par ses soins, par son application & par la vivacité de son esprit, le temps qu'il avoit perdu: il fit en peu de mois les progrès qu'on ne fait ordinairement qu'en plusieurs années. Après qu'il eut achevé ses premiéres études avec tant de succès, Commendon, depuis Cardinal, se chargea lui-même de son éducation; il voulut ache-

* Voyez la Préface de son Histoire du Cardinal Commendon.

vée de former l'esprit de ce jeune homme, qui se portoit avec tant d'ardeur aux sciences & à la vertu ; & qui pouvoit lui être utile dans la suite de ses Emplois. Enfin Commendon eut pour Gratiani tous les soins d'un Maître, & toute la tendresse d'un Pere. Par ses conseils ; par ses instructions & par ses exemples ; il le rendit capable d'écrire * ses grandes actions ; & d'en faire lui-même de semblables.

La reconnoissance attacha irrévocablement Gratiani au service de son bienfaiteur : il l'accompagna dans tous ses voyages : il l'assista dans toutes ses négociations : il fut le confident & l'ami de son Maître. Rien ne fut capable d'é-

* Gratiani a écrit, en Latin, la vie du Cardinal Commendon : M. Fléchier nous en a donné une belle Traduction imprimée chez Cramoisy en 1671.

branler

branler ſon attachement pour lui. Lorſque le Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne, alla prendre poſſeſſion de ſes nouveaux Etats, il eut occaſion d'y connoître les talents & le mérite de Gratiani, il lui propoſa des conditions très-avantageuſes pour l'engager à ſon ſervice. Gratiani fut très-ſenſible à l'honneur que lui faiſoit un auſſi grand Monarque ; mais ſans ſe laiſſer éblouir par ſes offres, il répondit qu'il ne quitteroit jamais le Cardinal Commendon. Pour récompenſer la fidélité de ce ſerviteur zélé, le Cardinal ſe démit en ſa faveur d'un Abbaye de deux mille écus de revenu, & le força de la recevoir, quelque réſiſtance qu'il pût faire.

Après la mort de Commendon, Gratiani fut un des Secrétaires de Sixte V. Il s'attacha dans la ſuite au Cardinal Aléxandre de Montalte, & le ſervit très-utilement

dans quatre Conclaves consécutifs. Le Pape Clément VIII. disoit qu'il devoit son exaltation aux soins & à la prudence de Gratiani. Aussi lui donna-t-il des Charges, & des Bénéfices considérables. Il le fit d'abord Evêque d'Amelia; il l'envoya ensuite vers tous les Princes Chrétiens, pour les exhorter à faire une Ligue contre le Turc; & peu de temps après il lui donna la Nonciature de Venise. Gratiani s'acquita de cet emploi avec beaucoup de succès : il rendit d'importans services au S. Siége ; & par son adresse à manier ces esprits politiques & déliés, il fit voir qu'il joignoit aux talents de l'homme de Lettres le mérite qui fait l'homme d'Etat. Un * Auteur assure que le Pape Clément VIII. à toutes les Promotions qu'il fit, avoit résolu d'envoyer le chapeau à l'Evêque d'Amélia ;

* Janus Nicius Erithræus dans son Ouvrage intitulé : *Pinacothecà.*

mais qu'il en fut toujours détourné par le Cardinal Pierre Aldobrandin ſon neveu, qui avoit eu de grands démêlés avec les Médicis, & qui ne vouloit pas qu'on élevât un Sujet que ſa qualité de Florentin lui rendoit ſuſpect. L'Evêque d'Amélia mourut dans ſon Diocèſe en 1611. âgé de 75 ans, dont il en avoit paſſé pluſieurs dans l'exercice continuel des vertus Chrétiennes & Epiſcopales.

Outre la vie du Cardinal Commendon, Gratiani a compoſé différents Ouvrages eſtimés. On a de lui l'Hiſtoire de la guerre de Chypre; un Livre des malheurs arrivés aux hommes illuſtres de ſon temps; des Ordonnances Synodales publiées pour l'Egliſe d'Amélia &c. Voilà quel fut l'Auteur de la Lettre dont nous avons à rendre compte. Cette Lettre n'eſt, à proprement parler, qu'un éloge hiſtorique de la perſonne & des

écrits du Poggiani : elle doit servir de Préface à la Collection qu'on nous annonce de ses Lettres Latines en quatre ou cinq Volumes *in*-4°.

Jules Poggiani mérite d'être plus connu qu'il ne l'est : il naquit en 1522. dans une petite ville du Diocèse de Novarre. Il se livra, dès sa plus grande jeunesse, à l'étude des Belles-Lettres, & il y fit les progrès les plus rapides. Il se rendit à Rome où sa réputation l'avoit déja précédé : elle lui valut de la part du Souverain Pontife Jules III. des marques bien flatteuses de confiance & d'estime. A peine avoit-il trente ans, qu'il fut chargé de l'éducation de Robert Nobilio petit-neveu du Pape, jeune homme que S. S. aimoit tendrement, & qu'elle avoit décoré de la Pourpre à l'âge de 13 ans. Sous la conduite d'un Maître aussi vertueux qu'il étoit

éclairé, le jeune Cardinal prit le goût des ſciences & de la vertu, dont l'impreſſion vive & profonde ſe fit ſentir en peu de tems par les plus heureux effets. Il devint le modèle de la Cour Romaine : on le regardoit comme devant être un jour une des plus brillantes lumières du ſacré Collège, dont il faiſoit déja l'ornement. Mais la mort diſſipa toutes ces eſpérances : il termina ſa carrière à l'âge de 17 ans, dans les ſentimens de la piété la plus tendre, & de la plus entière réſignation aux ordres de la Providence. Il ſembloit oublier ſes douleurs, & conſoloit lui-même ſes parents affligés autour de ſon lit : *Suos extremo ſpiritu mirificè conſolabatur*, ainſi que le marque ſon Epitaphe, rapportée dans une Note de l'Editeur (page III^e^).

Le Poggiani paſſa ſucceſſivement au ſervice des Cardinaux

Dandini & Thruſchés. Celui-ci qui étoit Allemand, & qu'on nommoit le Cardinal d'Auſbourg, du nom de ſon Siège, donnoit bien de l'occupationà ſon Secrétaire. Comme il connoiſſoit ſon eſprit & ſes talents, il aimoit à les exercer. Il avoit des correſpondances par-tout. Le Poggiani s'en plaignoit en ces termes à un de ſes amis : La beſogne m'accable ; je ſuccombe ſous le poids du travail : car telle eſt l'ambition de l'homme auquel je me ſuis attaché, qu'il me faut écrire une infinité de Lettres, tant pour répondre que pour attaquer, *Opprimor negotii magnitudine ; nam quâ is eſt ambitione, cui operam locavi meam, & ſexcentis Litteris neceſſe habeo reſpondere, & multos prætereà laceſſere Epiſtolis.*

Le Cardinal Thruſchés, partant pour l'Allemagne, fit tous ſes efforts pour engager ſon Secré-

taire à l'y ſuivre : il ne put y réuſſir. Le Poggiani lui déclara qu'il ne vouloit point quitter Rome : il étoit ſi dégoûté de la dépendance dans laquelle il avoit vécu juſqu'alors, qu'il étoit réſolu de n'y plus rentrer ; mais il ne lui fut pas poſſible d'exécuter le projet qu'il avoit formé de n'être plus qu'à lui ſeul. Des ordres abſolus du Pape Pie IV. l'arracherent à la liberté qu'il ſe flattoit d'avoir enfin trouvée, & le fixerent, en qualité de Secrétaire, auprès du Cardinal Charles Borromée : Il fallut obéir. Le mérite perſonnel du Cardinal Borromée, & la faveur du Pape dont il étoit neveu, attiroient dans ſa maiſon tout ce qu'il y avoit de gens diſtingués dans Rome, par la naiſſance, par les dignités, par l'eſprit & les talents. Le Cardinal, qui dès-lors commençoit à jetter les fondements de la haute ſainteté à la-

quelle il s'éleva depuis, profita de la considération où il étoit, pour inspirer à ceux qui venoient chez lui, l'amour de l'étude & de la vertu. Il savoit que c'étoit avoir déja beaucoup gagné pour les bonnes mœurs, que d'avoir affoibli le goût des amusements frivoles, & l'empire de l'oisiveté. Il établit chez lui une espèce d'Académie, dans laquelle chacun briguoit l'honneur d'être admis. On comptoit parmi les Académiciens les plus illustres Cardinaux de ce temps-là. Cette Compagnie avoit un Président qu'on élisoit à la pluralité des suffrages. Les séances se tenoient dans une salle du Vatican. On y discutoit, dans les premières années, des points de Littérature, de Philosophie & d'Histoire Naturelle. Mais, après la mort de son frère, le Comte Frédéric Borromée, le saint Cardinal exclut pour toujours les ma-

tières profanes ou purement littéraires : on n'y traita plus que des sujets tirés de l'Evangile, ou qui avoient un rapport direct à la Religion. En 1750, on nous a donné le Recueil de ces Dissertations, sous le titre suivant : *Noctes Vaticanæ, seu Sermones habiti in Academiâ à S. Carolo Borromæo Romæ in Palatio Vaticano institutâ.* Ce Livre est imprimé à Venise chez André *Poletti.*

Gratiani dit que le Poggiani fut Membre de cette Académie, & qu'il y brilla plus que personne par l'étendue & par la variété de ses connoissances. Mais ce témoignage est expressément contredit par le Poggiani lui-même, qui déclare, dans une de ses Lettres, que, quand on lui proposa de l'associer à l'Académie, il répondit qu'il ne pouvoit accepter l'honneur qu'on lui faisoit, qu'à condition que les Aca-

démiciens promettroient de parler ſur le champ & ſans préparation ; ajoûtant qu'il falloit réſerver, pour les actions d'appareil, ſa mémoire & les diſcours étudiés. La condition n'ayant pas été goûtée, je me ſuis, *diſoit-il*, garanti de cet embarras & de cette peine. *Mecum omnes egerunt vehementer, ut adſcriberer in eorum numerum. Quod ego me eâ tantum conditione facturum dixi, ſi vellent loqui ex tempore : laborem memoriæ mandandi orationes, reſervari veris actionibus... Quare eâ moleſtiâ careo.* (Voyez la Note de la page VIII.)

Le Poggiani trouvoit qu'il n'avoit pas beſoin de ce nouveau travail : il étoit aſſez occupé d'ailleurs. En effet, outre la multitude de Lettres qu'il avoit à faire au nom du Cardinal Borromée, il ſervoit de Secrétaire à la Con-

grégation des onze Cardinaux nommés par le Pape pour expliquer & interprèter la doctrine du Concile de Trente : il étoit de plus chargé du ſtyle ou de la diction du Catéchiſme dreſſé dans ce même Concile par pluſieurs ſavants Théologiens. Nous n'ignorons pas que le P. Graveſon * Dominicain, & après lui Apoſtolo Zeno **, font honneur de cet Ouvrage à Paul Manuce ; mais le P. Lagomarſini, Editeur de cette Lettre, prouve très-bien, par le témoignage de quelques Auteurs contemporains, & par des Lettres du Poggiani lui-même, que Paul

* Graveſon, Tome VII. p. 146. Edit. de Veniſe en 1740.

** Apoſtolo Zeno dans ſes Annotations ſur la Bibliothèque de l'Eloquence Italienne, Tome II. p. 131. Edit. de Veniſe en 1753.

Manuce n'eut aucune part à ce travail, & que le Poggiani seul y fut employé. Nous renvoyons les Lecteurs à l'Ouvrage. Ils y trouveront la discussion de ce point de Critique dans une grande Note, qui forme sur cela une Dissertation curieuse & pleine de recherches. Elle commence à la page XIX. & finit à la page XXXVI.

On doit encore au Poggiani le Bréviaire Romain, tel qu'il parut sous le Pontificat de Pie V. Il retoucha le style des Légendes, ou plutôt il les refondit entièrement : il en supprima quelques-unes, en ajoûta d'autres, & les mit dans un nouvel ordre. Le P. Lagomarsini rapporte une longue liste des Légendes reformées par le Poggiani, & les différences qui se trouvent entre le Bréviaire composé par cet Auteur, & celui qui avoit été fait quel-

ques années auparavant par le fameux Cardinal Quignonès. Le Bréviaire qui est aujourd'hui d'usage dans l'Eglise Romaine, est beaucoup plus étendu que ceux du Cardinal Quignonès & du Poggiani : il a été refait & augmenté par les ordres des Papes Clément VIII. & Urbain VIII.

Lorsque S. Charles Borromée eut pris la résolution de quitter Rome pour se livrer tout entier à l'administration de son Diocèse, & y faire observer la discipline du Concile de Trente, il emmena le Poggiani à Milan; persuadé qu'il ne devoit pas se priver des lumières & des secours d'un homme qu'il connoissoit si bien. Il le consultoit dans tout ce qu'il entreprenoit pour l'instruction de son Clergé, & pour la réformation du troupeau que la Providence avoit

confié à ses soins. Ce fut le Poggiani qui mit en Latin les Actes du premier Concile de Milan. Il mourut peu de temps après à l'âge de 46 ans, au moment que la fortune ouvroit devant lui une carrière qui devoit le conduire aux plus grands honneurs : car le Pape Pie V. venoit de le choisir pour son Secrétaire.

Si les Eloges que l'Auteur & l'Editeur de cette Lettre donnent au Poggiani, ne sont point exaggérés, ses Ouvrages sont comparables à tout ce que nous avons de mieux dans le genre épistolaire. Ses Lettres paroîtront dans les Bibliothèques, à côté de celles des Bembe, des Sadolet & des Manuce. On nous dit que personne n'approcha plus de Cicéron : il l'imite & le suit, non en Copiste servile, mais en homme de génie. Sa marche n'a rien de gêné, rien de contraint ; il n'est

jamais que lui-même : il dit tout ce qu'il veut, & le dit comme il le veut ; parce qu'il sait s'arrêter à propos. La matière ne lui manque jamais, & il n'est jamais au-dessous de sa matière. Toujours pur, toujours élégant, il sait donner à son style de l'éclat & de la dignité, quand le sujet le demande, &c. *Imitatur ac sequitur Ciceronem, ut quisque Ciceroni proximus, non tamen ut ipsis vestigiis penitùs insistat..... Liber solutusque incedit ; suus, non alienus... Quidquid vult, quàntum & quousque vult, explicat. Non illi res, non ille rebus unquam deest ; nitidus semper, mundusque, & ubi res postulat, splendidus, & magnificus.* (p. LX.)

Nous souhaitons que les Lettres du Poggiani, quand elles paroîtront, (si déja elles n'ont paru) justifient cet Eloge, & répondent

à l'idée qu'on nous en présente ici. Il est peut-être étonnant qu'elles paroissent aujourd'hui pour la premiére fois, c'est-à-dire environ deux siècles après la mort de leur Auteur. Cette Edition, qui sera faite avec le plus grand soin, vengera le Poggiani de l'oubli dans lequel sa mémoire & ses écrits ont été ensevelis jusqu'ici.

Il nous reste à dire quelque chose des Notes qui accompagnent cette Lettre de Gratiani. Le style en est communément clair & facile : beaucoup de ces Notes sont utiles, il y en a même de nécessaires ; mais on en trouve aussi dont on auroit pu se passer : elles paroissent trop multipliées & trop longues. Ce genre de Littérature ne feroit pas fortune en France. Nous n'y sommes pas faits à voir des Ouvrages dont les Notes occupent les

deux tiers & demi. Nous ne voulons point tant de ſavoir dans un Livre ; & nous tenons les Editeurs quittes de leur tâche à bien meilleur marché. Au reſte, on ne peut s'empêcher de reconnoître, dans l'Auteur de ces Notes, beaucoup de lecture, d'érudition & de bonne critique. Peu de gens ſeroient capables de tomber dans le défaut que nous avons crû remarquer dans ſon Ouvrage.

ARTICLE XVI.

SECONDE LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires sur Ste Sophie de Constantinople.

MM. RR. PP.

CE que je vous ai dit dans ma dernière Lettre de Ste Sophie de Constantinople, pourroit suffire pour fixer l'idée qu'on doit avoir de ce fameux Temple. Je dois cependant y ajoûter quelques nouvelles observations, propres à justifier le jugement peu favorable, que j'ai osé porter d'un Edifice qu'on est accoûtumé à regarder comme un chef-d'œuvre. Deux sources du préjugé où l'on est sur sa perfection : il a été construit par des Grecs ;

tous ceux qui en ont écrit, vantent sa structure. Voyons donc, en peu de mots, de quel poids sont ici, & le nom des Architectes, & le témoignage des Auteurs.

1°. Dans la Grèce devenue Province de l'Empire Romain, il n'y eut que les Arts, dont l'éclat étoit attaché à la liberté de la Nation, qui éprouverent une décadence bien sensible. Tels furent l'Art de l'Eloquence, de la Guerre, des Négociations &c. Les Arts qui fleurissent par l'opulence & par le repos, l'Architecture, la Peinture, la Sculpture s'y soûtinrent dans toute leur excellence, tandis que l'Empire des Vainqueurs se soûtint lui-même. Adrien y trouva encore des Artistes dignes des plus beaux jours d'Athènes & de Corinthe; & capables d'immortaliser sa magnificence par leurs chef-d'œuvres. Mais deux cents ans après, tout

y avoit changé de face ; & il n'en faut pas d'autre preuve, que la révolution qui s'étoit faite dans les Arts à Rome même. Cette Ville étoit toute Grecque dès le Regne de Domitien ; c'est-à-dire, que les Grecs y exerçoient toutes les professions ; & c'est à leurs mains que sont dus les plus beaux Monuments antiques qu'on y voit aujourd'hui. Il n'est pas douteux qu'ils n'aient continué d'y travailler, pendant tout le temps qui s'écoula jusqu'au Regne de Constantin. Or, sous ce Prince, quel étoit, à Rome, l'état de l'Architecture & de la Sculpture ? Tout le monde le sait. Mais peut-on croire que Bysance fût riche en Artistes, tandis que la Capitale du monde en étoit si dépourvue ; elle qui, depuis près de cinq siècles, tiroit de la Grèce ses meilleurs Architectes, pour ne parler que de cet Ordre d'Artistes?

En transportant à Bysance le siège de l'Empire, Constantin s'y fit, sans doute, suivre par-tout ce qu'il put rassembler, à Rome & ailleurs, d'Artistes habiles. Une nouvelle Ville à bâtir étoit la circonstance la plus favorable au rétablissement des Arts, sur-tout de la grande Architecture. Cependant tous les Edifices publics que Constantin & ses premiers successeurs y firent construire, ne furent qu'une imitation assez grossière de ceux de Rome : c'est ce que prouvent leurs ruines. Constantius voyant à Rome le *Forum Trajanum*, témoigna cette espèce d'admiration qu'excite la nouveauté des objets. Il avoit vu à Constantinople des *Forum*, des Thermes, un Hippodrome &c. mais, dans ces Monuments, il n'avoit remarqué ni cette majesté, ni cette richesse, ni ce goût, qu'il découvroit dans ceux de

Rome. En élévant, dans la ſuite, la Colonne Théodoſiène, on prétendit apparemment égaler les Colonnes Trajane & Antonine : on n'y réuſſit pas. Ces deux dernières ſont admirables, la premiére n'a aucune ſorte de mérite.

L'Architecture déchue au point où nous la montrent les plus beaux monuments du régne de Conſtantin, en quel état devoit-elle donc être ſous le regne de Juſtinien, même dans la Grèce ? Pour en juger, je ne voudrois que ce ſeul trait : c'eſt que dans la pompeuſe deſcription de Ste Sophie que nous a laiſſée Procope qui l'avoit vu conſtruire, on ne trouve aucun des termes d'Architecture en uſage dans le bon temps, & qui peignent chaque partie d'une Ordonnance Grecque : à la place de ces termes conſacrés, on en trouve de barbares qui ont exercé

plus d'un Commentateur, & qui n'ont aucune analogie avec ce qu'on leur fait ſignifier. Une pareille corruption dans le langage de l'Art, en ſuppoſe une très-grande dans l'Art même. Procope, & les Auteurs qui l'ont ſuivi, ne nous parlent ni de Corinthien, ni d'Ionique, ni de Dorique, ni d'aucun des ornements propres de ces Ordres : c'eſt qu'on ne voit rien de tout cela dans Ste Sophie. Or 1° un Edifice où l'on ne voit rien de tout cela, n'eſt point un Edifice à la Grecque. 2° Un grand Edifice où l'on n'a point employé quelqu'un des Ordres Grecs aura difficilement cette élégance qui en dépend; & il aura preſque néceſſairement tous les défauts qui naiſſent de l'inobſervation des bonnes règles, auxquelles on ſubſtitue le caprice. Or il s'agit de prouver, en ajoûtant le raiſonnement au fait, que Ste Sophie n'eſt

point un Temple à la Grecque ; que par conſéquent, en genre d'Architecture, cette Egliſe ne peut entrer en parallèle qu'avec le Gothique, vu la date de ſa conſtruction ; & qu'elle n'a droit à la préférence que ſur le Gothique.

2o. Si tous les Auteurs qui nous ont donné des deſcriptions de Ste Sophie, avoient été Architectes, ou avoient eu une bonne connoiſſance de l'Architecture, leurs deſcriptions ſeroient plus préciſes, & il faudroit s'en rapporter à leur jugement. Mais quelle confiance méritent la plûpart de ceux qui parlent de ce Temple ? Parmi les Anciens, ce ſont des Grecs, naturellement vains, flatteurs à gages, enthouſiaſtes ridicules qui ne parlent que par hyperboles, & n'ont pas honte de faire intervenir dans la conſtruction de Ste Sophie des eſpèces de Fées, *des Revenants*, &c.

Procope commence par nous représenter Anthémius comme le plus fameux Architecte, le plus habile Méchanicien de l'univers; & pour faire honneur à l'Empereur Justinien d'un conseil dont on n'apperçoit ni la justesse, ni la solidité, il fait de ce même Anthemius un parfait ignorant. Voici le fait. On travailloit à la grande Arcade du côté de l'Orient, destinée à soûtenir une partie de la Coupole, lorsqu'on s'apperçut qu'un des Piliers qui portoient ladite Arcade, s'ouvroit & menaçoit ruine. A cette vue Anthémius se désespère, & ne trouve dans sa tête aucune ressource pour empêcher l'écroulement de l'Edifice. Justinien se porte sur les lieux, & tout d'un coup inspiré d'en-haut il dit : *Qu'on acheve l'Arcade*, & elle n'aura *plus besoin de Piliers*. Les Architectes apprécieront la valeur de cet oracle : pour moi,

je n'y trouve qu'un trait de la flatterie de Procope : & voilà où en sont à peu près tous les anciens Historiens de Ste Sophie, lesquels d'ailleurs n'énoncent que les choses les plus vagues. Parmi les Modernes, ce sont des voyageurs, communément peu instruits, & qui, dans leurs Livres, se contentent de nous dire *que Ste Sophie est un Temple magnifique; qu'on voit de belles Colonnes dans Ste Sophie* &c. J'excepte Grelot qui a véritablement examiné ce Monument en Connoisseur. Voilà pourquoi il ne s'enthousiasme pas, & qu'il nous donne des lumières.

Au risque de trop allonger cette Lettre, je vais, MM. RR. PP., vous citer encore un petit trait de ce que peut le préjugé en matière d'anciens Edifices, quand on n'a point une connoissance assez exacte de l'Architecture & de son Histoire. On feroit un juste

Volume des Dissertations publiées en Italie, pour prouver que l'Eglise de saint Jean de Florence étoit un Temple de Mars, érigé sous l'Empire d'Auguste. Sa forme est antique, *disoit-on*; on y voit des Colonnes comme dans le Panthéon de Rome; il étoit consacré au Dieu Mars; ce fut Auguste qui le fit ériger après la bataille d'Actium, &c. Et qu'elle profusion de doctrine pour démontrer tout cela! Enfin le sieur Clément Nelli, laissant à part toutes les Archives de l'Empire Romain, se contente d'examiner les Colonnes; les Chapiteaux, les Entablements, les Arcades, &c. la correspondance & le travail de toutes les parties de détail du Temple; & en deux pages démontre que le Temple du siècle d'Auguste n'est qu'une rapsodie du VI^e siècle.

Qu'est-ce donc enfin que Ste Sophie? Un Edifice qui, selon

tous les rapports, a beaucoup de majeſté, qu'il tire ſans doute de ſa belle forme; où la richeſſe des Marbres, des Métaux, des Pierres précieuſes ſuppléoit, dans les temps de barbarie, au bon goût de l'exécution; où de toutes les parties d'un Ordre Grec, on ne voit que des fûts de Colonnes; d'une belle proportion, ſi les Colonnes ont été tirées de Rome & des anciens Monuments, mais très-peu exacte, ſi les Colonnes ont été façonnées ſous Juſtinien: un Edifice enfin qui, avec 260 pieds de long d'une part, 213 de l'autre, avec ſa Coupole de 180 pieds de haut, avec ſes Salles & ſes Portiques, s'emboîteroit dans ſaint Pierre de Rome.

J'ai dit que Ste Sophie tiroit ſa majeſté de ſa belle forme: & c'eſt ſur quoi vous me permettrez de faire quelques réflexions, ne fût-ce que pour compenſer un peu

le mal que j'ai dit du reste. Anthémius prit des Anciens l'idée de sa Coupole, parce que les Temples sphériques étoient très-communs chez les Anciens. Mais il ne dut qu'à lui l'idée d'élever une Coupole dans les airs, de lui donner pour base immédiate, au lieu de la terre, quatre Arcades, & de réunir dans le même Edifice la forme quarrée & la forme circulaire. L'usage des Chrétiens étant de disposer leurs Temples en Croix, Anthémius avoit à choisir entre une Croix à quatre branches d'une longueur égale, appellée par nous Croix Grecque, & une Croix dont une des branches fût beaucoup plus longue que les autres, & que nous nommons Croix Latine. L'Architecte se décida pour la premiére, peut-être parce qu'elle étoit usitée dans l'Orient. Mais je veux lui faire un mérite de son choix, & dire

qu'il se détermina pour la Croix Grecque, parce qu'il vit qu'elle convenoit incomparablement mieux à sa Coupole, que la Croix Latine. La raison, à ce qu'il me semble, est que la première forme met dans l'Edifice un accord, que ne lui donne pas la seconde.

En élevant une Coupole en l'air, on ne fait qu'étendre un peu l'idée d'une Coupole portant immédiatement sur la terre. Cette Coupole doit donc être toujours censée la partie principale de l'Edifice : les branches de la Croix dont elle fait le centre, ne doivent donc passer que pour la base sur laquelle elle porte : les côtés de cette base doivent donc être tellement exacts, qu'ils puissent être inscrits dans une figure régulière, équilaterale ; qu'ils donnent, par exemple, un quarré parfait, & non pas un quarré long : sans quoi la base est irréguliére rela-

tivement à la Coupole, & dérangé les rapports des autres parties. Des exemples rendront plus sensible ce que je veux vous dire.

Nous avons dans notre Capitale deux Edifices dignes de figurer en quelque ville d'Italie que ce soit, le Val-de-Grace, & le Dôme des Invalides. Je n'examine point lequel l'emporte sur l'autre par la forme extérieure & par la richesse des ornemens, je n'envisage que le dessein de l'un & de l'autre; & j'en juge par l'effet qu'ils produisent, quand on y entre. Il est sûr qu'un Etranger qui ne seroit pas prévenu que l'Eglise du Val-de-Grace a une Coupole, ne s'attendroit pas, en y mettant le pied, à en trouver une; puisque placé à la porte d'entrée, il ne l'apperçoit point assez pour n'être pas surpris quand il y est arrivé. Cette Coupole ne paroît donc entrer pour rien d'essentiel dans la cons-

truction du Temple, ne donne par elle-même aucune majesté à l'ensemble, & n'est, à la rigueur, qu'une pièce d'ornement pour le Sanctuaire; puisque les autres parties ne s'y rapportent pas.

Passons au Dôme des Invalides, qui est en Croix Grecque, & entrons-y par la porte Royale. La premiére chose qui se présente à l'œil, c'est la Coupole même: à quelque point qu'on se place, on la voit toujours: pour l'effet, il n'est pas nécessaire que la porte soit où elle est; elle seroit aussi-bien dans quelqu'une des trois autres branches. Retranchez la Nef du Val-de-Grace, la Coupole n'y perdra rien: une branche de moins à la Croix du Dôme des Invalides dérangeroit absolument l'harmonie de tout l'Edifice. Pourquoi? C'est que dans celui-ci l'Architecte a tout rapporté à la Coupole, dont il a fait, non pas

un ornement pour le Temple, mais le corps même du Temple auquel toutes les autres parties devoient conduire l'œil. De-là cet air de noblesse, de grandeur, de légéreté qui saisit lorsqu'on entre dans ce beau Monument, & qu'assurément il n'auroit pas, s'il étoit joint à l'Eglise, & si, pour y arriver, il falloit traverser une longue Nef.

Il ne faut pas dire que les branches d'une Croix Grecque, prolongées à un certain point, auroient un effet aussi peu avantageux pour la Coupole, que la Nef d'une Croix Latine. On suppose que l'Architecte possède bien son Art, & qu'il a du goût. Avec ces qualités, il verra qu'il faut étendre le diamètre de sa Coupole, à proportion qu'il prolonge les branches de la Croix. La Coupole de saint Pierre est immense; mais elle seroit encore

trop étroite, si changeant le Temple en Croix Grecque, on donnoit à toutes les branches la longueur de celle qui forme aujourd'hui la Nef. Aussi Michel-Ange n'avoit-il fait qu'une Croix Grecque. Dans la suite il parut nécessaire d'étendre son plan; on allongea la Nef. Il arriva de-là qu'en entrant dans la Basilique, on n'apperçoit qu'un peu de la Corniche, que la naissance du tambour de la Coupole; au lieu que cette Coupole se développe en grande partie, lorsqu'on est au point de la Nef où devoit être la porte dans le dessein de Michel-Ange. Au moins l'œil saisit, de cet endroit, l'idée de l'Architecte, & la liaison qu'ont avec la Coupole toutes les parties qui la soûtiennent & l'accompagnent.

Un autre avantage de la Croix Grecque avec une Coupole; c'est que le Temple, en conservant tou-

tes ses graces & sa légéreté, devient très-vaste dans l'intérieur, sans le paroître, & présente à l'extérieur les proportions les plus agréables. Je vous renvoie encore, pour ce dernier point, au Dôme des Invalides séparé de l'Eglise. Qui n'a point admiré la Coupole de saint Pierre vue par dehors du côté du Midi, de l'Occident, & du Nord? Est-il rien de comparable à la majesté de cette masse, dont le rond-point, & les branches du Temple paroissent n'être que la base, ne cachent aucune des beautés, concourent à donner à l'ensemble une forme pyramidale qui n'a rien d'affilé, ni de pesant? La Gravûre embellit ordinairement les objets qu'elle traite; ici elle est au-dessous de la réalité. Mais elle reprend ses droits, en représentant la même Coupole du côté de l'Orient, c'est-à-dire du côté du Portique

d'entrée. Il s'en faut beaucoup que ce morceau paroiſſe de-là tout ce qu'il eſt, comme des autres points de vûe que j'ai indiqués. La cauſe de cette différence eſt que la Nef, en s'allongeant, laiſſe tellement en arriére la Coupole, qu'une partie du tambour eſt néceſſairement maſquée par le Portique, quoique celui-ci ſoit beaucoup trop bas pour ſa largeur. Qu'un Etranger s'étonne que ce Portique ne ſoit pas plus élevé : on lui dit ſur le champ, qu'avec plus d'élévation il auroit empêché de voir la Coupole ; & cela eſt vrai. Mais qu'on jette les yeux ſur les deſſeins de Michel-Ange, & l'on verra que ſon Portique a la hauteur qui lui convient, & que, loin de nuire à la Coupole, il la fait valoir. C'eſt d'après ces obſervations, que je n'ai garde pourtant de donner pour des préceptes, qu'en blâmant l'exécution

de Ste Sophie ; j'ai cru devoir en louer le dessein, parce qu'il m'a paru être la cause de cette majesté, que toutes les relations donnent à l'Edifice.

Qu'eût donc fait Anthémius, si avec le génie qu'il avoit reçu de la nature, il avoit trouvé la bonne Architecture florissante à Constantinople ? Par combien de beautés n'auroit-il pas relevé l'idée déja si belle de son Temple ? Il en auroit fait disparoître tout ce qui sent la Maçonnerie : de huit Piliers, il n'en auroit conservé que quatre, ceux sur lesquels devoit porter la Coupole ; & il leur auroit donné une forme susceptible d'ornements réguliers, la triangulaire par exemple. Parmi les Ordonnances Grecques en usage dans le bon temps, il auroit choisi la plus délicate & la plus riche, la Corinthienne : dans l'intérieur il auroit adopté

pour sa Croix un seul ordre de Colonnes régnant tout autour du Temple, isolé, & formant un Portique continu. Quel effet n'auroit point eu une pareille distribution? Dans quelque branche de la Croix qu'on se fût placé, l'œil ne trouvant point d'obstacle, auroit percé, à travers les entrecolonnements, dans les branches de la droite & de la gauche; y auroit erré au milieu d'une forêt de Colonnes fiérement plantées, & faisant une espèce de confusion aussi noble que pittoresque. Le Spectateur auroit pareillement apperçu les riches plafonds qui couvroient les Portiques, & dont l'inclinaison apparente auroit formé une douce perspective. A mesure qu'on se seroit avancé vers la Coupole, ces Colonnes, qui un moment auparavant paroissoient confuses, se seroient développées, dégagées l'une de l'autre, & n'auroient

plus présenté qu'un Periſtyle exact & libre. J'ai dit qu'Anthémius n'auroit employé dans tout ſon Temple d'autres Piliers, que ceux qui étoient deſtinés à porter la Coupole; mais ſon goût puiſé dans les Ouvrages des plus grands Maîtres lui auroit fourni des reſſources, pour décorer ce qu'avoit d'ignoble une Maçonnerie abſolument néceſſaire. Penſez-vous qu'il y eût employé des Pilaſtres? Non, ces Pilaſtres auroient déparé tout le reſte, & rompu l'harmonie du Periſtyle. Des Colonnes de la même proportion que toutes les autres, placées ſur la même ligne aux angles des Piliers, mais un peu engagées, auroient augmenté la richeſſe de la Coupole & établi un parfait accord dans l'Ordonnance générale.

Suppoſons à préſent qu'Anthémius eût imaginé d'élever ſes Colonnes ſur un eſcalier de cinq

marches, lequel auroit ſuivi tous les contours du Temple ; afin que le Prince s'y rendant avec ſa Cour pour adorer l'Eternel, & le remercier de ſes bienfaits, trouvât un libre paſſage, les Portiques étant deſtinés à recevoir la foule du Peuple : outre la commodité de cette eſpèce d'Amphithéâtre dans les Cérémonies publiques, quelle nobleſſe n'auroit-il pas donnée aux Colonnes mêmes & aux Portiques ? Je ne pouſſerai pas plus loin mes conjectures ſur les divers genres de beautés qu'Anthémius eût répandues dans l'intérieur & l'extérieur de ſon Temple. Aſſurément il eſt à croire, qu'à l'entrée il eût conſtruit, non pas une façade, ou trop plate, en ne lui donnant que des Pilaſtres, ou peu naturelle, en plaçant pluſieurs Ordres l'un ſur l'autre, mais un Portique Exaſtyle ou Octoſtyle. Pour deviner à peu près ce qu'auroit fait ce célèbre

Architecte ; il nous suffit de savoir qu'il avoit du génie. Nous le supposons né dans les beaux jours de l'Architecture : il auroit eu du goût ; en travaillant pour un Prince religieux & magnifique, pour la Capitale d'un grand Empire ; pour des Citoyens souvent favorisés des plus signalés bienfaits de la Providence. Pieux lui-même, & honorant son Art par sa probité, Anthémius auroit déployé tous ses talents, & construit à Constantinople un Monument digne de Rome. Je suis, &c.

15. Décembre 1759.

ARTICLE XVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

PANÉGYRIQUE *de S. Louis, Roi de France.* (In-12. pages 105.) Ce Discours paroît avoir été prononcé devant les Académies des Sciences & Belles-Lettres ; mais nous ignorons en quel temps, avec quel succès, pourquoi il n'a pas été imprimé plutôt : & enfin l'Auteur ne se nomme point. Voilà bien des titres pour nous engager à dire la vérité toute simple, sans par-

tialité & sans respect humain. D'abord ce Panégyrique est trop long : on pourroit en retrancher un tiers, sans faire tort ni à l'éloge de S. Louis, ni aux talents du Prédicateur. Ensuite il s'y trouve des choses trop communes, des expressions trop peu analogues à la dignité du sujet, des parenthèses trop étendues ou trop fréquentes ; & en général l'Auteur, quel qu'il soit, s'élève ou s'échauffe difficilement. Il prend bien des mesures avant que d'en venir aux grands traits d'éloquence : mais nous remarquons avec plaisir que, quand il est parvenu à se dégager des préliminaires, & à se livrer au pathétique, il met véritablement beaucoup de feu & d'intérêt dans sa manière.

Son dessein est que S. Louis fut *fidèle à ses devoirs envers Dieu, & fidèle à ses devoirs en-*

vers les hommes : diviſion ſimple ; & aſſez ſuivie dans les détails. La vie du ſaint Roi eſt rendue preſque en grand : c'eſt une ſorte de mérite, puiſque le ſujet en eſt mieux traité. Mais, dans une matière comme celle-ci, on ne prétend point s'inſtruire de l'Hiſtoire de *S.* Louis en aſſiſtant à ſon éloge. Il eſt réſervé, ce ſemble, aux beautés acceſſoires de ménager le ſuccès. L'Orateur anonyme n'ignore pas cette eſpèce de principe : car il répand auſſi de temps en temps des maximes générales, des critiques aſſez vives, des comparaiſons brillantes, des apoſtrophes ſubites & animées. Il faudroit citer beaucoup, pour juſtifier toutes les particularités de ce jugement. Mais les Curieux rechercheront le Diſcours, le liront avec ſoin, eſtimeront l'Auteur, trouveront, dans ſa manière, quelque choſe de

neuf, & à bien des égards le goût de la vraie éloquence. *On trouve ce Panégyrique chez Didot le jeune, Quai des Auguſtins, près le Pont S. Michel.*

Le même Libraire diſtribue de *nouveaux Eléments de l'Hiſtoire de France*, depuis l'origine de la Monarchie juſqu'à l'an 1756; *compoſés pour l'inſtruction de la jeuneſſe.* (Un Volume *in*-12, prix 2 liv. 10 ſ. relié.)

Catalogue des pièces d'Anatomie, inſtruments, machines &c. qui compoſent l'Arſenal de Chirurgie formé à Paris pour la Chancelerie de Médecine de Petersbourg, ſous la direction de M. Morand, Ecuyer, Chevalier de S. Michel, Chirurgien du Collège de Paris, Docteur en Médecine, Membre des Académies de Paris, Rouen, Peterſbourg, Lon-

dres, Stockolm, Bologne, Florence & Cortone; Secrétaire perpétuel de Chirurgie, &c. (Brochure *in*-12. de 44 pages, imprimée à l'Imprimerie Royale.) Ce Catalogue n'eſt point raiſonné, le plus grand nombre des inſtruments qu'on y expoſe étant décrits, & même gravés dans les Inſtitutions de Heiſter & dans le Livre de M. Garengeot. On ſe contente de citer les Ouvrages (ſur-tout les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie) où ſe trouvent quelques inſtruments particuliers.

Le premier Article énonce la belle *Anatomie artificielle*, conſtruite ſous la direction de M. Morand, par Mademoiſelle Biheron: nous en avons dit quelque choſe dans nos Mémoires de Septembre 1759. Le rapport de M. Morand à l'Académie Royale des Sciences ſe trouve ici dans ſon entier.

On y voit toutes les particularités de cette admirable machine qui rend le corps humain avec la plus grande vérité qu'il soit possible. Il est comme à regretter qu'elle ait passé si promptement à Petersbourg, & que ce Nord de l'Europe, cette terre encore toute neuve pour les Arts, possède ce chef-d'œuvre d'imitation Anatomique, & que Paris n'en puisse montrer une semblable. Il seroit bien du zèle de M. Morand & de Mademoiselle Biheron de faire le même présent à leur patrie. On lira tout ce Catalogue pour admirer le nombre, la variété & l'élégance des instruments qui forment aujourd'hui l'*Arsenal de Chirurgie* des Russes. Ce Peuple & cette Cour commencent, pour ainsi dire, par où les autres Nations de l'Europe finissent. Ils se mettent tout-d'un-

coup au point de la perfection cherchée ſi long-temps, & à peine trouvée parmi nous.

Les Traits de l'Hiſtoire Univerſelle ſacrée & profane, d'après les plus grandes Peintres & les meilleurs Ecrivains. Ouvrage deſtiné principalement à l'éducation des jeunes gens, propre auſſi pour l'inſtruction & l'amuſement des perſonnes de tout âge & de tout ſexe qui veulent avoir des notions de l'Hiſtoire; & offrant en outre aux jeunes Artiſtes d'excellents modèles de compoſition & de deſſein. *Par les S*[rs] *le Maire & l'Abbé Aubert.* On diſtribue actuellement le commencement de l'Hiſtoire ſacrée, c'eſt-à-dire 80 planches comprenant autant de ſujets de la Genèſe. On continuera cette ſuite, puis on paſſera aux ſujets de l'Hiſtoire profane. Au reſte, pour chaque Trait hiſtorique,

historique, on a ici une Estampe d'environ deux pouces & demi sur trois pouces de large : le bas de la Planche est occupé par le Texte Latin & François, qui contient l'explication de chaque Gravure. Cette Nouveauté se trouve chez le S^r le Maire, rue Saint-Jean de Beauvais, vis-à-vis l'Eglise ; chez Desaint & Saillant, même rue ; chez les FF. Estienne, rue S. Jacques ; chez Joullain, Marchand d'Estampes, Quai de la Mégisserie. Le prix des 80 Planches actuelles est de 6 liv. Tous les mois on donnera 20 nouvelles Planches pour 1 liv. 10 s.

Briasson, rue S. Jacques, publie le quatrième Volume des *Essais sur divers sujets de Littérature & de Morale.* Par M. l'Abbé Trublet, Chanoine & Archidiacre de S. Mâlo. C'est la suite d'un Ouvrage très-estimé, & tra-

duit dans presque toutes les Langues d'Europe. Nous parlerons de ce Volume dans le Journal prochain.

Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, ont mis en vente les Volumes 3^e^ & 4^e^ de *l'Histoire du Bas-Empire*. Par M. le Beau, Professeur Emérite en l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collège Royal, Secrétaire ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Nous rendrons compte aussi incessamment de ce bon Ouvrage.

Nouvelle construction de Cheminées, qui garantit du feu & de la fumée, à l'épreuve des vents, du soleil, de la pluie, & des autres causes qui font fumer les Cheminées ordinaires. *Par M.* GEN-

NETÉ, *premier Physicien & Méchaniste de S. M. Impériale*; avec le jugement de l'Académie Royale des Sciences de Paris. (Volume *in*-12.) Chez Lambert, rue de la Comédie, &c. On promet tant de choses dans cet Ouvrage, qu'il faut en parler plus amplement au Public.

On distribue ici un Recueil des *Œuvres en Vers & en Prose de M. Desforges-Maillard*, ce Poëte qui a si long-temps amusé le Public sous le nom de *Mademoiselle Malcrais de la Vigne*. On voit, à la tête du Recueil, une Préface, où tout ce petit manège est expliqué. M. de la Roque, Auteur du Mercure, ne voulut point admettre, dans son Journal, un Poëme que M. Desforges-Maillard avoit composé, pour concourir au Prix de l'Académie Françoise; & qui ne fut

point couronné. Cette espèce d'affront littéraire picqua le Poëte du Croisic : il imagina d'envoyer au Mercure d'autres Vers de sa façon ; sous la signature de *Mademoiselle Malcrais de la Vigne* ; nom supposé ; mais qui attira bien des égards , des politesses , des compliments à l'Auteur. Il soûtint ce jeu périodique pendant plusieurs années ; & les Mercures retentissoient des éloges de ladite Demoiselle prétendue ; pour qui le Public témoignoit un intérêt très-vif. Enfin le voile fut levé : M. Desforges-Maillard se fit connoître à M. Titon du Tillet , l'ami très-tendre & très-généreux de tous les Hommes de Lettres. Un voyage de Paris acheva de dévoiler le mystère. Tout le monde voulut voir le Chantre du Croisic , & éprouver si ses Chants se soûtiendroient depuis que la Métamorphose avoit cessé.

M. Desforges-Maillard est véritablement né Poëte. Tout son Recueil en fait foi. On y trouve de tout, des Odes sacrées & profanes, des Elégies, des Idylles, des Epigrammes, des Fables, des Epîtres, des Traductions, des mêlanges de Vers & de Prose &c. & par-tout des traits de génie, de la douceur, de la littérature, de la facilité, avec le témoignage d'une reconnoissance & d'une estime inaltérable pour M. Titon du Tillet, qui mérite toute l'étendue de ces sentiments.

La Prose de M. Desforges-Maillard est légère, agréable, savante, même, sur-tout dans ses Lettres, & dans ses Discours de réception aux Académies de Châlons, de Nancy, de Caën. Nous desirerions qu'il se trouvât moins de galanteries dans ce Recueil : observation qui n'influe pourtant ni sur la Religion, ni sur l'honnê-

reté de l'Auteur ; puisqu'en plusieurs endroits il se déclare pour les vrais principes. Mais les Poëtes, dans leurs jeunes ans, hazardent quantité de choses qu'ils condamnent sur le retour de l'âge, sans avoir la force d'en faire le sacrifice à une raison plus mûre & plus sevère. Nous ne citerons rien de cette collection en deux Volumes. Les Lecteurs choisiront *quid pulchrum atque decens, quid utile*, & ils trouveront abondamment de quoi satisfaire leur goût. On a fait l'Edition (en deux petits Volumes *in*-12.) à Amsterdam : elle est assez gracieuse, mais peu correcte : ce qui est inévitable en pays étranger, où les François cultivés & attentifs deviennent rares de jour en jour.

Duchesne publie le *Supplément à la France Littéraire de l'année 1758, pour les Années 1759. &*

1760. Cette France Littéraire est, comme on sait, une Nomenclature de tous les Auteurs vivants. On ajoûte, dans ce Supplément, les Ouvrages Anonymes, & les Auteurs qui n'existent plus, avec un Etat des Académies & des Journaux de nouvelle création.

Cette Littérature périodique se multiplie tellement, qu'il faudra aussi un Livre pour indiquer seulement des Journaux qui paroissent chaque mois & chaque semaine. Nous connoissons en particulier, comme fruits nouveaux de cette année 1760. 1° Le *nouveau Journal Etranger*, dont nous analysons le *Prospectus* dans ce Volume de nos Mémoires. 2° *Les Annales Typographiques* dans une forme nouvelle. Elles ont paru ci-devant *in*-4°. & chaque semaine : on les donnera dorénavant tous les mois chez Vincent, rue S. Severin, dans un Volume *in*-8°.

de six feuilles ; & le premier Volume que nous avons lu, fait bien espérer de cette entreprise. 3° *Le Moniteur François, en 4 feuilles in-12.* Chez Desaint & Saillant. Il y en aura au moins quinze Exemplaires chaque année ; & l'objet de ce Journal est principalement de recueillir ce qui concerne les Mœurs & la Politique. Le premier cahier est écrit avec chaleur & intérêt. 4° *Le Conservateur, ou Collection de Morceaux rares, & d'Ouvrages anciens & modernes, imprimés ou manuscrits, élagués, traduits & refaits en partie.* C'est un Journal repris cette année, après avoir été interrompu en 1759, chez *Duchesne, rue S. Jacques.* 5° *Le génie de la Littérature Italienne*, chez Chaubert & Hérissant. On voit bien que c'est un Journal tout destiné à rendre compte de l'état des Lettres en Italie.

On publie, ſous le titre d'Avignon, la *Lettre d'un Ingénieur de Province à un Inſpecteur des Ponts & Chauſſées, pour ſervir de ſuite à* L'AMI DES HOMMES. (Brochure de 72 pages.) Ce ſont des vuës patriotiques, pour diminuer le joug des corvées, ſans préjudicier à l'amélioration des chemins. Ces ſortes d'obſervations, fort multipliées aujourd'hui, prouvent qu'il y a de grands abus dans l'adminiſtration des ſubalternes. Ceux qui les relevent, ſont probablement de bons Citoyens & d'honnêtes gens. Le plaiſir d'écrire les conſole en partie; & c'eſt toujours un bien. On doit donc joindre cette Brochure aux productions de l'*Ami des Hommes*, & de ceux qui lui reſſemblent; puis attendre & demander à la Providence le retour de la probité ſur la terre.

Autre Lettre relative au bien public. *M. Dupain Triel, Maître de Géométrie & de Fortifications*, examine la méthode actuelle d'enseigner les Mathématiques aux jeunes gens qu'on destine au Service. Il trouve qu'on emploie beaucoup de temps à leur apprendre des choses inutiles ou superflues, tandis qu'on néglige les plus importantes. Qu'est-ce, *dit-il*, qu'un Militaire doit savoir ? N'est-ce pas 1° La Tactique pour l'exercice des Troupes, & les évolutions militaires. 2° La Trigonométrie, pour lever les Plans d'un Camp, d'une Ville, d'un champ de bataille &c. 3° La Fortification, pour l'art d'attaquer & de défendre les Places de Guerre. 4° La Méchanique & l'Hydraulique, pour l'usage des machines qu'on emploie dans les sièges, pour jetter des ponts sur les rivières,

ſaigner une foſſé, élever des écluſes, &c. 5°. Le Deſſein, qui eſt l'inſtrument général dont on ne peut ſe paſſer dans la pratique ? D'après ce prélude, on ne peut guères s'empêcher de ſouſcrire aux critiques que fait l'Auteur de la Méthode reçue dans l'éducation ordinaire des jeunes Militaires. On leur apprend beaucoup de Calculs, d'Algèbre, de haute Géométrie ; & au bout de pluſieurs années d'inſtruction, ils ne ſavent pas lever un Plan, ni tracer une Fortification. Les détails de la Lettre font ſentir les conſéquences de ces abus ; & l'Auteur expoſe une Méthode d'inſtruction toute analogue au métier de la guerre. C'eſt ce qu'on verra volontiers dans ce petit Ecrit, qui a été imprimé chez Deſprez, rue S. Jacques.

Précis historique de la vie de Jesus-Christ, de sa doctrine, de ses miracles & de l'établissement de son Eglise; accompagné de réflexions & de pensées choisies sur la Religion & sur l'Incrédulité. Ouvrage destiné à affermir les Fidèles dans leur croyance, & à les préserver de la contagion de l'Incrédulité. (Volume *in*-12. de 200 pages.) *Chez Lottin, Libraire-Imprimeur, rue S. Jacques, au Coq, &c.* Voici encore ce que le zèle inspire à un homme de bien pour prévenir les funestes effets de l'Incrédulité.

1°. Il transcrit le bel endroit de l'Histoire Universelle de M. Bossuet, où se trouve le Tableau général de la Religion Chrétienne, à commencer par les caractères de Jesus-Christ son Fondateur. On sait quelle est la noblesse, la force, la clarté, la précision de

ce morceau. Il occupe ici 45 pages.

2°. Notre Auteur présente des Extraits de S. Chrysostôme & de S. Augustin, toujours sur le même sujet, & dans l'intention de faire connoître que la foi, qui est professée aujourd'hui, ne differe pas de celle des premiers siècles de l'Eglise; qu'elle a les mêmes principes, les mêmes fondements, des mêmes dogmes, les mêmes preuves &c. Ces Extraits sont courts & bien choisis.

3°. On ajoûte des réflexions qui contiennent 1° le résultat des preuves du Christianisme. 2° Les conséquences qu'on en doit tirer pour la conduite, c'est-à-dire pour s'établir irrévocablement dans la profession & dans la pratique de l'Evangile.

4°. On donne un Recueil de pensées tirées de divers Auteurs qui ont écrit en faveur de la

Religion, & contre l'Incrédulité. On ne néglige pas même de rapporter plusieurs morceaux de Poësie qui ont rapport au même objet. Tous les Auteurs sont cités en marge avec le sommaire ou l'idée principale de ce qu'on en cite ; & tout l'Ouvrage est terminé par un morceau de 27 ou 28 pages, tiré des Ecrits de M. de Fénelon. Il faut lire toutes les Parties de ce Livre fort bien digéré, & très-propre à remplir le dessein très-louable que l'Auteur s'est proposé. Le Volume est fort portatif, d'un prix modique, bien imprimé. On n'y trouve que du vrai, & une très-bonne manière de le dire.

Lettres de Miledi Goods Berrys & du Chevalier Hynson, traduites de l'Anglois, ou *Réflexions différentes de celles des Moralistes du temps, adressées à*

ceux qui voudront les lire. (Volume *in*-12. de 224 pages.) Se trouve à Paris chez Cellot Libraire, au Palais. Il y a beaucoup de bonnes choses dans ces Lettres, sur-tout en matière de Mœurs & de Religion. On s'y déclare hautement contre les mauvais Livres, contre les ridicules de la mode, contre la fausse Philosophie &c. Mais la manière de l'Auteur a quelque chose de triste, d'obscur, de peu naturel. Les Lettres assez courtes qui composent le Volume, paroissent presque toujours trop longues au Lecteur. En un mot, c'est dommage que la sagesse, qui semble avoir présidé à cette composition, n'ait pas été un peu plus habile à y répandre de l'intérêt.

Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur un ancien Ecrivain, nommé communément Adhémar de CHABANNOIS.

Permettez-moi, MM. RR. PP. de vous communiquer quelques réflexions sur l'origine & la patrie d'Adhémar, Moine de S. Cybar d'Angoulême, & surnommé communément de *Chabannois*. Ce qui m'a donné lieu de les faire, c'est ce que j'ai lu touchant cet Historien dans vos Mémoires du mois de Juin dernier, à l'occasion d'un Ouvrage concernant la maison de Chabannes.

Adhémar étoit un savant, & en même temps un homme de qualité. A ces deux titres il n'est point de maison, qui ne se tînt honorée de l'avoir produit. Mais il me paroît trop étranger à la maison de Chabannes, pour qu'on puisse

chercher à lui en faire honneur. Féconde depuis plusieurs siècles en grands hommes, dont les noms, les charges & des exploits sont consignés dans les Annales de la Monarchie, elle peut bien, au reste, se passer de cet Ecrivain, sans rien perdre de son ancienneté & de son illustration.

Je dis donc qu'Adhémar me paroît étranger à la maison de Chabannes, même en supposant l'identité de Chabannes & de Chabannois. Il me paroît de plus, que c'est mal-à-propos qu'on l'a jusqu'ici surnommé de Chabannois, n'étant originaire ni de la maison ni du lieu de Chabannois. Si je me trompe, c'est Adhémar lui-même qui m'induit en erreur: car ce n'est que d'après son propre témoignage que je pense & que je parle ainsi.

Je sais que dans sa Chronique publiée par le P. Labbe au Tom. 2.

de la nouvelle Bibliothéque des Manuſcrits, pag. 174. ſon pere eſt nommé *Raimundus Cabannenſis* : ce qui dénote un Seigneur ou au moins un Habitant du lieu de Chabannois. Mais je me perſuade que *Cabannenſis* eſt ici une faute de Copiſte, qu'il faut corriger par ce qui eſt dit dans la Notice des Abbés de S. Martial de Limoges, imprimée au même Recueil, & qui eſt conſtamment l'Ouvrage d'Adhémar, quoique le P. le Long l'attribue à un autre Auteur du même nom.

Or voici comment il s'exprime dans ce dernier Ouvrage, p. 272. *Ex cujus (Turpionis Lemovicenſis Epiſcopi) nepte, Officia nomine, nati ſunt Adalbertus Decanus, & Rotgerius, patre Fulcherio, in proprio jure hæreditario, quod vocatur CAMPANENSE, juxta caſtellum Potenciam. Tertius quoque Raimundus junior natu*

germanus extitit amborum, cujus ego Adhemarus filius fui, matre Hildegarde sive Aldearde.

Il n'y a pas là à se méprendre, ce semble; sur les Auteurs d'Adhémar. Raimond son père & Foucher son ayeul étoient Seigneurs; non de Chabannois, qui toujours a été dit en Latin *Cabanisium*; mais d'un autre lieu appellé *Campanense*, Seigneurie également considérable dans ces temps-là. Et comme de *Campanense* à *Cabannense* il n'y a pas absolument bien loin, est-il étonnant que les Copistes aient mis, dans l'endroit de la Chronique que j'ai cité plus haut, *Raimundus Cabannensis* pour *Campanensis?*

Voilà aussi la patrie d'Adhémar bien clairement désignée. Le lieu *Campanense*, où étoit sa maison paternelle, étoit situé *juxta Castellum Potenciam*, ou *Potencia-*

cum, comme porte un très-ancien Manuſcrit de la même Pièce conſervé à Limoges par M. de Lépine. Ce *Caſtellum Potenciam* ou *Potenciacum* eſt évidemment *Château Poinſac*, petite ville du Limoſin à huit lieues & au Nord de la Capitale. Au moins ne trouve-t-on ni dans cette Province, ni dans les Provinces limitrophes, aucun autre endroit qui puiſſe rendre, d'une manière même tant ſoit peu approchante, ces deux mots Latins. Par conſéquent le *Campanenſe* patrie d'Adhémar eſt, non pas encore une fois Chabannois, diſtant de Château Poinſac d'une bonne journée au moins, mais très-vraiſemblablement Champagnac, qui eſt aujourd'hui un ſimple hameau au voiſinage de cette petite ville, & où l'on apperçoit encore quelques veſtiges de Château ou habitation Seigneuriale, peu ſenſibles à la vérité,

parce que les gens du Pays en ont ſans doute employé les pierres à bâtir leurs granges & leurs maiſons.

Adhémar me confirme dans cette idée ſur ſon origine, par un autre fait qu'il rapporte, & dont il n'eſt guères poſſible de concilier autrement toutes les circonſtances avec la vérité. Dans une de ſes Lettres imprimée au Tome 4. des Annales Bénédictines du P. Mabillon pag. 720, il nous apprend que s'étant rendu d'Angoulême à Buſſiere, Prieuré de Bénédictins du Diocèſe de Limoges, pour y ſolemniſer la Fête de la Nativité de la ſainte Vierge, il y trouva ſes parens qui y étoient venus *de loin* & l'y attendoient: *qui ad Feſtivitatem de longinquo venerant, ac pro mea utilitate ibi me expectabant.* En les faiſant partir de Champagnac près de Château Poinſac, il eſt vrai qu'ils

étoient venus de loin : mais cela est très-faux, en les supposant Seigneurs de Chabannois ; dont la demeure n'étoit qu'à une distance fort légere de Bussiére.

Telles sont, MM. RR. PP. mes réflexions sur ce point d'Histoire littéraire. Tant d'habiles gens se sont accordés jusqu'ici à croire Adhémar du lieu & de la maison de Chabannois ; & à ne le citer qu'avec ce surnom : serai-je reçu à réclamer contre un suffrage si unanime & si respectacle ? Je suis votre, &c.

Versailles, 1. Déc. 1759.

ORoux.

TABLE

DES ARTICLES

De Janvier 1760. II. vol.

ARTICLE IX. *Le Gouvernement ou la République des Abeilles, &c.* 197

ART. X. *Dissertation couronnée par l'Académie de Bordeaux.* 219

ART. XI. PROSPECTUS du nouveau Journal Etranger. 234

ART. XII. *Suite du Spectateur, ou Socrate moderne, &c.* 249

ART. XIII. *Essais Physiologiques, contenant des observations sur l'irritabilité des parties du corps animal, &c.* 280

ART. XIV. *Discours préliminaire d'un Ouvrage qui aura pour titre :* Loix Coûtumières du Royaume, &c. 296

ART. XV. Antonii-Mariæ Gratiani de Julio Poggiano, &c. *Lettre*

de Gratiani au Cardinal Commendon, touchant Jules Pogiani. 310

ART. XVI. *Seconde Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur Ste Sophie de Constantinople.* 330

ART. XVII. Nouvelles Littéraires. 354

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 1. Janv. 1760.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Février, 1760.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in-12.* Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les treize premiers Volumes, reliés en veau, 32 liv. 10 ſ.

On publiera dans le mois Décembre 1759, le XIV. Vol. relié en veau, 2 liv. 10 ſ. les XV. XVI. XVII. en 1760. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE SOUVERAIN* DE *DOMBES.*

FÉVRIER, 1760.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 759 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	3.

Chacun de ces volumes ſe vend 15 *ſols en feuilles &* 16 *ſols broché.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1760.

ARTICLE XVIII.

DE LA SAISIE DES BATIMENTS NEUTRES, ou du Droit qu'ont les Nations belligérantes, d'arrêter les Navires des Peuples amis. Par

M. Hubner, Juriſconſulte, Aſſeſſeur au Conſiſtoire de Sa Majeſté Danoiſe à Copenhague, de la Société Royale de Londres, & de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris. Tome I. *in*-12. pages 266, non-compris l'Epître dédicatoire, le Diſcours préliminaire & la Table. Tome II. 311 pages, ſans la Table. A la Haye. M. DCC. LIX.

UN Traité ſur la ſaiſie des Bâtiments neutres, s'il eſt bien exécuté, ne peut qu'être vraiment intéreſſant pour quiconque ſuit l'Hiſtoire de notre ſiècle. Combien de Bâtiments neutres ſaiſis, détenus, confiſqués durant le cours de la guerre préſente. Les Papiers publics en font foi. D'un côté les Propriétaires, dont ces voies de fait troubloient le Commerce, les ont repréſentées

comme autant d'entrepriſes ſur les Droits de la Neutralité ; & leurs repréſentations n'étoient pas ſans fondement. De l'autre, les Armateurs qui s'étoient emparés de ces Vaiſſeaux, ont réclamé les Droits de la Guerre, & ces Droits que l'avidité ſe permet ſi ſouvent d'interpréter, que la force fait valoir avec tant de hauteur, ne ſe mépriſent point impunément.

Antérieurement à toute convention poſitive, il y a ſans doute des principes fixes ſur leſquels la raiſon peut établir une déciſion impartiale : mais ces principes ont été juſqu'à préſent ou perdus dans la maſſe des vérités ignorées, ou deſtitués de cette évidence qui diſſipe les préjugés & qui réunit les ſuffrages. Pour ſaiſir le vrai en cette matière & le préſenter dans ſon jour, il faut diſcuter ſéparément ce qu'autoriſe la Guerre, & ce qu'interdit la Neutralité.

Il faut ensuite rapprocher leurs Droits respectifs, les modifier les uns par les autres, les combiner dans ce juste tempérament qui concilie les intérêts opposés, sans les confondre ou les détruire. Si l'on manque cette conciliation qui doit être ménagée avec la droiture d'un esprit vrai & avec la délicatesse d'un cœur sensible, ce qu'on prononcera sur la saisie des Bâtiments neutres, ne sera point suffisamment appuyé : les principes vagues ou arbitraires se démentiront dans l'application : on ne saisira point ce milieu juste qui seul ici, comme par-tout ailleurs, doit donner le point précis de la vérité.

Ces réflexions n'ont point échappé à M. Hubner. Abandonné à lui-même dans une carrière que les Grotius & les Pufendorff n'avoient point parcourue, il a su se tracer une route

sûre à travers les préjugés & les ténébres. Guidé par une raison sevère, il a remonté jusqu'aux Droits réclamés de part & d'autre, c'est-à-dire jusqu'aux Droits primitifs de la Guerre & de la Neutralité. Ces Droits éclaircis, fixés, combinés, ont fait la base commune de ses décisions ; & il a eu le plaisir de voir que les vérités de détail naissoient en foule du principe qu'il avoit eu l'attention de consulter. Donnons maintenant une idée abrégée de l'Ouvrage. Estimable pour le fond, il fait honneur au caractère & à l'esprit de son Auteur. Ajoûtons même qu'il est écrit avec une sagesse & une pureté de style qu'on releveroit comme un mérite dans M. Hubner, si son Histoire du Droit Naturel ne nous avoit appris que le génie de notre Langue ne lui est point étranger.

La Guerre, cet état de crise pour tout corps politique dont il ébranle plus ou moins la constitution, n'est jamais un fléau universel. Tandis que des Peuples rivaux cherchent à se vaincre, & ne réussissent que trop à s'épuiser ; leurs voisins tranquilles sont simples Spectateurs des combats. Loin de partager le différend, ils offrent quelquefois leur médiation pour le terminer. Jaloux de conserver les avantages de la paix, ils se renferment dans les bornes d'une Neutralité plus ou moins rigoureuse. Cette Neutralité peut être ou stipulée par des Traités exprès, ou simplement décidée par la convention tacite qui réunit originairement toutes les Sociétés. Mais, dans l'un & dans l'autre cas, elle impose aux Etats qui l'embrassent, *une inaction entière relativement à la guerre ; une impartialité exacte & par-*

faite, manifeſtée par les faits à l'égard des Puiſſances belligérantes : impartialité néanmoins qui n'a eſſentiellement lieu que pour *la guerre & les moyens directs & immédiats de la faire.* Une Puiſſance remplit-elle ces deux obligations ? Elle eſt cenſée parfaitement Neutre. On doit donc lui épargner toutes les horreurs de la guerre, & les Puiſſances belligérantes ne peuvent ſe permettre vis-à-vis d'elle que ce que les Loix de la *ſociabilité* autoriſent. Ainſi la Neutralité dont elle fait profeſſion, demande que ſes Places ſoient ménagées, ſes Sujets à couvert de toute inſulte, ſon Pavillon reſpecté, ſa Navigation paiſible, ſon Commerce libre & indépendant.

Il eſt cependant des circonſtances, où ce Commerce paroît devoir être gêné en vertu des Loix de la Guerre. La même

justice qui seule me donne le droit de poursuivre un ennemi, m'autorise à lui enlever des ressources qu'il tourneroit contre moi. Ces ressources qu'il ne trouve point toujours en lui-même, ne peut-il pas les emprunter d'un Peuple neutre ? Dans le cas où il les emprunteroit, ne suis-je point reçu à intercepter la communication ? Une Puissance belligérante a donc le *pouvoir moral* de saisir les Bâtiments neutres. Voilà donc un Commerce, dont la Neutralité assûroit d'abord l'entière indépendance, restraint par des modifications que la Guerre y appose essentiellement, & qu'il est obligé de respecter. Mais ce pouvoir de *saisie*, qu'on ne sauroit contester aux Puissances belligérantes, sur quoi porte-t-il ? M. Hubner n'en découvre le fondement ni dans l'Empire de la Mer : à ne consulter que la rai-

ſon, la pleine Mer eſt un de ces domaines, dont la propriété n'appartient à perſonne ; ni dans l'autorité ſouveraine d'un Peuple quel qu'il ſoit : tous les Etats ſont des perſonnes morales indépendantes les unes des autres ; ni dans la Guerre ou dans ſes Droits : un Peuple neutre n'eſt pas un ennemi ; ni dans les bornes de la Navigation ou du Commerce : tant qu'il n'exiſte point de convention qui les modifie, les droits de Navigation ou de Commerce d'une Nation ſont illimités ; ni dans la nature des marchandiſes compriſes ſous le nom de *prohibé de guerre* : ce Commerce n'eſt point défendu par lui-même, puiſqu'il peut s'exercer librement entre des Peuples neutres. Il ne reſte plus que la Neutralité même, ſur laquelle on puiſſe fonder *le Droit de ſaiſie* ; c'eſt-à-dire que toute Puiſſance

belligérante n'est autorisée à s'emparer des Navires neutres, que lorsque ces Navires s'écartent des Loix que la Neutralité prescrit. Principe fondamental qui, en établissant le Droit que donne la Guerre de limiter le Commerce des Neutres, fait disparoître la prétendue mésintelligence de ce Droit avec les Droits toujours respectables de la Neutralité.

Le principe une fois reconnu, M. Hubner entre dans le détail des différentes démarches que la Neutralité interdit comme incompatibles avec l'inaction & l'impartialité qui font son caractère. Assister volontairement un des deux partis dans ses entreprises militaires; s'insinuer dans les Rades ou Ports ennemis pour servir d'Espions; apporter des munitions, soit de guerre, soit de bouche, aux Places actuellement assiégées ou bloquées; entretenir

avec elles toute communication légitimement suspecte ; fournir quelqu'une des Puissances belligérantes de ces marchandises qui sont d'un usage direct & immédiat à la guerre, ce sont-là, suivant notre Auteur, autant de procédés que la Neutralité désavoue, qui soumettent conséquemment un Navire au Droit rigoureux de saisie. Ce Droit a lieu vis-à-vis d'un Vaisseau de Guerre, dès qu'on prouve qu'il a été construit pour le compte ou le service des ennemis. On peut même arrêter tout Bâtiment dont les papiers ne font point foi de la Neutralité du Pavillon.

On a pu voir, par ce qui précède, qu'il y a une *Contrebande de guerre*. Pour en donner une idée exacte, le Traité que nous analysons, commence d'abord par diviser en trois classes les effets qui peuvent composer la Cargai-

ſon d'un Bâtiment. Il range, ſous la premiére, tout effet qui n'eſt d'uſage qu'en temps de guerre. La ſeconde contient les marchandiſes, qui ſervent dans la paix comme dans la guerre. Ce qui, à proprement parler, n'a lieu que dans la paix, conſtitue la troiſième. Revenant enſuite ſur cette diviſion, qui donne d'abord en gros ce qu'on doit regarder comme *Contrebande de guerre*, il en diſtingue de deux ſortes. L'une *au premier chef* indiquée par le premier devoir de la Neutralité, par l'inaction entière relativement à la guerre : devoir de rigueur, & que la Neutralité ne peut enfreindre ſans ceſſer d'être. L'autre *au ſecond chef* relative au ſecond devoir de la Neutralité; ſavoir, l'impartialité effective : devoir moins rigoureux, & dont on peut ſe départir, ſans ceſſer totalement d'être

Neutre. Il nous ſuffit d'avoir annoncé les diviſions : les bornes d'un Extrait ne nous permettent point d'autre détail.

Le Pavillon couvre-t-il la Cargaiſon ; ou, pour parler plus clairement, un Bâtiment qui n'eſt actuellement chargé d'aucune Contrebande, & dont les papiers atteſtent ſuffiſamment la Neutralité, doit-il être à l'abri de toute ſaiſie, quoique les effets appartiennent à l'ennemi, ou ſoient chargés pour ſon compte ? L'Auteur qui s'eſt propoſé la queſtion, ſe décide pour l'affirmative ; & ſes raiſons doivent paroître ſolides à quiconque n'eſt point prévenu. La Neutralité ne défend point à un Peuple de ſe charger du Commerce d'un autre : c'eſt un bénéfice que les circonſtances lui préſentent. En l'acceptant, il n'eſt point cenſé ſortir de l'inaction qu'il s'étoit impoſée, il uſe

précisément du Droit légitime qu'il a d'exercer son industrie & d'employer ses Vaisseaux. On objectera peut-être que le Peuple, dont une Nation neutre fait le Commerce, trouve dans cette ressource de quoi prolonger la guerre; mais cette ressource plus onéreuse au fond qu'on ne pense, est-elle l'objet direct & immédiat du Commerce? A-t-elle une liaison étroite & essentielle avec la guerre? Voilà, suivant M. Hubner, ce qu'on ne démontrera jamais à la raison. Il faudroit cependant le démontrer, pour interdire aux Neutres un Commerce où ils ne voient, ou du moins où ils ne sont censés voir & chercher qu'un profit légitime & permis par la Neutralité la plus exacte.

Du Droit de saisir les Bâtiments neutres résulte celui de les visiter. Ce second Droit, dont le

but est de constater si le Pavillon est véritablement neutre, pour lui épargner les maux de la guerre, devient naturellement l'objet d'une discussion. On montre d'abord qu'il se borne à examiner si les papiers sont en régle, sans jamais autoriser l'effraction ou le pillage. On établit ensuite qu'à ne suivre que la raison, ceux qui visitent doivent se rendre à bord du Bâtiment à visiter; & que le procédé contraire, dont la force a produit plus d'un exemple, n'est point dans l'ordre. On finit par déterminer les endroits, & fixer les temps où l'exercice de ce Droit est légitime. Il est évident, par exemple, qu'il faut une déclaration de guerre suffisamment reconnue, & actuellement subsistante, pour autoriser un Vaisseau de Guerre, ou un Armateur, à visiter les Bâtiments neutres qui se rencontrent dans

ſa croiſière. S'il ſe permet des viſites, ou avant que la guerre ſoit déclarée, ou dans l'intervalle d'une trève, ou après que la paix a été notifiée, il paſſe ſa commiſſion, il agit en pirate.

Un Bâtiment ſaiſi eſt quelquefois réclamé. Il n'eſt pas impoſſible que la confiſcation n'ait point lieu dans des circonſtances même où la ſaiſie étoit juſte. D'ailleurs la confiſcation auroit-elle lieu: on la fait précéder quelquefois d'un procès en forme, qui ſe termine par une *Déclaration de bonne priſe.* M. Hubner en prend occaſion de traiter des Tribunaux auxquels il appartient de prononcer; du procès des priſes neutres; de la *Déclaration de bonne priſe:* trois points délicats, ſur leſquels il nous a paru procéder avec l'impartialité d'une raiſon qui ne cherche que le vrai. Il ne reconnoît point la compétence

des commiſſions qu'on établit ordinairement pour prononcer ſur les priſes neutres ; & voici ſur quoi il s'appuie. Ces commiſſions peuvent bien juger l'Armateur ou le Vaiſſeau de Guerre qui a ſaiſi, parce qu'il eſt ſoumis aux Loix du Prince ou de l'Etat qui a autoriſé ſa courſe ; mais le Bâtiment détenu appartenoit dans le temps de la ſaiſie à un Etat neutre, & ne dépendoit que de lui. L'état paſſager de contrainte qui eſt ſurvenu, ne ſuffit pas pour le ſoumettre aux Loix du Port où on l'a forcé de relâcher. On ne doit donc pas le juger ſur ces Loix. Il ſemble donc que, pour lui conſerver un Droit qu'il ſeroit ſi dur de lui diſputer, il faudroit un Tribunal mi-parti, compoſé de membres des deux Nations ; précaution que nous indiquons ici ſans la regarder comme excluſive de toute autre, dont les Puiſ-

ſances intéreſſées pourront toujours convenir entre elles dès qu'elles le voudront.

Mais le Tribunal autoriſé à juger, ſur quoi jugera-t-il ? D'abord ſur la ſaiſie : a-t-elle été légitime, ou non ? Si les papiers ne ſont pas en régle, il n'y a point à délibérer, le Vaiſſeau méritoit d'être ſaiſi : s'il n'y a aucun défaut dans les papiers, on ne peut inſiſter que ſur des ſoupçons plus ou moins fondés d'atteinte aux Droits de la Neutralité ; & c'eſt au Vaiſſeau de Guerre ou à l'Armateur à conſtater la légitimité de ſes ſoupçons, parce que l'obligation de prouver eſt ſur ſon compte. Ce premier point éclairci, on paſſe à celui de la confiſcation : car, comme nous l'avons déja obſervé, le Droit de confiſcation eſt moins étendu que celui de ſaiſie. Indépendamment de toute autre preuve, bornons-nous

à celle-ci. Un Bâtiment arrêté, parce qu'il n'étoit pas en régle, peut, dans le cours du procès, faire venir des papiers qui le remettent en régle ; & des Juges intégres doivent y avoir égard, & faire en conséquence restituer les effets saisis. Nous passons tout ce qui regarde la Déclaration *de bonne prise.* Cette Déclaration peut avoir plus ou moins d'étenduë : on pourra voir dans le Livre même toutes les Loix que la Justice la plus attentive & la plus impartiale lui prescrit.

Dans une matière si compliquée & si délicate, c'est un grand préjugé pour un Auteur, lorsque les conventions des Peuples viennent à l'appui des réflexions qu'il a puisées dans sa raison. Ce préjugé parle en faveur de M. Hubner. Il consacre sa dernière Section à parcourir les Traités de Commerce qu'ont faits entre elles,

dans ces derniers temps, les Puiſſances de l'Europe. Il y retrouve comme la ſubſtance & le précis de ſes déciſions, dans les ſages diſpoſitions de ces Traités. En liſant ce qu'ils établiſſent ſur les Contrebandes de Guerre, ſur les Droits de ſaiſie & de viſite, ſur les Déclarations de bonne priſe &c. on croit être encore aux premiéres Sections de l'Ouvrage. Si quelques points particuliers paroiſſent s'écarter des principes de l'Auteur, on voit que ce ſont les Puiſſances même qui ſe ſont relâchées, en ces points, d'une partie de leurs Droits. Mais il eſt temps de finir un Extrait, dont les Lecteurs pardonneront la ſéchereſſe, pour peu qu'ils faſſent attention qu'il auroit perdu, du côté de la préciſion, ce qu'il auroit pu regagner du côté de l'agrément : c'eſt ici le cas de ſacrifier l'agréable à l'utile.

ARTICLE XIX.

DISSERTATION sur la grande année de 600 ans dans Joſephe. Par le P. G. D. L. *

SI je prends la plume, ce n'eſt pas que j'aie un ami à défendre, ou un adverſaire à combattre. L'intérêt ſeul de la vérité & un goût décidé pour les recherches chronologiques m'engagent à entrer en lice avec des perſonnes ſavantes, que je n'ai pas l'honneur de connoître autrement

* On nous adreſſe cette ſavante Diſſertation. Si quelqu'un jugeoit à propos d'y répondre, il pourroit prendre la voie de nos Mémoires, ſans néanmoins entamer une controverſe qui allât au-delà de ces deux Pièces.

que par leurs Ouvrages. La matière dont elles se sont occupées, & sur laquelle elles se sont partagées, a dû paroître importante à un Amateur de la Science des temps.

Il s'agit de la grande année de 600 ans, connue des Patriarches avant le Déluge, s'il en faut croire Josephe, calculée par l'illustre Jean-Dominique Cassini sur le pied d'une période luni-solaire, représentée par M. de Mairan comme un monument de la plus haute Antiquité perdu dans le lointain pendant bien des siècles, & retrouvé je ne sais comment; prise enfin par M. Goguet & par un savant Académicien de ses amis, pour le *Neros*, cycle de 600 années solaires, selon eux, anciennement en usage dans la Babylonie. Je me propose de faire voir que M. Cassini a eu raison de la traiter comme une période

luni-ſolaire, & que M. de Mairan n'a pas eu tort de la croire différente du *Neros.*

Rapportons le paſſage de Joſephe où il eſt fait mention de ce cycle, & deux conſéquences qui découlent naturellement de ſon Texte. » Dieu prolongeoit la » vie des Patriarches avant le Dé- » luge, *dit-il*, tant à cauſe de » leur vertu, que pour les mettre » en état de perfectionner les » Arts qu'ils avoient inventés, la » Géomètrie entr'autres & l'Aſtro- » nomie. Car ils n'auroient pû » prédire (*les mouvements du* » *Ciel*) ſans craindre de ſe trom- » per, s'ils avoient vécu moins » de 600 ans; puiſque c'eſt dans » cet eſpace de temps que la » grande année s'accomplit.« Ces dernières paroles ont donné lieu aux deux conſéquences qui ſuivent. La premiére eſt avouée de Mrs Caſſini, de Mairan, Goguet,

& de son Ami fidèle qui l'exprime ainsi : » Il s'ensuit, & il n'est pas » possible d'en disconvenir ; que » Josephe connoissoit une grande » année de 600 ans ; c'est-à-dire, » savoit qu'il y avoit chez un » Peuple quelconque une période » de 600 ans, dont il jugeoit la » révolution nécessaire pour por- » ter l'Astronomie à un certain » point de perfection, & en éta- » blir solidement les principes. « Cette premiére conséquence ne fait point de difficulté.

La seconde n'en devroit pas souffrir davantage. On a pensé qu'une période, citée en preuve des progrès de l'Astronomie, devoit être une combinaison des mouvements du Soleil & de la Lune. Ce n'est là qu'une hypothèse, *me direz-vous*. J'en conviens. Mais la probabilité d'une hypothèse dépend de son accord avec les vérités physiques qui

doivent lui servir de pierre de touche. Or M. Cassini partant de l'hypothèse déja vrai-semblable, que la période de 600 ans étoit luni-solaire, fut étonné, après ses calculs, de la trouver une des plus belles qu'on eût encore inventées. Car, *supposant*, dit-il, *les mois lunaires de 29 jours, 12 heures, 44 minutes & 3 secondes, on trouve que 219146 jours & demi font 7421 mois lunaires; & ce même nombre de 219146 jours & demi donne 600 années solaires, chacune de 365 jours, 5 heures, 51 minutes & 36 secondes. Si cette année*, reprend-il, *est celle qui étoit en usage avant le Déluge, comme il y a beaucoup d'apparence, il faut avouer que les anciens Patriarches connoissoient déja avec beaucoup de précision le mouvement des Astres. Car ce mois lunaire s'accorde, à*

*une seconde près, avec celui des Astronomes modernes; & l'année solaire est plus juste que celle d'Hipparque & de Ptolomée, qui donnent à l'année 365 jours, 5 heures, 55 minutes & 12 secondes.**

L'Auteur de la réfutation d'un endroit des Lettres de M. de Mairan au P. Parrenin taxe M. Cassini de *faire dire ici à Josephe ce qu'il n'a point dit, ou de l'avoir mal entendu.*** Qu'est-ce donc que M. Cassini fait dire à Josephe? Cet Astronome profond, lisant le premier Livre des Antiquités des Juifs, y trouve une grande année inventée pour la perfection de l'Astronomie: il en conclut qu'une pareille révolu-

---

* Mém. de l'Acad. des Sciences, Tome VIII. p. 5 & 288.

** An. Litt. 1759, Tome VII. Lettre XIV. p. 330.

tion contient quelque propriété Astronomique : il y soupçonne une comparaison des mouvements de la Lune avec ceux du Soleil : il calcule, & découvre une très-belle période. Sa sagacité meritoit-elle le reproche de *n'avoir pas entendu* son Auteur? Au-lieu d'une censure plus que sévère, on auroit bien mieux fait de dire avec l'énergie de M. de Mairan : *Il suffit qu'une semblable période ait été nommée : elle a existé.* * On auroit bien fait d'ajoûter : Il suffit que Josephe qui l'avoit prise quelque part, y suppose des propriétés Astronomiques, pour que celle que M. Cassini y a trouvée ne soit pas regardée comme un effet du hazard. On n'eût pas été surpris de trouver cet habile Astronome

* Lettre de M. de Mairan au P. Parrenin, p. 166.

persuadé, sur la foi de Josephe, que les Patriarches, avant le Déluge, connoissoient déja une période luni-solaire très-exacte. M. Cassini, en le disant, se prête à son Auteur, & ne lui prête qu'une conséquence qui sort nécessairement de son récit.

Faisons voir à-présent que cette *grande année de 600 ans*, citée par l'Historien Juif, ne doit point être confondue avec le *Neros*, qui étoit un Cycle Chaldéen, non pas de 600 années solaires, comme le prétend M. Goguet ; mais de 600 mois lunaires ou luni-solaires. C'est-ce que je vais montrer tout-à-l'heure.

On ne trouve dans aucun Ouvrage des Anciens qui soit parvenu jusqu'à nous, les noms du *Neros* & du *Sosos*, excepté dans deux passages rapides du Syncelle, où ce Chronographe citant Bérose, Polyhistor, Abydène, Apol-

lodore, nous apprend *que le* Saros *eſt un cycle de 3600 ans ; qu'il comprend ſix* Neros *de 600 années chacun ; que le* Neros *vaut dix* Soſos, *dont chacun eſt de 60 années.** Tout ce qu'on ſait de ces trois Cycles, & ſur-tout des deux derniers, eſt compris dans ce peu de lignes. Reſte à examiner ſi, par années, on doit entendre ici des révolutions ſolaires, lunaires ou diurnes. De-là naiſſent cinq queſtions d'une diſcuſſion beaucoup plus ſimple & plus aiſée, qu'on n'auroit oſé l'eſpérer. Il s'agit de ſavoir ſi les années des trois Cycles Chaldéens ſont des années ſolaires ou lunaires, ſi ce ſont des mois luni-ſolaires ou des lunaiſons, enfin ſi l'on doit les prendre ſimplement pour des jours. Je réſous chacune

* Syncell. p. 17 A. 30 A. 38 C.

de ces questions en particulier : en tout il n'y a que le détail, & un détail discuté qui prouve solidement. Après avoir montré que les révolutions auxquelles Polyhistor donne le nom d'années, ne sont ni des années solaires, ni des années lunaires, ni des jours, ni des lunaisons ; il en resulte qu'il faut s'en tenir à des mois luni-solaires, qui nous donnent moyen d'expliquer par quels degrés les Chaldéens sont parvenus à connoître une période luni-solaire de 600 ans. Suivons chaque question l'une après l'autre.

Sont-ce des jours ? Deux Moines Egyptiens, Anianus & Panadore, l'ont prétendu, sans faire attention que de pareils Cycles ne s'accordant ni avec le cours de la Lune, ni avec celui du Soleil, ne sont guères propres à devenir une mesure des temps dans l'ordre civil.

Sont-ce des années solaires ? Polyhistor, que le Syncelle nous représente comme très-au-fait des monuments de la Chaldée, dont il avoit en effet composé une Histoire, *cessoit d'y faire usage du Saros, du Neros & du Sosos, & commençoit à compter par années solaires, dès que les Chaldeens commencerent à regner dans la Babylonie**, *quatorze générations avant Ninus.*** Preuve décisive, à mon avis, & elle n'est pas la seule, que les années du Saros & de ses subdivisions n'étoient pas des années solaires.

Etoient-elles des années lunaires ? Car le mot *Saros* est un Adjectif qui signifie *Lunaire.* † La

* Syncell. p. 78 C.

** Eustath. sur le 768 vers de Denys le Géog. p. 191.

† Fourmont Réflex. Crit. sur les Hist. des anciens Peuples, Liv. III. p. 475.

Lune régloit l'année des Chaldéens, d'où les Israëlites emprunterent les noms de leurs mois qui étoient lunaires.* Mais de pareilles années prises pour celles des trois Cycles Chaldéens sont inconciliables avec les hypothèses historiques de Polyhistor. *Son Livre présentoit une suite de 86 Rois Mèdes : il y étoit rapporté qu'ils avoient regné pendant l'espace de 9* Saros, *2* Neros, *6* Sosos, *c'est-à-dire pendant 34080 années.*** Sur ce pied-là les 86 Rois avoient tenu le sceptre chacun 395 ans l'un portant l'autre : durée excessive, s'il s'agit d'années de 12 mois lunaires ; durée démentie par Bérose que Polyhistor copioit. On sait que le premier de ces Historiens bornoit la plus lon-

* Scalig. de Emend. temp. L. II. p. 99.

** Syncell. p. 78.

gue vie des hommes depuis le Déluge à 117 ans, ou à 122 tout-au-plus.* Il devoit donc être bien éloigné d'admettre, pour les trois Cycles Chaldéens, une évaluation qui auroit donné 395 ans au cours ordinaire des Regnes, & cela pendant l'eſpace de 34 mille ans. Mais s'agit-il, dans Polyhiſtor, de mois lunaires ou luni-ſolaires? Les 34 mille ans deviennent 28 ſiècles. Dès-lors la durée moyenne des 86 Rois Mèdes, réduite à 33 ans, ne contredit plus Béroſe : elle ne s'écarte plus du cours de la nature : elle n'a plus rien que d'analogue avec les Regnes des 54 Rois Chaldéens, Arabes & Aſſyriens leurs ſucceſſeurs immédiats, qui ayant occupé le Trône près de 1800

* Cenſorin. de Die na ali. C. 17. Plin. L. VII. C. 29.

ans, y sont demeurés 33 ans l'un portant l'autre. Enfin le *Saros* devenu, par cette évaluation, un Cycle de 300 années, a des subdivisions d'usage dans la Société; puisque le *Sosos* alors n'a que 5 ans, & que le *Neros* n'en a que 50.

La question se resserre, se simplifie & se réduit à une simple alternative. Les années des trois Cycles Chaldéens sont-elles des mois lunaires ou des mois luni-solaires? Car il n'y a plus de milieu maintenant; il faut qu'elles soient l'un ou l'autre. Pour me tirer de mon doute sur ce point, j'ai recours à un principe qui me paroît dicté par le bon sens. Il me semble qu'un Cycle lunaire à l'usage de la Société, doit se rapporter au cours annuel du Soleil qui est la grande régle des affaires civiles, & sur-tout des travaux de la campagne. Un pareil Cycle doit

donc être un résultat des mouvements combinés du Soleil & de la Lune, & contenir des années complettes. Sur ce principe, je dis que le *Sosos* ne sauroit être de 60 lunaisons, parce qu'elles ne font que quatre ans dix mois. Le *Neros* ne peut être de 600 lunaisons, parce qu'elles ne composent que quarante-huit ans & demi. Mais si vous supposez le *Sosos* de 60 mois luni-solaires, vous aurez 5 ans dans 62 lunaisons. Supposez le *Neros* de 600 mois luni-solaires, vous aurez 50 ans dans le cours de 619 lunaisons : deux mesures de temps où le cours du Soleil se concilie avec celui de la Lune.

Je pense donc que le *Sosos* étoit un lustre de 5 ans, de 60 mois luni-solaires composés de 30 & de 31 jours alternativement, & qu'on y comptoit 62 lunaisons. Ce cycle ayant conti-

nué pendant 50 ans, on retranchoit une lunaiſon la 50e année; nouvelle diviſion qui donnoit 619 lunaiſons, 50 ans, & 600 mois luni-ſolaires : c'étoit le *Neros*. Dans cette hypothèſe, le *Saros* Civil très-différent du *Saros* Aſtronomique, & ſelon les apparences beaucoup plus ancien, doit être regardé comme un Cycle de 300 ans, qui n'a été réputé Cycle de 3600 années par les Généthliaques qu'à cauſe des 3600 mois luni-ſolaires qu'on y comptoit. Il eſt vrai-ſemblable que, pour remettre d'accord les révolutions ſolaires avec les révolutions lunaires à la fin de ce grand Cycle, on en retranchoit trois lunaiſons. Ainſi le *Saros* devoit être une révolution de 300 années ſolaires & de 3711 mois lunaires. Il ne s'agiſſoit pas d'obſervations fort délicates, pour ſe mettre en état de faire de pareilles équations;

il ne falloit que la grande attention qu'avoient les Anciens de comparer le Lever & le Coucher des Aſtres. Enfin deux *Saros*, c'eſt-à-dire 7422, ou plutôt 7421 lunaiſons, (car il eſt à croire qu'on en ſupprimoit une,) faiſoient les 600 ans que l'Hiſtorien Joſephe appelle *la grande année* des Patriarches. Ils la connoiſſoient comme venus originairement de la Chaldée.

J'arrive à cette grande année ſans y penſer : elle eſt venue ſe préſenter d'elle-même. En propoſant une ouverture nouvelle, pour déterminer la juſte étendue des quatre Cycles Chaldéens luni-ſolaires & liés enſemble, je ſens bien que je bâtis ſur une ſuppoſition qui ne va pas au-delà de la vraiſemblance. Auſſi n'ai-je pas prétendu donner une démonſtration rigoureuſe ſur des objets ſi loin de nous, obſcurcis & défigurés

par les fables des Astrologues qui étoient bien aises d'enfler les temps, & de nous faire prendre des mois pour des années. Mon but a été de faire voir que celles du *Neros* ne sont rien moins que des années solaires; & je crois l'avoir assez bien prouvé par les hypothèses historiques des anciens Historiens de la Chaldée.

J'ose me flatter que le docte Académicien, qui a soutenu l'identité du *Neros* avec la grande année de 600 ans, ne m'en saura pas mauvais gré. Il est louable d'avoir défendu vivement l'opinion d'un ami, dont la mémoire n'est pas moins chère à la vertu que précieuse aux Sciences & aux Arts. J'aime à voir la chaleur de l'amitié qui se répand sur le style de l'Apologiste, qui lui donne de la facilité & des graces malgré la sécheresse de la matière.

C'eſt parce qu'on fait cas de ſes talents, qu'on eſt fâché qu'il n'ait pas rendu plus de juſtice au génie de M. de Mairan, qui a reproduit, en quelque ſorte, un Monde ancien avec le ſeul cours d'une période de 600 années, inconnue aux Aſtronomes qui vivoient, il y en a deux mille; parce qu'elle avoit été oubliée par un très-long laps de temps. Sa Logique adroite & clair-voyante a ſu tirer parti de l'oubli même, où une période ſi exacte étoit enſevelie, pour faire reparoître pluſieurs ſiècles effacés, pour faire entrevoir ou ſoupçonner au moins leur exiſtence paſſée. S'il n'a pas adopté la conjecture de M. Goguet ſur l'identité prétendue de la grande année de 600 ans avec le *Neros*, c'eſt qu'elle tombe d'elle-même.

N'étoit-il pas naturel de combattre une hypothèſe manquée,

que ſon Auteur n'a pu ſoûtenir juſqu'au bout : car M. Goguet, après avoir donné aux années du *Soſos* & du *Neros* la valeur des années ſolaires, n'oſe & ne peut plus attribuer à celles du *Saros* la même valeur qui l'auroit renvoyé plus d'un millier d'années au-deſſus du temps où il plaçoit le Déluge. C'eſt pourquoi il laiſſe là ce dernier Cycle, comme ſi l'exiſtence des trois Cycles Chaldéens & leur rapport mutuel n'étoient pas fondés ſur le même témoignage indiviſible qu'il faut ou rejetter ou recevoir tout entier.

Je finis en avertiſſant l'Auteur de la réfutation, d'une faute très-excuſable, s'il eut ſu en excuſer une toute pareille dans Gelenius, dans M^rs^ d'Andilly & de Mairan, ſur le lieu des Colonnes de Seth placées en *Syrie* par Joſephe, à ce qu'ils ont cru. Mais

l'Auteur de la réfutation prétend que l'Original porte la *Seriadique ; que la Syrie est une bévue de* Gelenius , *Traducteur Latin de Josephe que* M. d'Andilly *a copiée , & que* M. de Mairan *a transcrite.* Le fait est qu'il ne faut lire ni la *Seriadique*, ni la *Syrie*, mais la *Syriade.* Le Texte Grec, que j'ai actuellement sous les yeux collationné sur les Manuscrits de la Bibliothèque Palatine, porte *κατὰ τὴν συριάδα.* On ne sait où est cette contrée , ni même si elle a jamais existé. *Gelenius* a cru qu'il étoit là question de la *Syrie*, à cause de la ressemblance du nom. M^rs^ d'Andilly & de Mairan en ont jugé de même. A l'égard de la *Seriadique*, elle étoit en Egypte, & vrai-semblablement sur les bords du Nil , près de la Statuë de Memnon. Les Egyptiens disoient que Thoth , le premier Mercure,

y avoit érigé des Colonnes, & que prévoyant un Déluge, il y avoit gravé des Inscriptions en lettres hiéroglyphiques, afin de conserver le souvenir des pratiques de la Religion.

ARTICLE XX.

*MÉMOIRES DE M. DE*** pour servir à l'Histoire du dix-septième siècle; publiés pour la première fois.* (Trois Volumes *in*-12.) A Amsterdam, chez Arkstée & Merkus, M. DCC. LX. *Et se trouvent à Paris chez le Prieur, Imprimeur-Libraire.*

C'EST à la vanité, c'est à l'envie de parler & de faire parler de soi, que nous devons la plûpart des Mémoires historiques qui ont paru jusqu'ici. Leurs

Auteurs semblent n'avoir entrepris de raconter ce qui s'est passé de leur temps, que pour avoir un prétexte d'occuper d'eux-mêmes le Public : ils sont toujours le centre de la sphère qu'ils embrassent, & qu'ils tâchent d'aggrandir pour se donner plus de considération. Il n'en est pas ainsi de l'Auteur des Mémoires dont nous allons rendre compte : il s'est si fort oublié lui-même, qu'on ignore jusqu'à son nom, & que l'on ne sait encore à qui les attribuer. S'il fait mention de lui, c'est moins pour dire ce qu'il a fait, que ce qu'il a vu. Nulle part il ne se représente comme ayant joué le principal rôle dans les évènements qu'il raconte ; & peut-être dès-lors n'en mérite-t-il que plus de créance.

Quoi qu'il en soit, ces Mémoires contiennent près d'un demi-siècle du beau Regne de

Louis XIV. Ils commencent à son avènement au Trône en 1643, & finissent en 1690. Ils ne sont point uniquement bornés à ce qui s'est passé en France ; ils servent à faire connoître la plûpart des Cours étrangères où l'on fit voyager l'Auteur. On ne doit pas, au reste, s'étonner du grand nombre de Monuments historiques & d'Ouvrages que nous avons sur le Regne de Louis XIV. L'Histoire de ce grand Roi appartient à tous les pays de l'Europe ; elle est essentiellement liée avec celle de tous les Souverains qui ont vécu de son temps.

Le premier Volume de ces Mémoires s'ouvre par le tableau des premiéres années de la Régence d'Anne d'Autriche. L'Auteur qui dit avoir vécu avec les principaux personnages de ces temps-là, les peint tels que nous les trouvons représentés par les

Historiens les plus exacts. Témoin oculaire de ces évènements, il les raconte avec impartialité. Il saisit le nœud des intrigues, & développe les vrais motifs des cabales qui se formerent à la Cour. Il fait voir que les Princes eux-mêmes, qui sembloient faits pour maîtriser tous les partis & ne devoir être entraînés que par de grands objets, furent dominés par des impressions étrangères, & conduits par des intérêts subalternes.

Gaston avoit une grande vivacité d'esprit : il parloit bien ; il possédoit l'Histoire, & se connoissoit en Médailles ; mais il avoit un défaut que les plus belles qualités ne sauroient compenser : il n'avoit point de caractère à lui ; il prenoit la façon de penser de tous ceux qui s'emparoient de sa confiance. L'Abbé de la Rivière fut celui qui le gouverna plus

long-temps, & qui le trahit plus souvent. Gaston s'apperçut enfin qu'il étoit trompé par son Favori, il le disgracia : ce fut à cette occasion qu'il dit : *L'Abbé de la Rivière doit bien savoir ce que je vaux, parce qu'il m'a vendu plusieurs fois.* Ce Prince entra, *disoit le Cardinal de Retz*, dans toutes les cabales, parce qu'il n'avoit pas la force de résister à ceux qui l'y entraînoient ; & il en sortit toujours avec honte, parce qu'il n'avoit pas le courage de les soûtenir.

Le grand Condé, que ses services & ses victoires avoient rendu l'idole de la Nation, fut l'ennemi du Cardinal Mazarin, après en avoir été le Protecteur & l'appui. Il devint rebelle à force de prétentions, *dit un Auteur célèbre*, (Abrégé Chronol. de l'Hist. de France, p. 691 :) mais ces prétentions, ce n'étoit

pas pour lui qu'il les formoit, c'étoit pour ſes amis. Leurs intérêts lui étoient plus chers que les ſiens propres. *S'il avoit de l'ambition, dit l'Auteur de ces Mémoires,* c'étoit plutôt par rapport aux autres que par rapport à lui-même ; & il ne deſiroit de s'élever que pour être plus en état de faire du bien aux perſonnes qu'il aimoit. Sa complaiſance pour ſes amis, & des conſidérations qui lui étoient étrangères, le précipiterent dans la guerre civile qu'il auroit voulu éviter. Il ne la fit qu'à regret ; il ne tarda pas à ſe repentir de l'avoir entrepriſe, & de n'avoir pas ſuivi le penchant qui le portoit à la paix. Il faut voir, dans l'Ouvrage de notre Auteur, le détail & l'expoſition des véritables ſentiments du Prince de Condé ; les démarches qu'il fit à différentes repriſes pour ſe ré-

concilier avec la Cour, & comment ses dispositions pacifiques furent traversées par ceux-mêmes qu'il chargeoit de la négociation, & qui, pour leurs intérêts particuliers, vouloient prolonger la durée de ces divisions fatales. Ce qu'il y eut de plus étonnant dans cette guerre de la Fronde, c'est qu'elle fut moins l'effet de l'ambition des hommes que de la jalousie & de la rivalité des femmes. Si l'on en excepte le Cardinal de Retz, cet homme singulier, dont le goût pour l'intrigue & la rébellion sembloit faire la passion dominante, les principaux Chefs des Frondeurs ne prirent les armes que pour plaire aux Duchesses de Longueville, de Chevreuse & de Châtillon, qui furent les Héroïnes de ce parti. On relira volontiers ici ce morceau de notre Histoire qui nous a paru traité d'une manière intéressante.

L'Auteur de ces Mémoires étoit à Rome, où la curioſité l'avoit attiré, lorſque les Napolitains révoltés contre le Gouvernement Eſpagnol députerent au Duc de Guiſe pour le prier d'être le Défenſeur de leur liberté. L'Auteur réſolut d'accompagner ce Prince & de s'attacher à ſa fortune : il le ſuivit à Naples. Il prend de-là occaſion de remonter aux cauſes qui produiſirent les premiers troubles de cet Etat; il en décrit la ſuite & le dénouement juſqu'à la diſgrace du Duc de Guiſe, qui tomba, près de Capoue, entre les mains des Eſpagnols. Nous remarquerons, en paſſant, qu'il eſt échappé une faute à l'Editeur de ces Mémoires. Dans l'Avertiſſement, qui eſt à la tête du premier Volume, il eſt dit (page 8) *que notre Hiſtorien, qui avoit accompagné le Duc de Guiſe juſqu'au moment*

où ce Prince fut pris, revint en France en 1647. Il y a ici une erreur de date : il est certain que le Duc de Guise ne fut fait prisonnier que le 6. Avril 1648, ainsi qu'il le raconte lui-même dans ses Mémoires. Notre Historien n'étoit donc pas revenu *en France en 1647*, s'il n'a quitté le Duc de Guise *qu'au moment où ce Prince fut pris*. L'Editeur auroit dû se souvenir que l'Auteur de ces Mémoires (Tome I. p. 49 & suiv.) dit que le Duc de Guise n'entra dans le Port de Naples que le 15. de Novembre 1647 ; que le 17. il prêta serment de fidélité au Peuple entre les mains de l'Archevêque ; qu'ensuite il fut proclamé Généralissime ; que le 22. Décembre il y eut un combat naval entre la Flotte de France & celle d'Espagne : après quoi le cours des évènements fait voir que le Duc

ſe maintint encore pluſieurs mois dans la dignité qu'on lui avoit déférée.

Quelque temps après ſon retour en France, notre Hiſtorien fut envoyé en Angleterre par le Cardinal Mazarin. Il n'avoit point de caractère public ; afin que paſſant pour un ſimple Voyageur, on ſe défiât moins de lui. Il étoit chargé, par ſes Inſtructions, de découvrir & de ſavoir ſi les Eſpagnols prenoient des meſures avec le nouveau Gouvernement d'Angleterre, pour faire une ligue contre la France. On joignit à ſes Inſtructions une Lettre de créance pour Cromwel. Il eut quelques conférences avec cet heureux Uſurpateur, dont il fait un portrait curieux. Avant que de raconter les troubles funeſtes qui finirent par la mort tragique d'un des meilleurs Rois qu'ait eus l'Angleterre, notre Auteur

donne une Notice de l'Hiſtoire de ce Royaume. On trouvera, ſans doute, qu'il reprend les choſes de trop haut ; il tombe dans le même défaut par rapport à la Suède, au Portugal, à la Pologne & à la Hongrie, dont il parle dans la ſuite de ſon Ouvrage. Il prodigue ſur ces objets une érudition aſſez inutile, & qui n'eſt pas toujours à l'abri de la Critique. Par exemple, en rapportant les traditions des vieilles Chroniques, qui placent la fondation de Londres *à l'an du monde 2945*, il ajoûte de lui-même les mots ſuivants : *C'eſt-à-dire 1108 ans avant la venuë de Jeſus-Chriſt, la même année que Salomon commença de faire travailler au Temple de Jéruſalem, pendant la vie du Prophète Samuel.* (Tome I. p. 162.) Sur quoi il convient d'obſerver 1° Que ce calcul ſuppoſe l'opinion aſſez peu

commune de ceuxqui comptent 4053 avant l'Ere Chrétienne : il falloit du moins en avertir. 2° Que, dans cette hypothèse-là même, on place, ce semble, la fondation du Temple à l'an 3023, non 2945 du monde. (Voyez les Tables de Muzantius.) 3° Que, dans tout système Chronologique, Samuel ne vivoit plus au temps de la fondation du Temple, puisqu'il mourut avant Saül, & Saül avant que David eût épousé Bethsabée qui fut mère de Salomon.

On lit aussi à la page 160 du même premier Volume, que le Parlement d'Angleterre fut institué, en 1226, par Henri II. Ce n'est peut-être ici qu'une faute d'impression. Henri II. mourut en 1189 : il faut donc lire Henri III. qui réellement regnoit en 1226. Mais la proposition de l'Auteur ne seroit pas encore fort exacte;

car les Anglois donnent à leur Parlement une origine plus ancienne. Jean Sans-Terre fut forcé d'accorder aux Barons, en 1215, les deux fameuses Chartes, qui sont l'époque ou plutôt le renouvellement de la liberté Anglicane : la première est nommée *la grande Charte*, & la seconde *la Charte des Forêts.* Tout ce que fit Henri III. c'est qu'il consentit à l'entrée des Communes au Parlement : ce qui arriva pour la première fois vers l'an 1264.

Nous avons remarqué de plus, que l'Auteur suit tantôt le *vieux style* *, & tantôt le *nouveau* ** dans

* On nous dit, page 218, que Charles I. fut décapité le 30. Janvier 1649, il falloit ajoûter *vieux style.*

** A la page 202, on lit que la Ville d'York se rendit aux Vainqueurs le 16. Juillet 1644. Cette date n'est exacte que dans le nouveau style.

les époques qu'il aſſigne aux évènements de la guerre civile d'Angleterre ſous Charles I. Or il nous ſemble que, pour la perfection de cet Ouvrage, l'Editeur auroit dû rappeller toutes les dates au nouveau ſtyle, ou avertit chaque fois du ſtyle que l'Auteur a ſuivi.

Après avoir rempli l'objet de ſa miſſion, notre Auteur revint en France. La Reine Régente lui donna ordre d'aller trouver à Sedan le Cardinal Mazarin, pour lui rendre compte de ſon voyage, des éclairciſſements qu'il avoit acquis ſur la ſituation actuelle de l'Angleterre, & de tout ce que lui avoit dit le Protecteur, qui dès-lors ſongeoit à former une ligue avec la France contre l'Eſpagne.

La Cour & Paris étoient dans ce temps-là plus animés & plus partagés que jamais au ſujet du premier Miniſtre, qui s'étoit vu

contraint de céder à l'orage & de se retirer hors du Royaume. Notre Historien reprend la suite des affaires de France jusqu'en 1655. Il y a répandu des lumières & des anecdotes qui ne se trouvent pas dans les autres Relations de ces temps de troubles & de divisions. En 1656, il fut choisi par le Cardinal Mazarin, pour aller observer les dispositions des Suèdois, qui étoient alors mécontents du Gouvernement de la Reine Christine. Ce Ministre vouloit être informé de la véritable cause de ce mécontentement, & savoir quel étoit le Prince que les Suèdois avoient résolu de placer sur le Trône. Notre Auteur accepte la commission ; il prend sa route par Vienne, & mettant à profit son séjour en cette Ville, il nous trace le tableau de la Cour de l'Empereur Ferdinand III.

Arrivé en Suède, il fait la description de ce Royaume, & cette Relation est modélée sur celle d'Angleterre, qu'il a donnée dans le premier Volume. Il raconte sommairement les révolutions que la Religion & le Gouvernement ont essuyées dans la Suède, les guerres, les victoires & la mort de Gustave-Adolphe, les négociations qui précéderent le Traité d'Osnabrug, les avantages que ce Traité valut à la Suède. Quand on apprit, dans ce Royaume, la mort du grand Gustave, *dit notre Auteur*, le Chancelier cria par trois fois au milieu des Etats assemblés : *Gustave-Adolphe notre Roi est mort*, ce qui fit fondre en larmes toute l'Assemblée. Il dit ensuite aux Assistants : *Ne voulez-vous pas recevoir pour votre Reine, Christine, fille du Monarque que vous pleurez si amèrement ?* Alors un paysan,

nommé Laurent, s'avança & dit: *Quelle est donc cette fille de notre Roi? nous ne la connoissons pas, & nous ne l'avons jamais vue.* Vous l'allez voir à l'instant, reprit le Chancelier; & en même temps il présenta la Princesse. Laurent, après l'avoir considérée, poursuivit avec une ingénuité merveilleuse: *Elle a les yeux, le nez & le front de Gustave, qu'elle soit donc notre Reine.* Ce discours fut suivi d'un applaudissement général, & Christine fut proclamée Reine, (pages 35 & 36, Tome second.)

Lorsque cette Princesse eut abdiqué, notre Auteur l'accompagna dans le voyage qu'elle fit à Rome. Alexandre VII. occupoit alors la Chaire de S. Pierre. Notre Historien fidèle à la méthode qu'il s'étoit tracée, ne manque point l'occasion de peindre la Cour Romaine. Il fait le portrait

de tous les Cardinaux & des personnes qui tenoient un rang distingué dans Rome : c'est ici un des morceaux les plus agréables de tout l'Ouvrage. L'Auteur étoit encore à la suite de Christine, lorsqu'elle fit assassiner Monaldesqui, son Grand-Ecuyer, dans la Galerie des Cerfs à Fontainebleau. Cet exemple de sévérité lui fit peur ; il ne voulut plus demeurer auprès d'une Princesse qui se faisoit elle-même une si prompte justice. Il prétend que la Reine, pour justifier cette action, envoya dire au Cardinal Mazarin que Monaldesqui s'étant querellé avec Santinelli, ils s'étoient battus, & que Monaldesqui avoit été tué. Sur quoi nous croyons, avec l'Editeur, qu'il y a tout lieu de douter que Christine, qui avoit de la fierté, se soit abbaissée jusqu'à recourir à un mensonge si indigne d'elle. Quoi

qu'il en soit, *poursuit l'Editeur*, le crime de Monaldesqui est encore aujourd'hui pour nous un de ces mystères de Cabinet, qu'on ne découvrira probablement avec certitude qu'au jour de la révélation générale; (page 89, Tome second.)

Le Cardinal Mazarin ayant proposé à notre Historien de retourner en Angleterre, en 1658; il y fit un second voyage. Son séjour, tant à Londres qu'à la Haye, à la suite de Charles II; dure jusqu'en 1662. Ce qui lui donne lieu de rapporter les évènements d'Angleterre depuis le Protectorat de Richard Cromwel, fils de l'Usurpateur, jusqu'au rétablissement de Charles II. dont il fait bien connoître, & la personne & la Cour. Avec un peu plus d'attention, il auroit évité des fautes de Chronologie qui déparent cet Article de ses Mé-

moires. On lit (page 129, T. II.) que *Guillaume II.* (Prince d'Orange) *mari de la Princesse Royale* (d'Angleterre) *étoit mort fort jeune en 1656, & n'avoit laissé qu'un fils posthume, qui n'étoit alors* (en 1660) *âgé que de quinze ans.* Il est difficile de concevoir comment le fils posthume d'un homme mort en 1656, se trouve, en 1660, âgé de quinze ans. Il y a plus : Guillaume II. mourut le 6. Novembre 1650, & non pas en 1656 : & *son fils posthume* qui depuis fut Roi d'Angleterre, n'avoit, en 1660, qu'environ dix ans, puisqu'il naquit le 14. Novembre 1650. Il est dit dans la même page, que *le savant Grotius, également versé dans la Politique & dans la Jurisprudence, étoit une des personnes les plus considérables qu'il y eut alors en Hollande.* Cet éloge ne peut désigner que Grotius le père qui

fut un des plus ſavants hommes de ſon ſiècle. Mais malheureuſement Grotius étant mort à Roſtock le 28. Août 1645, il ne pouvoit être *une des perſonnes les plus conſidérables qu'il y eut en Hollande* en 1660.

Louis XIV. donna ordre à notre Auteur de paſſer de Londres à Liſbonne en 1662, pour traverſer la paix que le Comte de Sandwich étoit allé négocier entre cette Couronne & celle d'Eſpagne, & pour tâcher d'engager Sa Majeſté Portugaiſe dans une ligue offenſive & défenſive avec la France contre la Maiſon d'Autriche. Notre Hiſtorien Négociateur, que l'on trouvera peut-être trop uniforme dans ſes Relations, trace l'Hiſtoire des deux révolutions de Portugal, dont l'une fit monter le Duc de Bragance ſur le Trône de ſes pères, & l'autre força le Roi Alphonſe VI. à céder

sa Couronne & sa femme à son frère Dom Pedre.

L'Auteur reçut ordre, en 1668, de se rendre en Pologne, où la mort de Marie de Gonzague, femme du Roi Casimir, venoit de causer des agitations. On parloit de déposer le Roi, & notre Historien étoit chargé, par ses instructions, de concerter avec ce Prince les mesures qui pouvoient le maintenir sur le Trône, ou bien, en cas qu'il fût résolu d'abdiquer, de lui offrir un établissement *raisonnable* en France, à condition qu'il fit agir ses amis à la Diète, pour l'élection d'un Prince agréable à Sa Majesté Très-Chrétienne. Le reste de ce second Volume contient tout ce qu'il y avoit alors d'intéressant à savoir sur la Pologne, & les évènements dont l'Auteur fut témoin jusqu'en 1672.

Le troisième Tome de ces Mé-

moires préſente de nouvelles négociations & de nouveaux voyages. L'Auteur ſe diſpoſoit à quitter la Pologne pour revenir en France, lorſqu'on lui manda de ſe rendre auprès du Comte de Tekeli, Chef des Mécontents de Hongrie. Il fait auſſi à ce ſujet la deſcription de la Tranſylvanie & de la Hongrie, qu'il termine par l'Hiſtoire abrégée de ces deux Etats. Ce morceau, qui occupe plus de deux cents pages, comprend la Relation des troubles & des guerres de Hongrie juſqu'en 1685. On ſait la part que le Turc prit à ces troubles, & comment il ſut en profiter contre l'Empereur. Notre Auteur entre ſur tous ces évènements dans le plus grand détail : & l'Editeur a bien raiſon de dire qu'on voit dans ce morceau *bien des choſes qui ne ſe trouvent point ailleurs*. En effet, les Ecrivains

ont assez négligé cette partie de l'Histoire du dernier siècle, & ce n'est guères que par les Gazettes que l'on en est instruit. On peut dire la même chose de ce qui concerne la Pologne & la Suède. L'Auteur nous donne des connoissances très-circonstanciées sur ces différents Royaumes de l'Europe ; & cela seul, indépendamment des autres choses qui s'y trouvent, doit faire estimer & rechercher son Ouvrage.

Le Bacha du grand Waradin ayant fait arrêter, par une lâche trahison, le Comte de Tekeli, qui l'étoit venu trouver sur la foi des serments ; la Comtesse pria notre Historien de se transporter à Constantinople pour travailler à la liberté du Comte son mari. Elle lui remit des pierreries avec des lettres de change, afin qu'il fût en état de gagner les principaux Ministres du Divan ; & il y

réussit. Ce voyage que la Cour de France approuva dans la suite, amene une Description de Constantinople, & le détail des révolutions que le mauvais succès du siège de Vienne & de la guerre de Hongrie occasionna dans le Ministère & sur le Trône des Sultans. L'Auteur profitant d'un Vaisseau Marchand Anglois, s'embarque à Constantinople en 1687, & se rend en Angleterre pour la troisième fois. Il reprend encore la suite des affaires de ce Royaume sous Charles II. & Jacques II. son frère, jusqu'à l'invasion du Prince d'Orange Guillaume III. Il finit par le tableau de la situation de l'Europe avant la guerre de 1688, & pendant les deux premiéres campagnes de cette longue guerre, où la France seule soûtint avec tant d'éclat & de gloire les efforts réunis de tant de Puissances liguées contre elle.

On voit, par cette Analyſe, combien ces Mémoires ſont remplis : peu d'hommes ont plus voyagé que notre Auteur, & ſe ſont trouvés chargés d'un auſſi grand nombre de commiſſions importantes. Mais enfin quel eſt-il cet Auteur ? Nous avons déja dit qu'on en ignoroit encore le nom : l'Editeur ſoupçonne que ces Mémoires ſont d'un Comte de Brégy. Telle étoit du moins, dit-on, l'opinion d'un vieux Docteur de Sorbonne, qu'on ne nomme pas non plus. On aſſûre que ce Docteur avoit acheté ces Mémoires manuſcrits à une vente de Livres, dont il ne ſe rappelloit plus exactement le temps ni le lieu ; & il eſt mort ſans avoir pu donner aucunes lumières ſur cela.

Nous ſeroit-il permis de hazarder une conjecture ? Nous pencherions à croire que ces Mémoires ſont ſuppoſés, & qu'ils ſont

d'une date moins ancienne que celle qu'on leur assigne. Nous penserions volontiers qu'ils sont l'Ouvrage d'un homme très-au-fait de l'Histoire du dernier siècle, qui aura réuni & rassemblé, pour son instruction particulière, les différents morceaux qui composent ces trois Volumes, & qui, pour en assûrer le succès, aura voulu les faire passer dans le Public, sous le nom vague de *Mémoires faits par un habile Négociateur.* Pour justifier notre conjecture, nous ne dirons pas qu'il se trouve, dans ces Mémoires, des expressions d'une origine très-moderne, & qui certainement n'étoient point d'usage il y a soixante ans, telles que les mots de *Puissances belligérantes*, (page 294, Tome III.) L'Editeur semble prévenir cette objection, lorsqu'il avertit qu'il a été obligé de *retoucher le style de ces Mémoires.*

Mais

Mais ce qui doit paroître étonnant, c'eſt que le nom de ce Négociateur ſoit encore une énigme à deviner. En effet, comment imaginer qu'un homme qui, pendant un demi-ſiècle, a parcouru les principales Cours de l'Europe, qui a réſidé, en qualité d'Agent de France, à Londres, à Liſbonne, à la Haye, à Varſovie, à Rome, à Stokolm, & dans la Hongrie, toujours chargé de Négociations importantes; comment, dis-je, imaginer qu'un tel homme ait pu garder l'*incognito* dans tous ces pays, au point de nous laiſſer encore incertains ſur ſon nom?

Quoi qu'il en ſoit d'une conjecture que nous propoſons ſimplement, & ſans deſſein de la faire adopter, nous nous croyons du moins autoriſés à douter que ces Mémoires ſoient d'un Comte de

Brégy : & voici ſur quoi nous appuyons le doute que nous formons. L'Auteur dit (page 65, Tome I.) qu'il étoit avec le Duc de Guiſe au moment que ce Prince fut fait priſonnier, & qu'il eut le bonheur de ſe ſauver. Or le Duc de Guiſe, qui nomme dans ſes Mémoires tous les François qui l'avoient accompagné dans ſon expédition de Naples, n'y fait nulle part mention d'un Comte de Brégy : il dit même expreſſément, que de tous ceux qui étoient avec lui au moment qu'il fut pris, le *ſeul Chevalier de la Viſſeclede trouva moyen de ſe ſauver*, & que *trois autres qui tenterent la même choſe, furent aſſommés par des payſans.* (Mémoires de M. de Guiſe, Liv. V. page 706, de l'Edit. *in*-4°. chez Edme Martin à Paris.) Il n'eſt pas vraiſemblable que ce Prince, qui nomme juſqu'à des domeſtiques,

eût oublié le Comte de Brégy. Au reste, le nom de l'Auteur ne fait rien à la bonté de l'Ouvrage ; & quel que puisse être cet Ecrivain, ses Mémoires n'en sont ni moins curieux, ni moins instructifs. Il seroit seulement à souhaiter, pour leur perfection, qu'il y eût plus d'exactitude dans les dates, plus de variété dans les descriptions, & moins de longueur dans les récits.

ARTICLE XXI.

***ESSAIS SUR DIVERS** Sujets de Littérature & de Morale.* (Volume *in*-12.) Par M. l'Abbé TRUBLET, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, Archidiacre de S. Mâlo. *Tome quatrième.* A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science. M. DCC. LX.

ON connoît depuis long-temps ces *Essais*, on les estime, on est bien aise d'en acquérir la suite ; & l'Auteur peut croire, sans s'exposer à l'illusion, que le Public verra aussi volontiers un 5^e^ & un 6^e^ Volume, qu'il a vu les précédents. Plusieurs sujets se présentent ici ; savoir, *la Composition des Ouvrages d'esprit*, avec

tout ce qui est du ressort de cette matière ; *la Morale en général, & l'Homme en particulier ; l'Esprit de Société ; la Poësie & les Poëtes ; la Conversation ; la Comparaison d'Homère & de Virgile ; la Bonté ; la Tragédie & la Comédie ; la Prose & les Vers par rapport à la Tragédie ; l'Ambition.*

Voilà ce qu'embrasse ce quatrième Volume dans l'étendue de 450 pages. C'est comme le Texte d'un ou de plusieurs *in-folio* de pensées : car il faut bien se ressouvenir que le propre de ces *Essais* est de faire penser, de guider ceux qui ont le talent de penser, de mettre en voie de bien penser : & observons en même temps un caractère encore plus particulier de cet Ouvrage.

Il n'est point trop surprenant qu'un homme d'esprit ait des pensées sur tous les objets de la Morale & de la Littérature. Mais

M. l'Abbé Trublet eſt preſque le ſeul qui ait l'avantage d'analyſer, par la penſée, la plûpart des queſtions philoſophiques & littéraires : & quelle analyſe qui comprend autant de penſées que de mots ! Il en eût moins coûté pour former des Diſcours ſuivis : l'Art Oratoire couvre quantité de penſées identiques : en ornant une vérité, on amuſe l'eſprit, ſans lui offrir rien de nouveau : en paroiſſant développer un principe, on ne fait ſouvent que le propoſer ſous divers points de vuë. Le goût de ces *Eſſais* eſt bien différent. Il impoſe, en quelque ſorte, la loi de ne jamais ſe répèter, d'accumuler idées ſur idées, d'inſtruire ſans interruption, d'intéreſſer ſans verbiage. Nous citerons quelques exemples.

Dans l'Article de la *Compoſition des Ouvrages d'eſprit*, on obſerve ce qui ſuit. » La

» plûpart de ceux qui ſont dans » l'habitude d'écrire, n'aiment » pas à lire : cela ne les occupe » pas aſſez vivement ; & il faut » qu'une lecture ſoit très-picquante » pour ne leur paroître pas inſi- » pide, en comparaiſon de la » compoſition. Indépendamment » de l'amour propre, on s'amuſe » bien davantage avec ſon pro- » pre eſprit qu'avec celui d'au- » trui. « Ce petit morceau énonce un fait véritable : les Ecrivains de profeſſion n'aiment point à lire, ſur-tout s'il faut de l'attention & de la ſuite dans une lecture. Leur façon de lire eſt de parcourir les Titres & les Sommaires : ſi le Livre eſt nouveau & en brochure, ils ſe contentent de l'effleurer en coupant les feuilles. Ce qu'ils déteſtent ſur-tout, c'eſt d'entendre lire : ne fût-ce que la Gazette ou un Roman, cela les fait périr d'ennui. Enfin ils ne tiennent pas

contre un Manuſcrit qu'on les force de lire : c'eſt pour eux une épreuve qui déconcerte toute leur Philoſophie. Or M. l'Abbé Trublet dit fort bien que tout cela vient d'*amour propre*, de l'intérêt très-vif qu'on prend à ſes propres compoſitions, tandis qu'on eſt peu affecté de celles des autres. On *s'amuſe* volontiers *avec ſon propre eſprit* ; on le careſſe, on l'admire, on lui trouve mille gentilleſſes que n'a point l'eſprit des autres. Voilà les miſères d'Auteur, ſans compter tous les ridicules qui déshonorent ſi ſouvent ce métier.

Sous ce même Article, M. l'Abbé Trublet fait bien ſentir que la gloire littéraire ne vaut pas ce qu'il en coûte pour l'acquérir. Il y a bien de la Philoſophie dans cette Obſervation : *Socrate qui ſûrement étoit plus heureux qu'Alexandre, vrai-ſemblablement*

l'étoit aussi plus qu'Aristote. Il n'avoit rien écrit. Cependant, selon notre Auteur, l'action même de composer, d'écrire, est accompagnée d'un grand plaisir : » On » peut dire de la composition, » comme de la vertu, qu'elle est » à elle-même sa récompense, » par le plaisir qui l'accompagne.« Cela peut se dire, en effet, dans un certain sens, qui n'indique que la satisfaction d'un Auteur à qui son amour propre fait illusion. Car les plaisirs de la vertu sont bien plus purs, plus durables, plus honnêtes que ceux de l'enthousiasme littéraire. L'Auteur cesse très-souvent d'être heureux, quand il passe de la composition au grand jour de l'impression : au-lieu que l'homme vertueux ne peut que gagner à être connu, & il ne peut rien perdre à ne l'être pas.

Celui qui publie ces *Essais*,

pourroit bien, ſans le vouloir, avoir peint ſon Ouvrage, en diſant qu'il y a des Livres qui *donnent de l'eſprit à leurs Lecteurs*; que les Livres dignes de cet éloge ſont ceux qui donnent de la lumière, qui éclairent ſur des objets peu connus, qui développent des idées juſqu'alors confuſes dans la plûpart des hommes, qui ſont pleins d'idées préciſes & diſtinctes &c. Remarquons que, pour mériter cet éloge, il n'eſt pas néceſſaire de dire toujours des choſes inconteſtables. Quand ces *Eſſais* contiendroient des penſées ſujettes à controverſe, ils n'en ſeroient encore que meilleurs; parce qu'ils fourniroient un moyen de plus pour picquer l'attention, & pour exercer la ſagacité du Lecteur. Voici, par exemple, (page 17) une propoſition ſur laquelle on diſputera. » Dire d'un Auteur » que, quoiqu'il n'ait écrit que

» sur des sujets communs, & avec » beaucoup de vérité, de justesse, » de netteté, il n'est pourtant pas » à la portée de tout le monde, » c'est un grand éloge. « On prétendra que les *sujets communs* étant *à la portée de tout le monde*, la manière de les traiter doit être analogue, & qu'ainsi on ne peut paroître digne d'*éloge*, si, en les traitant, on n'est point entendu *de tout le monde*. Mais nous sentons aussi que, pour terminer la dispute, il faudra définir exactement tous les termes de la proposition; qu'il faudra dire surtout, si l'expression *tout le monde* comprend les personnes même qui n'ont aucunes connoissances littéraires. Il semble, à en juger par ce qui précéde, que l'Auteur veut parler de ceux qui n'ont point d'esprit, qui sont des *aveugles*. Véritablement un Ouvrage pourra être très-bon, quoiqu'il

ne soit pas *à la portée* de ces sortes de Lecteurs : cependant il restera encore à expliquer comment *c'est un grand éloge* que de surpasser l'intelligence de ces personnes. Mais il est vrai aussi que notre Auteur suppose d'ailleurs un Ouvrage écrit *avec beaucoup de vérité, de justesse & de netteté* : ce qui, en toute hypothèse, mérite toujours de grands *éloges*.

Il y a, dans ce Volume, un Article particulier sur *les Ouvrages d'agrément* ; & l'on y trouve, comme dans le précédent, quantité de choses bien vues & bien dites. » Par exemple, l'utilité & » l'agrément sont les deux carac- » tères d'un bon Ouvrage : mais » l'utilité fait elle-même partie » de l'agrément ; car c'en est un » que d'être utile. Cet agrément » & cette utilité sont les deux » aîles, si l'on peut s'exprimer

» ainsi, sur lesquelles un bon Ou-
» vrage est porté au-delà des
» temps. « Après cette observation, il étoit naturel d'ajoûter celle-ci : » Combien de Livres
» plutôt faits pour remplir les Bi-
» bliothèques que pour être lus ! « c'est-à-dire, *combien de Livres sans utilité & sans agrément !* Mais ce qui suit, est bien humiliant pour les grandes collections de Livres. » Les Bibliothèques
» sont l'image du monde, où le
» nombre des fripons & des sots
» l'emporte de beaucoup sur celui
» des honnêtes gens & des gens
» d'esprit. « Ce mot est très-picquant & très-vrai. En allant dans le monde, il faut s'attendre à trouver bien des *fripons & des sots* : en entrant dans une grande Bibliothèque, on doit compter sur la même chose ; avec cette différence, que les *fripons* & les *sots* littéraires ne sont point de

mal, si l'on se contente de les mépriser; au-lieu que les *fripons* & les *sots* du monde sont dangereux ou importuns. Il ne suffit pas de ne les point rechercher, il faut fuir leur commerce, ou se garantir des mauvais effets qu'il peut avoir.

Voici encore une comparaison bien faite, & qu'il est bon de retenir. » On lit certains Livres, » comme on fait des visites de » cérémonie aux Grands. Avec » ceux-ci ce ne sont que respects, » compliments, éloges; mais on » s'ennuye, & la visite est courte. » On veut avoir vu ces Grands, » ne fût-ce que pour se vanter » de les avoir vus. Ensuite on » revient à ses amis qu'on res- » pecte, mais qu'on aime davan- » tage, & avec qui les heures » passent rapidement. « Ce morceau désigne presque tous les grands & gros Livres, presque

toutes les compositions savantes ; on va les visiter, on ne lie point de commerce intime avec ces scientifiques Ouvrages. Cependant la regle n'est pas générale : tous les Lecteurs de gros Livres ne ressemblent point à ceux qui vont rendre des respects & des hommages aux Grands. On voit des gens faire leurs délices de ce qu'il y a de plus long ; de plus savant, de plus épineux, de plus dur à digérer dans les Bibliothèques. Les du Cange, les Muratori, les Frèret, & beaucoup d'autres étoient de ce nombre. Mais ces Messieurs, après tout, n'ont jamais fait la multitude.

De la composition des Ouvrages d'esprit, M. l'Abbé Trublet passe à la Morale. Il traite de l'Homme assez au-long. *L'Homme*, dit-il, *peut être étudié dans de bonnes ou de mauvaises vuës ; pour n'être point trompé, ou pour*

tromper ; pour n'être point dupe, ou pour être fripon. Le nombre des fripons étant si grand, il semble que tout honnête homme devroit être misanthrope. Cependant voici une très-belle & très-bonne pensée. » Une demi-connoissance » des hommes dégoûte de vivre » avec eux ; une connoissance plus » étendue fait cesser ce dégoût, » ou du moins le diminue beau» coup : 1° En donnant de l'in» dulgence : 2° En apprenant les » moyens de tirer parti des hom» mes, malgré leurs défauts & » leurs vices. « En général l'Auteur de ces *Essais* est humain, ennemi de la misanthropie, tranquille & patient sur les abus & les défauts, point enthousiaste contre les vices ou les ridicules. Cependant il remarque très-bien les écarts des Philosophes, les excès de ce qu'on appelle Beaux-Esprits, les sottises du monde,

enfin toutes les non-valeurs de l'eſpèce humaine. Le ſiècle préſent fournit, en particulier, beaucoup de traits à ſon pinceau. » J'ai » lu, *dit-il*, (page 133) dans » quelques Livres nouveaux, que » la Morale a fait de nos jours » de grands progrès ; mais j'y ai » lu enſuite, du moins en termes » équivalents, qu'il n'y a point » de Morale : plaiſants progrès » en un ſens, mais bien triſtes » en un autre ! « Plaiſante Logique auſſi, qui raſſemble les deux contradictoires ! Mais ce n'eſt pas le ſeul exemple des révolutions qui ſe ſont faites dans les façons de penſer. On s'eſt picqué de Philoſophie, & l'on a ſappé les fondements des Mœurs, des Loix, de la Raiſon. On n'a parlé que d'humanité, & l'on eſt devenu uniquement attentif à l'intérêt propre, qui eſt ſi ſouvent dur, inhumain, deſpotique & injuſte.

Février, 1760.

Cet Article de l'intérêt n'eſt point oublié par notre Auteur. En moraliſant contre l'intérêt déraiſonnable & paſſionné, il montre à l'homme ce qui doit l'intéreſſer ſans remors & ſans ſcrupule. » Le déſintéreſſement n'eſt, » *dit-il*, qu'un intérêt plus noble » & plus délicat : mais c'eſt intérêt eſt la vertu même, & la » vertu la plus pure ; puiſque la » ſuivre, la pratiquer par goût & » par le ſeul attrait qui l'accompagne, c'et l'aimer pour elle-» même..... La Morale ſe réduit » à montrer aux hommes leurs » véritables intérêts, par conſé-» quent leurs intérêts éternels, & » à les y rendre ſenſibles. «

L'*Eſprit de Société* met dans ce Volume plus de 60 pages ; & l'Auteur eſtime que toutes les Régles qu'il preſcrit à ce ſujet *ſont de la vérité la plus évidente*. De ces Régles cependant nous

préférons celles qui recommandent la douceur, la charité, la bienfaisance, à celles qui enseignent l'art de plaire; quoique cet art puisse aussi être exercé en beau, en grand, & par d'excellents Artistes, qui sont toujours, en cette matière, les plus honnêtes gens.

M. l'Abbé Trublet n'expose pas toujours la raison ultérieure de ses Axiomes: c'est une suite de la fonction dont il s'acquite si bien, *de donner à penser.* » Il peut y » avoir, *dit-il*, de la grandeur & » de la Philosophie à braver le » mépris des autres lorsqu'il est » injuste, & à n'en être point tou» ché: mais il n'y a que du mau» vais cœur à braver leur haine, » même injuste, & à y être insen» sible. « Cette proposition un peu forte est pourtant vraie, si l'on prend le terme *braver* dans toute son étenduë; parce que ce terme énonce presque toujours de la

fierté, de la hauteur, de la présomption : défauts qui altérent la vertu même, qui affoibliſſent la grandeur d'ame. Cependant on ne déſapprouve pas celui qui *brave le mépris*, & l'on traite de *mauvais cœur* celui qui *brave la haine* : ce qui montre qu'on regarde l'homme, qui eſt en butte à la haine, comme étant toujours un peu en faute, quelques preuves qu'il y ait d'ailleurs que ſes ennemis ſont coupables à ſon égard. Les *Penſeurs*, comme s'exprime quelquefois M. l'Abbé Trublet, jugeront de la choſe & de la manière dont nous l'interprétons. Il faut lire auſſi tout cet Article ſur l'*Eſprit de Société*, & dire à la fin, comme l'Auteur. *Qui eſt-ce qui pratique toutes ces Régles ?* Mais qui eſt-ce qui n'exige pas qu'on les obſerve à ſon égard ? *Folie par conſéquent, honte & injuſtice de les violer ſi ſouvent*

soi-même. C'est la conclusion & le très-bon résultat de cette lecture.

Ce qui concerne la Poësie & les Poëtes, dans ce Volume, est mêlé de Littéraire, de Moral & de Critique. Exemple de ce dernier genre : » On fait consister le » mérite de la Poësie dans quel- » que chose, qui diminue tous » les jours dans toute Nation à » mesure qu'elle se perfectionne, » & que la raison y fait plus de » progrès, (c'est-à-dire, dans » l'imagination.) C'est un préjugé » bien fort contre la Poësie. Les » premiers Ecrivains, dans toutes » les Nations, ont été des Poëtes ; » & ce n'est que long-temps après » qu'elles ont eu des Historiens, » des Philosophes &c. Autre pré- » jugé très-fort contre les Poëtes, » & puissant motif pour eux de » modestie. Plus leur origine est » ancienne, moins ils doivent en

» être glorieux. Comme ils ont » plutôt commencé, ils finiront » plutôt. Il y a long temps qu'on » dit que les Poëtes ſont fous, & » les meilleurs ſur-tout. Quelqu'un » expliquant ce Proverbe, diſoit » qu'ils l'étoient doublement ; par » le choix du métier, & par le ton » d'eſprit que demande la Poëſie. « En général l'Auteur de ces *Eſſais* ne cherche point à flatter les Poëtes : il préfére la bonne Proſe aux bons Vers ; parce qu'il trouve dans la Proſe plus de raiſon, de naturel, d'eſprit, de variété, que dans nos Poëſies Françoiſes.

Voici un trait de Morale & de Critique tout-à-la-fois : » Ce qui » a le plus contribué à décrier les » Poëtes du côté du cœur, c'eſt » que de tout temps pluſieurs » d'entr'eux ont été ou flatteurs, » ou ſatyriques, ou impies, ou » obſcènes. Mais quelque talent » qu'eût d'ailleurs un Poëte, que

» penser de lui, s'il réunissoit tous
» ces caractères? « Cette observation est fondée sur l'Histoire, sur les bonnes Mœurs, & ne sera démentie de personne. Mais nous trouvons ensuite une décision littéraire qui sera peut-être attaquée.
» Les pensées, *dit l'Auteur*, sont
» autant au-dessus des images, que
» ce qui apprend & prouve quel-
» que chose, est au-dessus de ce
» qui n'apprend & ne prouve rien.
» Cependant on dit que, dans les
» Vers, les images valent mieux
» que les pensées. Tant pis pour
» les Vers : car c'est une grande
» preuve de leur infériorité à la
» Prose, &c. « On dira que l'Auteur suppose en Poësie les images sans pensées : ce qui n'est point. On pourra citer des exemples. Qu'un Prosateur voulût exprimer la course rapide des chevaux attelés aux Chars des Dieux, il diroit simplement que *ces coursiers*

franchiſſent d'un ſaut l'eſpace des airs. Mais un Poëte tel qu'Homere dira, comme on lit dans Longin traduit par Deſpréaux :

Autant qu'un homme aſſis au rivage
des Mers,
Voit d'un roc élevé d'eſpace dans les
airs ;
Autant des Immortels les courſiers in-
trépides
En franchiſſent d'un ſaut.

Voilà une image très-belle & très-grande qui orne la penſée du Proſateur ; qui *apprend* autant que cette penſée, & qui, de plus, ſatisfait l'imagination du Lecteur. Mais M. l'Abbé Trublet pourra auſſi repliquer que, pour juger cette controverſe, il faut prendre tout l'enſemble d'un Poëme comparé à tout l'enſemble d'une Piece de Proſe de même longueur, & ſur le même ſujet. Or il ſera vrai de

de dire que, pour réussir dans cette Prose, il est nécessaire de faire une plus grande dépense de pensées, que pour avoir le même succès dans la Pièce de Vers. Cette dernière se soûtient par les images ; l'autre a besoin de l'appui continuel des pensées. Quoi qu'il en soit, cet endroit des Essais sur *la Poësie & les Poëtes* est un de ceux où il y a plus de choses, d'exemples, de goût, de critique, & d'intérêt. L'Auteur revient encore, avant la fin de son Volume, à la Prose & aux Vers François, qu'il compare relativement à la Tragédie : on ne séparera point cette Lecture de celle que nous venons d'indiquer.

Ces *Essais* sont une sorte de Cours de Morale pour les gens du monde : il n'est donc pas surprenant que l'Auteur y traite, à plusieurs reprises, *de la Conver-*

ſation qui eſt comme l'élément & la vie de ces ſortes de perſonnes. C'eſt peut-être la Nature qui donne le talent de converſer : mais ce talent eſt ſuſceptible de perfection ; & ce qu'on nous en dit ici, produiroit ce bon effet ſi l'on s'appliquoit de jeuneſſe à méditer ces régles ; diſons plutôt ſi l'on étoit toujours d'aſſez bonne foi pour croire en avoir beſoin. Il y a dans ce morceau (ſur la Converſation) non-ſeulement de la vérité & de l'agrément, mais beaucoup de ſageſſe, de circonſpection, & quantité de points de vuë où l'on ſe reconnoît, ſoit en bien, ſoit en mal. Nous ſommes fâchés de ne pouvoir tranſcrire ici tout ce qui nous a intéreſſés. On trouve de ſuite, en quatre ou cinq pages, la comparaiſon d'Homère & de Virgile, où l'on voit que le premier l'emporte pour le génie, & l'autre pour la

perfection. Ces choſes avoient été déja dites, mais peut-être pas auſſi-bien qu'elles le ſont ici.

La Bonté fournit ſon contingent à notre Auteur; & voici une des obſervations qu'il nous fait faire. » Un homme eſt bienheu-
» reux d'être fait de manière que
» ſa vuë ſe porte d'abord ſur ce
» qu'il y a de bon dans les choſes
» & dans les perſonnes, enſorte
» que c'eſt ce qu'il y voit le plutôt
» & le mieux. « A coup ſûr, un tel homme, s'il converſe ou s'il écrit, doit être inſipide & ennuyeux à la longue; car le ſiècle eſt plus méchant que bon, plus critique qu'admirateur : mais qu'importe ? Cet homme, après tout, ſera droit, honnête, vertueux. Le ſiècle a-t-il quelque choſe de meilleur à lui donner?
» La Bonté eſt aſſurément la pre;

» miére des qualités : mais souvent
» on ne l'accorde à certaines gens,
» que parce qu'ils n'en ont point
» d'autres, & en quelque sorte,
» pour les récompenser de ce qu'ils
» laissent notre amour-propre à
» l'aise. « Cette pensée très-vraie & très-fine ne releveroit pourtant pas assez le mérite de la bonté ; il faut y ajoûter les autres détails qu'on trouve sous cet Articles.

Notre Auteur disserte ou plutôt réfléchit, dans l'étendue de plus de 40 pages, sur la Tragédie & la Comédie. Quoique la partie littéraire domine dans ce morceau, les Moralités ne laissent pas de s'y trouver aussi, sur-tout dans l'endroit où il est traité des Ridicules. M. l'Abbé Trublet fait bien sentir combien il est à craindre que la Comédie *ne ridiculise la vertu*, & que *par là elle n'en dégoûte.* Or cela, non-seulement

est à craindre, mais arrive très-souvent; & c'est une des principales objections qu'on forme contre les Spectacles. Nous renvoyons à tout cet Article & au suivant, qui roule encore *sur la Morale en géneral & sur l'Homme.*

Le dernier sujet est l'*Ambition*: matière inépuisable, & qui reviendra probablement dans un 5ᵉ & un 6ᵉ Volume de ces *Essais.* On lance ici quantité de traits contre l'Ambition & les Ambitieux; *sed canimus surdis*: témoin cette très-courte Moralité: *Le plaisir de commander est un foible dédommagement de la peine de gouverner.* Qui est-ce qui sent cela, sinon celui qui ne gouverne point? L'Ambitieux croit n'exister que depuis le moment où il gouverne. Fallut-il, pour gouverner, courir mille dangers, embrasser mille travaux, essuyer des

contradictions sans nombre ; le seul plaisir de gouverner dédommage de tout. Telle est l'yvresse & la stupidité de l'ambition.

Nous terminons notre Analyse, qui ne donne que le premier trait de ces *Essais*. On s'en occupera tout autrement, que d'un Article nécessairement superficiel dans un Ouvrage périodique. Nous invitons sur-tout les *Penseurs* pour qui ce Livre est fait, à penser d'après lui & comme lui.

ARTICLE XXII.

***HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE** des Inſcriptions & Belles-Lettres*, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. LII. juſques & compris l'année M. DCC. LIV. *Tome XXV.* (in-4°.) *A Paris, de l'Imprimerie Royale.* M. DCC. LIX.

NOus commençons à rendre compte des Mémoires de cette Académie par les *Conjectures* de M. de Mairan, *ſur la Fable de l'Olympe.* C'eſt un morceau ſurajoûté aux Ouvrages des Académiciens ; mais il ne dépare point le Recueil. L'objet de ces

conjectures est singulier & piquant.

Il n'y a rien de plus célèbre dans les Livres de Mythologie que la Fable de l'Olympe. On suppose qu'en certaines grandes circonstances, Jupiter & les autres Dieux viennent tenir leur Conseil sur cette montagne ; qu'ils y paroissent revêtus de lumière ; qu'ils y répandent des traits de feu. La Poësie orne ces idées déja magnifiques ; elle donne à ces Dieux, habitants de l'Olympe, toute la majesté qui convient aux Immortels. On peut consulter, sur cet Article, Homère, Hésiode, & tous les autres Chantres illustres de l'Antiquité. Or, selon M. de Mairan, tous ces pompeux mensonges n'ont pour fondement que l'Aurore Boréale descendue sur les hautes montagnes de la Thessalie, qu'il a plû aux Poëtes d'appeller le *Mont*

Olympe, à cause de la lumière qui en sort de toutes parts.*
» L'Aurore Boréale, qui n'est ja-
» mais guères élevée à de sem-
» blables Latitudes (savoir celle
» de la Thessalie) aura paru im-
» médiatement au-dessus de ces
» montagnes, & comme adhé-
» rente à leur sommet. De-là le
» limbe ou cintre lumineux &
» rayonnant du phénomène n'aura
» été, pour le Spectateur étonné,
» qu'un signe non-équivoque de
» la présence des Dieux ; le Seg-
» ment obscur qu'il y aura quel-
» quefois vu au-dessous, qu'un
» nuage respectable qui cachoit
» ces Immortels aux yeux profa-
» nes ; & les jets de lumière, cou-
» leur de feu, qui s'en élançoient,
» qu'auroient-ils pu être qu'au-
» tant de foudres qui partoient

* ὄλυμπτον, οἷον ὁλολαμπῆ, dit Aristote.

» de la main de Jupiter ? Plus le » phénomène aura été rare, & » plus il aura été merveilleux, & » plus la tradition aura dû s'en » conserver long-temps sans at- » teinte. «

La suite du Mémoire est destinée à développer & à justifier cette explication. M. de Mairan compare les Vers d'Homère sur l'Olympe avec les apparences de l'Aurore Boréale : il applique très-ingénieusement le même phénomène & ses variétés aux récits des Poëtes touchant la présence des Dieux sur diverses montagnes, entr'autres sur le mont Ida. Il enrichit sa Dissertation de quelques monuments représentant l'Olympe ; & il rappelle sur-tout à ce sujet le Type d'une belle Cornaline qui est dans le Cabinet du Roi, & dont on voit aussi la Gravure dans le Traité des Pierres gravées de M. Mariette.

Ces Antiquités servent à confirmer les conjectures du savant Académicien, & son système de l'Aurore Boréale : principe & occasion des idées mythologiques sur l'Olympe. Les détails où entre M. de Mairan, pour bien expliquer sa pensée, ne peuvent guères être abrégés.

Il traite au même lieu, mais fort succinctement, un point qui prête à la Critique. En 1726, M. Boivin le cadet, Membre, comme son frère, de l'Académie des Belles-Lettres, donna un Mémoire intitulé : *Systême d'Homère sur l'Olympe.* Ce morceau très-bien écrit, & très-insidieux par l'appareil d'érudition qu'il présente, est une sorte de sophisme en matière d'Antiquités fabuleuses. Cet Académicien prétendoit qu'en suivant les Poëmes d'Homère, on devoit admettre que l'Olympe avoit sa base dans

le Ciel, & son sommet tourné vers la Terre : ce qui étoit appuyé (selon le préjugé du même M. Boivin) de plusieurs Textes (d'Homère) qui, au fond, ne prouvent absolument rien. M. de Mairan a très-bien connu ce défaut ; mais nous avons aussi examiné avec beaucoup de soin la Dissertation de 1726, & elle nous a paru singulièrement foible de choses, quoiqu'elle soit (nous le répétons) très-séduisante. Croiroit-on bien qu'après avoir tâché de faire entendre que l'Olympe étoit une montagne renversée, dont le pied répondoit au Ciel, & le sommet descendoit au-dessous & dans le voisinage des nués, tout-à-coup M. Boivin nous assûre qu'*il faut chercher un autre Olympe que celui de Thessalie, sur lesquels les Dieux aient pu établir leur domicile ?* Or ce seul mot nous met hors

de la queſtion. En liſant, dans le Mémoire même de l'Académicien, que l'*Olympe*, ſelon Homère, *avoit ſa baſe dans le Ciel & ſon ſommet vers la Terre*, on entend tout-au-moins le *ſommet* de la montagne de Theſſalie, quelle que ſoit la nature & la poſition de la baſe; & quand Homère place Jupiter ſur le *ſommet* de l'Olympe, on n'imagine pas d'autre *ſommet* que celui de l'Olympe en Theſſalie; & s'il y a un autre Olympe où habitent les Dieux, on demande à quoi l'Olympe de Theſſalie pourra donc ſervir chez les Poëtes & dans tout le ſyſtême mythologique?

M. Boivin ſuppoſe, à ce qu'il paroît, deux Olympes, l'un terreſtre, l'autre céleſte, oppoſés l'un à l'autre par leur ſommet; le premier quelquefois couvert de neige & battu de tempêtes; le ſecond toujours radieux & tou-

jours tranquille. C'est, sans doute, à ce dernier que Jupiter attacheroit la chaîne, avec laquelle il se vante, au huitième Livre de l'Iliade, de pouvoir entraîner tous les Dieux, toutes les Déesses, & de plus la Terre, la Mer & le Monde entier. Mais il auroit donc fallu fixer l'autre bout de la chaîne au sommet du véritable Olympe de Thessalie, sans quoi Jupiter n'auroit rien attiré, ou son effort se seroit borné aux Dieux & aux Déesses tous suspendus à la chaîne. Ce systême, en un mot, est hérissé de difficultés & de contradictions: ce qui n'empêche pas qu'on ne prenne beaucoup de plaisir au développement que M. Boivin lui donne. M. de Mairan avoue *que ce n'est pas sans étonnement qu'il a vu un homme d'esprit, & particulièrement distingué par son savoir dans la Littérature Grecque, se prévenir*

à ce point en faveur d'un paradoxe si peu vrai-semblable & si instructueux. C'est peut-être un jeu d'esprit, dont l'Auteur a voulu égayer ses doctes recherches sur l'Antiquité.

Le premier Mémoire, dans l'ordre de ceux qui ont été fournis par les Membres de l'Académie des Belles-Lettres, traite des *premiers habitants de la Grèce.* C'est toujours le propre de ces anciens Grecs de picquer la curiosité des Savants. On recherche toutes leurs époques, toutes leurs situations, toutes leurs révolutions; & voilà ce que vaut à un peuple la gloire des Armes, des Lettres & des Loix. Depuis que les Grecs sont tombés dans la servitude & dans l'ignorance, personne n'est attentif aux événements qui les concernent. La postérité ne dira rien de ce peuple tel que nous le voyons aujour-

d'hui, tandis qu'elle ne perdra point de vuë l'Histoire de ses Ancêtres.

M. Gibert Auteur de ce Mémoire, examine donc les origines des *premiers habitants de la Grèce*. Il paroît qu'on s'accorde à reconnoître deux familles primitives, savoir les descendants d'Inachus & les descendants de Deucalion, comme ayant formé toute la population de l'ancienne Grèce. Les Inachides venoient d'Océan, & les Deucalionides de Japet son frère. On ne peut douter que ce Japet ne soit le *Japhet* des Livres saints, fils de Noé, frère de Sem & de Cham; qu'ainsi l'un de ces deux Patriarches, Sem ou Cham, ne soit l'Océan des Grecs, & l'auteur des Inachides. Ces derniers furent appellés *Pelasges* à cause de *Pelasgus*, un des Illustres de cette famille. Mais il est donc nécessaire que ces *Pelasges* &

ces *Inachides* aient été Syriens ou Egyptiens d'origine. On ne peut les faire venir de Theſſalie dans le Péloponèſe, comme quelques Savants, après Saumaiſe, l'ont écrit & ont voulu le faire croire à d'autres. M. Gibert réfute très-bien cette opinion : il trouve auſſi des correſpondances heureuſes entre pluſieurs noms d'hommes & de Villes fort célèbres parmi ces anciens Grecs, & quantité de mots originairement Phéniciens ou Hébreux.

Cependant, comme il eſt tout-à-fait vraiſemblable que les Deucalionides deſcendants de Japet ont été les premiers à peupler la Grèce, il faut que les Inachides ou Pelaſges deſcendants d'Océan, c'eſt-à-dire, de Cham ou de Sem, ſoient venus enſuite dans ce même pays ; qu'ils en aient occupé la plus grande partie ; qu'ils ſe ſoient délivrés des Deucalionides, en les

chassant des meilleures contrées ; ou qu'ils leur aient imposé le joug d'une nouvelle domination. Ce dernier sentiment a tout l'air d'une vérité. On dit que Phoronée un des principaux d'entre les Inachides civilisa les Grecs, sans doute les premiers & les plus anciens qu'il avoit trouvés vivants en Sauvages & dénués de tous les Arts. Mais ces Grecs primitifs étoient venus de Deucalion, petit fils de Japet qui est le *Japhet* des saintes Ecritures. Telle est sommairement l'Histoire de cette population, très-bien discutée & présentée par M. Gibert.

Voici encore l'Histoire des Grecs qui perce, par un coin, dans une Dissertation dont M. de Guignes est Auteur. Il nous remet au temps des Royaumes formés du démembrement de l'Empire d'Aléxandre. Parmi ces Etats on compta la Bactriane occupée par les Grecs

& gouvernée en forme de Monarchie, depuis environ l'an 255 jusqu'à l'an 144 avant J. C. On en a connu les Rois, mais très-peu, ou point du tout les Destructeurs; & ce qu'il y a de fort singulier & d'incroyable même, si M. de Guignes qui a fait une grande étude de la Langue Chinoise, ne nous l'assuroit, c'est que ce Royaume Grec de la Bactriane a été détruit par les *Su* peuple Chinois. Il faut lire ce Mémoire qu'il est impossible d'abréger. On y voit plusieurs Livres de Chine fort authentiques, qui raisonnent en effet de l'invasion des *Su* dans la Bactriane, & qui nous apprenent par-là que ces Chinois, si hétérogènes par rapport à notre ancien monde, ont pourtant battu les Grecs successeurs d'Aléxandre. N'est-ce pas là une découverte digne de toute l'attention des hommes de Lettres?

Février, 1760.

Le troisième Mémoire qui est de M. d'Anville, contient des recherches *sur la Nation des Gètes & sur le Pontife adoré chez cette Nation.* L'Auteur fait voir que les Gètes, si fameux dans les Histoires Grecques & Romaines, sont Scythes d'origine; & que le culte qu'ils rendoient au Chef de leur Religion, avoit beaucoup de ressemblance avec les adorations que reçoit le grand Lama du Thibet. Ce Mémoire est, comme le précédent, très-peu susceptible d'Extrait: il contient des discussions profondes en matière de Géographie, d'Histoire & de Critique. Il fait connoître des lieux ensevelis, pour ainsi dire, dans la nuit des temps; il rapproche, en quelque sorte, le fond de l'Asie des Provinces de l'Europe auxquelles nous touchons. Cette lecture suppose de grandes attentions & un desir ardent de savoir.

De l'Hiſtoire antique nous paſſons à la Philoſophie. M. l'Abbé e Batteux, Philoſophe au Collège Royal, l'eſt auſſi dans l'Académie les Belles-Lettres. Il donne, dans un Mémoire fort diſcuté, ſes *Conjectures ſur le ſyſtême des Homéoméries ou parties ſimilaires d'Anaxagore.* C'eſt d'abord, comme l'obſerve l'Académicien, un avantage ineſtimable que la Révélation *ſerve* aujourd'hui *de guide à la Philoſophie*, & qu'elle *l'empêche de ſe perdre dans cette mer immenſe où preſque tous les Anciens n'ont trouvé que des écueils.* Ces Anciens ſe demandoient à eux-mêmes quel étoit ce grand Tout dont chacun d'eux faiſoit partie. Ils déſiroient ſavoir comment, de quoi, & par qui il avoit été fait. L'homme inſtruit des vérités de la Foi, l'enfant même qui a retenu les premiers éléments de la Religion, n'eſt point em-

barrassé de répondre : il énonce tout d'un-coup le grand fait de la création, après lequel il ne reste plus de question à proposer.

Mais les Philosophes anciens s'épuisoient en systêmes : M. l'Abbé le Batteux expose les principaux, tous plus absurdes les uns que les autres ; & il parvient à celui d'Anaxagore, qui vivoit cinq siècles environ avant J. C. Ce Philosophe n'avoit pas trouvé la vérité, puisqu'il tenoit l'éternité de la matière ; mais il avoit établi son opinion sur deux points d'appui, beaucoup plus solides que toutes les hypothèses des autres Philosophes. Il admettoit un principe matériel & un principe actif ; une matière indifférente au mouvement & au repos, & une intelligence, seule capable de mouvoir, de diviser, de décomposer, de réunir, d'arranger, d'orner cette matière.

Cette doctrine ne parut point dans le monde sans répandre un grand éclat : on donna le nom d'*Esprit* à celui qui l'avoit inventée. Enfin Anaxagore passa pour un génie : tant il y a toujours de gloire, de sagesse, d'avantage en tout genre, à s'approcher du vrai, & à y conduire les autres ! Notre Académicien développe ensuite le principe matériel d'Anaxagore. Il explique les *Homéomeries*, ou *parties similaires* qui le composoient. Ces parties similaires n'étoient autre chose que des éléments primitifs, originaux, indestructibles. L'Intelligence en formoit les Etres divers, suivant le plan, les desseins & les vuës qu'elle avoit conçus. Elle ne donnoit que du mouvement aux Etres non-vivants ; elle mettoit de l'ordre, de la combinaison, de la fécondité, de l'activité dans les Etres qu'elle destinoit à posséder

la vie, tels que sont les Végétaux & les Animaux. Ce qu'il y a de bien analysé, de bien expliqué dans ce Mémoire, c'est :

1°. La nature des *parties similaires.* On entend par cette expression les éléments semblables ; par exemple, les particules d'or pour en former des masses ; les particules d'air, d'eau, de feu &c. pour servir à la composition de tous les corps.

2°. La persévérance ou l'indestructibilité de ces *parties similaires.* Sur quoi l'Auteur demande aux Chymistes si, dans leurs analyses, ils viennent jamais à bout de détruire les principes physiques des corps ; si les huiles, les sels, les esprits, l'or, l'argent, le cuivre ont cessé d'être ce qu'ils étoient.

3°. L'image des *parties similaires*, soit pour composer les espèces diverses des Etres ; soit pour

pour construire les individus ; soit pour contribuer à la nutrition & à la réproduction des corps.

4°. La dépendance absolue de la matière à l'égard de la suprême Intelligence, cause unique du mouvement, de l'ordre, de la combinaison des *parties similaires.*

D'où il faut conclure que le systême d'Anaxagore eût été très-Orthodoxe, si l'on y eût ajoûté la création de la matière. Nous observons que ce systême, tel qu'on l'expose ici, embrasse simplement les corps, c'est-à-dire, les Etres des trois Régnes, Minéraux, Végétaux, Animaux : car on n'y fait aucune mention du principe pensant, qui est dans l'Homme. A cet égard Anaxagore n'étoit peut-être pas aussi bon Philosophe, que dans l'invention & l'emploi des parties similaires. Ce seroit le sujet d'une autre Discussion Académique.

M. l'Abbé le Batteux donne de ſuite un autre Mémoire pour expliquer le principe fondamental de la Phyſique des Anciens : & ce principe eſt le fameux axiome, *rien ne ſe fait de rien.* Axiome que notre Académicien prend dans un ſens tout autre qu'on ne l'imagine ordinairement. Par-là, *dit-il*, les Anciens n'ont pas prétendu rejetter la création ; ils ne leur venoit pas même en penſée de la croire poſſible, & quand ils diſputoient ſur l'*ex nihilo nihil fit*, l'objet de leur diſpute étoit de ſavoir, ſi tout ſe faiſoit de *principes déterminés* ou de *principes indéterminés* ; ſi la matière préexiſtante étoit ſans forme, ſans qualités ; ou ſi cette matière étoit revêtue d'attributs, de configurations inamiſſibles. Voilà ce qui partageoit toutes les Ecoles de la Philoſophie ancienne. M. l'Abbé le Batteux développe avec beau-

coup de ſoin cet important Article : il fait ſentir qu'à l'aide de cette clef, on pénétre dans tous les ſyſtêmes des Philoſophes ; qu'avec ce fil on évite de s'égarer ſur leurs traces. Nous n'avons vu nulle part une ſolution de l'axiome ſuſdit, auſſi curieuſe ni auſſi ſatisfaiſante. Mais il faudroit un Article entier de ces Mémoires pour faire connoître tous les rapports de cette explication. L'Auteur y ajoûte des réponſes aux objections formées par Ariſtote, par Lucrèce, & ſur-tout par Bayle, contre l'opinion d'Anaxagore. Nous ſommes obligés d'abandonner tout ce détail à la curioſité des Lecteurs. Et nous reprendrons la ſuite du Recueil de l'Académie à l'endroit où commence le *Traité de la Religion des Perſes*, par M. l'Abbé Foucher. C'eſt un morceau fort travaillé, & qui occupe près de 50 pages dans ce Volume.

ARTICLE XXIII.

SUITE DU SPECTATEUR, ou *Socrate moderne*. Ouvrage traduit de l'Anglois du Livre intitulé : LE MONDE. *Par Adam Fitz-Adam*, où l'on voit un portrait naïf des Mœurs de ce ſiècle. (Tome ſecond *in*-12. pag. 364.) A Leyde, chez Elie Luzac, fils. M. DCC. LVIII. Et ſe trouve à Paris chez Didot le jeune.

DANS les Feuilles de l'année 1754, que nous annonçons, & qui forment ce ſecond Volume, le nouveau Spectateur continue de remplir ſes fonctions avec le même zèle & le même ſuccès. Après ce que nous en avons dit, on doit ſavoir que ces Feuilles ſont *deſtinées particulièrement à*

tourner en ridicule le vice, la folie & le mauvais goût. L'Auteur se flatte de n'y *montrer aucune sévérité qui puisse leur mériter le nom de Satyre.* » Je ne me suis » servi, *dit-il*, que de ces rail- » leries douces & gaies, qui an- » noncent plutôt les souhaits d'une » tendresse paternelle, que les ar- » rêts d'une autorité magistrale.« A la fin de ce Volume, il fait une remarque qu'on doit se rappeller de temps en temps dans la lecture de ses Feuilles. C'est que, » dans des Ouvrages de plaisan- » teries, il arrive souvent que » quelques personnes prennent les » choses dans un sens directe- » ment contraire à celui dans le- » quel l'Auteur & la plûpart de » ses Lecteurs les entendent : l'iro- » nie la plus innocente paroît » impiété ou méchanceté à de » telles gens. Mais ce n'est pas tou- » jours le Lecteur qu'il faut blâ-

» mer, s'il prend mal cette figure.
» Il y a beaucoup d'ironies qui
» paroissent fort claires à un Ecri-
» vain, qui ne sont peut-être
» pas assez bien ménagées pour
» qu'on puisse les concilier avec
» les différentes capacités de toute
» espèce de Lecteurs. En ce cas,
» le Directeur d'une Feuille Heb-
» domadaire s'expose à différen-
» tes sortes de censures, quoique,
» dans le fond, cela ne prouve
» contre lui qu'un défaut de ju-
» gement. «

Quoique le XXI[e] Discours de M. Fitz-Adam ne soit point monté sur ce ton ironique, il y a cependant quelques traits, & entr'autres la conclusion qui le termine, dont le Traducteur a été justement blessé. De-là cette Note qu'il s'est cru obligé d'y ajoûter : » On reconnoît, *dit-il*,
» dans cette conclusion, comme
» dans tout ce qui précède, un

» Philoſophe Stoïque, pour ne
» rien dire de plus, qui, ſans
» égard pour ce que la Religion
» nous enſeigne, ſe plaît à avan-
» cer & à ſoûtenir des para-
» doxes. « On doit ſavoir d'autant plus de gré au Traducteur de cette remarque, qu'il ne lui auroit pas été impoſſible d'adoucir, par une bénigne interprétation, ce que cette concluſion peut avoir de trop hardi & de malſonnant. Son indulgence auroit pu paroître fondée ſur ce que, dans le même Diſcours, notre Socrate Anglois ajoûte à l'Epitaphe impie qu'il rapporte. Le mourant qui l'avoit dictée pour être gravée ſur ſon tombeau, y déclare qu'il n'a jamais pu élever ſes eſpérances juſqu'au Ciel, & qu'il meurt *content de retourner à ſa ſource*, & qu'*il ne ſouhaita plus de vivre, & ne craignit pas de mourir.* » Je n'ai, *dit M. Fitz-*

» *Adam*, aucune remarque à faire
» au ſujet de cette Epitaphe, le
» Lecteur les fera lui-même ſe-
» lon ſon goût & ſa façon de
» penſer, qui ne peut jamais être
» bonne qu'autant qu'elle a pour
» guide les lumières de la foi. «

Après ces obſervations, nous allons parcourir ce ſecond Tome, & en extraire quelques morceaux pour juſtifier aux yeux de nos Lecteurs l'idée que nous avons de la plûpart de ces obſervations morales, & de l'habileté du Traducteur à rendre dans notre Langue tout ce qu'il peut y avoir d'eſprit & de ſel dans les tours & dans les expreſſions de ſon original.

Nous ſouhaiterions que M. Fitz-Adam fût plus convaincu, qu'il ne paroît l'être, de la *haine profonde & implacable*, qu'il attribue aux Dames Angloiſes pour tout ce qui bleſſe l'honneur de leur

sexe: » Elles regardent, *dit-il*, » le crime & la criminelle avec » une égale horreur, & elles laissent leurs affaires & leur plaisir » même pour le grand devoir de » la médisance ; & pour dévouer » à une infamie éternelle une » sœur qui les a déshonorées. » Cette haine... ne sauroit être » assez admirée, si l'on considère » avec quelle délicatesse sont formés les cœurs où elle réside, » & combien il est aisé de les » porter à la compassion dans » tout autre cas « &c. Il remarque qu'une Angloise ne relâche jamais rien de sa rigueur ; à cet égard, que quand sa vertu s'est démentie. Nous ne rendons ici que le premier trait des saillies ironiques, dont le premier Discours est rempli.

On nous instruit, dans le second, d'une révolution singulière qui est arrivée dans les mœurs

Angloises. M. Fitz-Adam l'attribue au passage qui s'est fait de la *Taciturnité* au *Babil*. Nous ne saurions mieux rendre sa pensée qu'en l'écoutant lui-même. » Dans » ces temps, *dit-il*, où la PAROLE » n'étoit que du département du » vulgaire, ou des mercenaires, » on tenoit ordinairement, dans » les grandes maisons, des fous » ou des bouffons. Mais aujour- » d'hui, tant les choses ont chan- » gé, les voix sont devenues un » drogue de rebut, dont on ne » donneroit pas un sou excepté » dans le cas unique d'une élec- » tion. « Depuis ce changement, *les grandes Terres*, *les Châteaux*, *les Titres* du Royaume sont dévolus à un *babil perpétuel*. » Les » fous & les bouffons, *conclut* » *notre Spectateur*, doivent être » inutiles dans les maisons où le » Maître n'a pas plus de honte » de prostituer son esprit à sa

» table, en présence de ses convi-
» ves & de ses domestiques, que
» de laisser voir son yvrognerie à
» ceux qui l'élisent pour le Par-
» lement. « Ces Seigneurs qui ai-
ment tant à parler, seroient fort
à plaindre, s'ils n'avoient per-
sonne pour les écouter. Heureu-
sement dans la *plûpart des fa-
milles* Angloises *il se trouve un
grand nombre* de personnages qui
n'ont point d'autres fonctions.
On les connoît sous différentes
dénominations, comme *de cousin*,
d'humble compagnon, *de para-
site*, *d'avaleur de couleuvres*, &c.
Notre Spectateur veut ériger cet
emploi en charge sous le titre
d'*Ecouteur*. Pour l'exercer avec
succès, il exige des qualités dans
le Candidat; il lui prescrit des
régles, & lui donne des avis qui
sont tellement assaisonnés, qu'il y
a, pour le moins, autant à pro-
fiter pour les *Parleurs* que pour

les *Ecouteurs* ; le tableau des devoirs, tracé pour les uns, présentant pour les autres une image qui est la plus fine censure de leurs ridicules.

Dans le IV^e Discours on trouve une suite d'aventures merveilleusement appropriées au but du second. C'est l'exposition vive des risques fâcheux que court un *Ecouteur*, toutes les fois que, par indiscrétion ou par inadvertance, il péche contre les préceptes qui entrent dans le plan de cette ingénieuse institution.

Notre Socrate Anglois revient quelquefois à des matières qu'il a traitées dans son premier Tome ; mais il n'y revient point, sans y être ramené par une suite d'observations & de réflexions, qui lui donnent un surcroît de forces pour porter de nouveaux coups aux défauts qu'il voudroit corriger dans les usages de ses

Compatriotes. Ce qui excuſe le ſoin qu'il prend d'inſiſter ſur les mêmes Articles, c'eſt qu'il *y a à peine une ſeule coûtume* parmi les Anglois, dont ils ne ſoient *auſſi entêtés & auſſi jaloux que d'aucun privilège* national.

Pour faire ſentir avec quelle adreſſe il retouche un même ſujet ſans fatiguer ſon Lecteur, nous allons citer cet exemple tiré du VIII^e^ Diſcours. » Quiconque, » *dit-il*, a le malheur d'aller au-» delà de ſes revenus, doit, pour » ſe rétablir, renoncer à certai-» nes dépenſes, qui, dans la liſte » de ſes débourſements, forment » l'Article le plus formidable. » L'œconome Habitant de la Cité » renonce à ſa maiſon de cam-» pagne, le Gentilhomme ſe dé-» fait de ſes chiens ; & moi je » ne tiens plus les domeſtiques des » autres à mes gages. Mais ſou-» haitant véritablement fréquen-

» ter des amis que d'innocentes
» liaisons m'ont rendus chers, &
» préférant les heures de société
» que je passe, à leur table, à la
» plûpart des autres de ma vie,
» je ne puis pas toujours refuser
» leur invitation, quand même je
» n'ai rien à donner à leurs do-
» mestiques. Mais, hélas! les in-
» convénients d'une bourse vuide
» se font sentir ici aussi fortement
» que dans aucun cas que je con-
» noisse, où puisse se trouver un
» débiteur insolvable. Si... je suis
» assez hardi pour demander un
» verre de vin; après des délais
» qui en ôteroient le goût, s'il
» étoit bon, on me sert les égouts
» de tout le buffet dans un verre
» gras. Si je veux rendre mon
» assiéte, personne ne me voit;
» & je suis forcé de manger du
» mouton avec une sauce de pois-
» son, & la marinade avec ma
» tarte aux pommes. « On voit

ici la satyre de l'usage où l'on est en Angleterre, de faire des libéralités aux domestiques de la maison où l'on mange : ce qui a produit ce mot si usité dans le pays : *Je ne suis pas assez riche pour manger chez les autres.*

M. Fitz-Adam abonde en traits amusants & instructifs sur la culture de l'esprit, sur la manie des Bibliothèques, & spécialement sur ce qu'on appelle *Goût.* » Le goût » du siècle, *dit-il*, est généralement pour ce qui est annuel. » Politique, Livres, Plantages, & » aujourd'hui les Bâtiments, tout » doit être annuel ; & il est à » craindre que, dans peu d'an» nées, on ne trouve plus nulle » part de grands arbres, ni d'édi» fices solides, excepté dans nos » desserts. (Disc. XIII.) L'ambi» tion de passer pour des gens » de goût est aujourd'hui la pas» sion universelle ; mais le mal-

» heur est que, comme des Chas-
» seurs qui ont perdu le lièvre,
» & fait lever un lapin qui les
» mene dans des garennes, où
» leurs chevaux se cassent les jam-
» bes ; ainsi, en matière de goût,
» nous voyons souvent les hom-
» mes suivre quelque fausse piste
» avec la même ardeur avec la-
» quelle ils auroient poursuivi le
» vrai objet de la chasse, & avec
» beaucoup plus d'inconvénients.«
Sur un *sujet* si *délicat*, la source
des méprises, selon l'Auteur, ne
vient peut-être que de la *grande
ressemblance* qu'il y a entre le
vrai & le *faux* goût. Aux yeux
d'un *Observateur négligent & pré-
cipité*, l'un & l'autre souvent se
confondent, & plus souvent en-
core aux yeux des personnes qui
n'ont pas le sentiment assez sûr
& assez délicat, ni l'esprit assez
droit & assez éclairé pour les
distinguer. » Pour donner à nos

» Cavaliers du bel air des idées
» plus juſtes & plus préciſes, j'oſe
» aſſûrer, *dit le nouveau Specta-*
» *teur*, que la premiére choſe né-
» ceſſaire à ceux qui veulent ac-
» quérir UN GOÛT VRAI, c'eſt d'y
» préparer leur eſprit de bonne
» heure par la pourſuite & par
» l'amour de l'ordre & de la con-
» venance morale, & de toutes
» les beautés raiſonnables d'une
» conduite juſte & bien réglée.

» Le vrai goût, comme les
» bonnes manières, ſemble la
» choſe la plus aiſée à acquérir;
» & cependant par-tout où il ne
» croît pas naturellement, c'eſt de
» toutes les plantes la plus diffi-
» cile à cultiver. Il faut le ſemer
» ſur une couche de bon ſens
» encore pur, & le tenir parfai-
» tement net de toute mauvaiſe
» herbe qui pourroit prévenir ou
» retarder ſes progrès.... La folie
» gît en ce que chacun s'imagine

» qu'il peut atteindre à la perfec-
» tion dans cette divine qualité..
» ..... Arriver au goût dans une
» seule branche des beaux Arts ;
» peut-être ne seroit-ce pas une
» ambition tout-à-fait infructueu-
» se ; mais il est absurde de préten-
» dre au goût universel. « Ici le Spectateur contemple une foule de gens qui *s'égarent* en courant après le goût. Les uns à force d'études & de lectures, les autres à force de courses & de voyages le poursuivent dans tous les Livres de l'Univers, & dans tous les Etats de l'Europe. » Après tous
» leurs travaux, *dit M. Fitz-Adam*,
» nous les avons souvent vus em-
» brasser ridiculement la pédan-
» terie & la fatuité avec les trans-
» ports qui ne sont dûs qu'au Gout
» ..... Si nous voulions ériger un
» Temple au Goût, chaque science
» devroit y fournir une colonne,
» chaque vertu devroit y avoir un

» Autel, & les trois Graces de-
» vroient avoir la grande Prêtriſe
» en commiſſion. Cependant cette
» prétention générale au *Goût*
» ne laiſſe pas d'avoir ſon utilité.
» Le grand nombre de gens qui
» vont à ſa quête, quand même
» ils ne le trouveroient pas, ſer-
» vent du moins d'autant de ſi-
» gnaux qui nous empêchent de
» nous égarer après eux....... La
» juſteſſe du goût en matière de
» beaux Arts, & l'extrême déli-
» cateſſe en fait de mœurs, ne
» ſont qu'un ſeul & même ſens
» qui s'exerce ſur des ſujets diffé-
» rents; ce n'eſt que l'amour de
» la beauté, de l'ordre, de la con-
» venance, qui embraſſe tous leurs
» objets intellectuels & viſibles. «
(Diſc. XV.)

Dans le X. Diſcours, on nous apprend qu'en Angleterre l'uſage aſſez commun eſt de prévenir les gens ſur les viſites qu'on ſe pro-

poſe de leur faire : ce qui impoſe l'obligation de ſe préparer à les recevoir. Entre la viſite annoncée & les préparations convenables, on ne ſaiſit pas toujours les juſtes proportions ; parce que le terme de *viſite* eſt un mot dont la ſignification eſt trop vague & trop indéterminée. Ainſi dans les frais de préparation on péche ſouvent par excès ou par défaut ; ce qui occaſionne des inconvénients très-déſagréables, comme de faire ou de ne pas faire des dépenſes qui deviennent inutiles ou néceſſaires, ſelon que la viſite doit être plus ou moins longue. Pour obvier à ces contre-temps dont on cite ici des exemples très-ſenſibles, voici ce qu'a imaginé un Correſpondant de M. Fitz-Adam. » Quand une » Dame, *dit-il*, ayant un habit » à la nouvelle mode, ou une » nouvelle médiſance à faire cir» culer, trouve à propos d'aller

» chez quarante de ſes Connoiſ-
» ſances dans un jour, je ſuis
» d'avis qu'on abrége le mot, &
» qu'on appelle ſimplement cela
» une VISE. Quand on veut aller
» dîner familiérement chez un ami
» à la Campagne, ou prendre une
» taſſe de Thé chez un ami de la
» Ville, je voudrois que cela s'ap-
» pellât une VISITE. Mais quand
» on ſe propoſe de paſſer quel-
» ques jours, quelques ſemaines
» ou quelques mois dans une mai-
» ſon, j'appellerois cela une VISI-
» TATION. « La commodité de ce
ſtyle ſeroit de montrer à *l'œil* comment on doit ſe préparer à recevoir ſon hôte, ſi on *doit allumer le feu dans la plus belle Salle, s'il faut ſigner un Arrêt de mort pour les poules, &c.*

Le XXXI^e^ Diſcours eſt une Lettre qui nous feroit ſoupçonner qu'en Angleterre le goût des expériences électriques a dégénéré

dans une manie si forte, que pour la guérir, il faut y appliquer tout ce que le ridicule a de plus caustique. En commençant à traiter cette matière, l'Auteur brûle en l'honneur des Philosophes modernes un encens dont la vapeur pourroit bien n'avoir pour eux que l'odeur d'une satyre. » C'est la » tête du Philosophe, *dit-il*, qui » met en mouvement la main de » l'ouvrier. Les Anciens & un pe- » tit nombre de peuples modernes » ont eu peut-être de bonnes » mains ; & s'ils ont fait si peu » de figure dans le commerce, » c'est sans doute parce qu'ils » manquoient de têtes philoso- » phiques. . . . . . Ils n'entendoient » pas grand'chose à la fabrique » des tonnerres & des éclairs ; » que nos Compatriotes, graces à » la sagacité de nos Philosophes » & aux expériences d'électricité, » sont aujourd'hui en état de pro-

» duire dans une quantité consi-
» dérable, au grand honneur &
» au grand profit de ces Royau-
» mes. Je ne crains pas d'assurer
» qu'au moyen de cette seule ma-
» nufacture, nous pouvons de-
» venir le peuple le plus puissant,
» le plus riche & le plus heureux
» de l'Univers.....

» Quand on présenta pour la
» premiére fois aux yeux des
» Curieux les expériences d'élec-
» tricité, je ne me rappelle pas
» que les Savants en fissent espé-
» rer aucun avantage au genre
» humain, excepté qu'à l'aide de
» leur curieuse machine ils pou-
» voient donner un coup assez
» sec au coude du patient sans
» employer d'autres armes. Il est
» vrai qu'un petit bâton auroit
» pu produire le même effet;
» mais ç'auroit été par une mé-
» thode commune & ordinaire.
» On a dit à la vérité que la

» machine électrique avoit été
» employée à la guérison de di-
» verses maladies ; mais je ne me
» rappelle pas avoir ouï dire qu'on
» ait eu un grand succès à cet
» égard , excepté que quelques
» personnes du petit peuple sont
» devenues aveugles , que trois
» ou quatre cols ont été disloqués ;
» & qu'un enfant de cinq ans en
» a pris des convulsions. Mais ces
» cas n'étant pas suffisamment at-
» testés, & les mêmes opérations
» ayant été exécutées passable-
» ment par plusieurs Chirurgiens
» & Apothicaires... j'ai appris
» avec plaisir que nos Philosophes
» ont réservé toutes leurs expé-
» riences pour la manufacture en
» question. Le procédé est si sim-
» ple & si facile, tous les ingré-
» dients se trouvant d'ailleurs
» dans notre pays ; & n'étant su-
» jets à aucun droit , que je ne
» doute pas que nous ne soyions
» en

» en état de porter des tonneres » & des éclairs au marché à beau» coup meilleur prix que la pou» dre à canon ordinaire. « De pareilles plaiſanteries ſur des opérations auſſi neuves & auſſi merveilleuſes que celles de nos laboratoires électriques, ne ſont tolérables que dans une région dont l'électricité eſt l'idole ou la folie, au point que ſes partiſans ſoient une ſecte d'Enthouſiaſtes ou de Fanatiques. Le badinage de cette Lettre eſt pouſſé au-delà du terme où nous nous ſommes arrêtés.

Dans le XXXIVe Diſcours on ne traite pas avec plus de reſpect le goût des fleurs & de l'Hiſtoire Naturelle. Le ton de ces Feuilles n'eſt pas pour les goûts à la mode ; elles pourront bien y perdre quelques ſuffrages & peut-être une bonne partie de leur vogue & de la fortune

qu'elles devoient attendre du tour ingénieux qui y domine.

Dans son XXXV^e Discours, M. Fitz-Adam nous apprend qu'on l'accable de Lettres sur le Chapitre des Domestiques. *Le fléau des domestiques*, dit-il, *c'est la phrase de presque tout le monde.* Il observe cependant que dès qu'une famille a *quelque prétention de Noblesse*, elle ne manque point d'*augmenter* ce *fléau* au risque même de *ruiner sa fortune*. Sourd à toutes ces plaintes, notre Spectateur *prend le parti des Domestiques contre leurs Maîtres.* Il prétend qu'en général on doit juger des maîtres par les Domestiques, & que des Domestiques gais, sages, propres, obligeants, doux & paisibles, annoncent des Maîtres *qui ont le cœur bien placé.* Au contraire des Domestiques *bourus*, *méchants*, nonchalants, maussades, & qui se

querellent, ne font, à ce qu'il croit, que *copier* des Maîtres *qui ſont fort déſagréables en eux-mêmes, & le fléau de tout ce qui les environne.* Senèque, qui appelle les Domeſtiques d'*humbles amis*, remarque que les Maîtres les plus impérieux avec leurs Domeſtiques, ſont les eſclaves les plus ſoumis avec les Domeſtiques des autres. *Je ne diſtingue pas*, dit ce Philoſophe cité par notre Socrate Anglois, *les Domeſtiques d'avec les Maîtres par leurs fonctions, mais par leurs mœurs : les unes ſont l'ouvrage de la fortune, les autres celui de la vertu.*

» J'ai dit, *ajoûte M. Fitz-Adam*, » qu'il eſt plus aiſé de porter les » gens à la vertu par les louan- » ges, que de les détourner du » vice par les injures ; & j'ai tou- » jours trouvé que les louanges » données à un Domeſtique pour

» avoir bien fait, produiſoient un
» beaucoup meilleur effet que les
» gronderies & les plaintes, quand
» il leur arrive d'avoir tort. Pour
» entretenir dans un Domeſtique
» le deſir de plaire, il faut lui
» montrer qu'il vous plaît; car
» quel encouragement peut-il
» avoir à continuer, ſi vous ne
» lui dites dès le commencement,
» qu'il eſt dans le bon chemin? «
Pour ces raiſons & pour beaucoup d'autres, M. Fitz-Adam déclare qu'il ne fera aucune attention aux plaintes qu'on lui envoira contre les mauvais Domeſtiques, à moins qu'il ne ſoit convaincu qu'elles lui viennent *de la part de bons Maîtres.*

La Lettre qui fait le XXXVI^e^ Diſcours, eſt d'un Anglois fort déſabuſé du monde qu'on voit à Londres. Il conſeille au Spectateur *de renoncer au louable deſſein de réformer les vices triomphans*

dans la Ville, & de tourner ses efforts à l'affermissement de la vertu militante dans la campagne. » L'yvrognerie, *dit-il*, le jeu, » l'athéisme, & les autres vices » moins criants, qui de temps » immémorial ont plus ou moins » foisonné dans notre Capitale, » ont été attaqués par les Théo- » logiens les plus distingués, par » les Moralistes & les Poëtes, » mais le tout inutilement. Pour » moi, je ne puis m'empêcher de » regarder toutes les espèces de » vices comme une sorte de peste; » & si j'osois donner des conseils » au Gouvernement, je propose- » rois qu'on fit une ligne de cir- » convallation, à la distance de » cinq milles tout autour de la » Ville, & qu'on y plaçât des » Gardes pour empêcher de passer » toute personne qui laisseroit » voir le moindre symptôme de

» quelques-unes de ces maladies
» épidémiques. «

L'Auteur de cette Lettre avoue qu'il a vécu long-temps exilé volontairement du beau monde. De-là vient, *dit-il*, que » mes
» maximes sont sifflées comme
» entiérement hors d'usage. Ma
» femme & mes filles m'assûrent
» continuellement que je n'imite
» point la politesse de nos voisins.
» Je ne nierai pas qu'il n'y ait
» quelque couleur de vérité dans
» cette assertion ; car vous sentez
» bien, M. Fitz-Adam, qu'il n'est
» pas aisé à quelqu'un, dans sa
» grande année climatérique, de
» se dépouiller de ses vieux pré-
» jugés ; & quoique je fasse
» profession d'avoir toute la dé-
» férence imaginable pour mes
» illustres voisins, ils doivent
» excuser la bisarre singularité
» que j'ai de payer mes dettes
» & de m'obstiner à aller de

» temps en temps à l'Eglise. «

Un des Correſpondants de M. Fitz-Adam ſoûtient que les Livres ne ſont pas la *nourriture*, mais la *médecine* de l'ame : une des preuves qu'il en donne, c'eſt que la plûpart de ſes camarades d'école & de ſes connoiſſances » ne peuvent encore voir aujour» d'hui ni toucher aucun Livre, » fut-il même un préſent de l'Au» teur, à moins qu'il ne ſoit auſſi » bien doré que la plus dégoû» tante pillule, ou qu'il ne ſoit » rendu ſupportable par le Sirop » d'une Dédicace..... La vraie & » naturelle nourriture de l'eſprit, » *ajoûte-t-il*, c'eſt les Nouvelles. » On en a une preuve incon» teſtable dans ce grand nombre » d'ames de cette Capitale, qui » ne ſubſiſtent que par cette Diète, » ſans y ajoûter quelqu'autre ali» ment que ce ſoit. « C'eſt pour

eux *la manne du jour.* (Disc. XVIII.)

Il y a, dans ce second Tome comme dans le premier, une foule d'obſervations qui, quoique très-fines & très-réfléchies, ſemblent tomber de la plume du Spectateur. Mais à force de ſubtiliſer & de rafiner en ce genre, l'Auteur aboutit quelquefois à des allégories ſi outrées ou ſi affectées qu'elles reſſemblent à des puérilités qui friſent de fort près la platitude : comme, par exemple, quand on dit des Dames qui *chancellent dans les promenades publiques ſur des talons pointus* : » Certainement rien » n'eſt ſi contraire au ſens com- » mun que cette invention des » Dames d'affoiblir leur ſupport, » quoiqu'elles n'aient déja que » trop de diſpoſition à tomber. » Si l'on peut rendre quelque » raiſon d'une conduite ſi étrange,

» il faut que ce soit celle-ci ;
» elles auront cru nécessaire de
» diminuer la base après avoir
» rendu le chapiteau plus lé-
» ger. «

Il n'est pas nécessaire d'avertir que tout ce qu'on dit ici des François porte la teinture des préjugés Anglois.

Cette Edition, quoique assez correcte, pouvoit souffrir un petit *Errata*; on y a mis entre autres choses *M. le Duc de Virone*, lisez *M. le Duc de Vivone*, (page 120.)

ARTICLE XXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

D'AVIGNON.

ANTOINE-IGNACE FEZ, Imprimeur en cette Ville, va mettre au jour un DICTIONNAIRE DE PHYSIQUE, *orné de Planches, dans lequel on met en parallèle le systême de Newton avec les systêmes de tous les autres Physiciens; on répond à toutes les difficultés des Anti-Newtoniens, & l'on explique d'une manière fort étendue les Notions Géométriques & Algébriques, néceſſaires à ceux qui*

veulent apprendre à fond la Physique moderne, 3. vol. *in*-4°. proposéz par souscription, dont le prix est de 24 livres en trois termes; & la clôture de ladite souscription doit être au mois de Mars 1760 pour la France; & au mois de Mai pour les pays Etrangers. Après la souscription fermée chaque Tome coutera 12 livres. On compte donner le premier Vol. le 1. Novembre de cette année.

Ce Livre important & fort instructif est dédié à Monseigneur le Duc de Bourgogne, par l'Auteur, qui est le P. Paulian Professeur de Physique au Collège des Jésuites d'Avignon. Il avoit donné ci-devant un *Dictionnaire de Physique portatif*, en un vol. *in*-8°. dont nous avons parlé au mois de Juillet 1759. Ce qu'il annonce aujourd'hui, est tout-à-fait en grand, ce que le vol. portatif étoit en Abrégé.

Le *Prospectus* qu'on publie actuellement donne une idée de l'execution en produisant l'Article *Attraction*, qui est fort étendu bien discuté, & dans une méthode même très-utile pour les Ecoles, puisqu'on répond aux objections. Il y a lieu de croire que les Physiciens feront honneur à ce nouvel Ouvrage, qui sera d'ailleurs plein de Planches, & bien imprimé.

Le même Libraire à ouvert une souscription, pour un *Journal Historique de la Ville d'Avignon, depuis l'an 1177. jusqu'à l'an 1740*. Par un Citoyen de la même ville, 2 vol. *in*-4°. pour la somme de 12 livres : ce qui n'est point cher, vu la beauté du papier & des caractères. Cette Typographie d'Avignon, se distingue aujourd'hui & nous lui rendons ce témoignage public avec plaisir. C'est une sorte de compensation

ou de réparation des négligences typographiques qui déshonorent si souvent les Presses des plus grandes Villes. Au reste, ce *Journal* contiendra le Tableau de ce qui s'est passé de plus célèbre & de plus curieux dans cette Ville singulière par sa situation, par son gouvernement ancien & moderne, par la multitude des personnes illustres qui y ont fait leur séjour, par les révolutions heureuses ou malheureuses qu'elle a éprouvées, par les hommes de Lettres qu'elle a produits, &c. Le premier Volume commencera en 1177. & finira en 1600. Le second continuera depuis 1600. jusqu'en 1740. Aux termes du Prospectus, la souscription devoit être close depuis le premier Janvier dernier; mais l'axiome de droit dit, que *favores amplientur*: c'est ce qui peut laisser de l'espérance aux acquéreurs de bonne volonté. 1 *Février*, 1760.

DE LYON.

On distribue, dans cette Ville, le Catalogue des Livres de feu M. André P. (Perrichon.) Le Cabinet de ce Magistrat, Homme de Lettres, étoit déja considérable & bien entendu pour le choix des Livres. On a joint, pour la vente, quantité de doubles d'une des plus nombreuses & des plus belles Bibliothèques du Royaume, &, par cette réunion, le Catalogue est devenu fort intéressant dans presque toutes ses branches. La Théologie sur-tout, la Jurisprudence & la Littérature y sont fort bien. La vente en détail au plus Offrant & dernier Enchérisseur, commencera le Lundi 25. de Février 1760, rue Mercière; & le Catalogue, dont le plan fort méthodique est en Latin pour l'usage des Etrangers, se vend 1 liv. 16. *Il se trouve chez Du-*

plain ; & à Paris chez Martin & Barrois.

Dissertation sur les Vapeurs &c. (In-12.) Par M. Jean Maria, Maître en Chirurgie de la Ville de Lyon. La Préface de ce Livre ne flatte point les personnes sujettes aux *Vapeurs*, puisque, sans façon & sans détour, l'Auteur attribue cette maladie à trois causes, qui sont comme trois pestes publiques & trois sœurs dignes de figurer avec les trois Euménides ; savoir, la MOLLESSE, la VOLUPTÉ, l'INTEMPÉRANCE. Apparemment que les vertus opposées à ces vices sont d'abord les remèdes principaux que les vaporeux & les vaporeuses doivent mettre en œuvre. Mais l'Auteur suggère des remèdes particuliers, & tout son Ouvrage abonde en détails de ce genre. Comme la *Dissertation* embrasse d'autres maux que les vapeurs, &

qu'il nous ſeroit impoſſible de rendre raiſon de tout, nous renvoyons au Livre même qui eſt écrit clairement & qui paroît le fruit d'une longue expérience.

Instruction facile *ſur les Conventions, ou Principes à la portée de toutes ſortes de Perſonnes, ſur les ventes, louages, dettes & ſur les Conventions en général.* Ouvrage utile aux gens d'affaires, Négocians, Financiers & même à tous Chefs de famille, (*in*-12. près de 401 pages.) Chez Bruyſet, Ponthus rue Merciére. Cet Ouvrage eſt plein de définitions courtes, claires, & dans un ordre très-facile. Il a fallu bien de la patience pour faire un Recueil tel que celui-ci. Quiconque contracte, qui vend & achete, qui doit & à qui il eſt du, en un mot qui a des affaires, ou qui craint qu'on ne lui en faſſe, doit acquérir ce Volume. On le trouve

aussi à Paris chez Lottin, rue saint Jacques.

Bessier Libraire de cette ville & Duchesne Libraire à Paris, distribuent l'AMANACH GEOGRAPHIQUE DU COMMERCE POUR 1760, contenant le nom des Places de l'Europe les plus commerçantes, le détail de leurs Manufactures, de leur Commerce, tant en marchandises d'importation que d'exportation; la façon d'y tenir les Ecritures; le cours du Change avec la France, les échéances & usances des Lettres tirées sur elles, les jours de grace, les mesures, les Foires & marchés, &c. (*Ce Livre a été imprimé à Annecy.* (Petit *in*-16.)

D'AMIENS.

Mémoire sur la Tourbe, par M. Bizet de l'Académie des Scien-

Février, 1760.

ces, Belles-Lettres & Arts d'Amiens, (*in*-12. p. 106) Chez la veuve Godart, &c. *& se trouve à Paris chez Ganeau, rue S. Severin, Chaubert quai des Augustins, Lambert rue de la Comédie.* La Tourbe, ce supplément du Bois, ce composé de matières Végétales, Animales, Pierreuses, Sulphureuses, &c. a déja occupé beaucoup de Naturalistes. Celui qui nous donne le présent Mémoire, traite son sujet avec beaucoup de soin, & disserte même avec intérêt : son Ouvrage est clair, méthodique & bien écrit.

De Nismes.

Les Principes des Rentes constituées, où il est traité de la Nature de leurs intérêts, de ce qui en peut produire de soi-même ou autrement, & de tout ce qui y a rapport, suivant la Jurisprudence

du Royaume. Par M. Charles D. M. C. Avocat au Parlement, (vol. *in*-12.) La matière est traitée en LX. Paragraphes, qui contiennent tout ce qu'on peut desirer de savoir sur l'objet en question. On prend les Rentes à leur origine qui n'est pas fort ancienne. Les premiers siècles du monde n'étoient pas assez fins pour imaginer le moyen de tirer un profit de l'argent, sans contrevenir au précepte du prêt gratuit. Ces sortes d'inventions sont le fruit de la vieillesse du monde; mais la chose une fois trouvée, on a vu naître beaucoup de questions & de dispositions à ce sujet. C'est ce que ce Livre expose. *Il se trouve aussi à Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins.*

DE PARIS.

La veuve Lamesle rue Vieille Bouclerie, distribue des *Lettres*

diverses à un ami de la Nature sur de nouveaux produits tirés des trois Regnes, Minéral, Végétal & Animal ; & sur les vrais moyens de jouir d'une parfaite santé. (Broch. *in-8°.* de 32 pag.) Celui qui écrit est M. *l'Hoste*, possesseur & distributeur de plusieurs remèdes, qu'il dit être de la *dernière perfection*, & qu'on se procure en s'adressant à lui, *rue des Boulangers, près Saint-Victor à Paris.* Ce *Scrutateur de la Nature*, qualité qu'il se donne à lui-même, s'étend beaucoup sur les avantages de la bonne santé, sur les moyens de la conserver, sur le grand mal que causent les indigestions, sur les recherches & les découvertes qu'il a faites dans les trois Regnes Minéral, Végétal & Animal &c. Cet Auteur exalte très-fort l'étude de la Nature, & il croit que par cette étude *aidée de l'Art*, on

pourroit parvenir *à ne ſouffrir jamais d'incommodités.* C'eſt trop prometrre : notre machine eſt trop condamnée aux *ſouffrances* pour obtenir le bien dont on nous nous parle ici. Bornons-nous à diminuer la ſomme des maux, & à ſupporter patiemment ce qu'il nous en reſtera toujours. Ces Lettres doivent être recherchées non pour les agréments du ſtyle, (ils y manquent totalement) mais pour l'étendue des obſervations & des promeſſes qu'on y expoſe. Le Recueil eſt terminé par une Lettre en Vers, deſtinée à exalter les travaux & les ſuccès de l'Auteur.

Le bon Jardinier, contenant une idée générale des quatre ſortes de Jardins, les régles pour les cultiver & la maniere d'élever les plus belles Fleurs. Nouvelle Edition conſidérablement

augmentée, & dans laquelle la partie des Fleurs a été entièrement refondue par un Amateur. (Petit Volume.) *Chez Guillyn, Quai des Augustins, &c.* C'est un Almanach plein de détails relatifs au Jardinage. Il semble que ces pratiques ont été éprouvées bien des fois, & que c'est ce qui doit leur attirer la confiance du Lecteur.

Mémoire sur l'Air, la Terre, & les Eaux de Boulogne sur Mer, & des Environs. Par M. Desmars, Médecin-Pensionnaire de la Ville. Cette Brochure de 38 pages & imprimée à Amiens est un Abrégé de l'Histoire Naturelle du Boulonois. On y parle de la situation de la Ville & même des deux Villes, haute & basse, de la nature du terrein & de ses qualités, des couches de terre qui le forment, des Fossiles qu'on

y trouve, des Eaux qui l'arrosent, de la température de l'Air qu'on y respire ; & l'on embrasse aussi ce qui concerne le caractère des Habitants du Pays. Ils sont communément forts, braves, vertueux ; mais peu enclins au travail & peu industrieux. On n'oublie point les maladies qui regnent dans le pays, & les remèdes qu'il faut employer pour les guérir. L'Auteur est un Médecin qui exerce, à ce qu'il paroît, fidèlement & avec succès sa profession. Il comprend, dans son Mémoire, les Poissons qui se pêchent sur les côtes & dans les rivières ; les Arbres, les Légumes, & en général toutes les productions du pays. Ce Mémoire est instructif, & si l'on en avoit de semblables sur chacune de nos Provinces, il en résulteroit une connoissance exacte de notre patrie, tant au moral qu'au physique. Il ne se-

roit plus question que de tirer les conséquences pratiques ; ce qui est toujours le plus difficile.

On a vu, depuis quelques mois, le *Télémaque travesti*, en *Vers*; jolie Edition exécutée à Senlis chez des Rocques, & distribuée à Paris chez Duchesne, rue S. Jacques. (Trois Volumes *in-12.*) Le fond de l'Ouvrage opère l'effet qu'on doit attendre des productions bisarres. On s'en amuse un moment, on en lit une centaine de Vers, puis on laisse le Volume pour y revenir quand on veut se dérider le front ou faire trève avec son humeur. Celui qui nous donne ce *Télémaque travesti*, conte agréablement & coulamment, son récit s'enfile sans effort : ses tirades sont vives & légères. Il ne faut pas répondre de tout en ce genre. Il est nécessaire qu'on y trouve des chevilles

&

& des idées giganteſques : c'eſt le ton du Poëme burleſque, enfant de la gaieté ou de l'ennui, délire de la raiſon, vraie rapſodie aux yeux des Philoſophes. Nous n'avons pas lu tout ce Poëme, il s'en faut beaucoup : ſi l'honnêteté y étoit bleſſée en quelques endroits, nous le réprouvons. Mais le Cenſeur Royal, qui eſt un Juge ſage & éclairé, ſemble garantir les attentions de l'Auteur.

Deſpilly Libraire, rue S. Jacques, à la vieille Poſte, diſtribue un Diſcours imprimé à Orléans *ſur la Pucelle* libératrice de cette Ville, Diſcours prononcé le 8. de Mai 1759. Cette Pièce, ſingulièrement eſtimable par la chaleur du ſtyle & par la force des penſées, ne nous eſt parvenue que tard; elle n'a peut-être plus la grace de la nou-

veauté ; & l'Histoire de la Pucelle est aussi une chose antique : Mais quand on traite de cette manière un sujet manié tant de fois, on mérite d'être toujours neuf, & de ranimer vivement l'attention du Public.

Dans sa première Partie, l'Orateur *justifie nos Pères de ce qu'on appelle leur simplicité*, au sujet de la Pucelle d'Orléans. Dans la seconde, *il justifie la Providence de ce qu'on est tenté de nommer ses excessives rigueurs* en ce qui concerne la catastrophe de la Pucelle. Cette prétendue *simplicité* de nos Pères est traitée avec autant d'esprit que de vérité.

» Ils étoient (ces Ancêtres) des
» hommes simples, sans doute ; &
» j'en tombe d'accord, si, par
» cette expression, l'on veut nous
» faire entendre que, dans ces
» siècles plus déclarés pour les
» droits du bon sens que jaloux

» de la gloire du bel esprit, on
» ne voyoit point éclore chaque
» jour de nombreux essains de
» Philosophes armés contre des
» vérités incontestables, quoique
» populaires, & contre des prin-
» cipes de conduite respectables,
» quoique peut-être assez peu
» commodes. Je conviens encore
» de la *simplicité* de nos Ayeux,
» prise pour le peu de connois-
» sance qu'ils avoient communé-
» ment des Sciences curieuses,
» mais incertaines, & des Arts
» brillants, mais inutiles. J'ajoûte
» même que leurs manières étoient
» moins agréables que les nôtres,
» leurs parures moins recher-
» chées, leur langage moins poli,
» &, si on le veut encore, leurs
» moeurs plus innocentes, leur
» probité plus nette, leur com-
» merce plus sûr, leurs amitiés
» plus constantes, leurs joies plus
» naïves, leur bonheur plus réel;

» & encore une fois, ce n'est » point dans tous ces sens que je » prétends les disculper de la *sim-* » *plicité* qu'on leur impute &c. «

L'Histoire de la Pucelle d'Orléans est entremêlée de traits vifs, d'apostrophes véhémentes, de mouvements subits. Quelque chose de militaire, de brusque même dans le fil de la premiére Partie est un coup de l'Art: il falloit ce ton, ce genre, si l'on ose parler ainsi, pour peindre les actions extraordinaires de l'Héroïne. La seconde Partie est plus dans le pathétique ; parce qu'il s'agissoit des malheurs de la Pucelle, de cette espèce d'abandon qu'elle éprouva, de ce procès criminel & injuste dont elle fut l'objet. Il sembleroit que ce Discours a été écrit comme d'un trait de plume, tant le cours des idées, des expressions & des mouvements paroît rapide. Mais c'est

aussi un des chef-d'œuvres de l'Art d'être lent à composer pour avoir l'avantage d'enchaîner du premier coup l'attention & le suffrage des Auditeurs. Il faut lire cette Oraison, digne, après plus de quatre siècles, de servir encore de monument aux exploits de la Pucelle.

Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, publie un Livre important sous le titre de *Devoirs Ecclésiastiques* ou *Instructions Ecclésiastiques, méthodiques & suivies, tirées de l'Ecriture, des Peres, des Conciles, & des Auteurs Ecclésiastiques sur les saints Ordres, & sur les dispositions pour les bien recevoir, &c.* Par M. Sevoy, Prêtre de la Congrégation des Eudistes, & l'un des Directeurs du Séminaire de Rennes. (Vol. *in*-12.) Ce n'est encore que la première Partie de ce bon Ou-

vrage. On en promet une seconde qui contiendra une *Retraite Ecclésiastique pour les Prêtres.* La premiére que nous annonçons, est distribuée en deux Livres, dont le premier traite *des dispositions générales aux saints Ordres :* ce qui comprend neuf Chapitres, sçavoir : *de la nécessité de la vocation Ecclésiastique ; des marques d'une vocation divine ; des moyens de connoître cette vocation, & de la fidélité à y répondre ; de la rareté des vocations divines, & des moyens d'en réparer le défaut ; des causes exclusives de l'Ordination, & de l'épreuve nécessaire pour la recevoir ; de la sainteté nécessaire pour recevoir les saints Ordres ; de l'Esprit Ecclésiastique ; des Séminaires Ecclésiastiques ; des dispositions prochaines à l'Ordination.* Le second Livre est une Instruction sur les saints Ordres en particu-

lier : ce qui embrasse aussi neuf objets & neuf Chapitres, savoir : *la Tonsure Cléricale*, *les Ordres moindres*, *l'Ordre des Soudiacres*, *l'Office divin*, *l'Habit Ecléfiastique*, *le Diaconat*, *la sainteté des Prêtres*, *les effets de l'Ordination*, *la nécessité de l'Oraison mentale pour tous les Ecclésiastiques*.

Tel est le Tableau général de cet Ouvrage, qui manquoit au Clergé. On avoit beaucoup de morceaux épars sur les *Devoirs Ecclésiastiques* ; mais rien de suivi, d'entier, de méthodique, d'élémentaire, s'il est permis de parler ici. Les Ecclésiastiques qui ont fait tant de Livres pour la conduite de tous les états, semblent avoir négligé leurs propres intérêts : ils n'ont point tracé la route des vertus qu'éxige leur Profession. On supplée ici à ce défaut. Rien de plus méthodique & de mieux

suivi que cet Ouvrage. Les détails en sont instructifs, les principes sûrs, les autorités qu'on y cite abondantes & bien choisies. Pour qu'on juge du style, nous transcrirons le morceau suivant sur l'*Esprit Ecclésiastique*. C'est la censure de quiconque n'a pas cet Esprit. » Dépourvu de l'esprit de » son état, il représentera dans » le Clergé l'ombre vaine d'un » Ecclésiastique : il sera dans le » Sanctuaire ce que seroit, dans » la nature, un Soleil sans lumiè- » re, un Edifice sans fondement, » un corps sans ame. Véritable » idole dans le Temple de Dieu, » il aura des yeux pour ne rien » appercevoir, des oreilles pour » ne rien entendre, une langue » qui ne pourra se délier, des » mains, des pieds immobiles & » sans action. Dans toutes les fa- » cultés, ce sera un engourdisse- » ment général à tout bien, une

» stupide indifférence à tout ce
» qui regarde le culte & le ser-
» vice de Dieu: *Pastor & Idolum.*
» La célébration des SS. Mystères,
» la pompe & l'honneur des Di-
» vins Offices, les Fêtes du Sei-
» gneur, la majesté des cérémo-
» nies qui concernent son culte;
» tout cela sera ou entiérement
» négligé, ou traité avec une dis-
» sipation, une lâcheté qui scan-
» daliseront les peuples, les reti-
» reront des exercices de la Reli-
» gion, attireront sur le Ministère
» & sur les Ministres toutes les
» malédictions du Ciel, &c.

Il faut profiter de ce Livre si utile: c'est la meilleure idée que nous puissions en donner.

On trouve toujours chez Duchesne rue S. Jacques, les *Ephémérides Troyennes*, qui ont commencé en 1757, & qui se perfectionnent d'année en année. L'Au-

teur a trouvé le moyen de mettre dans ce très-petit Livre toute l'Histoire de Troyes sa patrie. Il varie son objet chaque année, c'est-à-dire, qu'il ajoûte des particularités, des ornements, des détails sur les Arts. Car cette ville est singuliérement féconde en Artistes. Elle a produit entr'autres Mignard, Girardon & le célèbre Graveur Thomassin, &c. Ces Ephémérides Troyennes contiennent des curiosités dans tous les genres, des Antiquités, des Inscriptions, des traits historiques & municipaux, des Catalogues d'hommes illustres, des Notices géographiques ou topographiques, des Anecdotes concernant l'Eglise, le Militaire, le Commerce, & un caractère fort circonstancié des habitants de cette ville. On y a joint pour cette année 1760. la Carte très-bien gravée des environs de Troyes. Ajoû-

tez au tout le goût de la Littérature & les agréments du style, vous aurez une idée de cette Nouveauté annuelle & littéraire.

Duchesne distribue aussi le *Supplément à la France Littéraire*, pour *les années* 1759 *&* 1760. C'est l'Etat de la Littérature & des Gens de Lettres ; Ouvrage mobile, comme les vicissitudes du monde, & les révolutions des vies humaines. La liste des *Auteurs & Académiciens morts depuis quelques années* ne seroit pas la partie la moins philosophique de notre Littérature, si nous savions nous en occuper. *Mors sola fatetur quantula sint hominum corpuscula.* Mais les hommes viennent & s'en vont sans penser ; & les Livres se multiplient sans faire attention que les Bibliothéques

sont des Archives de mortalité & de destruction.

M. l'Abbé Valart vient de publier en petit format son élégante & très-bonne Edition de l'Imitation de J. C. (en Latin) chez Barbou rue S. Jacques. On voit à la tête une jolie Planche représentant la Religion, qui donne ce Livre au Chrétien fidèle & empressé d'en profiter, avec cette Epigraphe, *Hac est doctrina de cœlo descendens.*

On a vu du même Abbé une *Lettre au R. P. D. Gillot Prieur de Corbie, au sujet de la 8e Edition de la Grammaire Latine* (dudit M. Valart) *où l'on fait voir combien étoit imparfait ce que nous avions même de meilleur en ce genre de Grammaire.* Il faut suivre les détails, dans cette Lettre de 16 pages *in*-8°, en voici

le réſultat: » On voit par cet ex-
» poſé que les Rudiments avoient
» grand beſoin d'être étudiés,
» médités, approfondis & cor-
» rigés. Un homme qui n'auroit
» jamais appris que les Régles
» qu'ils renferment, doit néceſſai-
» rement regarder Ciceron, Cé-
» ſar, Cornelius Nepos, Virgile,
» Horace, &c. comme des igno-
» rants dans les principes de leur
» propre Langue. Auſſi leur arri-
» ve-t-il quelquefois de dire, *que*
» *ce ſont d'excellents Auteurs,*
» *mais qu'ils ne ſavoient pas les*
» *Règles de leur Langue.* Quicon-
» que n'aura lu que les Règles que
» je préſente, ne ſe trouvera point
» étranger avec les Ecrivains de
» l'ancienne Rome: il ſe trouvera
» toujours en pays de connoiſſan-
» ce; de ſorte que la Grammaire
» lui facilitera l'intelligence des
» Auteurs, & la lecture des Au-

» teurs l'affermira dans les vrais
» principes de la Grammaire ».

M. le Roy fils aîné du célèbre Julien le Roy, Horloger du Roi, publie des *Etrennes Chronométriques*, ou un *Calendrier pour l'année 1760, contenant ce qu'on fait de plus intéressant sur la division & la mesure du temps.* La première idée de ce petit Livre fut exécutée pour l'an 1758. Mais toute invention nouvelle est comme la Renommée, *Vires acquirit eundo.* Ces *Etrennes Chronométriques* reparoissent pour 1760, augmentées du triple. On avoit cinq parties dans celles de 1758 : on en trouve huit ici, & chacune d'elles enchérit beaucoup sur ce qui avoit été donné précédemment. Toute l'instruction sur-tout qui concerne les divisions du temps & la Chronologie est presque neuve. Il y a sur le Dimanche une Instruction fort bonne pour

tempéret l'idée de l'Abbé de saint Pierre, qui vouloit qu'on accordât une partie considérable de ce saint jour, pour être employée à des travaux utiles. C'est un systême mal-imaginé, même politiquement. Il faut du repos au peuple, & un jour de délassement chaque semaine ne peut être ni un excès ni un abus. Mais M. le Roy s'élève très-vivement contre les Anglois qui observent le Dimanche avec une rigueur extrême. Sur quoi il est permis de dire qu'il seroit à souhaiter, pour les Anglois mêmes & pour leurs voisins, qu'on n'eût pas d'autre grief contre la Nation Britannique.

Tout ce qui concerne l'Art est traité par M. le Roy, avec autant de précision que d'utilité pour les possesseurs de Montres & de Pendules. Il termine l'Ouvrage par l'éloge de feu M. Julien le Roy son pere, qui a été enlevé aux Arts & à la

Patrie le 26e Septembre 1759.

« Cet homme rare dans sa profession, étoit né à Tours le 8 d'Août 1686. » Sa vie extrêmement simple n'offre point de ces évènements tumultueux qu'on lit avec » une espèce d'avidité : mais pour » les gens qui pensent & qui connoissent le véritable prix des » choses & des hommes, celle » d'un Patriote qui donne des Citoyens à l'Etat, des découvertes » utiles à son Art, qui emporte » en mourant l'estime du Public, » celle même de son Souverain, » est bien aussi intéressante qu'aucune autre. «

Le goût des Méchaniques & de l'Horlogerie en particulier, se décida de bonne heure dans le jeune le Roy. A treize ans il fabriquoit de lui-même de petits Ouvrages d'Horlogerie : à 17 ans il vint à Paris, & en 1713. il fut admis au corps des Horlogers de cette Capitale. En ce temps-là

l'Horlogerie rampoit parmi nous. Les Anglois, nos rivaux perpétuels, étoient alors nos Maîtres; ils aspiroient en ce genre au Privilège exclusif & à la domination, comme si l'Art de régler le temps devoit être aussi une sorte de *Mare clausum* pour les autres peuples. Parut enfin le célèbre le Roy & bientôt les deux Nations se virent à forces égales. D'abord cet homme inventif diminua considérablement l'usure & le frottement des pivots de chaque roue, & du balancier. Ensuite il s'attacha aux Répétitions; espèces de machines qui avertissent, comme par enchantement, l'homme du cours rapide des jours & des nuits. Il supprima les timbres de ces sortes de Montres, par conséquent la multitude des boetes, par conséquent encore le volume de la machine, & il augmenta le mouvement & la solidité des pièces.

L'Angleterre avoit aussi en ce temps-là un Horloger très-illustre, mais plus âgé que M. le Roy. Quand il vit le progrès de l'Artiste François, il eut la générosité de l'admirer, & il conçut le desir de prendre ses Ouvrages pour modèles. M. le Roy de son côté, profita des travaux de M. Graham: & l'un & l'autre partagerent les éloges des Académies & de tous les Connoisseurs. Notre savant Horloger se distingua aussi par les Pendules. On voit dans l'éloge tracé par son fils tout ce qu'il découvrit & perfectionna en ce genre. Mais un Article bien précieux dans ce détail historique sur la vie d'un homme si estimé, c'est sa bienfaisance, sa générosité à l'égard des Artistes, des Ouvriers, de tous ceux, en un mot, qu'il employoit, ou qui le consultoient. *Après une telle conduite*, ajoûte l'Eloge, *s'étonnera-*

t-on de ce concours d'Ouvriers en pleurs qui ſuivoient ſa pompe funèbre? Sera-t-on ſurpris de leur avoir entendu proférer, en ſoupirant, qu'ils avoient perdu leur ſoûtien, leur appui, leur père? M. le Roy n'eſt point mort opulent. Il travailloit trop en homme de génie, en Patriote, en Artiſte généreux pour amaſſer des richeſſes; mais il a laiſſé une grande réputation, & quatre fils très-bien élevés & dignes de lui.

PRIX propoſé par l'Académie Royale de Chirurgie, pour l'année 1761.

L'Académie Royale de Chirurgie propoſe pour le prix de l'année 1761, le ſujet ſuivant :

Etablir la Théorie des contre-coups dans les léſions de la tête, & les conſéquences pratiques qu'on peut en tirer.

Février, 1760.

Ceux qui envoïeront des Mémoires, sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs Ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, demeure & qualité; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs Ouvrages, francs de port, à M. MORAND, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix: on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix est une Médaille d'or de

la valeur de cinq cents livres, fondée par M. DE LA PEYRONIE, qui sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le sujet proposé.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1760 inclusivement; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1761, qui se tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans sur les fonds qui lui ont été légués par M. DE LA PEYRONIE, *une Médaille d'or de*

deux cents livres, à celui des Chirurgiens Etrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un Ouvrage sur quelque matière de Chirurgie que ce soit, au choix de l'Auteur; *Elle l'adjugera à celui qui aura envoyé le meilleur Ouvrage dans le courant de l'année 1760. Ce Prix d'émulation sera proclamé le jour de la Séance publique.*

Le même jour, elle distribuera cinq Médailles d'or de cent francs chacune à cinq Chirurgiens, soit Académiciens de la Classe des Libres, soit simplement Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année précédente un Mémoire, ou trois Observations intéressantes.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Février 1760.

ARTICLE XVIII. *De la saisie des Bâtiments Neutres.* 389
ART. XIX. *Dissertation sur la grande Année de 600 ans dans Josephe.* 409
ART. XX. *Mémoires pour servir à l'Histoire du XVII^e siècle, &c.* 430
ART. XXI. *Essais sur divers sujets de Littérature & de Morale.* 460
ART. XXII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.* 487
ART. XXIII. *Suite du Spectateur, ou Socrate moderne, &c.* 508
ART. XXIV. Nouvelles Littéraires. 538

Errata & Addition pour Février 1760.

P. 480, *lig.* 9, courfiers, *lif.* courfiers.
p. 484, *lig.* 12, Articles, *lif.* Article.
p. 486, à la fin de l'Extrait des *Eſſais de Morale & de Littérature*, ajoûtez.

Il faut excepter de cet Eloge un endroit de ce Volume (p. 47) où ſe trouve un couplet *de Chanſon* avec ſon Commentaire : l'un & l'autre trop conforme au langage de l'Amour profane. Cette citation dépare les bonnes moralités répandues dans ces *Eſſais*.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15. Janv. 1760.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5236